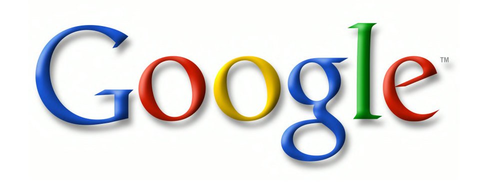
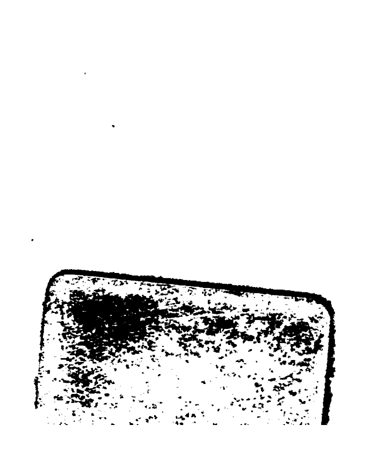
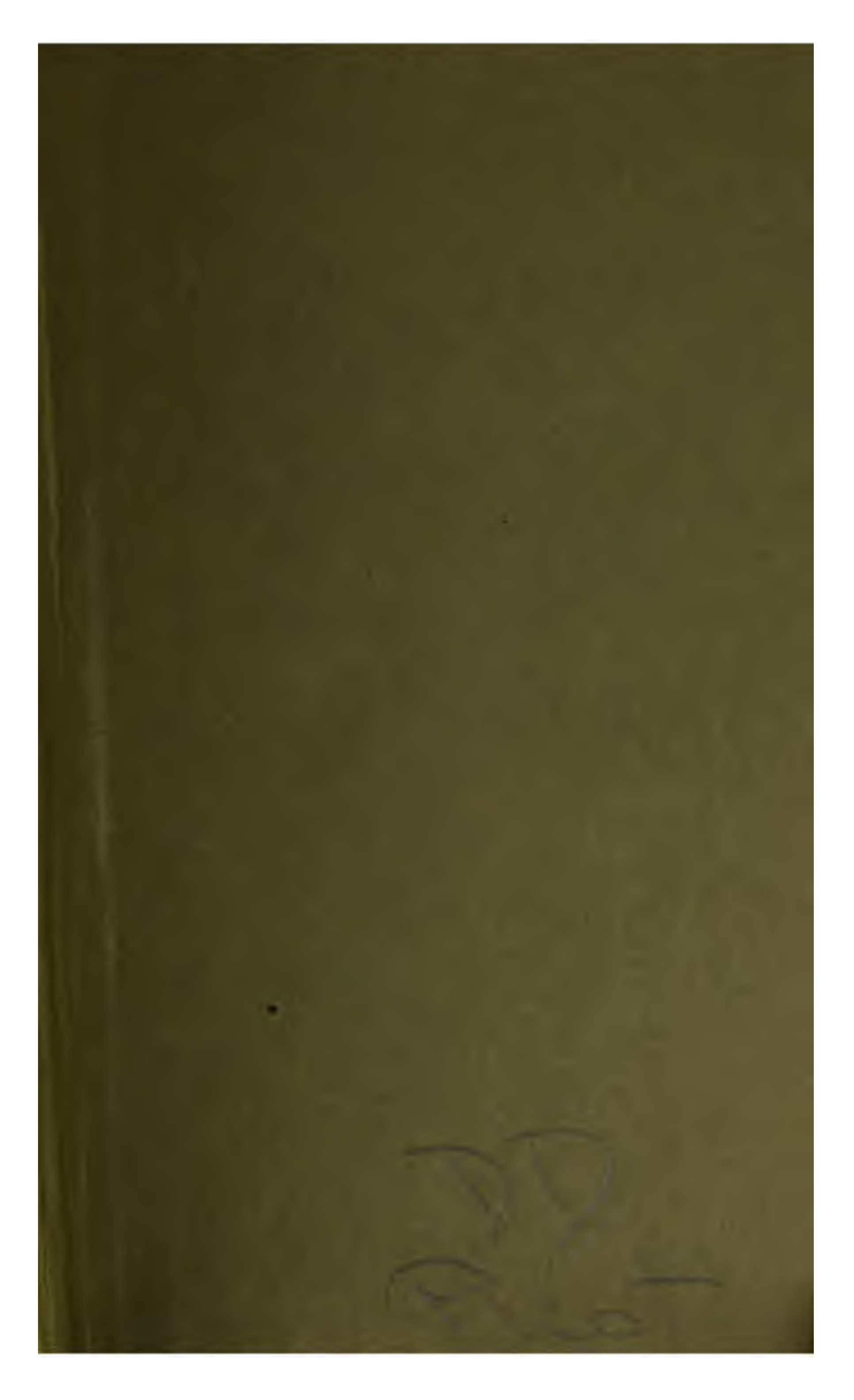

Google





HISTOIRE
DES
GAULOIS,

DEPUIS leur origine jusqu'à leur mélange avec les Francs et jusqu'aux commencemens de la Monarchie Françoise;

SUIVIE

De détails sur le climat de la Gaule, sur la nature de ses productions, sur le caractère de ses habitans, leurs mœurs, leurs usages, leur gouvernement, leurs lois, leur religion, leur langage, les sciences et les arts qu'ils ont cultivés etc.

PAR JEAN PICOT, de Genève; Professeur d'Histoire et de Statistique dans l'Académie de cette ville.

TOME SECOND.



A GENEVE,

Chez J. J. PASCHOUD, Libraire.

AN XII. — 1804.

Cognoveram......facundiâ Græcos, gloriâ belli Gallos antè Romanos fuisse,

Sallust. in bello catilinario, cap. 53.

« Je savois que les Romains avoient été surpassés par les Grecs dans l'art oratoire, et par les Gaulois dans la gloire des armes. »

HISTOIRE DES GAULOIS.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE DOUZIÈME.

Irruptions et conquêtes des Francs, jusqu'au tems où ils eurent un établissement fixe dans la Gaule.

Au commencement du troisième siècle de l'ère chrétienne, l'Empire romain s'ébranloit déjà sur ses bases. Des Princes foibles et vicieux avoient succédé aux Auguste et aux Trajan, et manioient d'une main mal assurée les rênes du Gouvernement; les descendans des anciens Romains et les autres peuples de l'Italie, amollis par le luxe et par les richesses, abandonnoient

CHAP. XII.

État de l'Empire romain dans le 3.me siècle.

CHAP. XII. à des étrangers, à des mercenaires le soin de défendre leurs frontières. Devenus incapables de soutenir eux-mêmes le poids des armes, et de supporter les fatigues de la guerre, ils aimoient mieux déléguer leur pouvoir à des barbares, que de renoncer à leur oisiveté; les armées romaines, formées du mélange de vingt peuples différens, n'avoient pas des principes, des usages, des mœurs, ni même un langage uniformes; elles manquoient par conséquent de cette union qui assure la discipline, et qui prévient les révoltes: étrangères à l'Italie, elles ne portoient qu'un foible intérêt à la cause pour laquelle elles étoient rassemblées. Les liens de l'administration se relâchoient de jour en jour; ils n'unissoient plus que foiblement les deux extrémités de l'Empire; de tous les côtés, des hommes ambitieux, profitant de ce relâchement, briguoient l'autorité suprême, et cherchoient à se faire un parti. Personne n'avoit en vue le bien public. Tous, réfroidis sur l'intérêt général, oublioient qu'ils avoient une patrie, et ne pensoient qu'à leur intérêt particulier; ils se vendoient à des chefs dont les luttes continuelles déchiroient l'Etat.

Des hordes de peuples septentrionaux, toujours prêtes au pillage, et attirées par l'appât des richesses de Rome, épioient le moment favorable pour fondre sur l'Empire, et pour s'en partager les dépouilles; les Goths, les Vandales, les Suèves, les Alains et tant d'autres, dont l'histoire a conservé le souvenir, se firent alors un nom célèbre par leurs déprédations et par leurs conquêtes; nous ne les suivrons pas dans toutes leurs expéditions. La Gaule est la seule Province romaine qui doive fixer notre attention. Elle fut, plus qu'aucune autre, le théâtre des incursions des barbares. Les Francs surtout s'y distinguèrent par leurs exploits. C'est sur eux que nous arrêterons particulièrement nos regards. Chap. XII. Irruptions des peuples barbares.

Quelle étoit l'origine des Francs? Voilà la première question qu'il faut examiner. Elle est enveloppée de ténèbres; cependant, avec de la patience et une saine critique, on peut les dissiper. Le principal écueil de cette discussion, c'est l'ignorance et la crédulité des auteurs du moyen âge, qui sont presque les seuls à consulter sur cette matière. Origine des Francs.

Le rôle important que les Francs ont

CHAP. XII. joué sur la scène du monde, la fondation du Royaume célèbre, auquel ils ont donné leur nom, la gloire enfin qu'ils se sont acquise, ont fait jeter un œil attentif sur tout ce qui les concerne. On a examiné avec soin les monumens de leurs premiers exploits; mais les savans, qui ont fait ces recherches, n'ont pas toujours été guidés par une parfaite impartialité; on peut surtout reprocher aux François de s'être trop occupés à donner une origine illustre à leurs ancêtres.

Étoient-ils Gaulois?

Les uns (1) ont fait descendre les Francs des Gaulois; ils ont dit que les Gaulois qui traversèrent le Rhin six cents ans avant Jésus-Christ, conduits par Sigovèse, et qui s'établirent dans la Germanie, sont les mêmes dont les descendans, près de mille ans après, réunis sous une nouvelle dénomination, repassèrent dans leur ancienne patrie et y fixèrent de nouveau leur demeure; quelques-uns, entrant dans de plus grands détails, ont prétendu (2), quoique sans

(1) *Voy.* Le Père de Tournemine, Mémoires de Trévoux, Janvier 1716. — De la Court, Origine des Gaulois etc.

(2) *Voy.* L'abbé Dordelu du Fays, Observations

fondement, que les Gaulois, qui avoient pillé le temple de Delphes, se retirèrent ensuite sur les bords du Rhin, et s'y firent connoître sous le nom de Francs. CHAP. XII.

Étoient-ils Scythes?

D'autres (1) ont avancé que les Francs étoient originaires de la Scythie, et qu'ils dérivoient d'une source commune avec les Turcs; ils assurent, pour fonder leur opinion, qu'il existe une tradition dans la Tur-

---

historiques sur la nation gauloise. -- Quelques auteurs, entr'autres Schédius (*de Diis germanis*), sans faire les Francs originaires des Gaulois, donnent cependant à ces deux peuples une souche commune, savoir les Germains.

(1) *Voy.* Moreri, Dictionn., à l'article *France.* — Frédégaire (*histor. Francor. Epitomata*, c. 2.) fait sortir les Francs de Troie; cependant, il leur donne la même origine qu'aux Turcs : suivant lui, Priam fut le premier Roi des Francs depuis la prise de Troie; à Priam succéda Friga, dont les sujets se divisèrent; les uns vinrent s'établir en Macédoine et les autres parcoururent l'Asie. Ceux qui entrèrent en Europe, conduits par leur Roi Francion, occupèrent, avec leurs femmes et leurs enfans, les bords du Rhin, et essayèrent de bâtir une ville qu'ils auroient nommée Troie; mais leur ouvrage demeura imparfait. — Les autres s'établirent sur les bords du fleuve Danuvius et s'appelèrent Turcs, du nom de leur Roi Turchot. (*Voyez* aussi Roricon. *Gest. Franc.* l. 1.)

CHAP. XII.

quie, qui fait sortir ses habitans de la même contrée que les François.

Étoient-ils sortis de la Franconie ou de la Scandinavie ?

Quelques-uns, déterminés par la ressemblance des noms (1), ont cru que les Francs étoient originaires de la Franconie, l'un des cercles de l'Allemagne. D'autres, et en particulier Turnèbe, ont prétendu que les Francs sortoient de la Scandinavie, c'est-à-dire, de la Suède, et qu'ils sont les mêmes que les *Phirassi* dont parle Ptolémée, et du nom desquels celui de *Francs*, suivant eux, seroit dérivé.

Étoient-ils Troyens?

On a présenté encore d'autres opinions sur l'origine des Francs (2); sans les discuter toutes, nous rapporterons celle qui, pendant plusieurs siécles, a eu le plus de crédit (3). Elle faisoit de Troie le ber-

---

(1) *Vid.* Hotomanni Franco-Galliam. c. 4. — Moreri Dictionn., à l'article *France*.

(2) Wolfang Lazius (*de gentium aliquot migrationibus etc.*) assure que les Francs sont les mêmes que les Cimbres et les Cimmériens, qui, après avoir plusieurs fois changé de demeures, s'emparèrent enfin des Gaules.

Gibert. (Mémoires pour servir à l'histoire des Gaules et de la France) fait descendre les Francs des Perses.

(3) *Vid.* Aimoin. Gest. Francorum, l. 1, c. 1, 2

ceau des François comme celui des Romains. Selon une ancienne tradition, quel- CHAP. XII.

---

et 3. — Fredegar. scholastic. histor. Franc. Epitomat. c. 2 et 3, et excerpta in Eusebii Chronic. c. 3, 4, 5 et 6. — Chroniq. de St. Denys, l. 1. c. 1. — Vetus Chronicon Moissiacensis cænobii initio. — Hunebaud, cité dans la chronique de Trithême, admet l'origine Troyenne des Francs, et donne une liste de leurs Rois, jusqu'à Clovis. Paul Diacre, dans son livre des Evêques de Metz; le moine Roricon (l. 1.), Sigebert de Gemblours (Chronic.), l'auteur de la vie de St. Remi (*apud Chesnium, t. 1. script. Francic.*), sont du même avis sur cette origine. Le livre des Gestes des Rois Francs (*ex editione Freheri* c. 1 et 2.) fait Marcomir, fils de Priam, Roi de Troie, et Pharamond, qui régna en France vers l'an 418, fils de Marcomir, et par conséquent petit-fils de Priam. On peut juger par là de l'ignorance de l'auteur inconnu de ces Gestes; il ne craint pas de rapprocher à cinquante ou soixante ans au plus de distance, deux princes, dont l'un vivoit plus de 1600 ans après l'autre.

Le Père Noël Taillepied, Cordelier (histoire de l'État et République des Druides), et quelques autres auteurs du seizième siécle, admettent encore les fables répandues pendant le moyen âge, sur l'origine troyenne des Francs.

Grégoire de Tours (*histor. Francor.* l. 2. c. 9.) plus ancien que tous les auteurs cités dans cette note, montre plus de bon sens qu'eux; il dit

CHAP. XII. ques Troyens, conduits par Antenor, et cherchant une autre patrie après la prise de leur ville par les Grecs, s'établirent sur les frontières de la Pannonie (Hongrie); ils y bâtirent une ville nommée *Sicambrie*. Après une longue suite de siécles, leurs descendans aidèrent Valentinien dans une guerre contre les Alains, et y montrèrent tant d'audace, que Valentinien les appela *Francs* (1), c'est-à-dire, *féroces*, *courageux*. Enfin, se confiant en leurs forces, ils refusèrent de

---

que plusieurs auteurs racontent que les Francs sont sortis de la Pannonie; qu'ils ont habité les bords du Rhin, et qu'ensuite ils ont passé dans la Thuringe, et se sont créé des Rois chevelus, pris parmi leurs familles les plus nobles; mais il n'assure point que cette opinion soit la sienne.

(1) Aimoin (l. 1. c. 1.), le moine Hariulfe (Chronic. l. 1. c. 1.), l'auteur des Gestes des Rois francs, celui de la vie de St. Remi, et quelques autres disent que Valentinien appela les Troyens *Francs*, d'après la langue attique. Ce seroit une nouvelle méprise de ces auteurs; car aucun mot, qui ressemble à Franc, ne veut dire féroce, courageux dans la langue attique ou grecque. Peut-être ont-ils voulu parler de la langue arctique, c'est-à-dire, de la langue des peuples du Nord. Le mot *vrang* veut dire *féroce* dans cette langue.

payer aux Romains les tributs ordinaires. CHAP. XII.
Ils se les attirèrent ainsi pour ennemis; mais ne pouvant se défendre contr'eux dans leur pays, ils l'abandonnèrent, et vinrent occuper les bords du Rhin avec leurs Rois Marcomir, Sunnon et Genebaud. On ajoute que de là ils envahirent peu à peu la Gaule.

L'opinion que nous venons de rapporter, a subsisté, avec quelques variations peu importantes, jusqu'à la renaissance des lettres en Europe; on expliquoit par son moyen pourquoi les François sont quelquefois appelés *Sicambres* dans les premiers tems de leur monarchie (1): rien ne paroissoit plus naturel, puisqu'ils avoient habité une ville nommée Sicambrie. On ne s'étonnoit pas de ce qu'ils n'ont pas été cités par César, et par les auteurs du tems d'Auguste, qui ont écrit sur les guerres des Gaules et de Germanie, puisqu'ils n'étoient venus s'établir sur les bords du Rhin que vers la fin du quatrième siècle de l'ère chrétienne.

---

(1) Suivant Grégoire de Tours (*histor. Franc.* l. 2. c. 31.), St. Remi, Evêque de Reims, donna à Clovis le titre de *Sicambre* lorsqu'il le baptisa.

CHAP. XII.

Examen des opinions différentes sur l'origine des Francs.

Lorsque les lumières succédèrent aux ténèbres qui avoient régné pendant près de dix siécles sur la plus grande partie de l'Europe, une saine critique bannit de l'histoire les fables dont on l'avoit si souvent entremêlée; on cessa d'attribuer aux Francs des origines gauloise, scythique, scandinave, troyenne ou autres qui ne sont démontrées par aucun témoignage positif des anciens; on rechercha la vérité avec plus de bonne foi, et avec un désir plus sincère de la découvrir.

D'abord on crut (1) que les Francs avoient habité long-tems dans la Franconie; mais qu'ils étoient un peuple fort petit, peu connu, et qu'on ne parla d'eux que tout à coup, lorsque, prenant un essor rapide, ils traversèrent le Rhin, et firent trembler l'Empire romain.

Dans la suite, on fit des observations plus exactes (2). On remarqua que les historiens anciens ne parlent guères des Francs avant le milieu du troisième siécle de l'ère chrétienne; qu'ensuite même on a confon-

(1) *Voy.* Paul Emile de Vérone, hist. franc. l. 1.

(2) On peut lire sur ce sujet les réflexions savantes d'Hotman, dans sa Franco-Gallia, c. 4 et 5.

du souvent leur nom avec celui des Germains (1), ou bien qu'on l'a réuni avec celui de divers peuples qui habitoient sur les bords du Rhin, tels que les Saliens, les Chamaves, les Chauces, les Cattes, etc. On examina les descriptions du pays qu'ils habitoient (2); on vit qu'il étoit marécageux et voisin de l'Océan; que les Francs avoient été d'habiles navigateurs (3); qu'ils s'étoient souvent réunis aux Saxons, leurs voisins, pour faire des excursions maritimes sur les côtes de la Belgique et de l'Armorique; on trouva enfin dans la carte de Peutinger, et dans d'anciennes descriptions de l'Empire romain, que, dans le quatrième siécle, le pays de ces peuples, CHAP. XII.

(1) Procope (*de bell. gothic.* l. 1. c. 12.) dit que les Francs habitoient autrefois des marais, près de l'embouchure du Rhin, et qu'on les appeloit Germains. -- Agathias (*histor.* l. 1.) est du même avis.

(2) *Voy.* Procope, au passage cité dans la note précédente. -- Vopisc. in vitâ Probi. -- Sidon. Appollinar. -- La description que ces auteurs donnent du pays des Francs, s'accorde avec celle de Pline, sur le pays des Chauces.

(3) *Vid.* Eutrop. l. 9. -- Oros. l. 7. etc.

CHAP. XII. nommé *France* (Francia), étoit situé sur les bords du Bas-Rhin (1).

Conclusion sur ce sujet.

D'après ces données et quelques autres observations, on conclut que plusieurs peuples germains, vers le milieu du troisième siécle, se réunirent et formèrent une espèce de confédération pour conserver leur liberté, et pour se défendre contre les attaques des Romains, des Saxons ou des Allemands qui auroient pu les subjuguer, s'ils eussent été séparés. Ils se donnèrent ou bien on leur donna le nom de *Francs*, qui, en langue tudesque, veut dire *libres*, pour indiquer le but de leur association (2). Ils conservèrent leurs chefs,

(1) St. Jérôme (*in vitâ Hilarionis*) dit que les Francs habitent entre les Saxons et les Allemands, et que leur pays s'appelle France.

(2) Quelques auteurs ont dérivé le nom des Francs des mots *frein-hans*, libres héros; d'autres, du grec φρακτος (*fractos*) qui signifie fortifié ou fort, parce qu'ils demeuroient dans des lieux fortifiés; d'autres, du mot *vrang*, féroce; Gaguin, d'après Trithème, dit qu'ils se sont appelés Francs, d'après un de leurs Rois, Francus ou Francion etc. *Vid.* Isidor. Origin. l. 9. c. 2. — Gaguin. compendium de gest. Francor. — Trithèm. Chronic. -- Moreri, Dictionnaire, à l'art. *France*.

ou leurs Rois particuliers, jusqu'au moment où ils furent tout-à-fait confondus les uns avec les autres, et où les plus vaillans de leurs Princes eurent soumis tous les autres à leur Empire. Les Saliens, les Chamaves, les Bructères, les Tenchtères, les Cattes, les Chérusques, les Usipètes, les Attuariens, les Chauçes, les Ampsivariens et quelques autres encore firent partie de cette confédération; on les appeloit quelquefois Sicambres, parce qu'ils occupoient la place de ces peuples, qui avoient été entièrement défaits par Auguste; ils habitoient le pays situé entre l'Océan, le Rhin, le Mein et l'Elbe, c'est-à-dire, la Westphalie, le Landgraviat de Hesse et une partie du cercle de la Basse-Saxe. Les Frisiens, les Saxons et les Allemands étoient leurs plus proches voisins au Nord, à l'Orient et au Midi; à l'Occident, le Rhin les séparoit de la Gaule (1).

---

(1) Cette dernière opinion sur l'origine des Francs, a été adoptée par presque tous les auteurs modernes. *Voy.* Le Comte du Buat, hist. anc. des peuples de l'Europe, l. 5. c. 19. -- Crevier, histoire des Empereurs romains. -- Gibbon, history of the decline and fall of the roman Empire, c. 10. --

CHAP. XII.

Description de l'extérieur des Francs.

Les Francs, comme on vient de le voir, étoient une nation germaine; ils en avoient tous les caractères (1). Ils étoient grands et robustes; ils avoient les yeux bleus;

Martin Bouquet, recueil des histor. des Gaules et de la France t. 2. Préface. — Laureau, histoire de France avant Clovis. — D'Anville, États formés en Europe, après la chute de l'Empire romain d'Occident, § *Francia orientalis* etc. — Mém. de l'Acad. des Inscript. et Bell. Lettres, t. 2. pag. 611. Mém. de l'abbé de Vertot. etc.

(1) Sidonius Appollinaris (*carm. 5. in panegyrico Majoriano Augusto dicto, v. 238.*) décrit ainsi les Francs qu'il appelle des monstres à cause de leur énorme taille :

Hic quoque (nempè Majorianus) monstra domat, rutili quibus arce cerebri
Ad frontem coma tracta jacet, nudataque cervix
Setarum per damna nitet, tunc lumine glauco
Albet aquosa acies, ac vultibus undique rasis,
Pro barbâ tenues perarantur pectine cristæ.
Strictiùs assutæ vestes procera coërcent
Membra virûm; patet his altato tegmine poples,
Latus et angustam suspendit balteus alvum.
Excussisse citas vastum per inane bipennes
Et plagæ præscisse locum, clypeosque rotare
Ludus, et intortas præcedere saltibus hastas,
Inque hostem venisse priùs. Puerilibus annis

leur chevelure blonde étoit ramassée sur le devant de la tête, et coupée par derrière; ils se rasoient le visage, en y laissant croître seulement de place en place CHAP. XII.

Est belli maturus amor; si fortè premantur
Seu numero, seu sorte loci, mors obruit illos
Non timor. Invicti perstant, animoque supersunt
Jam propè post animam.

« Majorien subjugue aussi ces peuples barbares dont les cheveux couleur de feu, ramassés sur le devant de la tête, viennent hérisser le front. Une portion de leur crâne chauve reluit; leurs yeux sont bleus, et le globe en est d'une blancheur éclatante; ils rasent leur barbe, et n'en laissent que çà et là des touffes sur leur visage. Des habits étroits tiennent serrés les membres vigoureux de ces hommes d'une stature élevée; de courtes tuniques laissent leurs jarrêts à découvert; un large baudrier soutient à leur côté une petite gibecière. Ils se plaisent à agiter en l'air leurs haches avec une grande vélocité, à en diriger les coups avec justesse, à se jouer de leurs lances en s'appuyant sur elles pour sauter avec agilité, à fondre avec furie sur l'ennemi. Dès leur enfance ils sont animés de la passion des combats; si le nombre de leurs ennemis ou le désavantage de la position les fait succomber, c'est la mort seule et non la crainte qui triomphe d'eux; leur âme est invincible au milieu de leur défaite, et leur courage semble leur survivre. »

CHAP. XII.

petites touffes de barbe. Ils portoient des habillemens serrés, qui laissoient voir toute la souplesse et toute la vigueur de leurs membres. Dès leur plus tendre enfance ils s'accoutumoient au maniement des armes, ils apprenoient à supporter les intempéries de l'air.

Et de leur caractère.

Les Ecrivains contemporains (1) ont peint des couleurs les plus vives leur audace et leur courage; ils ont dit que la mer agitée par les plus violentes tempêtes, n'étoit point un objet d'effroi à leurs yeux; qu'ils ne craignoient pas davantage de la parcourir, que de faire un voyage sur le continent; qu'ils préféroient le froid glacial du Nord à une douce température; qu'une plaine fleurie ne leur offroit pas un spectacle plus riant que des déserts couverts de neige; que l'état de paix étoit un malheur pour eux; enfin, qu'ils mettoient le comble de leur félicité dans la guerre. Les Francs, en effet, considéroient le repos comme une maladie; vaincre ou mourir étoit la première règle de leur conduite.

---

(1) *Vid.* Libanium Sophistam in oration. 3. seu Basilico. et in oration. 10, in Juliani imperatoris necem.

conduite ; étoient-ils mutilés, ils couroient encore à l'ennemi, et le frappoient avec le bras qui leur restoit ; ils ne se séparoient jamais de leurs armes, dans quelqu'occasion que ce fût, pas même pour manger ou pour dormir. Leurs lois récompensoient l'audace et même la témérité. CHAP. XII.

Ils étoient hospitaliers (1); mais on leur reproche l'habitude du mensonge. Le parjure, suivant Salvien de Marseille, n'étoit pas un crime à leurs yeux, mais seulement une manière de parler ; ils étoient infidèles dans leurs engagemens; on ne pouvoit ajouter aucune foi aux traités qu'on faisoit avec eux; ils ne se croyoient point liés par de semblables promesses.

Leur cruauté envers un ennemi vaincu ne peut pas mieux se nier que leur courage ; pendant plusieurs siécles ils n'ont cessé d'en fournir des preuves; aussi méritèrent-ils l'épithète de *féroces* qui leur a été assez généralement donnée (2).

---

(1) *Vid.* Salvian. Massiliens. de gubernatione Dei l. 4 et l. 7. — Vopisc. in Proculo. — Procop. de bell. gothic. l. 2. c. 25.

(2) *Vid.* Nazarii panegyric. in Constantinum. c. 17.

CHAP. XII.

Armure des Francs.

L'armure des Francs (1) étoit leur propriété la plus importante, la seule, pour ainsi dire, à laquelle ils ajoutassent quelque prix; elle étoit simple et peu compliquée; un petit nombre d'ouvriers étoient nécessaires pour y travailler, et ils savoient la réparer eux-mêmes lorsque quelqu'une de ses parties se détérioroit; ils ne connoissoient pas l'usage des cuirasses et des brassards; le plus grand nombre d'entre eux ne portoient pas de casques; ils combattoient avec le corps nu jusqu'aux hanches, c'est-à-dire qu'ils avoient alors le dos et la poitrine découverts (2). La cavalerie ne jouoit pas un grand rôle dans leurs armées; à peine en conservoient-ils

(1) *Vid.* Agathiam, l. 2. -- Procop. de bell. gothic. l. 2. c. 25. -- Suidæ lexicon, t. 1.

(2) Agathias ne dit pas précisément que ce fût seulement dans les momens de bataille, que les Francs se découvroient le corps jusqu'aux hanches. Cependant, on peut croire qu'il en étoit ainsi, parce qu'il ne parle de cet usage des Francs qu'au milieu de la description qu'il fait de leur armure et de leur manière de combattre, et parce qu'on sait d'ailleurs que les Francs se couvroient le haut du corps en tems ordinaire.

un petit corps pour escorter leurs Rois. En revanche, ils étoient très bien exercés à se battre à pied; ils ne se servoient pas d'arc, de fronde, ni de traits qui se lancent de loin. Une épée et un bouclier suspendus à leur côté gauche, une hache à deux tranchans, dont le fer aiguisé des deux côtés, étoit très épais au milieu, et dont le manche fort court étoit de bois; telles étoient leurs armes les plus ordinaires; ils cherchoient à briser avec la hache les boucliers de leurs ennemis. Quelquefois ils faisoient usage d'une espèce de lance qu'on nommoit *angon*. Elle étoit de grandeur moyenne, et fabriquée de manière qu'on pouvoit également s'en servir de près, ou à une certaine distance; le bois en étoit recouvert de lames de fer; l'extrémité, particulièrement redoutable, étoit garnie de petites pointes de fer recourbées comme des hameçons; si l'angon faisoit une blessure, et y pénétroit, on avoit beaucoup de peine à l'en retirer; les pointes dont il étoit garni s'attachoient aux chairs, elles les déchiroient d'une manière cruelle; bien souvent on préféroit de laisser l'angon dans la plaie; une blessure peu

CHAP. XII.

CHAP. XII. dangereuse d'ailleurs, devenoit mortelle à la suite du long séjour qu'il y faisoit ; les Francs empoisonnoient même quelquefois (1) une arme déjà si meurtrière.

Si l'angon pénétroit dans le tissu d'un bouclier, il étoit fort difficile de l'arracher, à cause des pointes qui le retenoient, ou de le couper, à cause des lames de fer dont il étoit recouvert. Lorsqu'un Franc s'aperçevoit que le bouclier d'un de ses ennemis étoit percé d'un angon, il s'avançoit aussitôt, et appuyant avec son pied sur l'extrémité de cet angon, abaissoit le bouclier de son ennemi, le forçoit à découvrir sa tête et sa poitrine ; alors, avec la hache dont il étoit armé, il le frappoit au front, ou, se servant d'un autre angon, il lui perçoit la gorge, ou enfin, de quelqu'autre manière il en triomphoit facilement.

Avec du courage et les armes dont on vient de lire la description, les Francs ont acquis une grande réputation; ils ont été, pendant plusieurs siécles, la terreur de vingt

(1) *Vid.* Leg. salic. -- Elles défendoient de se servir de traits empoisonnés. Grégoire de Tours (l. 2.) cite un combat dans lequel les Francs lancèrent des traits empoisonnés sur les Romains.

CHAP. XII.

peuples différens, et ont fini par conquérir le plus bel Empire de l'Europe. Il est tems de les suivre dans leurs progrès.

An 241 depuis J. C.

Première expédition des Francs dans la Gaule.

L'histoire ne parle pas des Francs avant le règne de Gordien, dans l'année 240, ou plutôt 241 de l'ère Chrétienne. Vopiscus (1) est le premier qui fasse mention de ces peuples. Il raconte qu'Aurélien, qui depuis fut Empereur, mais qui alors étoit seulement Tribun de la sixième légion gallicane, battit auprès de Mayence les Francs qui avoient fait une irruption dans la Gaule, et qui la ravageoient; il en tua sept cents, et en prit trois cents qu'il vendit comme captifs. On fit une chanson pour célébrer la victoire des Romains (2): « Nous avons tué mille Francs, » disoit-on, « et mille Sarmates; maintenant nous allons » chercher mille Perses. » La guerre de Perse commença effectivement dans ce tems-là.

---

(1) In Aureliano.

(2) Le texte latin de cette chanson étoit: « *Mille Francos, mille Sarmatas, semel et semel occidimus; mille, mille, mille, mille, mille Persas quærimus.* »

CHAP. XII.

An 254 depuis J. C.

Guerres de Gallien contr'eux.

Gallien (1) eut aussi à combattre contre les Germains ou plutôt contre les Francs ; ils attaquoient les Gaulois voisins du Rhin, qui, trop foibles ou trop désunis pour leur résister, souffroient cruellement de leurs déprédations. Gallien s'avança de ce côté, et garda, autant qu'il put, le passage du Rhin; tantôt il empêchoit les Francs de le traverser; tantôt, lorsqu'ils avoient trompé sa vigilance, il cherchoit à les repousser après leur passage : mais ses troupes étoient trop peu nombreuses pour résister à un ennemi que la guerre ne lassoit jamais, et dont les frontières embrassoient une vaste étendue de pays. Tout prêt à succomber sous le nombre, il appela les conseils de la prudence à son secours, il fit la paix avec l'un des chefs qui l'inquiétoient, et le forçoient à diviser ses troupes. Diminuant ainsi le danger, il se trouva assez fort pour s'opposer avec succès au reste de ses ennemis.

---

(1) *Vid.* Zozim. histor. l. 1. --- Les Germains, dont parle Zozime, sont évidemment les Francs, auxquels les auteurs des 4me. et 5me siécles donnoient souvent le nom général de Germains.

Chap. XII. An 260-264 depuis J. C.

Ils pénètrent en Espagne et en Afrique.

Il remporta dans la suite différens avantages sur les Francs (1); Aurélius Victor a même raconté, pour augmenter la gloire de cet Empereur, qu'il les avoit chassés de la Gaule : cependant, un seul fait suffit pour prouver combien sa victoire fut incomplète. Un corps de Francs, surmontant toutes les barrières qu'on lui opposoit, pénétra dans le cœur de la Gaule, en ravagea les plus belles provinces, la traversa toute entière, et, sans se laisser arrêter par la chaîne des Pyrénées, pénétra en Espagne, et pilla Tarragone. Intrépides jusqu'à la fin, les Francs ne bornèrent pas là leur expédition; mais ayant trouvé des vaisseaux sur la côte, ils y entrèrent, coururent la mer, et abordèrent en Afrique. Les habitans de cette contrée furent sans doute effrayés de voir des peuples d'un aspect aussi nouveau, et s'armèrent pour leur résister. On ne sait pas d'une manière positive s'ils les repoussèrent ; cependant, il est vraisemblable (2) que les Francs, affoi-

(1) *Vid.* Sext. Aurel. Victor. de Cæsaribus, c. 33.

(2) Quelques auteurs modernes ont cru que les Francs étoient revenus sains et saufs dans leur pays.

CHAP. XII.
An 260 — 264 depuis J. C.

blis par la longueur de leur voyage et par les combats nombreux qu'ils avoient livrés, reçurent enfin le prix de leur témérité, et trouvèrent leur tombeau dans les terres inconnues où ils s'étoient si inconsidérément hasardés.

Comment se conduire avec un peuple qui mettoit si fort de côté toutes les considérations ordinaires, et qui ne donnoit aucune limite à son audace? Les précautions accoutumées devenoient inutiles; les mesures les plus sages avoient leur péril avec de pareils ennemis. Les Romains durent trembler dès les commencemens de leurs guerres avec eux, et présager tous les maux qu'ils en éprouvèrent dans la suite.

On peut juger combien les Francs étoient nombreux par la multiplicité des guerres qu'ils soutinrent. Les pertes que Gallien leur avoit fait essuyer, et celles qu'ils firent dans leur expédition en Espagne, ne les intimidèrent point assez pour les maintenir en paix; la guerre étoit leur état habituel. Ils marchèrent au secours du tyran Posthume qui, soutenu par les Gaulois, avoit usurpé l'autorité suprême dans la

262.
Ils secourent le tyran Posthume.

Chap. XII.

Gaule; cependant, leurs efforts n'empêchèrent pas sa ruine (1).

An 277 depuis J. C.

Succès de Probus contre les Francs.

Probus, plus qu'aucun de ses prédécesseurs, déploya de l'énergie contre les Barbares qui menaçoient la Gaule (2); si Rome eût eu un grand nombre de Généraux comme lui à leur opposer, elle n'auroit pas si promptement perdu l'Empire du monde. En peu de tems il eut des succès presque incroyables. Vopiscus assure qu'il tailla en pièces quatre cents mille Barbares, et qu'il repoussa les autres au-delà de l'Alve (3) et du Necker, après leur avoir enlevé tout leur butin; il suivit les principes adoptés par Rome dans de pareilles circonstances, c'est-à-dire qu'il transplanta loin de leur pays les ennemis qu'il avoit fait prisonniers; il leur donna des terres à cultiver, il les établit au milieu des Provinces romaines, afin de repeupler

(1) *Vid.* Trebell. Pollio. in Gallienis duobus.

(2) *Vid.* Zozim. histor. l. 1. -- Vopisc. in Probo.

(3) L'Alve, en latin *Alba*, est une petite rivière, qui se jette dans l'Ourthe. Peut-être Vopiscus, au lieu de l'Alve, entendoit-il parler de l'Elbe, en latin *Albis*.

CHAP. XII.
An 277 depuis J. C.

les pays dévastés par la guerre, et d'accoutumer les vaincus aux mœurs et au joug de l'Italie.

Voici la lettre qu'il écrivit au Sénat à cette occasion : « Je rends grâces aux Dieux » immortels, Pères Conscrits, de ce qu'ils » ont approuvé le jugement que vous aviez » porté de moi ; j'ai soumis la Province » germanique dans toute son étendue ; neuf » Rois de différentes nations se sont jetés » en supplians à mes pieds, ou plutôt aux » vôtres ; c'est pour vous maintenant que » les Barbares labourent la terre (1) ; c'est » pour vous qu'ils sèment et qu'ils font la » guerre. Décernez donc aux Dieux des » supplications de grâces suivant l'usage » accoutumé. Quatre cents mille de nos » ennemis ont été taillés en pièces, seize » mille nous ont rendu les armes ; je leur » ai repris soixante-dix villes des plus im- » portantes. La Gaule est libérée. Toutes » ses cités m'ont offert des couronnes d'or ;

---

(1) Probus, dans la même lettre, disoit : « Les champs de la Gaule sont labourés par les bœufs des Barbares, et les collines de la Germanie se soumettent aux travaux de nos cultivateurs.

CHAP. XII.

An 277 depuis J. C.

» je vous en fais hommage, Pères Cons-
» crits, afin que vous les consacriez à Ju-
» piter tout-puissant, etc. »

Expédition remarquable de quelques prisonniers francs.

Les victoires de Probus donnèrent aux Francs une occasion de déployer leur intrépidité (1). Un certain nombre de prisonniers de leur nation avoient été transportés sur les bords du Pont-Euxin, où on leur avoit accordé des terres à cultiver; mais l'état d'agriculteurs n'étoit pas fait pour des hommes aussi remuans; ils se révoltèrent, et quoique toutes les précautions d'une sage politique eussent été prises pour les comprimer, ils trouvèrent moyen de réussir dans leur entreprise. On avoit laissé quelques vaisseaux sur les bords du Pont-Euxin près du lieu de leur demeure; en effet, pouvoit-on imaginer qu'un petit corps de captifs oseroit les saisir, et pourroit en tirer quelqu'utilité; c'est cependant ce qui arriva. Les Francs, après s'en être emparés, s'y embarquèrent et se mirent en mer. Dépourvus de subsistances, ils descendoient de tems en tems sur les

(1) *Vid.* Zozim. histor. l. 1. — Eumen. Panegyric. in Constantium, c. 18.

CHAP. XII.
An 277 depuis J. C.

côtes de l'Asie et de la Grèce pour y faire des provisions; ils pilloient et répandoient la terreur partout où ils abordoient; les habitans des côtes de l'Afrique, où ils firent quelques tentatives de descentes, les repoussèrent. Plus heureux en Sicile, ils s'emparèrent de Syracuse: cette ville si célèbre autrefois par ses victoires navales, qui seule avoit résisté long-tems aux forces de Carthage et de Rome, qui étoit encore pourvue alors de nombreux moyens de défense, devint la proie d'une poignée de brigands qui y exercèrent à leur aise toutes sortes de rapines. Poursuivant après cela leur voyage, ils sortirent de la Méditerranée par le détroit de Gibraltar; suivant les côtes de l'Espagne et de la Gaule, ils entrèrent dans le canal de la Manche, et abordèrent enfin près de l'embouchure du Rhin dans leur pays natal, après avoir achevé une des expéditions les plus extraordinaires dont jamais l'histoire ait fait mention. « Ils montrèrent, » dit l'orateur Euménius, « par la réussite de leur » entreprise téméraire, que partout où les » vaisseaux ont quelqu'accès, aucune terre » n'est à l'abri de la fureur des Pirates. »

Ce succès des Francs dut ouvrir les yeux sur leur audace et sur les précautions dont il falloit se servir pour les réprimer. Nous verrons les mesures que les Romains prirent à cette occasion; mais auparavant il faut raconter la manière étrange dont un Gaulois, qui tiroit son origine des Francs, parvint à l'Empire (1).

CHAP. XII.
An 277 depuis J. C.

Il s'appeloit Proculus, et jouissoit d'une assez grande considération à cause de sa valeur. Un jour, il avoit assisté à un festin qui se donnoit dans la ville de Lyon; après le repas, il joua à une espèce de jeu d'échecs, où, d'après les règles établies, on nommoit Empereur celui qui remportoit l'avantage. Le hasard fit qu'il gagna dix parties; alors, un homme de l'assemblée, qui avoit quelque crédit, trouvant cette circonstance singulière, ou bien peut-être étant d'accord avec Proculus, le salua Auguste; puis apportant un manteau de pourpre, il le mit sur ses épaules avec toutes les démonstrations du respect; enfin, il lui rendit tous les honneurs dus au rang suprême. Il n'en fallut pas davantage pour

280.
Histoire de Proculus.

(1) *Vid.* Vopisc. in Proculo.

CHAP. XII.
An 280 depuis J. C.

déterminer les assistans, et ensuite la multitude à imiter l'exemple de cet homme. La légèreté naturelle aux Gaulois favorisa Proculus ; elle fut aidée dans ce cas-ci par la haine qu'ils avoient vouée à Probus, à cause de sa trop grande sévérité.

Proculus ne sut pas se rendre digne du rang que le hasard lui avoit procuré ; il étoit perdu de débauches et incapable de régner. Vaincu par Probus, il prit la fuite. Trahi depuis par les Francs ses compatriotes, sur lesquels il comptoit dans sa défaite, il fut arrêté et mis à mort.

288. Les Francs demandent la paix à Maximien-Hercule.

Les victoires de Probus rendirent les Francs moins entreprenans pendant quelques années (1); on les vit, ayant un de leurs Rois à leur tête, venir demander la paix à Maximien-Hercule qui commandoit dans la Gaule. Cette demande, humiliante pour des peuples aussi fiers, fait assez connoître l'état de foiblesse où ils se trouvoient alors. Trois ans après (2) ils obtinrent du même Maximien la permission de cultiver les champs des Nerviens et des

291.

(1) *Vid.* Panegyric. 2. Claudii Mamertini in Maximianum Herculeum, c. 5.

(2) *Vid.* Eumen. panegyric. in Constantium, c. 21.

Tréviriens qui avoient été abandonnés par leurs propriétaires. CHAP. XII.

An 293 depuis J. C.

Victoires de Constance Chlore dans les Gaules.

Constance Chlore, successeur de Maximien dans les Gaules, fut un des ennemis les plus redoutables des Francs (1), étant informé qu'ils s'étoient rendus maîtres de la Batavie et de quelques autres Provinces en-deçà du Rhin, il marcha contr'eux; il en mit en fuite ou en fit prisonniers plusieurs milliers, enfin; pour consolider sa victoire, il les arracha à des terres sur lesquelles ils auroient pu conserver des prétentions, et les transplanta au milieu des Provinces romaines.

Cette mesure, comme on a pu déjà le voir, étoit fréquemment employée; elle entroit dans les vues de la politique de Rome; elle avoit l'avantage d'adoucir le caractère féroce des Barbares qu'on transportoit chez des peuples policés; elles les enlevoit à leurs compatriotes et à leurs ligues, et les attiroit, au contraire, au parti des Romains; mais ces bons effets ne pouvoient se produire qu'au bout d'un long espace de tems;

---

(1) *Vid.* Panegyric. auctoris incerti in Maximian. et Constantin. c. 4. — Eumen. in panegyric. Constantini, c. 5.

Chap. XII.
An 293 depuis J. C.

il faut bien des années avant que le souvenir de la patrie s'efface du cœur, avant que l'habitude forme à une nouvelle manière de vivre ; jusqu'alors on soupire après ce qu'on a perdu, l'on embrasse avec ardeur tous les moyens de le retrouver. Les Francs éprouvoient ce sentiment; on a vu combien de difficultés ils surmontèrent une fois pour regagner leur patrie loin de laquelle Probus les avoit exilés ; à combien plus forte raison ne devoient-ils pas nourrir le désir d'y rentrer, lorsqu'ils n'en étoient pas fort éloignés. Aussi, les Romains commirent-ils une grande faute, en accordant aux Francs des terres trop voisines du Rhin ; c'étoit leur mettre un pied dans la Gaule, et leur donner un point d'appui pour de nouvelles conquêtes.

294 — 306. Il rétablit les écoles d'Autun.

Constance Chlore, aussi grand dans la paix qu'habile dans les combats, s'appliqua à réparer les malheurs produits par la guerre, après avoir assuré la tranquillité des Gaules (1). Pour cet effet, il fit reconstruire

(1) *Vid.* Eumen. pro Scholis restaurandis, c. 3. et 4. ; panegyric. Constantino Augusto Flaviensium nomine, c. 4. ; et panegyric. in Constantium, c. 21.

la

la ville d'Autun qui avoit été ruinée par les Bagaudes, et dont les écoles célèbres jusqu'alors, avoient été abandonnées; il les fit rétablir dans un état plus brillant que celui où elles étoient auparavant, et y appela des professeurs distingués dans tous les genres. Non content de ces bienfaits, il remit aux habitans d'Autun une partie de leurs impôts; il mérita leurs remercîmens particuliers qui lui furent adressés à Trèves, dans une harangue composée par l'orateur Euménius.

CHAP. XII.
An 294 — 306 depuis J. C.

305.
Conduite de Constantin dans la Gaule.

Peu de tems avant la mort de Constance Chlore (1), son fils, le Grand Constantin, vint auprès de lui à Boulogne-sur-Mer; il combattit avec succès contre les Francs qui avoient rompu la paix en profitant de l'absence de Constance dont les forces étoient occupées dans la Bretagne; il fit prisonniers deux de leurs Rois nommés Ascaric et Ragaise (2), et les fit

---

(1) *Vid.* Oros. l. 7. c. 25.

(2) *Vid.* panegyric. Eumen. in Constantinum, c. 10, 11 et 13. -- Nazarii panegyric. in Constantinum, c. 16 et 17. -- Eutrope (l. 10.) dit que Constantin fit exposer les Rois, ses prisonniers, aux bêtes féroces dans un spectacle public.

CHAP. XII. périr au milieu des tourmens, afin d'effrayer
An 305 depuis J. C. par un exemple terrible leurs sujets qui se révoltoient sans cesse, et qui ne laissoient aucune tranquillité aux habitans des bords du Rhin. Il auroit mérité plus d'éloges s'il eût joint l'humanité au courage, et s'il n'eût pas imité les Barbares sous le rapport le plus désavantageux, sous celui de leur cruauté.

306. Quoi qu'il en soit, les Francs furent intimidés; pendant quelque tems ils demeurèrent tranquilles. Constantin fit construire un pont à Cologne, afin de les menacer continuellement, et de les brider par la crainte toujours présente d'une irruption sur leurs terres. Les Gaulois embellirent les bords du Rhin par l'agriculture; ils reprirent des travaux que depuis long-tems ils avoient été forcés d'abandonner.

309. Maximien-Hercule (1) obligea pendant quelque tems les armées romaines à s'éloigner du Nord de la Gaule. Etant déjà avancé en âge, il tendit des embuches à son gendre Constantin; sa fille Fausta, femme de cet Empereur, les découvrit; elle l'obli-

(1) *Vid.* panegyric. Eumenii in Constantin. c. 21.

gea à se retirer à Marseille où il fut mis à mort. Constantin revint aussitôt vers les bords du Rhin ; sa seule présence fut suffisante pour appaiser les mouvemens que les Francs recommençoient à exciter. CHAP. XII. An 309 depuis J. C.

Crispus César, fils de Constantin (1), remporta une victoire sur les Francs. Constant son frère (2), après avoir acquis le pouvoir souverain dans les Gaules par la mort de Constantin le jeune, combattit contr'eux avec divers succès : tantôt aidé par la fortune, tantôt contrarié par elle, il les défit à la fin ; mais les avantages qu'il remporta sur eux, ne furent vraisemblablement pas décisifs ; car, au lieu de profiter de sa victoire pour les accabler, il se contenta de leur accorder la paix. 319. 341.

Magnence fit périr Constant dans les Gaules (3) ; c'étoit auprès du bourg d'Elne (en latin *Helena*), dans le voisinage de 350. Usurpation de Magnence.

(1) *Vid.* Nazarii panegyric. in Constantin. c. 17.

(2) *Vid.* Hieronymi presbyteri chronic. olymp. 279, anno 4. et olympiad. 280, anno 1. -- Sigebert. Gemblac. chronic.

(3) *Vid.* Julian. orat. 1. in Constantium. — Epitom. Sexti Aurelii Victoris, c. 41 et 42. -- Eutrop.

CHAP. XII. An 350 depuis J. C. l'Espagne ; il prit en même tems possession de l'Empire à Autun ; l'Afrique et l'Italie reconnurent son autorité ; les Gaulois, les Francs et les Saxons furent aussi obligés de suivre son parti ; en peu de tems il se trouva à la tête d'une armée formidable, prêt à légitimer son usurpation par la force ; toute la Gaule ne paroissoit former qu'un seul camp. Il s'associa à l'Empire son frère Décence, en lui donnant le titre de César ; il lui laissa le commandement de la Gaule, tandis que lui-même s'avançoit en Italie, menaçant d'écraser ses antagonistes du poids de ses forces. Sa marche étoit si impétueuse, qu'on croyoit voir, dit Julien, la foudre lancée du haut des Alpes. Malgré cet appareil terrible, il
351. fut défait à Murse sur la Drave (1) par

---

l. 10. -- Socrat. histor. ecclesiastic. l. 2. c. 25 et 32. — Zozim. l. 2. — Oros. l. 7. c. 29. -- Hieronym. presbyter. chronic. olympiad. 282 et 283.

(1) Suivant Socrate (hist. ecclesiastic. l. 2. c. 32.), Murse étoit un château de la Gaule, à trois journées de Lyon (aujourd'hui *la Mure*, département de l'Isère, à 7 lieues au Sud de Grenoble, et à 25 de Lyon.) La plupart des historiens n'ont pas adopté cette opinion ; ils disent que la ville de Mursa, près de

l'Empereur Constance. Obligé de revenir sur ses pas, il rentra dans l'Italie et de là dans la Gaule; les vainqueurs le poursuivirent partout, et les Alpes-Cottiennes furent le théâtre de la terrible bataille de *Monsaléon* (en latin *Mons Seleucus*). Magnence, vaincu une seconde fois, se retira à Lyon; là, réduit au désespoir, il fit périr sa mère et l'un de ses frères, après quoi il se donna la mort. Il étoit né dans la Gaule, et tiroit son origine des peuples barbares qui étoient établis dans ce pays. Il étoit vain et orgueilleux; remarquable par la hauteur de sa taille et par la timidité de son esprit; il savoit cacher sa lâcheté sous une fausse apparence d'intrépidité. Peu de tems après sa mort, Décence, imitant l'exemple qu'il lui avoit donné, s'étrangla dans le pays des Sénonois. Toutes les parties de l'Empire se trouvèrent réunies sous les ordres de Constance.

CHAP. XII.

An 351 depuis J. C.

353.

Pendant la durée de l'usurpation de Magnence, les forteresses des bords du Rhin

---

laquelle Magnence fut défait, étoit située dans la Pannonie, sur la Drave (aujourd'hui Essek, en Hongrie).

CHAP. XII.
An 355 depuis J. C.
État lamentable de la Gaule.

demeurèrent sans défense, exposées aux incursions des peuples barbares. L'Etat de la Gaule devint alors vraiment lamentable (1); différentes nations, profitant des troubles de l'Empire, y pénétrèrent les armes à la main, et y commirent toutes sortes de déprédations. Les Francs surtout, abusant du crédit dont jouissoient un grand nombre de leurs concitoyens dans la cour des Empereurs, s'introduisirent au sein des Provinces romaines, et s'engraissèrent à leur aise de pillage et de rapine; ils évitoient facilement les poursuites des Généraux de l'Empire, dont plusieurs étoient leurs compatriotes et leurs alliés. Dans ce tems-là, un Franc, nommé Malarich, osoit parler avec insolence aux Gouverneurs romains; un autre nommé Silvain se fit proclamer Empereur; revêtu de la pourpre, il jouit quelque tems des prérogatives attachées au rang suprême. Comment résister à des peuples aussi puissans, et qui paroissoient solidement établis dans leurs

(1) *Vid.* Amm. Marcell. l. 15. c. 5. — Hieronym. presbyter. chronic. olymp. 283. anno 2. — Sext. Aurel. Victor. de Cæsaribus, c. 42. — Eutrop. l. 10

Chap. XII.

An 355 depuis J. C.

nouvelles conquêtes ? La ville de Cologne, alors considérable par sa population, importante par ses retranchemens et par sa position, tomba en leur pouvoir ; elle leur fournit un asile en cas de revers.

Inquiétudes de Constance.

L'Empereur Constance, profondément affligé des fâcheuses nouvelles qu'il recevoit continuellement de la Gaule (1), ne sut pas d'abord comment opposer une digue au torrent des Barbares. Peut-être même auroit-il désespéré avec raison de reconquérir la Gaule, s'il n'eût rencontré dans Julien, son parent, un homme de génie, doué de toutes les qualités qui font un grand Capitaine, et capable de le secourir. Il l'associa à l'Empire en le nommant César, et lui donna le commandement de la Gaule-Transalpine ; mais, par une faute impardonnable, il fut sur le point de détruire tout le bon effet que son choix devoit produire ; il ouvrit son cœur à la jalousie ; croyant avoir affaire avec un homme capable des foiblesses ordinaires à ceux qui marchent dans la carrière de la gloire,

(1) *Vid.* Amm. Marcell. l. 15. c. 8. — Zozim histor. l. 3.

CHAP. XII.

An 355 depuis J. C.

en un mot, avec un ambitieux, il soupçonna la fidélité de Julien, restreignit son autorité, gêna la liberté de ses mesures, et envoya des espions pour le surveiller.

Arrivée de Julien dans la Gaule.

Le nouveau Général eut d'abord à travailler à l'affermissement de son pouvoir, et il ne parvint qu'avec peine à diminuer l'inquiétude que son mérite avoit inspirée. Il s'occupa ensuite à redonner du courage à ses troupes, à rétablir parmi elles la discipline qui avoit été anéantie pendant la longue anarchie où la Gaule avoit été plongée, à augmenter leur nombre (1), enfin, à leur fournir des armes.

Etat où il la trouve.

Tous les historiens (2) s'accordent à peindre avec les couleurs les plus sombres l'état de la Gaule au moment où Julien y arriva. Les villes les plus anciennes et les plus florissantes étoient tombées au pouvoir des Barbares. Un grand nombre d'hommes instruits avoient péri, ou étoient devenus les esclaves de maîtres cruels et igno-

(1) L'armée, quand Julien arriva dans la Gaule, étoit affoiblie au point d'être réduite à trois cent soixante soldats.

(2) *Vid.* Mamertini panegyric. in Julianum, c. 4. — Juliani epist. ad S. P. Q. atheniensem.

rans; le brigandage régnoit partout. Julien donne lui-même, dans une de ses lettres, plusieurs détails sur cette situation déplorable. Suivant lui, cinquante-cinq villes, sans compter les bourgs et les châteaux, avoient vu détruire leurs murailles; les pays voisins de ceux qu'occupoient les Barbares, étoient déserts et incultes; les habitans, trop foibles pour résister, avoient pris la fuite; quelques villes même avoient été abandonnées, quoiqu'encore éloignées du lieu du danger. Chap. XII. An 355 depuis J. C.

La première expédition de Julien (1) fut dirigée contre Cologne et Strasbourg; il reprit ces deux villes qui avoient été enlevées aux Romains. Les Francs, effrayés de la rapidité de ses succès, consentirent à accepter la paix qu'il leur offrit; de son côté, il fut bien aise de les séparer des autres peuples barbares, pour n'avoir pas à les combattre tous à la fois. Après cette première campagne, il retourna hiverner à Sens, d'où il lui étoit facile de pourvoir aux besoins nombreux de son armée. 356. Première expédition de Julien.

(1) Amm. Marcellin. l. 16. c. 3. — Julian. epist. ad S. P. Q. atheniens.

CHAP. XII.

An 357 depuis J. C.

Il est assiégé dans la ville de Sens.

Pendant l'hiver, attaqué dans la ville de Sens par une armée de (1) Barbares, il eut à soutenir un siége d'autant plus dangereux, qu'il manquoit d'un grand nombre de moyens de défense, et que le Commandant de la cavalerie gauloise, Marcellus, quoique séjournant dans le voisinage, quoiqu'informé du danger qu'il couroit, refusa de lui porter du secours : son courage, sa vigilance, sa présence d'esprit le sauvèrent; les Barbares, honteux de leur foiblesse, se retirèrent après trente jours d'un siége infructueux; ils lui laissèrent le tems de continuer ses préparatifs de guerre. Constance, apprenant la trahison de Marcellus, le cassa de son emploi, se montrant ainsi juste une fois à l'égard de Julien.

Il défait les Allemands. Bataille de Strasbourg.

Lorsque la saison permit de faire la guerre (2), les Allemands se mirent en campagne, et commencèrent à ravager les

---

(1) *Vid.* Amm. Marcellin. l. 16. c. 4. -- Julian. Epistol. ad S. P. Q. atheniensem.

(2) *Vid.* Amm. Marcell. l. 16. c. 11 et 12. et l. 17. c. 1. -- Epitom. Sexti Aurelii Victoris de vitâ et moribus Imperator. romanor. c. 42. — Zozim. l.

terres de la Germanie-Supérieure (Alsace); ils remportèrent un avantage sur Barbation, Général de l'infanterie gauloise; enflé par ce succès, leur Roi Chnodomare s'avança vers Strasbourg, et menaça l'armée de Julien. Les précautions nécessaires avoient été prises pour le bien recevoir; six mille Allemands furent taillés en pièces; un nombre d'entr'eux tout aussi considérable, au rapport des historiens, fut précipité dans le Rhin. Chnodomare lui-même se rendit prisonnier, et s'humilia devant son vainqueur pour en obtenir sa grâce. Julien ne repoussa pas sa prière; satisfait d'avoir vaincu, et voulant donner une marque de soumission à Constance, il envoya ce Roi des Allemands à l'Empereur, pour qu'il en disposât à sa volonté; ensuite, mettant en sûreté à Metz son butin et ses prisonniers,

CHAP. XII.

An 357 depuis J. C.

3. — Eutrop. histor. l. 10. — Oros. l. 7. c. 29. — Socratis histor. ecclesiastic. l. 2. c. 47. — Hieronym. presbyter. chronic. olympiad. 284, anno 1. — Mamertini panegyric. in Julianum, c. 4. — Juliani epistol. ad. S. P. Q. atheniensem. — Zozime (l. 3.) parle de cent vingt mille Allemands tués ou noyés dans la bataille de Strasbourg. Ce nombre est évidemment exagéré. Nous avons suivi le récit plus naturel d'Ammien Marcellin.

CHAP. XII. il s'avança vers Mayence pour traverser le Rhin et attaquer les Barbares pendant qu'ils étoient encore consternés de leur défaite.

Il fait prisonniers six cents Francs.

Les Francs le forcèrent à changer de projet (1) ; ils n'avoient pas long-tems gardé la paix qu'il leur avoit accordée ; espérant pouvoir piller à leur aise les deux Germaniques-Gauloises, pendant que Julien étoit occupé contre les Allemands, ils s'avancèrent dans ces Provinces, et y exercèrent leurs ravages accoutumés. Sévère, Général de la cavalerie romaine, en rencontra six cents ; il avertit Julien qui dirigea aussitôt ses armes contr'eux ; Julien les attaqua et les contraignit à

(1) *Vid.* Amm. Marcell. l. 17. c. 2. — Liban. sophist. orat. 10. in Juliani imperatoris necem. — Les tablettes chronologiques de Lenglet du Fresnoy, mettent à tort à l'an 358 cet événement. C'est le même dont parlent Ammien et Libanius ; les circonstances en sont semblables ; seulement Libanius parle de mille Francs, au lieu de six cents. Le Père Martin Bouquet nous paroît aussi dans l'erreur, lorsque, d'après ces deux récits, il arrange deux événemens différens, dont il place l'un à l'an 357, et l'autre à l'an 358. -- *Voyez* le tableau chronologique, au commencement du second volume du recueil des historiens des Gaules.

se retirer dans des retranchemens situés au bord de la Meuse, où il se fortifièrent. Il essaya ensuite de les forcer; cette espèce de siége se prolongea pendant une partie de l'hiver, et devint extrêmement pénible; enfin, les Francs, manquant de tout, cherchèrent à s'échapper; mais ils ne purent trouver aucune issue, à cause de l'extrême vigilance de Julien; ce prudent Général avoit eu soin de faire sans relâche couper la glace de la Meuse, empêchant par ce moyen qu'ils n'essayassent de traverser ce fleuve, à l'aide d'une nuit obscure; ils se rendirent prisonniers. On regarda comme un prodige qu'ils eussent préféré l'esclavage à la mort; car une de leurs maximes étoit de vaincre ou de mourir; l'Empereur les incorpora parmi ses troupes. En les voyant, les Romains furent étonnés de leur taille énorme; ils ressembloient, dit le sophiste Libanius, à autant de tours qu'on auroit mises de place en place au milieu des soldats.

CHAP. XII. An 357 depuis J. C.

Après la fin de cette campagne (1), Julien se retira à Paris, où il passa le reste de l'hiver. La saison étoit extrêmement rigou-

358. Il passe l'hiver à Paris.

(1) *Vid.* Julian in Misopogone.

CHAP. XII.

An 358 depuis J. C.

reuse, et la Seine charioit des glaçons ; Cependant, Julien, aussi sévère pour lui-même qu'il auroit pu l'être pour le dernier de ses soldats, ne voulut pas permettre qu'on réchauffât ni son lit, ni son appartement, jusqu'au moment où le froid devint tout-à-fait insupportable. Alors seulement il fit apporter des charbons ardens dans sa chambre; mais victime de son inexpérience, il fut sur le point de périr étouffé par la vapeur de ces charbons. Un secours administré à tems le sauva, et lui permit d'être pendant quelque tems encore la terreur des Barbares.

Il soumet les Francs-Saliens dans la Belgique.

Lorsque le printems eut fondu les glaces (1), il marcha contre les Francs-Saliens qui s'étoient établis dans la Toxandrie, pays de la Belgique, que quelques auteurs croient être la Zélande ; il les attaqua à l'improviste, et les obligea de se rendre prisonniers avec leurs femmes et leurs enfans. Les Chamaves, contre lesquels il dirigea ensuite ses armes, furent partie taillés en pièces, partie mis en fuite; enfin, ils se soumirent comme

(1) *Vid.* Amm. Marcellin. L. 17. c. 8 et 9.

avoient fait les Saliens. Julien, tranquille de ce côté, eut à comprimer les mouvemens de ses propres soldats qui l'insultèrent et le menacèrent d'une révolte, sous prétexte d'une famine à laquelle ils avoient été exposés. CHAP. XII. An 358 depuis J. C.

Les Chamaves (1) demandoient instamment la paix, et Julien étoit disposé à la leur accorder, parce que ces peuples étant maîtres des bords du Rhin près de son embouchure, il ne pouvoit pas faire venir des Il accorde la paix aux Chamaves.

---

(1) *Vid.* Eunapii Sardiani hist. excerpta de legationibus. -- Zozime (hist. l. 3.) ne parle pas des Chamaves, mais raconte sur les Quades, qui étoient Saxons, le même fait qu'Eunape sur les Chamaves, et il ajoute que Julien incorpora dans ses troupes une partie des Saliens et des Quades. Il rapporte que les Quades avoient voulu traverser le pays des Francs, pour envahir les Provinces romaines; mais qu'on leur refusa le passage par crainte des Romains; qu'alors ils s'embarquèrent sur le Rhin, et abordèrent dans la Batavie, c'est-à-dire, dans l'île formée par les embouchures du Rhin; qu'ils en chassèrent les Saliens, peuple franc, qui, eux-mêmes avoient été poussés là par les Saxons; qu'enfin les Saliens se retirèrent vers les Romains, et se mirent sous la protection de ces puissans défenseurs avec leurs femmes et leurs enfans.

CHAP. XII.

An 358 depuis J. C.

provisions de la Grande-Bretagne sans leur consentement; cependant, il voulut les éprouver, et il leur fournit ainsi l'occasion de déployer une sensibilité dont on ne les auroit pas crus capables. Il demanda pour otage le fils de leur Roi, qui étoit déjà son prisonnier, mais qui passoit pour mort, et qu'il feignit de ne pas avoir en sa puissance; il déclara que, sans cette condition, il ne pouvoit leur accorder la paix; alors ils se jetèrent à ses pieds, le suppliant de ne pas leur demander un otage qu'ils ne pouvoient lui donner, puisqu'il étoit mort, et qu'il avoit péri à la guerre. Le Roi Chamave, versant un torrent de larmes et poussant des gémissemens s'écria : « Plût » au ciel que mon fils vécût! je te le » livrerois volontiers pour otage; il seroit » plus heureux, esclave auprès de toi, que » maître de mon Royaume; mais il est » mort en combattant contre toi, et ce » malheur lui est peut-être arrivé parce » qu'il n'étoit pas assez connu; il s'est » confié au sort de la guerre, lui que tu » as regardé comme le seul otage propre » à assurer la paix, et dans ce moment » tu le demandes comme s'il étoit en vie.

» Ah!

» Ah! je commence à verser des larmes, maintenant que je comprends quelle perte j'ai faite ; j'ai à regretter à la fois mon fils unique et la paix que tu m'aurois accordée à cause de lui. Si tu connoissois toute la profondeur de ma misère, j'aurois la seule consolation dont ma douleur soit susceptible ; mais si tu refuses d'y croire, je serai le père et le Roi le plus malheureux, car jamais je ne rencontrerai une compassion proportionnée à mes maux. Au reste, je ne me plaindrois pas tant de mon chagrin, s'il n'étoit pas joint à celui de mes sujets ; mais n'être Roi que pour communiquer son malheur à un grand nombre de personnes ; c'est là le sort le plus douloureux. » A ces mots il recommença ses gémissemens ; les Chamaves se joignirent à lui. Julien s'attendrit, versa quelques larmes, et se hâta de mettre un terme à leurs lamentations ; il fit venir le fils du Roi, qu'il faisoit élever d'une manière digne de son rang ; il le présenta aux assistans, et lui permit de s'entretenir avec son père. Les Chamaves passèrent de la douleur la plus vive à l'étonnement le plus pro-

CHAP. XII.
An 358 depuis J. C.

CHAP. XII. An 358 depuis J. C.

fond ; le spectre du fils de leur Roi ne les auroit pas surpris davantage par son apparition. Julien leur accorda la paix, et se contenta de leur faire de violens reproches sur leur inconstance, les menaçant de tout le poids de sa sévérité s'ils recommençoient la guerre. Après cela ils se retirèrent en le comblant de bénédictions.

Il fait venir des blés de la Bretagne.

Julien, avant la fin de l'été (1), s'occupa des moyens de faire venir, comme autrefois, des blés de la Grande-Bretagne. Les vaisseaux qui apportoient ces blés remontoient le Rhin. Il est vraisemblable que les Chamaves, au moins pendant cette première année, ne mirent pas d'oppositions aux mesures prises par leur vainqueur, et qu'ils les facilitèrent, au contraire, autant qu'il dépendoit d'eux.

359. Il règle les affaires de la Gaule.

L'année suivante (2), Julien s'empara de quelques villes sur les bords du Rhin, et s'occupa à en réparer les fortifications; il fit des réglemens avantageux pour les Gaulois, rétablit l'ordre dans leurs Pro-

(1) *Vid.* Liban. in orationu. 10. in Juliani Imperator. necem.

(2) *Vid.* Amm. Marcellin. l. 18. c. 1 et 2.

vinces, réforma les abus des autorités subalternes, et fit en sorte que les impôts ne fussent pas trop à charge à la nation. Il écoutoit lui-même les plaintes, et jugeoit les causes les plus importantes. Un jour, on accusoit de dilapidation devant son tribunal un homme qui avoit été, peu auparavant, Gouverneur de la Province narbonnoise; on mettoit beaucoup d'acharnement dans cette poursuite, mais on manquoit de preuves suffisantes contre l'accusé; celui-ci ne produisoit aucun témoignage en sa faveur; il se contentoit de nier les inculpations qu'on lui adressoit; l'orateur qui plaidoit contre lui s'écria: « Eh qui donc, » illustre César, seroit jamais déclaré coupable, s'il suffisoit de nier une accusation pour être absous? »—« Eh qui donc, » reprit Julien, seroit jamais déclaré innocent, s'il suffisoit d'être accusé pour » être condamné? »

CHAP. XII.

An 359 depuis J. C.

Julien commençoit à jouir du fruit de ses succès, lorsque ses propres affaires lui donnèrent de grandes occupations (1). La

360. Julien est proclamé Empereur dans Paris.

(1) *Vid.* Amm. Marcellin. l. 20. c. 4 — 10. — Juliani epistol. ad S. P. Q. atheniensem, et tous les auteurs de la vie de Julien.

CHAP. XII. An 360 depuis J. C.

jalousie de Constance avoit acquis une nouvelle activité, et le menaçoit d'une chute prochaine : ses soldats prirent son parti, et le proclamèrent Empereur dans Paris. Il lui eût été facile alors de devenir pour Constance un rival redoutable ; mais, soumis à son devoir, il donna un grand exemple de désintéressement, en refusant en partie les honneurs qu'on vouloit lui accorder, et en prêchant lui-même l'obéissance à ses soldats. Il fit plus (1) ; il voulut détourner efficacement son armée d'une révolte, en l'occupant sans relâche ; c'est pourquoi il s'avança vers le Rhin, traversa ce fleuve, et pénétra chez les Francs-Attuariens, dont le pays, d'un accès difficile, n'avoit encore été attaqué par aucun Général romain ; il en tailla en pièces et en fit prisonniers un grand nombre ; il accorda la paix à ceux qui lui échappèrent. Ensuite, prenant sa route par Besançon, il revint passer l'hiver à Vienne (en Dauphiné). Là, il abandonna le système de modération qu'il avoit suivi jusqu'alors ; décidé par l'inflexibilité de Constance, il

(1) *Vid.* Amm. Marcellin. l. 20. c. 10.

prit ouvertement le titre d'Empereur, et se prépara à combattre son rival. Nous ne le suivrons pas dans cette nouvelle expédition; elle n'appartient plus à l'histoire des Gaules.

Chap. XII.

An 361 depuis J. C.

Il change de Religion.

Le court règne de Julien fut marqué par de grands événemens pour l'Orient; mais l'Occident n'en ressentit pas aussitôt les effets. On a peine à comprendre comment un Prince doué de tant d'intelligence et de talens administratifs si distingués, crut possible de ressusciter les fables du paganisme, et de remettre sur pied le vieux édifice de la religion grecque et romaine qui déjà depuis long-tems étoit tombé en ruines. Peut-être quelques haines particulières, ou bien le désir ambitieux de triompher dans une entreprise difficile, peut-être le grand nombre d'hérésies qui se multiplioient alors, et qui voiloient à ses yeux la beauté de la doctrine chrétienne; peut-être enfin les disputes fatales au repos de ses sujets, qui renaissoient sans cesse dans l'Eglise, l'engagèrent-elles à changer de religion, et fut-il confirmé dans ses erreurs par l'imprudence, le caractère impérieux et la mal-adresse des

CHAP. XII. Evêques et des Prélats qui l'entouroient.
An 361 depuis J. C. Quelqu'intéressante que soit cette question, nous ne sommes pas appelés à l'approfondir ; il suffira de dire ici que Julien quitta la Gaule après y avoir laissé des traces durables de sa bonne administration : on peut reconnoître, avec justice, qu'aucun Général romain ne résista jamais aux Francs avec plus de succès.

363. État de la Gaule sous Jovien. Jovien, qui lui succéda comme Empereur, laissa l'administration de la Gaule à un Préfet nommé Germanien (1), et favorisa, par son absence, les projets des Allemands; sentant qu'une main moins ferme tenoit les rênes du Gouvernement, ils profitèrent de l'espèce de désordre qui résultoit des changemens des Généraux romains, pour ravager les Provinces voisines de leur pays, et se venger des pertes que Julien leur avoit fait éprouver.

365. Sous Valentinien. Valentinien, frappé des dangers auxquels les Gaules étoient exposées, et entraîné par les sollicitations des principaux habitans de ce pays, prit la résolution de ne

(1) *Vid.* Amm. Marcell. l. 25. c. 5. et l. 26. c. 4 et 5.

CHAP. XII.
An 365 depuis J. C.

jamais s'en éloigner (1). Il abandonna l'Orient à son frère Valens, pour se livrer tout entier à la défense des Provinces qu'il s'étoit réservées; il fortifia les villes des bords du Rhin, et combattit avec différens succès les nations germaines.

366. Trait de courage des Bataves.

Dans un des combats qu'il livra aux Allemands, son armée fut mise en déroute, par la faute d'un corps de Bataves qui servoient sous lui. Lorsque sa retraite fut assurée, il fit venir les coupables en présence de toute l'armée, et leur reprocha dans les termes les plus forts l'infamie dont ils s'étoient couverts; ensuite il ordonna qu'on les dépouillât de leurs armes, et qu'on les vendît comme esclaves. Cette conduite ne pouvoit manquer de produire un grand effet sur des cœurs aussi généreux que ceux des Bataves. Humiliés par de pareils reproches, bien rarement mérités par des Gaulois, ils se prosternèrent aux pieds de Valentinien; ils le supplièrent de suspendre le cours de son indignation, et de leur

(1) *Vid.* Amm. Marcellin. l. 26. c. 5. -- Zozim. l. 4. -- Hieronym. presbyteri chronicon, olympiad. 286, anno 3.

CHAP. XII. Au 366 depuis J. C. fournir l'occasion de se montrer dignes du nom romain. Ayant obtenu ce qu'ils demandoient, ils marchèrent de nouveau contre les ennemis, firent des prodiges de valeur, et méritèrent leur pardon par une victoire complète.

Valentinien rassembla ensuite de nouvelles troupes, et les fit exercer avec soin aux manœuvres militaires; il ne négligea aucun des moyens qui étoient en son pouvoir pour affermir son autorité : ce fut sans
367. doute dans ce but, et pour avoir une barrière de plus à opposer aux ennemis, qu'il s'associa à l'Empire son fils Gratien; il le nomma Auguste dans la ville d'Amiens.

568. Les Francs et les Saxons, leurs voisins, continuoient cependant à exercer leurs ravages par terre et par mer (1) sur plusieurs provinces de la Gaule. Un Allemand, nommé Randon, exécuta une entreprise hardie qui fut couronnée par le succès. Il trouva moyen de pénétrer dans Mayence pendant que les habitans étoient occupés à une cérémonie de la religion chrétienne; il les surprit sans défense, et emmena faci-

Mayence est surprise par les Allemands.

(1) *Vid.* Amm. Marcellin. l. 27. c. 8. et 10.

lement une grande quantité de prisonniers et de butin. Chap. XII.

L'année suivante (1), Valentinien continua à fortifier les places qui étoient au bord du Rhin, mais il ne put empêcher beaucoup de brigandages qui se commettoient dans différentes parties des Gaules. An 369 depuis J. C.

Peu de tems après, on vit, pour la première fois, des Bourguignons sur les frontières de la Gaule (2). Ces peuples, que l'on croit issus des Vandales, et qui habitoient alors dans l'intérieur de la Ger- 373. Les Bourguignons arrivent près de la Gaule.

---

(1) *Vid.* Amm. Marcellin. l. 28. c. 2.

(2) *Vid.* Hieronym. presbyteri chronic. olymp. 288, anno 1. — Cassiodor. chronic. — Plin. hist. natur. l. 4. c. 28. — Amm. Marcellin. l. 28. c. 2 et seq. — Frédegaire (*in excerptis ex Eusebii chronico, Hieronymo interprete*) dit que les Bourguignons reçurent leur nom d'un lieu nommé *Bourg* (en latin Burgo), dans lequel ils s'arrêtèrent. — Orose (l. 7. c. 32.) dit qu'on les appela Bourguignons, parce qu'ils nommoient *bourg* une réunion de plusieurs habitations. — L'auteur de la vie de St. Sigismond, Roi de Bourgogne (*apud Bollandianos. 1. Maii*, et dans le tome 3. pag. 402. du recueil des historiens des Gaules et de la France, par Martin Bouquet) dit que le nom de Bourguignons fut donné à ces peuples, parce que l'Empereur Tibère les obligea à garder

CHAP. XII. An 373 depuis J. C. manie, parurent tout à coup au nombre de quatre-vingt mille sur les bords du Rhin, et descendirent tranquillement le long de ce fleuve. On ne sait pas précisément quel fut le motif de leur marche; mais il paroît que Valentinien, suivant la politique de ses prédécesseurs, les appela dans ses Etats; il leur promit des terres afin de les opposer aux Allemands et peut-être aussi aux Francs, dont il redoutoit les incursions. Ces peuples vinrent effectivement, mais ne reçurent pas tout de suite les terres qu'on leur avoit promises,
375. ce fut tout au plus deux ans après qu'ils en prirent possession; elles étoient situées sur les bords du Rhin, dans la Province qu'on appeloit alors la Germanie-Supérieure (Alsace).

A la mort de Valentinien, on craignit des mouvemens de la part des cohortes gallicanes; on savoit qu'elles n'étoient pas toujours disposées à se soumettre aux Princes

---

des bourgs, pendant l'espace de plusieurs années. Ces trois étymologies paroissent également peu vraisemblables. Du reste, les savans ne sont point d'accord sur le tems où les Bourguignons eurent un établissement dans la Gaule.

légitimes, et qu'elles vouloient s'arroger le droit de disposer de l'Empire ; néanmoins, dans cette occasion, elles demeurèrent tranquilles, et reconnurent pour leur Empereur Gratien qui demeuroit dans la Gaule (1).

CHAP. XII.

An 373 depuis J. C.

377. Les Goths attaquent l'Empire romain.

Les Goths, nation non moins redoutable que les autres dont nous avons parlé jusqu'à présent, inquiétèrent l'Empire sous les fils de Valentinien. Sortis du climat glacé de la Scandinavie (Suède) et des bords de la mer Baltique, ils passèrent de là dans la Prusse et dans l'Ukraine, et envahirent enfin les Provinces romaines qui se trouvoient sur leur passage ; ils menacèrent même Constantinople ; peu s'en fallut qu'ils ne s'emparassent de cette capitale de l'Orient. Les Romains, effrayés de leurs progrès, se virent obligés de courir au danger le plus pressant ; ils rassemblèrent de tous les côtés leurs forces, et les dirigèrent sur l'Illyrie et la Pannonie ; mais, tandis qu'ils pourvoyoient d'un côté à leur sûreté, ils dégarnissoient de l'autre leurs

---

(1) *Vid.* Amm. Marcellin. l. 30. c. 10. — Zozim. l. 4.

CHAP. XII. An 377 depuis J. C.

Les Allemands pénètrent dans la Gaule.

frontières ; les Allemands avoient l'œil sur leurs démarches, ils épioient le moment favorable pour de nouvelles expéditions ; quarante mille d'entr'eux pénétrèrent dans la Gaule, se promettant de la ravager à leur aise pendant l'absence des Romains (1).

Gratien rassembla à la hâte quelques troupes qui lui étoient restées, et rappela les cohortes qu'il avoit déjà fait partir pour la Pannonie ; il confia le soin de diriger la guerre à Nanniénus et à Mellobaude. Ce dernier, guerrier habile et courageux, *étoit* fort considéré dans la cour impériale ; quoique Roi des Francs, il commandoit la garde de l'Empereur, et avoit, en conséquence, le titre de *comte des domestiques* (en latin *comes domesticorum*). Ces deux fonctions n'étoient point alors regardées comme incompatibles ; elles honoroient également celui qui les remplissoit.

Ils sont défaits.

Mellobaude brûloit du désir de combattre ; il entraîna Nanniénus, plus prudent que lui ; le succès favorisa son audace ; il

(1) *Vid.* Amm. Marcellin. l. 31. c. 10. — Epitom. Sexti Aurelii Victoris. c. 47. — Oros. l. 7. c. 33. — Hieronymi. presbyteri. chronicon, olympiad. 289, anno 1.

livra aux Allemands une bataille sanglante près de Colmar; la victoire fut toute en sa faveur; à peine cinq mille Allemands purent-ils s'échapper, les autres périrent avec leur Roi Priarius. CHAP. XII. An 377 depuis J. C.

Malgré ce revers, les Germains continuèrent à ravager les Gaules (1). Deux de leurs chefs s'y établirent d'une manière si solide et si dangereuse pour l'Empire, que Gratien, pour s'en débarrasser, fut forcé de consentir à ce qu'ils traversassent le Danube, et qu'ils s'établissent dans la Pannonie et la Mésie-Supérieure (Hongrie et Servie); heureux encore d'acheter à ce prix la tranquillité des Gaules. 380.

L'année suivante (2), les incursions des Barbares recommencèrent, et avec elles les inquiétudes de Gratien. Comme il n'avoit pas une grande confiance dans ses officiers romains, il donna le commandement de ses troupes à Arbogaste et à Baudon, tous les deux Francs de nation, mais connus par leur attachement aux Romains, par leur prudence, leur courage, leur désin- 381.

(1) *Vid.* Zozim. histor. l. 4.

(2) *Vid.* Zozim. histor. l. 4.

Chap. XII.

An 381 depuis J. C.

téressement. L'Empereur Arcadius épousa dans la suite Eudoxie, fille de Baudon, et Théodose le jeune naquit de ce mariage.

Crédit des Francs dans l'Empire.

Nous ne nous étendrons pas sur l'état déplorable de l'Empire pendant les derniers tems de la vie de Gratien, et pendant les années qui suivirent; il suffira de dire, que les Francs jouoient alors un grand rôle dans les affaires des Gaules, et que plusieurs d'entr'eux occupoient les places les plus importantes, tant civiles que militaires (1). Arbogaste, en particulier, sous Valentinien le jeune, exerça un pouvoir presqu'absolu. Ses talens militaires et son désintéressement lui avoient concilié la faveur de l'armée; fort de cet appui, il osoit se mettre au-dessus même de l'autorité impériale, et disposer sans opposition des charges de l'État.

392. Mort de Valentinien le jeune.

Valentinien, quoique jeune encore (il n'avoit alors que vingt-six ans), voyoit avec dépit un crédit aussi considérable s'élever

(1) *Vid.* Amm. Marcell. l. 15. c. 5. -- Sulpit. Alexand. apud Gregor. turonens. histor. Francor. l. 2. c. 9. — Prosperi Tyronis, Idatii, Prosperi Aquitani, et Marcellini comitis chronic. — Philostorgium apud Photium, l. 11. c. 1. — Suidæ lexicon, t. 1. — Zozim. l. 4. — Oros. l. 7. c. 35.

dans sa cour, et s'indignoit de recevoir la loi d'un de ses sujets; il eût été prudent de dissimuler; mais sa franchise ne le lui permit pas. Il s'opposoit fréquemment aux volontés d'Arbogaste, et, ne pouvant employer la force contre lui, il se plaisoit au moins à lui témoigner son mécontentement toutes les fois que l'occasion s'en présentoit. Enfin, un jour, ne pouvant plus supporter l'insolence de ce parvenu, il voulut faire un dernier essai de ses forces, et lui remit un ordre écrit, par lequel il le destituoit de sa place de Général. Arbogaste lut l'ordre en sa présence; après l'avoir lu: « Ce n'est pas toi, lui dit-il, qui m'as » donné le pouvoir dont je jouis, et tu ne » pourras pas me l'ôter. » A ces mots, déchirant l'ordre, il le jetta par terre, pour témoigner le peu de cas qu'il en faisoit. Peu après, cependant, il jugea prudent de se défaire de Valentinien, qui, après un pareil éclat, n'avoit plus aucuns ménagemens à garder; il le fit attaquer, ou plutôt l'attaqua lui-même pendant qu'il s'exerçoit avec quelques soldats, le blessa mortellement, et se débarrassa ainsi du seul homme qui osât le contredire. Suivant quelques auteurs il le fit étrangler.

CHAP. XII.
An 392 depuis J. C.

CHAP. XII. An 392 depuis J. C. Pouvoir d'Arbogaste.

Il lui eût été facile de revêtir la pourpre (1); mais son rôle lui paroissoit assez beau ou peut-être craignoit-il de perdre son crédit dans l'armée, s'il recevoit le titre d'Empereur. Quoi qu'il en soit, il fit nommer une de ses créatures appelée Eugène, en remplacement de Valentinien; lui-même continua réellement à régner sous le nom de ce nouvel Empereur.

394. Sa mort.

Sa puissance fut de courte durée. Théodose, au bout de deux ans, vengea le meurtre de Valentinien; il attaqua Arbogaste qui avoit réuni une armée de Francs et de Gaulois, le défit et le poursuivit avec la dernière activité; du reste, il n'eut pas le plaisir de le faire prisonnier; ce Franc courageux, voyant qu'il ne pouvoit échapper, préféra la mort à la captivité, et trancha lui-même le fil de ses jours. Eugène (2) montra moins de courage, car ayant été vaincu avec Arbogaste, il se laissa arrêter, charger de chaînes et conduire à la mort.

Histoire Rufin.

Le même tems qui vit un Franc gouverner la Gaule, vit un Gaulois devenir le

(1) *Vid.* Zozim. histor. l. 4. — Oros. l. 7. c. 35.

(2) *Vid.* Idatii chronic. olympiad. 293. — Prosperi Aquitani et Prosperi Tyronis chronic. — Marcellini comitis chronic.

tyran

tyran de l'Empire d'Orient. Rufin (1), dont les succès firent douter au poëte Claudien s'il y avoit une Providence, fut élevé aux plus grandes dignités, créé même Consul par Arcadius; il abusa de son crédit, pour se rendre le fléau de l'État; mais enfin il fut massacré par les troupes, en présence de l'Empereur qui l'avoit protégé dans ses

CHAP. XII.
An 394 depuis J. C.

395.

(1) *Vid.* Zozim. historiar. l. 4 et 5. -- Prosperi Tyronis chronic. etc.

Claudien (in Rufinum. l. 1. carm. 3. v. 1. et seq.) parle ainsi de Rufin :

Sæpè mihi dubiam traxit sententia mentem
Curarent Superi terras, an nullus inesset
Rector, et incerto fluerent mortalia casu? etc.
. . . .
Abstulit hunc tandem Rufini pœna tumultum,
Absolvitque Deos; jam non ad culmina rerum
Injustos crevisse queror; tolluntur in altum
Ut lapsu graviore ruant. . . . .

« J'ai souvent douté de la Providence; je me suis souvent demandé : « Les Dieux prennent-ils soin de » la terre, ou n'est-elle gouvernée par aucune puissance » qui veille sur le sort des mortels? Leurs destinées » flottent-elles au gré du hasard? etc. » . . . « Le supplice de Rufin a fait enfin cesser ce tumulte de mes pensées; je ne murmure plus en voyant les méchans élevés au faîte de la prospérité; ils ne montent jusqu'au sommet de la gloire et de la puissance, que pour être précipités de plus haut. »

CHAP. XII. Au 395 depuis J. C.

vexations : sa chute fut d'autant plus terrible, que son élévation avoit été plus grande et plus rapide.

Nous avons laissé en arrière une guerre des Francs, dont il faut maintenant rendre compte (1). L'an 388, conduits par trois de leurs chefs, Genobaude, Marcomir et Sunnon, ils pénétrèrent dans les Germaniques-Gauloises, pillèrent le pays, massacrèrent les habitans, et menacèrent la ville de Cologne. Le bruit de cette irruption se répandit bientôt à Trèves, où résidoient Nanniénus et Quintinus, auxquels Maxime avoit confié le commandement de la milice romaine. Ces deux Généraux se mirent en marche, et ayant rencontré les Francs près de la forêt Charbonnière (partie des Ardennes), ils en tuèrent un grand nombre. Les autres, emportant leur butin, se retirèrent dans leur pays qu'on appeloit alors la France. Les Romains délibérèrent s'ils les poursuivroient ; il eût été plus sage de renoncer à une entreprise aussi difficile ; c'étoit l'avis de Nanniénus ; il disoit que les Francs étant préparés à l'attaque, les recevroient

388. Guerres des Francs.

(1) *Vid.* Sulpit. Alexand. apud Gregor. turonensem, histor. Francor. l. 2. c. 9.

avec beaucoup d'avantage. Quintinus, au contraire, emporté par un courage inconsidéré, ne balança pas à traverser le Rhin. CHAP. XII. An 388 depuis J. C.

C'étoit là que les Francs l'attendoient; ils avoient fait tous leurs préparatifs, prévoyant qu'ils seroient attaqués. Pour cet effet, ils avoient brûlé leurs habitations, aimant mieux en faire eux-mêmes le sacrifice, que de laisser à leurs ennemis le plaisir de les détruire; ils s'étoient ensuite retirés dans les marais et dans les positions les plus difficiles. Là, ils attendirent que les Romains fussent harassés par de longues marches, et qu'ils fussent engagés de manière que l'avantage de leur armure leur devînt presqu'inutile; alors ils tombèrent tout à coup sur eux, et en firent un horrible carnage. A peine un petit nombre put-il s'échapper à la faveur de la nuit et des retraites cachées des bois. Ils attirent les Romains dans un piége.

Arbogaste, dont nous avons déjà parlé, vengea la défaite de Quintinus (1). Pendant que Valentinien vivoit dans l'inaction, 392. Arbogaste marche contr'eux.

---

(1) *Vid.* Sulpit. Alexand. apud Gregor. turonensem, l. 2. c. 9. — Aimoin. Gesta Francor. l. 1. c. 3. — Chroniq. de St. Denys, l. 1. c. 3.

CHAP. XII. An 392 depuis J. C. enfermé dans son palais de Vienne, il pénétra avec une armée dans le pays des Francs; entraîné par les devoirs de sa place ou plutôt par son ambition, il oublia la première obligation d'un bon citoyen, et ne craignit pas de ravager sa propre patrie. Du reste, il n'eut pas de combats à soutenir. Quelques troupes d'Ampsivariens et de Cattes se présentèrent à lui sous la conduite de Marcomir; mais elles se tinrent toujours à une certaine distance, et n'osèrent pas l'attaquer.

393. Le Tyran Eugène (1) se montra, ainsi qu'Arbogaste, avec une armée immense, sur les bords du Rhin; mais il ne le traversa pas; il se contenta de renouveler les anciennes alliances qui avoient été faites avec les Rois des Francs et des Allemands: sans doute il importoit à cet usurpateur de s'assurer la paix de ce côté, afin de pouvoir résister avec toutes ses forces aux armes de Théodose. On a déjà vu quelle fut la malheureuse fin de cet ambitieux.

395. Succès de Stilicon contre les Francs. Stilicon, Général au service d'Honorius, s'avança, deux ans après, sur les bords du Rhin; il y fit connoître, pour la première

(1) *Vid.* Sulpit. Alexand. apud Gregorium turonensem, l. 2. c. 9.

fois, ses talens militaires. Les Francs et les Allemands, effrayés de ses succès, s'empressèrent de lui demander la paix; ils lui offrirent même des otages. Claudien, digne Homère de ce nouvel Achille, a célébré en très beaux vers, la conduite et les victoires de son héros (1). CHAP. XII. An 395 depuis J. C.

La fin du quatrième siècle ne fut pas heureuse pour les Francs. Vaincus de nouveau, ils furent obligés de livrer à Honorius leur Roi Marcomir (2). Ce Prince malheureux fut d'abord jeté dans une prison, et après cela envoyé en Etrurie; son 397.

(1) *Vid.* Claudian. libro de quarto consulatu Honorii, v. 439 et seq., et l. 1. de laudibus Stiliconis, v. 197 et seq.

(2) Claudien (l. 1. de laudibus Stiliconis, v. 240.) parle ainsi de cet événement:

Marcomeres, Sonnoque docent: quorum alter etruscum
Pertulit exilium; cum se promitteret alter
Exulis ultorem, jacuit mucrone suorum.
Res avidi concire novas, odioque furentes
Pacis, et ingenio, scelerumque cupidine, fratres.

« Marcomir et Sunnon sont un exemple du pouvoir des Romains: l'un a souffert l'exil en Etrurie; l'autre, après s'être vanté de venger son compatriote, a

CHAP. XII. compatriote Sunnon, triste victime de l'insubordination des Francs, avoit juré de venger l'injure qu'avoit reçue Marcomir; il cherchoit à exécuter son projet, lorsqu'il fut arrêté et mis à mort par ses propres sujets.

An 397 depuis J. C.

406. Invasion formidable de Barbares.

Les premières années du siècle qui suivit, apportèrent de nouveaux désastres dans la Gaule (1). Des flots de Barbares inconnus jusqu'alors, et chassés vers l'Occident par les incursions formidables des Huns, vinrent inonder ce pays qu'avoient déjà tant de fois dévasté les Francs et les Allemands. Il sembloit que le Nord de l'Europe fût une mine inépuisable qui fournissoit sans cesse à la désolation du Midi. Les Vandales originaires de la Scandinavie ainsi que les Goths, les Suèves sortis du Nord

---

été abattu par le fer des siens. Tous les deux étoient avides de troubles et de nouveautés; tous les deux haïssoient la paix; ils étoient frères par la ressemblance de leur caractère et par une soif égale de crimes. »

(1) *Vid.* Zozim. histor. l. 6. — Oros. l. 7. c. 40. — Prosperi aquitani chronicon. — Cassiodor. chronic. — Prosper. Tyronis chronic. sub Arcadio et Honorio. — Sigeberti gemblacensis chronic.

An 406 depuis J. C.

de la Germanie, les Alains, peuple de la Scythie, pénétrèrent à la fois dans le cœur des Provinces romaines de l'Occident, et s'établirent enfin dans les environs des Pyrénées, tant en Espagne que dans la Gaule. On a accusé Stilicon d'avoir favorisé leur entrée; on a dit qu'il avoit dégarni de troupes les bords du Rhin, afin de forcer les Romains à recourir à lui, comme à leur unique ressource, et comme au sauveur de l'Empire. Ce ne pas ici le lieu d'examiner en détail la vérité de cette imputation; disons seulement qu'elle étoit fondée, car les auteurs même qui ont fait l'éloge de Stilicon, en conviennent, et il est certain qu'on ne replaça que l'année suivante des garnisons sur les bords du Rhin.

Les Vandales sont battus par les Francs.

Les Francs (1) ne virent pas de bon œil des étrangers venir demander le partage de dépouilles qu'ils regardoient, en quelque sorte, comme étant leur propriété; aussi se gardèrent-ils de favoriser cette en-

---

(1) *Voy.* les auteurs cités dans la note précédente et Renat. Profutur. Frigeridus apud Gregor. turonens. hist. Franc. l. 2. c. 9. — Gregor. turonens. l. 2. c. 2.

CHAP. XII. Au 406 depuis J. C.

treprise; ils s'opposèrent même directement aux Vandales qui avoient cherché un passage sur leurs terres; vingt mille de ces nouveaux venus périrent, et restèrent étendus sur le champ de bataille, comme un monument de la valeur et de la jalousie de leurs vainqueurs. Les autres auroient également péri, si les Alains n'étoient pas venus à tems à leur secours.

Les Vandales et les Suèves se firent la guerre, et se détruisirent réciproquement, peu de tems après leur établissement en Espagne; ils servirent ainsi la cause de leurs ennemis, et diminuèrent les effets, si formidables d'abord de leur irruption.

406 — 416. État affreux de la Gaule.

Les poètes et les écrivains contemporains (1) ont décrit, de la manière la plus énergique, les maux sous lesquels la Gaule gémit dans cette cruelle circonstance. Il faut les lire pour se faire une idée de cet état affreux, qui dura pendant dix ans; témoins eux-mêmes des faits qu'ils racontent, ils en expriment toute l'horreur; ils

(1) *Vid.* Carmen de Providentiâ divinâ, prolog. apud Prosperum., et t. 1. du recueil des histor. des Gaules. — Hieronym. epistol. 91 ad Ageruchiam.

peignent le spectacle d'une contrée floris- Chap. XII.
sante, abandonnée au pillage, à la désola- An 406 - 416 depuis J. C.
tion, et fumante sous ses ruines; vingt peuples, plus féroces les uns que les autres, se succédant dans son sein, et le déchirant tour à tour; les sciences et les arts chassés d'un sol où ils brilloient encore d'un vif éclat, et l'ignorance étendant ses voiles obscurs. Quelle position que celle où les hommes avoient tous les jours à attendre l'esclavage et le meurtre, où les femmes devenoient la proie d'un féroce vainqueur, où tous les âges, tous les rangs étoient confondus dans la même extermination! Le bonheur et la douce paix fuyoient loin de ces terres inhospitalières. Le découragement et le désespoir restoient seuls à leur place, car on n'osoit pas même espérer un remède à tant de maux; la fuite étoit presqu'impossible, la mort étoit le seul réfuge qui s'offrît aux malheureux.

Le torrent dévastateur (1) pénétra d'abord 407. Marche des Barbares.
dans la première Germanique, passa ensuite dans la Belgique, de là dans l'Aquitaine

(1) *Vid.* Salvian. massiliens. de gubernatione Dei, l. 7. -- *Voyez* aussi les auteurs cités dans la note précédente.

CHAP. XII.

An 407 depuis J. C.

et enfin dans toutes les Gaules. Bien peu de Provinces purent résister à sa fureur; la plupart devinrent un théâtre de carnage et de mort. Mayence, ville autrefois opulente et l'une des principales de la Gaule, fut prise et ruinée; plusieurs milliers de ses habitans furent égorgés dans un temple; Strasbourg, Reims, Tournai, Amiens et cent autres villes partagèrent le même sort; aucun rempart, aucun fleuve ne purent les défendre contre le nombre et la persévérance des Barbares. La Germanie, pour ainsi dire, se transporta en entier sur le terrein de la Gaule. Pour comble de maux, la famine, fruit du découragement, joignit ses ravages à ceux de la guerre.

Usurpation de Constantin.

Le tyran Constantin profita de la désorganisation générale pour se faire reconnoître Empereur, d'abord dans la Bretagne, puis dans toutes les parties de la Gaule, où le nom Romain étoit encore respecté; cette usurpation, fut une cause féconde de troubles (1). Les habitans de la Grande-

(1) *Vid.* Zozim. histor. l. 6. — L'abbé Dubos (histoire critique de l'établissement de la Monarchie

Bretagne, les Gaulois de l'Armorique, et de quelques autres Provinces, saisirent aussi cette occasion pour secouer leurs chaînes, et pour réclamer la liberté que leurs ancêtres avoient perdue depuis plus de quatre siécles et demi; ils chassèrent les Magistrats romains qui commandoient dans leur pays, et se mirent dans une entière indépendance. Honorius toléra dans la suite cette rébellion. La Bretagne fut pour toujours retranchée de l'Empire romain, et si l'Armorique y fut réunie de nouveau peu de tems après, ce ne fut que d'une manière foible et imparfaite.

CHAP. XII.

An 408 depuis J. C.

Révolte des Gaulois de l'Armorique.

---

françoise dans les Gaules, l. 1. c. 8. et l. 2. c. 3.) prétend que, par Armorique, il faut entendre les deux Aquitaines, la seconde, la troisième et la quatrième Lyonnoises, et une partie de la seconde Belgique; les raisons sur lesquelles il appuie cette opinion, nous paroissent trop foibles pour mériter d'être adoptées. L'Armorique, à l'en croire, auroit compris un grand tiers de la Gaule; cependant, il est certain que les villes de Sens, de Bourges et de Bordeaux, qui étoient capitales de la quatrième Lyonnoise et des deux Aquitaines, ne se révoltèrent point contre les Romains. Tours même, métropole de la troisième Lyonnoise, ne fit point partie de la République des Armoriques, puisqu'elle fut ensuite attaquée par les rebelles.

CHAP. XII.

An 409 depuis J. C.

Prise de Rome par les Goths.

L'Italie n'étoit pas moins tourmentée que la Gaule (1). Egalement ravagée par les Barbares, elle vit Rome, capitale du monde, prise et pillée par les Goths 1162 ans après sa fondation. Cette ville, dès le jour où les Gaulois s'en étoient emparés, depuis près de huit siécles, n'étoit jamais tombée au pouvoir d'aucun peuple étranger; elle avoit donné des lois sans jamais en recevoir elle-même. Alaric, son vainqueur, ne jouit pas long-tems des fruits de la gloire qu'il avoit acquise; enlevé à ses triomphes par une mort prématurée, il laissa son sceptre à Ataulphe son parent. Celui-ci, plus éclairé et plus véritablement grand que son siécle ne le comportoit, donna l'exemple d'un rare et précieux désintéressement; il témoigna du respect pour les restes de la grandeur romaine, et pour les monumens des arts échappés à la fureur des Barbares. Animé des plus nobles sentimens, il fit taire l'ambition dans son

(1) *Vid.* Zozim. histor. l. 6. --- Oros. l. 7. c. 40 — 43. Prosperi Tyronis et Prosperi aquitani chronicon. --- Idatii lemicensis Episcopi chronic. olympiad. 297. -- Vetus moissiacens. cænobii chronicon.

cœur; il aima mieux passer pour le restaurateur de la puissance de Rome, que d'élever sa gloire sur les ruines de ce colosse; enfin, il consentit à évacuer l'Italie et à devenir l'allié d'Honorius. Une partie des Goths ses sujets demeurèrent en Italie, et se soumirent à l'Empire romain; lui-même avec les autres vint s'établir dans le Midi de la Gaule; là il fonda un nouveau Royaume; Narbonne et Bordeaux tombèrent sous sa puissance, et marquèrent les limites de ses possessions; il fit de Toulouse le siége de sa résidence (1).

Chap. XII.

An 409 depuis J. C.

412. Les Goths s'établissent dans la Gaule.

Peut-être l'amour, qui humanise quelquefois les héros barbares, contribua-t-il à rendre Ataulphe plus traitable avec Honorius. La sœur de cet Empereur, Placidie, étoit devenue captive des Goths pendant le siége de Rome. Ataulphe ne put la voir sans en être épris; il la demanda en mariage; mais quoiqu'un Prince aussi puissant

(1) Il est intéressant de lire dans Orose (l. 7. c. 43.) la suite des réflexions que fit Ataulphe, pour s'allier avec les Romains. Orose tenoit d'une bonne source les détails qu'il rapporte, et lui-même avoit vécu dans le tems de la prise de Rome par les Goths.

CHAP. XII. ne dût pas paroître un parti méprisable, l'orgueil romain auroit peut-être fait rejeter sa demande, si Placidie elle-même n'avoit pas désiré cette alliance. Elle se livra à Ataulphe, soit par reconnoissance des bons traitemens qu'elle avoit éprouvés pendant sa captivité, soit par un sentiment plus tendre. Le mariage se conclut en Italie; les noces se célébrèrent à Narbonne dans la maison d'un des premiers citoyens de la ville. On y déploya un luxe qui contrastoit d'une manière étrange avec la misère et la désolation du reste de la Gaule (1).

An 412 depuis J. C.

414.

Noces d'Ataulphe, Roi des Goths.

Placidie, revêtue d'habits superbes, s'assit sur un trône magnifiquement orné; Ataulphe étoit à côté d'elle, vêtu à la romaine. Cinquante enfans choisis sur un grand nombre, et remarquables par la beauté de leur figure, furent offerts en présent à la nouvelle Reine : ils étoient tous habillés de soie, et portoient à chaque main un grand plat qu'ils mirent à ses pieds; cinquante de ces plats étoient remplis d'or, et les

(1) *Vid.* Olympiodor. histor. apud Photium. — Idatii chronic. olympiad. 298. — Isidori hispalensis hist. Gothor. — Chronolog. et seriem Regum gothorum ex veteri codice cænobii moissiacensis.

cinquante autres de pierres précieuses d'un prix inestimable. De pareilles richesses, fruit du pillage de Rome, étonnent l'imagination ; elles rappellent à la mémoire les contes inventés par le génie ardent des romanciers arabes. Pendant la cérémonie, on chanta un épithalame ; la noce se termina par des jeux et des réjouissances, auxquelles assistèrent tous les Goths et les Romains qui se trouvoient alors réunis dans Narbonne.

CHAP. XII. An 414 depuis J. C.

Ataulphe étoit donc devenu l'ami des Romains ; il est vraisemblable qu'il contribua efficacement au rétablissement de la puissance d'Honorius dans les Gaules et à la chute de Constantin (1); cet usurpateur espéra en vain maintenir son autorité à la faveur des troubles de l'Empire ; il eut le même sort qu'un grand nombre de ceux qui l'avoient précédé ; le succès malheureux de ses alliés fut pour lui l'avant-coureur de sa perte. Un chef, nommé Edobich, avoit amené à son secours une armée

411. Chute et mort du tyran Constantin.

(1) *Vid.* Prosper. Tyronis chronic. — Idatii chronic. — Marcellin. comitis chronic. — Sozomen. hist. ecclesiastic. l. 9. c. 14 et 15. — Oros. l. 7. c. 42. — Gregor. turonens. hist. Francor. l. 2. c. 9.

CHAP. XII.
An 411 depuis J. C.

de Francs et d'Allemands ; il fut vaincu et voulut fuir, mais tel est le sort ordinaire de ceux qui embrassent une mauvaise cause, il ne trouva point d'asile assuré dans son infortune ; il se retira chez un homme qu'il croyoit son ami parce qu'il l'avoit autrefois comblé de bienfaits ; cet homme, dans l'espérance d'obtenir une récompense de l'Empereur romain, trahit lâchement l'amitié, fit périr Edobich, et porta sa tête au Général Constance qui commandoit l'armée romaine dans la Gaule. Constance accepta le présent, mais au lieu de récompenser le perfide Gaulois qui le lui avoit apporté, il le renvoya en disant qu'il ne vouloit pas se lier avec un homme qui recevoit si mal ses hôtes. Ce mot devroit servir de leçon à tous ceux qu'un vil intérêt pourroit induire à la trahison ; il leur apprendroit combien on se défie des traîtres, et quel est le sort qui les attend.

Après la défaite d'Edobich, Constantin demeura sans soutiens et sans forces ; alors il se démit de l'Empire et voulut se faire Prêtre ; mais il étoit trop tard pour racheter ainsi sa vie ; envoyé en Italie avec son fils Julien, il fut mis à mort dans la

route,

route, et reçut le digne prix que méritoit son ambition. Maxime, Jovin et d'autres usurpateurs qui lui succédèrent, ne furent pas plus heureux que lui. Ils se virent bientôt dépouillés du pouvoir momentané qu'ils avoient usurpé. La Gaule, fatiguée de ses longs malheurs, obéit à Honorius dans toutes les Provinces qui n'étoient pas occupées par des Barbares.

Au 411 depuis J. C.

413.

Guerre des Goths et des Romains.

Ataulphe ne resta pas long-tems uni avec les Romains (1); le succès les avoit rendus ingrats envers lui, et leur avoit redonné leurs anciennes prétentions; peut-être aussi l'activité des Goths ne pouvoit-elle s'accommoder d'une longue paix : la guerre fut renouvelée; Constance, général au service d'Honorius, se campa avec son armée près d'Arles pour épier les mouvemens des Goths; il saisit un moment favorable, les attaqua avec adresse dans Narbonne, les força à se retirer, et les repoussa insensiblement jusqu'en Espagne. L'année suivante, Ataulphe fut assassiné dans Barcelonne : son successeur Sigeric fut aussi mis à mort après

414.

415.

(1) *Vid.* Oros. l. 7. c. 43. — Chronic. moissiacensis cænobii.

CHAP. XII. An 415 depuis J. C.

un règne de peu de jours, soit à cause de sa cruauté, soit parce qu'on le soupçonna de vouloir faire la paix avec les Romains. Wallia, qui le remplaça, eut de grands succès, dont nous aurons occasion de dire quelques mots dans la suite.

415. Succès des Bourguignons.

Les Bourguignons profitèrent des troubles de l'Empire pour affermir leurs établissemens dans la Gaule (1); ils y jetèrent les fondemens d'un Royaume qui dura près de cent vingt ans; cependant, leurs possessions se bornoient alors aux terres voisines du Rhin, situées dans la Germanique-Supérieure (Alsace).

412. Et des Francs.

Les Francs, de leur côté, ne demeurèrent pas oisifs. Vaincus en suivant le parti de Constantin, ils agirent ensuite pour eux-mêmes, et furent plus heureux. La ville de Trèves, qui, pendant long-tems, avoit été la capitale d'une vaste Province de l'Empire, qui comprenoit les Gaules, l'Es-

(1) *Vid.* Prosper. aquitani et Cassiodori chronic. — Suivant quelques historiens, les Bourguignons auroient eu seulement alors un établissement fixe dans la Gaule. *Voy.* Not. *b.* pag. 244 et not. *a.* pag. 402 du tome 3 du Recueil des historiens des Gaules et de la France; par Martin Bouquet.

An 412 depuis J. C.

pagne et la Bretagne réunies, céda à leurs efforts (1); elle fut pillée et incendiée. Un Sénateur, nommé Lucius, qui résidoit dans la ville, les y introduisit pour se venger de l'Empereur Jovin. Ce tyran, abusant de l'autorité qu'il avoit usurpée, avoit osé attenter à l'honneur de la femme de Lucius, et avoit poussé l'effronterie jusqu'à faire à cet époux outragé des plaisanteries sur son malheur.

418. Édit favorable aux Gaulois.

Avant de continuer l'histoire des Francs, il faut nous arrêter pendant quelques momens sur un édit (2) qui auroit pu faire le bonheur de la Gaule, s'il eût été rendu plutôt, et dans un moment où l'Empire ne fût pas déjà trop malade pour pouvoir être sauvé. L'Empereur Honorius ordonna que des députés pris dans sept Provinces de la Gaule (3); savoir: dans celles

---

(1) *Vid.* Fredegar. epitomáta, c. 7. — Moissiacens. cænobii chronicon.

(2) *Vid.* Sirmond. in notis ad Sidonium, constitutio Honorii et Theodosii Agricolæ, Præfecto Galliarum, anno 418.

(3) Les sept Provinces, dont il est ici question, sont probablement la Viennoise, les Alpes maritimes,

Chap. XII.

An 418 depuis J. C.

du Midi, qui avoient le moins souffert des incursions des Barbares, se rassembleroient toutes les années à Arles, ville qui étoit alors une des principales de l'Empire romain; que là ils discuteroient les intérêts de leur pays, et feroient à ce sujet au Gouvernement toutes les représentations qu'ils jugeroient convenables. Ces assemblées devoient durer un mois, depuis le milieu d'Août au milieu de Septembre; elles étoient composées des Magistrats, des Juges et des principaux propriétaires de chaque Province, sous la présidence du Préfet du prétoire, c'est-à-dire, du suppléant de l'Empereur dans les Gaules. Par cette sage institution que les troubles de l'Empire rendirent malheureusement trop peu durable, on intéressoit les Gaulois au Gouvernement, en leur permettant d'y remplir un rôle et en les mettant dans le cas de régler, jusqu'à un certain point, leurs propres affaires.

Règne de Pharamond.

La même année qui donna naissance à cet édit, vit commencer le règne de Pha-

---

la première et la seconde Narbonnoise, la première et la seconde Aquitaine et la Novempopulanie. Quelques auteurs placent ici la première Lyonnoise, au lieu de la première Aquitaine, qui étoit très éloignée d'Arles.

ramond (1), qu'un grand nombre d'auteurs s'accordent à regarder comme le premier Roi des François. Ils assurent que jusqu'à cette époque les Francs avoient eu plusieurs Rois à la fois ; qu'alors seulement ils se décidèrent à en élire un seul pris parmi les familles les plus distinguées de la noblesse. Pharamond, fils de Marcomir, réunit les suffrages en sa faveur ; il fut élevé sur un bouclier au milieu de l'armée, signe vraiment expressif autant que simple du pouvoir militaire qui lui étoit conféré.

CHAP. XII.

An 418 depuis J. C.

Il est difficile d'avoir une opinion prononcée sur des événemens qui sont enveloppés d'une grande obscurité. Avant tout,

---

(1) *Vid.* Prosper. Tyron. chronic. — Gesta Regum franc. ex edit. Freher. — Chronic. cænob. moissiacens. — Adonis viennens. chronic. — Aimoin. l. 1. c. 4. — Rorico. l. 1. — Chronique de St. Denys, l. 1. c. 4. — Sigeberti gemblacensis chronic. — Suivant quelques auteurs, le nom de Pharamond vient du tudesque *warmond,* un tuteur ; suivant d'autres, il signifie, en langue germanique, *bouche de générations.* — La plupart des chronologistes fixent à l'année 418 le commencement du règne de Pharamond. Cependant, l'Abbé de Vertot place cette époque à l'année 420. *Voy.* Mém. de l'Académ. des Inscript. et Bell. Lettres, t. 1. pag. 299.

CHAP. XII.
An 418 depuis J. C.

on pourroit révoquer en doute l'existence de Pharamond, dont Grégoire de Tours et Frédégaire ne parlent pas, et lui substituer Théodemir, dont ces auteurs font mention (1). Ce Prince, à les en croire, étoit fils de Ricimer et d'Aschila; « il fut » le premier Roi que les Francs se créè- » rent du sang de Priam et de Francion. » Après avoir été mis à mort avec sa mère » dans un combat contre les Romains, » il eut pour successeur son fils Clodion. » Cependant, les auteurs qui parlent de Pharamond, étant les plus nombreux, nous nous

(1) *Vid.* Gregor. turonens. histor. Francor. l. 2. c. 9. -- Fredegar. epitomat. c. 9. -- Laureau (histoire de France avant Clovis, t. 2.) fait de Theudome ou Théodomir le premier Roi de France, et place son règne depuis l'an 409 à 414; il lui attribué la défaite des vingt mille Vandales dont nous avons parlé ci-dessus, la prise de Trèves, une alliance avec les Armoriques, plusieurs guerres contre les Romains etc. Il dit enfin qu'il battit monnoie. La plupart des conjectures qu'il forme, sont tellement hypothétiques, qu'on ne peut pas y donner une grande confiance. La seule mention qui soit faite de Théodemir par les anciens, est celle que nous rapportons dans le texte. *Voyez* aussi Mézeray hist. de France avant Clovis, à l'an 409.

rangeons à leur avis, en laissant de côté Théodemir qui paroît n'avoir été qu'un Prince d'un pouvoir très-limité, tels que Ricimer son père, Marcomir, Sunnon et tant d'autres l'avoient été avant lui. CHAP. XII. An 418 depuis J. C.

On a long-tems agité cette question : « Les premiers Princes des Francs étoient-» ils des Rois, ou seulement des Ducs ou » des Chefs ? » Ce n'étoit qu'une dispute de mots. En effet, qu'importe de savoir le titre exact que portoient les Princes des Francs, si le pouvoir attaché à leur dignité étoit le même, quelle que fût leur dénomination. Ils eurent pendant long-tems une autorité fort limitée sous divers rapports, et les historiens contemporains les appellent tantôt Princes, tantôt chefs, tantôt Roitelets (*Reguli*), tantôt Rois. Ils n'étoient point entourés de cet appareil imposant de gardes, qui a décoré, dans la suite, la Cour des Rois de France. La nation même avoit le droit de les déposer, si elle n'étoit pas contente d'eux. Combien d'exemples de pareilles dépositions n'a-t-on pas vus jusqu'à Charlemagne, et même encore après lui? État des Francs au commencement du 5.me siécle.

Les Francs n'eurent-ils qu'un seul Roi

CHAP. XII. An 418 depuis J. C.

à la fois depuis Pharamond ? Cela ne paroît nullement probable. Environ cent ans après le moment dont nous parlons, Clovis fut obligé d'attaquer un grand nombre de Rois ses parens et ses alliés, pour régner seul sur les Francs : ainsi donc, les diverses peuplades, qui composoient la confédération des Francs, avoient chacune leurs Rois particuliers; seulement la tribu sur laquelle Pharamond et ses successeurs régnèrent, étoit plus considérable que les autres; c'étoit celle des Saliens, suivant l'opinion la plus généralement adoptée (1).

La plupart des auteurs françois (2), et quelques autres d'après eux, voulant faire

---

(1) *Vid.* Ruinart. Præfatio ad Gregor. turonensem. c. 6.

(2) *Vid.* Martin Bouquet, not. ad Gregor. turonens. l. 2. c. 9. – Dubos, histoir. critiq. de l'établissement de la Monarchie françoise, l. 2 c. 7. — Mézeray, hist. de France avant Clovis, l. 3. anno 413. — Laureau, hist. de France avant Clovis, t. 2. au règne de Théodomir et Clodion. — D'Anville, États formés en Europe, § *Francia*. — Gibbon, Decline and fall of the roman Empire. c. 35. — Gibert (Mémoires pour servir à l'histoire des Gaules et de la France) fait commencer en 400 le règne de Phara-

remonter à la plus haute antiquité possible l'origine de la Monarchie françoise, ont prétendu que, dès le règne de Pharamond, ou aux environs de ce tems-là, les Francs avoient eu un établissement fixe dans la Gaule; qu'ils occupoient la Toxandrie, Province qui, dans la suite, a fait partie des Pays-Bas. Ils interprètent en leur faveur un passage de divers auteurs anciens (1)

Chap. XII.

An 418 depuis J. C.

---

mond, et donne aux Francs un établissement fixe dans la Gaule en l'an 409. Hénault (histoire critique de l'établissement des François dans les Gaules, liv. 1. part. 1.) fait remonter encore plus haut cet établissement; il le place à l'an 351.

(1) *Vid.* Gesta Reg. francor. ex editione Freheri, c. 5. — Vetus chronic. moissiacensis cænobii. — Adon. viennens. chronic. — Fredegarii epitomata, c. 9. — Roric. l. 1. — Chronique de St. Denys, l. 1. c. 5. — Chronic. Sigeberti. — Grégoire de Tours est le seul des auteurs anciens qui paroisse croire que les Thuringiens et le château de Disparg, résidence de Clodion, faisoient partie de la Gaule; il dit (l. 2. c. 9.) « que les Francs, après être venus de Pannonie sur » les bords du Rhin, traversèrent cette rivière et » arrivèrent dans la Thoringie; que Disparg est frontière de la Thoringie. » D'où il résulteroit que Disparg étoit dans la Gaule. Outre que Grégoire de Tours est ici en contradiction avec tous les

CHAP. XII.

An 418 depuis J. C.

qui disent que *les Francs habitoient sur les frontières des Thuringiens.* En changeant le nom de Thuringiens en celui de Tongriens, ils introduisent les Francs dans la Gaule; cependant, rien n'autorise un pareil changement. La Thuringe étoit une Province déjà bien connue de la Germanie (dans la Saxe); il ne peut y avoir d'équivoque à ce sujet: d'ailleurs, lorsque les Francs pénétrèrent sous Clodion dans la Gaule, il est expressément dit *qu'ils traversèrent le Rhin;* ce qui prouve qu'ils étoient établis alors dans la Germanie, car s'ils eussent habité la Gaule, il eût été absurde de dire qu'ils traversèrent le Rhin pour y entrer. En voilà assez pour montrer que les Francs sous Pharamond avoient encore leur principal domicile dans la Germanie, et qu'ils ne faisoient que des excursions peu durables au delà du Rhin (1).

écrivains du moyen âge, il ne rapporte pas sa propre opinion, mais seulement un ouï-dire, comme il a soin d'en avertir.

(1) Hugues, abbé de Flavigny (chronic. virdunense) dit qu'en l'an 446 il commença à y avoir des Rois dans le pays des Francs; que Clodion fut le premier, et régna vingt ans.

Le règne de Pharamond (1) ne présente aucun événement militaire digne d'être rapporté ; ce fut seulement alors que les Francs commencèrent à avoir des lois nommées *lois saliques*, que quatre des principaux Seigneurs de leur pays rédigèrent. Ces lois, après avoir été revues par Clovis et ses successeurs, ont été conservées jusqu'à nos jours : elles font connoître, à beaucoup d'égards, les mœurs du peuple auquel elles avoient été adaptées.

CHAP. XII.
An 418 — 428 depuis J. C.
Loi salique.

Au commencement du règne de Clodion, successeur de Pharamond (2), Aëtius, Général des Romains, et presque le dernier de leurs grands Capitaines, porta la terreur

428.
Règne de Clodion.

(1) *Vid.* Gest. Reg. francor. ex edition Freheri. — Chronic. moissiacensis cænobii. — Adonis Archiepiscopi viennens. chronic. — Sigeberti chronic.

(2) *Vid.* Prosperi aquitani et Cassiodori chronic. — Aimoin (gest. Francor. l. 1. c. 4.) dit que Clodion étoit fils de Pharamond. *N. B.* Clodion fut surnommé *le Chevelu*, probablement à cause de la longueur remarquable de sa chevelure, ou parce qu'il introduisit pour les Rois et pour ceux de leur famille, la coutume de ne pas se couper les cheveux, tandis que les autres Francs se rasoient le derrière de la tête.

CHAP. XII.
An 428 depuis J. C.

de ses armes jusqu'aux extrémités de la Gaule ; il reprit sur les Francs la partie des Gaules, voisine du Rhin, dont ils s'étoient emparés, et arrêta pendant quelque tems encore l'essor de ces peuples impétueux.

428--445.
Foiblesse des Romains dans la Gaule.

Pendant les années qui suivirent, la guerre ne cessa d'exercer ses fureurs dans toute la Gaule (1). Les Goths, les Alains, les Bourguignons cherchèrent, chacun de leur côté, à agrandir leurs possessions ; et comme s'ils n'avoient pas été assez nombreux pour ravager les fertiles Provinces de la Gaule, on vit les Huns venir encore se joindre à eux. Ces peuples originaires de la Tartarie, et plus féroces que tous les autres, s'allièrent d'abord aux Romains, et pénétrèrent par leur moyen dans l'intérieur du pays ; l'Auvergne et l'Aquitaine eurent particulièrement à souffrir de leurs brigandages. Les habitans de l'Armorique, c'est-à-dire, ceux de la Breta-

(1) *Vid.* Idatii, Prosperi Tyronis et Prosperi aquitani chronic. - Salviani massiliens. de gubernatione Dei, l. 5. -- Sidon. Appollinar. panegyric. Avito Augusto. -- Vitam Sancti Orientii, Episcopi Ausciorum, apud Bollandianos.

gne et d'une partie de la Normandie, qui s'étoient déjà soustraits à l'autorité romaine, s'emparèrent de la ville de Tours. Pour comble de désordres, diverses Provinces gauloises se révoltèrent aussi, soit à cause de la foiblesse des Romains, soit à cause de l'avarice des Juges et des Magistrats; pendant deux ans les inquiétudes du Gouvernement romain en furent aggravées.

CHAP. XII.
An 428--446 depuis J. C.

Les talens militaires d'Aëtius, quelque grands qu'ils fussent, suffisoient à peine pour comprimer tant de germes de sédition; en vain il s'occupa à diviser quelques-uns de ses ennemis, et à les armer les uns contre les autres, à faire des concessions aux plus redoutables, à obliger les plus foibles à rentrer dans l'obéissance, à reprendre Tours sur les Armoriques, et à mettre enfin la plus grande vigilance dans ses démarches; le mal étoit si profondément enraciné, qu'il étoit au-dessus des forces humaines de l'extirper complétement. Les Francs saisirent ce moment favorable pour agrandir leur domination.

Succès de Clodion.

Clodion demeuroit dans un château nommé *Disparg* (1) sur les frontières de la Thu-

(1) *Vid.* Gest. Reg. francor. ex edit. Freberi, c.

CHAP. XII. An 445 depuis J. C.

ringe au delà du Rhin et dans les limites de l'ancienne France qui faisoit partie de

---

5. -- Adon. viennens. chronic. -- Moissiacens. cænobii chronic. -- Aimoin. gest. Francor. l. 1. c. 4 et 5. Rorico. l. 1. — Chronique de St. Denys, l. 1. c. 5. — Gregor. turonens. histor. Francor. l. 2. c. 9. — Fredegar. epitom. c. 9. — Chronic. Sigeberti. — Vitam Sti. Remigii apud Chesnium, t. 1. et t. 3. du Recueil des historiens des Gaules et de la France; par Martin Bouquet. — On ne sait pas précisément quelle étoit la position de Disparg. La plupart des auteurs, qui prétendent que les Francs étoient alors établis dans la Gaule, croient que *Duysborch*, entre Bruxelles et Louvain, est l'ancien Disparg. Grégoire de Tours est le seul des auteurs anciens, qui paroisse croire que Disparg étoit dans la Gaule (*Voyez* la note 1. page 89). L'auteur de la vieille chronique de Moissac, celui de la vie de St. Remi (apud Chesnium t. 1. script. Francic.), et Aimoin (l. 1. c. 4 et 5.) sont d'un avis contraire; ils ne se contentent pas de dire que Clodion traversa le Rhin pour s'emparer de Cambrai, depuis le château de Disparg; mais ils ajoutent expressément que ce château étoit situé dans la Germanie; Roricon (gest. Francor. l. 1.) affirme qu'au commencement du règne de Clodion, les Francs n'habitoient point encore dans la Gaule. Quelques écrivains modernes ont embrassé cet avis. *Voyez* entr'autres Mably, Observations sur l'histoire de France, l. 1. c. 1.

Les citations que nous venons de faire dans cette

la Germanie ; il envoya des espions jusqu'à la ville de Cambrai, pour examiner l'état de la puissance romaine dans ces contrées. Sur le rapport qui lui fut fait, il traversa lui-même le Rhin à la tête d'une nombreuse armée, et s'avança au travers de la Gaule. Tous les Romains qui se rencontrèrent sur son passage furent taillés en pièces ou mis en fuite; il entra dans la forêt Charbonnière, qui avoit été sous Théodose le théâtre des défaites de ses compatriotes, et qui le fut alors de ses succès. La ville de Tournai tomba sous sa puissance. De là il s'avança en hâte vers Cambrai et en forma le siége; cette ville ne put lui résister; il eut la jouissance bien digne d'un Barbare, d'y faire périr tous les Romains qui s'y trouvoient. Laissant derrière lui ce point d'appui, il continua à s'avancer au Midi, jusqu'à ce qu'il se fut rendu maître de tout le pays qui s'étend jusqu'à la Somme.

---

note, et les autorités que nous avons rapportées précédemment, suffisent pour réfuter complétement les raisonnemens de l'abbé Dubos (hist. critiq. de l'établissement de la Monarchie françoise, l. 2. c. 7.)

CHAP. XII.

An 445 depuis J. C.

Il est repoussé par Aëtius et Majorien.

C'est ici où finissent les exploits de Clodion (1). Les ennemis qui s'étoient opposés jusqu'alors à sa marche, n'étoient pas bien redoutables ; il avoit pu facilement triompher de quelques garnisons foibles et isolées. Un antagoniste plus dangereux l'attendoit dans les plaines de l'Artois auprès du bourg d'Hesdin ou de Lens (2).

Après avoir parcouru les terres des Atrebates, sans y apercevoir d'ennemis, Clodion crut apparemment n'avoir rien à redouter, et, par une suite de l'inconséquence commune à tous les peuples non policés,

(1) *Vid.* Sidon. appollinar. panegyric. Majoriano Augusto dicto, v. 211 — 230. — On ne sait pas d'une manière sûre dans quelle année du règne de Clodion cet événement arriva. Laureau (hist. de France avant Clovis, t. 2. au règne de Clodion) le met au commencement du règne de ce Prince, et il se fonde en partie sur ce que l'inconséquence de Clodion annonçoit un jeune homme. — Roricon (l. 1.) paroît être du même avis, car il dit que Clodion habita pendant peu de jours seulement dans le château de Disparg. Mézeray, Gibbon et plusieurs autres sont d'un avis contraire. *Voyez* le Recueil des historiens des Gaules (*t. 1. not. f. ad citatum in hâc notâ locum Sidonii Appollinaris*).

(2) En latin *vicus Helena.*

il

il se livra à des réjouissances. Une noce en fut l'occasion; peut-être lui-même, quoique père depuis long-tems, ou bien quelqu'un de ses fils prirent-ils ce moment pour se marier, et pour donner une fête à laquelle toute l'armée devoit prendre part. On dressa des tables; on les chargea de viandes et de provisions; la nouvelle mariée et son époux, tous les deux remarquables par leur blonde chevelure s'y assirent; les conviés se mirent à manger et à danser autour d'eux. La joie régnoit à la ronde, lorsque Aëtius et Majorien, survenant tout à coup à la tête d'un corps de cavalerie romaine, troublèrent étrangement le festin. Ils avoient fait épier les Francs, et ayant traversé la Somme à la hâte, ils tombèrent sur eux avant qu'ils eussent eu le tems de prendre leurs armes; ils les taillèrent en pièces ou les mirent en fuite; ils s'emparèrent de leurs chariots et de leur butin; l'épouse elle-même, qui faisoit l'ornement de la fête, tomba en leur pouvoir.

CHAP. XII.

An 445 depuis J. C.

Les Francs, à la suite de cette défaite, perdirent une partie de leurs conquêtes dans la Belgique; cependant, ils ne furent pas repoussés au delà du Rhin, et même

Les Francs acquièrent un établissement fixe dans la Gaule.

CHAP. XII. An 445 depuis J. C.

bientôt après ils redevinrent possesseurs de tout le pays qui s'étend jusqu'à la Somme; en sorte que dès cette année, ils acquirent un établissement fixe dans la Gaule (1).

---

(1) Les premiers historiens de la France représentent les Francs comme établis, depuis Clodion, dans la Gaule; ils ne disent plus que ce peuple ait été obligé de traverser le Rhin, pour faire la guerre aux Romains; cependant, malgré ces témoignages qui ne peuvent laisser aucun doute à tout lecteur attentif, plusieurs auteurs modernes ont cru que le premier Roi franc qui avoit établi, d'une manière stable et certaine, le siége de son Royaume dans la Gaule, étoit Mérovée, qui, sous Valentinien III, s'empara de la Toxandrie et de tout le pays jusqu'à l'Aisne (*Voy*. Paul. Emil. hist. de France, l. 1.), ou plutôt Childeric, fils de Mérovée; ils disent que Pharamond, Clodion et Mérovée, furent bien Rois des Francs, mais non pas des Franco-Gaulois; que Childeric, après les victoires de son père Mérovée, fut le premier qui fut reconnu Roi par les Francs et les Gaulois réunis. --- *Vid*. Hotomanni Franco-Galliam, c. 5. -- Cette opinion est bien différente de celle que nous avons rapportée ci-dessus, (pag. 88 et 89 et not. 1.re pag. 93). Nous avons embrassé un sentiment moyen. La vérité se trouve ici entre les extrêmes.

CHAPITRE TREIZIÈME.

Suite des conquêtes des Francs, jusqu'à leur entier mélange avec les Gaulois.

Clodion ne régna pas long-tems depuis les conquêtes dont nous venons de parler (1). Tranquille dans Amiens où il avoit établi le siége de son Royaume, il acheva en paix un règne qu'on peut regarder comme glorieux, puisqu'il y jeta les premiers fondemens de la puissance de ses successeurs. Il mourut l'an 448. — Chap. XIII. An 445 depuis J. C. — 448.

Mérovée monta après lui sur le trône, et fut reconnu Roi à Amiens où Clodion étoit mort. Ce Prince a été la tige d'une nombreuse suite de Rois qu'on a appelés *Mérovingiens* d'après lui; mais ce qui — Règne de Mérovée. Quel étoit ce Prince?

(1) *Vid.* Prosper. Tyron. chronic. — Gregor. turonens. histor. Francor. l. 2. c. 9. — Gest. Reg. francor. ex edit. Freberi c. 5. — Aimoin. Gest. Francor. T. 1. c. 6. — Roric. l. 1. — Le moine Hariulfe (chronic. l. 1. c. 1.) dit que Mérovée fut le premier Roi des Francs.

CHAP. XIII.
An 448 depuis J. C.

tient à sa propre extraction, n'est pas bien connu ; quelques auteurs modernes (1) ont cru qu'il avoit été nommé tuteur de Clodebaud et de Clodomir, enfans mineurs de Clodion ; qu'ensuite, usurpant le sceptre, il négligea les intérêts de ses pupilles, et garda pour lui une autorité qu'il auroit dû leur conserver. D'autres (2), parmi les auteurs à peu près contemporains, ont assuré que Mérovée descendoit lui-même de Clodion, ou du moins étoit son parent ; cette opinion est la plus probable. Mérovée étoit vraisemblablement un de ces deux jeunes Princes francs dont parle le rhéteur Priscus (3), qui se disputèrent le trône après

(1) *Voy.* Laureau, hist. de France avant Clovis, au règne de Mérovée etc.

(2) *Vid.* Gregor. turonens. l. 2. c. 9. — Aimoin. gest Francor. l. 1. c. 6. — Sigebert. chronic. etc.

(3) *Vid.* Prisc. rhetor. inter excerpta de legationibus. — On a prétendu que le jeune Prince franc, qui alla à Rome, et dont parle Priscus, ne peut pas être Mérovée, parce que ce Prince n'avoit pas encore de la barbe au menton, et qu'en 457 Childeric, fils de Mérovée, fut chassé du trône par les Francs dont il séduisoit les femmes. Comment, dit-on, Mérovée en 450 pouvoit-il être si jeune, puisqu'en 456 son fils

la mort de leur père. Tous les deux cherchèrent à se faire des partisans. L'aîné eut recours à Attila, Roi des Huns, dont la réputation étoit alors célèbre dans l'Europe. Le plus jeune, qui seroit Mérovée, rechercha l'alliance d'Aëtius, et, vainqueur par son moyen, il eut l'avantage sur son frère. Priscus assure avoir vu ce jeune Prince à Rome, où il étoit chargé d'une députation; il n'avoit pas encore de la barbe au menton; une longue et épaisse chevelure flottoit sur ses épaules. Aëtius le renvoya comblé de ses présens et de ceux de CHAP. XIII. An 448 depuis J. C.

---

avoit déjà au moins dix-huit ans? Nous répondons qu'il n'est pas absolument nécessaire de croire que Mérovée fut en 450 député à Rome. Priscus ne dit pas cela; il raconte seulement avoir vu à Rome le fils cadet d'un Roi franc, qui y étoit en députation. Cela pouvoit avoir eu lieu bien long-tems avant l'an 450, et alors il n'y auroit rien d'étonnant à ce que Childeric, fils de ce Prince, eût 18 ou 20 ans en 457. D'ailleurs, on ne peut assurer qu'il soit question de Mérovée dans le passage de Priscus; il y avoit peut-être alors d'autres Princes francs, établis dans la Germanie, dont Attila vouloit envahir le pays. Sidonius semble être de cet avis dans le panégyrique d'Avitus (v. 324.), où il parle de Francs qui habitoient les bords du Necker et qui suivirent Attila.

CHAP. XIII. An 448 depuis J. C. l'Empereur. Il fit alliance avec lui ; de là vint l'union qui régna entr'eux dans la suite, et qui dura pendant la plus longue partie du règne de Mérovée.

Quoi qu'il en soit de la manière dont Mérovée monta sur le trône, il est certain qu'il succéda à Clodion, et qu'il régnoit lors de la terrible expédition d'Attila dans les Gaules. Avant de rendre compte de cette expédition, il faut dire quelques mots de l'état où se trouvoient alors les malheureuses Provinces de la Gaule.

416. Conquêtes des Goths sous Wallia. Les Goths, après la mort d'Ataulphe et de Sigeric (1), s'étoient battus de nouveau contre les Romains ; repoussés par le Général Constance, ils avoient consenti à faire la paix et à rendre à Honorius sa sœur Placidie. Peu de tems après, faisant la guerre en Espagne, ils avoient remporté de grands avantages sur les Alains, les Suèves et les Vandales ; il avoient exter-

(1) *Vid.* Oros. l. 7. c. 32 et 43. -- Olympiodor. apud Photium. — Jornandès de Gothor. origin. c. 31, 32, 34, 35 et 36. — Idatii Episcopi. lemicens. olympiad. 299 et 302 chronic. -- Prosper. Tyron. et Prosperi aquitani. Chronic. — Isidori Hispalens. histor. Gothor. -- Sigeberti chronic.

miné les premiers, dont les foibles restes se réunirent aux Vandales et furent confondus avec eux. Les Suèves, battus à leur tour, s'étoient réfugiés dans les montagnes de la Gallice, et avoient abandonné le reste de leurs conquêtes aux Goths ou plutôt aux Romains, auxquels Wallia les céda; il obtint en échange la seconde Aquitaine dont Bordeaux étoit la capitale, et Toulouse où il établit le siége de son nouveau Royaume; tout le pays environnant fit partie de ses domaines.

CHAP. XIII. An 416 depuis J. C.

419. Ils rentrent dans la Gaule.

A sa mort, qui arriva peu de tems après, Théodoric lui succéda. Ce Prince, à ce qu'on croit (1), étoit fils d'Alaric; il ne fut point inférieur à son père en gloire militaire; pendant plus de trente ans qu'il occupa le trône, il fit avec succès la guerre aux Romains, battit complétement le Général Littorius qui s'avançoit orgueilleusement contre Toulouse à la tête d'une armée de Huns, et agrandit ses Etats dans le Midi de la Gaule. Cependant, Arles et Narbonne résistèrent à tous ses efforts:

419—451. Règne de Théodoric.

(1) *Vid.* Gibbon, histor. of the decline and fall of the roman. Empire, c. 35. not. 10.

CHAP. XIII. An 419—451. depuis J. C.

Aëtius, digne rival d'un aussi puissant Roi, arrêta le cours de ses victoires. Ces deux grands hommes méritèrent et acquirent leur estime réciproque, en se combattant.

Progrès des Bourguignons.

Les Bourguignons (1) jouèrent un rôle moins brillant, mais tout aussi profitable que les Goths ; ils étendoient peu à peu leurs possessions depuis les bords du Rhin jusques dans l'intérieur de la Gaule ; Aëtius rendit infructueuse une tentative qu'ils firent
428. sur les villes de Toul et de Metz, et les força à redescendre vers le Midi (1). Peu de tems après, ils embrassèrent la Reli-
430. gion Chrétienne ; les guerres qu'ils soutenoient contre les Huns, les déterminèrent à ce changement. Trop foibles pour résister à de si terribles ennemis, ils espérèrent en la protection du Dieu des Chrétiens pour augmenter leurs forces : en effet, après leur conversion, animés d'un nouveau courage, ils repoussèrent les Huns avec un grand succès, et leur tuèrent dix mille hommes

(1) *Voy.* Les auteurs cités dans la note 1.re, page 102, et Socrat. histor. ecclesiastic. l. 7. c. 30.

(2) *Voy.* Dubos, histoir. critiq. de l'établissement de la Monarch. françoise, l. 2. c. 6.

dans une seule action. Deux victoires qu'Aëtius remporta sur les Bourguignons, n'empêchèrent pas que les Romains ne leur accordassent la Savoie pour s'y établir et la partager avec les indigènes; ils devinrent ainsi voisins des Allemands qui s'étoient rendus maîtres d'une partie de l'Helvétie, et qui déjà sous Honorius habitoient dans les environs du lac de Genève (1). CHAP. XIII. An 443 depuis J. C.

Les Alains occupoient diverses petites contrées dans la Gaule (2); ils n'étoient pas assez puissans pour établir un Royaume, mais ils avoient assez d'audace pour intimider leurs voisins. Le brigandage étoit leur profession. Un corps de ces peuples avoit obtenu des terres abandonnées aux environs de Valence; non contens de cette cession, ils attaquèrent les propriétaires voisins, et leur firent la guerre jusqu'à ce qu'eux-mêmes fussent complétement détruits. 409—451. Mouvemens des Alains. 442.

(1) Servius (*not. ad Virgil. Georgiq. l. 4.*) qui écrivoit sous le règne d'Honorius, dit que les peuples qui habitent auprès du lac Léman, s'appellent Allemans.

(2) *Vid.* Idatii Chronicon. — Prosperi Tyronis chronicon.

CHAP. XIII.

État de l'Armorique.

Les habitans de l'Armorique s'étoient soustraits, comme on l'a déjà vu, à l'autorité romaine (1); le désordre de la Gaule autorisoit leur soulèvement; il sembloit que tout leur fût permis pour assurer leurs droits et leur tranquillité, lorsque personne ne pourvoyoit d'ailleurs à leur défense. Exupérance, Evêque de Poitiers, fit
417. des efforts pour les ramener à l'obéissance, mais il n'y parvint qu'imparfaitement. Ils s'allièrent avec les Francs, et, forts de leur secours; ils persistèrent à maintenir leur indépendance; ils cherchèrent même à faire des conquêtes, et s'emparèrent de la ville
445. de Tours qui leur fut reprise par Aëtius.

451. Attila, Roi des Huns, envahit la Gaule.

Tel étoit l'état de la Gaule, lorsqu'Attila s'avança à la tête d'une armée formidable de Huns pour l'engloutir toute entière (2). Long-tems, ce conquérant dévastateur, le

(1) *Vid.* Itinerar. Rutilii Numatiani. — Dubos, histoire critique de l'établissement de la Monarchie françoise dans les Gaules, l. 2. c. 14. — Vitam Sti. Germani Episcopi autissiodorensis apud Bollandianos, 31 Julii, l. 2. c. 2. et t. 1. pag. 643 du Recueil des historiens des Gaules.

(2) Les auteurs de l'expédition d'Attila, que nous avons consultés, sont Priscus rhetor inter excerpta

plus puissant et le plus orgueilleux des despotes barbares, avoit été incertain sur le côté du monde où il porteroit ses armes; mais enfin, soit que la mort de Clodion lui fît espérer des succès faciles sur les Francs, soit que les divisions qui régnoient dans la Gaule lui facilitassent l'entrée de ce pays, soit que la fertilité des Provinces de l'Occident fût un attrait pour son avidité, soit enfin que toutes ces causes réunies agissent à la fois sur son esprit, il s'avança vers le Rhin et traversa ce fleuve qui déjà tant de fois avoit porté des armées formidables. Les plaines de la Germanique-Supérieure se présentèrent d'abord à sa rapacité; il les pilla et les ravagea.

CHAP. XIII.

An 451 depuis J. C.

---

de legationibus. — Vita Sti. Lupi, Episcopi trecensis apud Bollandianos. — Vita Sti. Aniani, Episcopi aurelianensis apud Chesnium. — Prosperi aquitani chronic. — Prosperi Tyron. chronic. — Idatii chronic. olympiad. 307. — Isidor. hispalensis historia Gothorum apud Labbeum t. 1., et t. 2. du Recueil des historiens des Gaules et de la France. — Jornand. de rebus geticis, c. 36 — 41. — Gregor. turonens. hist. Francor. l. 2. c. 7. — Fredegar. excerpta ex Idatii chronico. c. 55. — Aimoin. gest. Francor. l. 1. c. 6. — Sigebert. chronic. — Sidon. Appollinar. in panegyrico Aviti.

CHAP. XIII.
An 451 depuis J. C.

La ville de Metz, alors puissante et considérable, devint sa proie; Trèves ne fut pas épargnée davantage; il pénétra ensuite dans les Provinces intérieures, menaça la ville de Troyes, et s'avança vers Orléans.

On se prépare à lui résister.

Au bruit de sa marche et de la désolation qui l'accompagnent (car les Huns sortis de la Tartarie étoient les plus féroces de tous les Barbares connus jusqu'alors) le cri de l'indignation retentit aux deux extrémités de la Gaule; les haines cessent, les intérêts divisés se rapprochent, les Goths eux-mêmes et les Romains qu'Attila avoit cherché à séparer, réunissent leurs forces contre l'ennemi commun. St. Aignan, Evêque d'Orléans, quitte son Diocèse, arrive à Arles, se présente à Aëtius, lui fait le tableau de la marche d'Attila, et implore son secours pour la ville dont il est député. Aëtius promet d'être son protecteur, et le renvoie avec cette assurance.

Siége d'Orléans par Attila.

Cependant, Attila avoit formé le siége d'Orléans, et mettoit beaucoup d'activité à en faire battre les murs avec des béliers. St. Aignan, après avoir achevé sa mission vers Aëtius, s'étoit rendu inutilement dans le camp des assiégeans pour les supplier

Chap. XIII.

An 451 depuis J. C.

d'épargner cette ville ; les habitans commençoient à désespérer de leur salut, lorsque les Goths et les Romains se présentent. Attila avoit déjà pénétré dans la ville et commencé le massacre des habitans, ou bien tout au moins il étoit sur le point de forcer les derniers retranchemens : surpris par une attaque inattendue, il est obligé de se retirer en désordre ; un grand nombre des Huns sont taillés en pièces ; les autres suivent Attila dans sa retraite (1).

---

(1) Le rôle que l'Evêque St. Aignan joua dans le siége d'Orléans, offre des détails assez curieux pour mériter d'être connu, au moins en partie. Les habitans étoient prêts à se livrer au désespoir ; St. Aignan les rassura et leur ordonna de prier Dieu. « Ensuite, » dit Grégoire de Tours (*histor. Franc.* l. 2. c. 7.), « pendant qu'ils prioient, comme il le » leur avoit ordonné, « voyez, leur dit-il, depuis » les murailles de la ville, si la miséricorde de Dieu » nous secourt déjà. » Par la miséricorde de Dieu » il entendoit l'arrivée d'Aëtius, et en effet, il étoit » allé le solliciter à Arles. Ceux qui regardèrent » depuis la muraille, ne virent venir personne. » « Priez, leur dit-il encore, avec foi, car Dieu vous » libérera aujourd'hui. » Ils prièrent de nouveau, » et il leur dit: « Regardez une seconde fois ; » mais » ils ne virent arriver aucun secours. Il leur dit

CHAP. XIII.

Au 451 depuis J. C.

Bataille de Mauriac dans les plaines de Châlons.

Ce premier combat ne fut que le prélude d'un autre plus important; les vainqueurs avoient poursuivi Attila; ils l'atteignirent dans les plaines de Châlons en Champagne dans un lieu appelé *Mauriac*. Ces plaines pouvoient fournir au développemens des armées les plus nombreuses, car elles avoient cent lieues gauloises de longueur sur soixante-dix de largeur; c'est-à-dire, environ cinquante lieues ordinaires sur trente-cinq; les forces qui restoient à Attila étoient immenses; vingt nations différentes suivoient ses étendards. L'armée des Romains n'étoit pas moins considérable; outre les Goths, ils avoient, en qualité d'alliés, des détachemens de Bourgui-

---

» pour la troisième fois: « Dieu arrivera promptement à votre aide. » Alors ils se mirent à implorer la miséricorde de Dieu, en poussant des gémissemens et des cris. Quand ils eurent achevé leur prière, l'Evêque leur ordonna de regarder une troisième fois, et ils virent comme un nuage qui s'élevoit de terre dans le lointain. « C'est le secours de Dieu, » leur dit St. Aignan. Cependant, les murailles étoient déjà ébranlées par le choc des béliers, et elles alloient s'écrouler; mais voici, Aëtius survint avec Théodoric, Roi des Goths » etc. . . .

gnons, d'Alains et de Francs (1). Jornandès, après avoir tracé le tableau des préparatifs du combat, s'afflige de ce que le caprice d'un seul Roi avoit pu mettre en mouvement tant de peuples, et les engager à s'égorger pour une cause qui ne les intéressoit en aucune manière.

Chap. XIII. An 451 depuis J. C.

Pendant la nuit qui précéda la bataille de *Châlons*, un corps de Francs qui servoient les Romains, et un détachement de Gépides qui faisoient partie de l'armée d'Attila, se rencontrèrent par hasard, et se livrèrent un sanglant combat dans l'obscurité, où les uns ni les autres ne voulurent céder le pas; quinze mille d'entr'eux périrent victimes de cet acharnement.

Le lendemain, Aëtius et Théodoric, Roi des Goths, s'aperçurent que les Alains, qui marchoient avec eux, étoient d'intelli-

(1) Mézeray (abrégé chronologique de l'histoire de France t. 1, au règne de Mérovée), Laureau (histoire de France avant Clovis t. 2, au règne de Mérovée) et quelques autres, disent que Mérovée et ses Francs formoient une aile de l'armée d'Aëtius. — Attila avoit aussi dans son armée des Francs, qui l'avoient suivi depuis les bords du Necker, comme on le voit dans Sidonius Appollinaris (panegyric. Aviti, v. 324.).

CHAP. XIII. An 451 depuis J. C.

gence avec les Huns, qu'ils avoient formé le projet de se révolter, et de passer dans le parti des ennemis : afin de prévenir cette défection, on les plaça au milieu des troupes, en les faisant surveiller exactement; cette précaution réussit, et les Alains restèrent malgré eux fidèles aux Romains. Le combat, qui devoit décider du sort de la Gaule, se livra à la fin ; il fut extrêmement meurtrier ; deux cent mille hommes restèrent sur le champ de bataille (1); l'avantage demeura pendant long-tems incertain ; des deux côtés les pertes avoient été cruelles ; cependant, celle des Huns fut la plus considérable ; les Goths s'étoient emparés, avant le combat, d'une hauteur qui assura leur succès ; Attila

(1) Les historiens ne sont pas tout-à-fait d'accord sur le nombre des morts dans cette bataille: Idace (chronic. olympiad. 307.) et Isidore (histor. Gothorum) en comptent trois cent mille. Paul Emile de Vérone (hist. de France, l. 1.) va encore plus loin, et raconte que cent quatre-vingt mille hommes périrent de chaque côté. Nous avons suivi un avis plus moderé. *Vid.* Jornandès de rebus geticis, c. 41. — Dubos, hist. critiq. de l'établissement de la Monarchie françoise dans les Gaules, l. 2. c. 17.

se

An 451 depuis J. C.

se retira avec peu de monde dans son camp. L'état déplorable où il venoit d'être réduit, l'abattit tellement, qu'il ne conserva point d'espérance ; il attendoit à tout moment qu'on vînt le forcer dans son dernier réfuge où il ne lui restoit aucun moyen de se défendre ; il avoit fait préparer un bûcher afin de s'y précipiter au moment où il seroit prêt à tomber au pouvoir de ses ennemis. Ses craintes ne se réalisèrent pas ; le sort n'avoit pas encore fixé sa dernière heure, et lui réservoit d'autres destinées : il ne fut point attaqué ; on lui donna le tems de revenir de son abattement et de former de nouveaux projets.

Retraite d'Attila.

Il seroit difficile d'expliquer, d'une manière satisfaisante, l'état de repos d'Aëtius après sa victoire, si les historiens n'avoient fait connoître les sentimens qui l'agitèrent alors ; et d'abord, son armée elle-même avoit extrêmement souffert, en sorte que, dans l'incertitude où il étoit sur les forces des Huns, il pouvoit craindre de les attaquer. D'ailleurs, Théodoric, Roi des Goths, étoit mort dans le combat, et son fils Thorismond, grièvement blessé, avoit été relevé presque mourant au milieu des cadavres éten-

Chap. XIII.

Au 451 depuis J. C.

dus sur le champ de bataille. Enfin, Aëtius avoit de grands intérêts à ménager; il craignit que si les Huns étoient tout-à-fait détruits, les Goths n'accablassent l'Empire romain : en conséquence, il alla trouver Thorismond; il lui représenta que ses frères, apprenant la mort de Théodoric, ne manqueroient pas de faire tous leurs efforts pour le priver du trône, et pour régner à sa place ; il lui conseilla de les prévenir, et de retourner au plutôt à Toulouse. Ce langage produisit son effet : Thorismond, inquiet sur lesprojets de ses frères, se retira en hâte avec ses Goths. Aëtius tint des discours à peu près semblables au Roi des Francs, qui probablement étoit Mérovée; il parvint à l'éloigner par le même moyen ; il retint seulement un petit corps de Francs dont il se servit pour harceler Attila dans sa retraite. Après l'avoir poursuivi jusques dans la Thuringe, il revint dans la Gaule pour y mettre ordre aux affaires romaines qui avoient été prodigieusement dérangées pendant la guerre.

Il envahit l'Italie.

Attila, débarrassé de la poursuite d'Aëtius, reprit courage (1); son orgueil

(1) *Vid.* Jornand. de reb. geticis, c. 43—49.

étoit encore flatté de la mort de Théodoric, et de la retraite des Goths et des Francs après la bataille de Châlons. Bientôt, à la tête d'une nouvelle armée de Barbares, il s'avance vers l'Italie, parle en vainqueur à Valentinien, et se présente devant Aquilée; il s'empare de cette ville après un siége opiniâtre; il ravage et pille toute la Lombardie; Padoue, Vérone, Milan et quantité d'autres cités opulentes éprouvent sa fureur; les habitans effrayés s'enfuient, se retirent dans les îles de la mer Adriatique, voisines de l'embouchure du Pô; l'amour de l'indépendance leur crée des forces; ils se soumettent aux privations les plus dures pour conserver leur liberté; enfin, ils jettent les premiers fondemens de la ville de Venise, si célèbre dans la suite. Rome, malgré les prières et les supplications de St. Léon, n'eût peut-être pas évité sa ruine, si Aëtius ne fût survenu au secours de l'Italie, et n'eût, une seconde fois, délivré l'Empire romain.

An 452 depuis J. C.

Suivant quelques auteurs (1), Attila, après

(1) Jornandès (de rebus geticis, c. 43.) assure qu'Attila revint en Gaule pour y réduire les Alains

CHAP. XIII. An 452 depuis J. C. avoir été repoussé de l'Italie, se jeta sur la Gaule, et fut complétement défait par Thorismond. Nous ne pouvons adopter ce fait, dont le plus grand nombre des écrivains contemporains ne parlent point, et qui ne s'accorde nullement avec la position où se trouvoit Attila. Suivant les relations les plus authentiques, ce Monarque des Huns, découragé par deux revers consécutifs, se retira directement de l'Italie, au delà des Alpes et du Danube.

453. Mort d'Attila. Là, il mourut d'une hémorragie au milieu de la fête de son mariage avec une jeune et belle femme nommée Idlico, qu'il venoit de joindre au cortége nombreux de ses autres épouses.

454. Mort d'Aëtius. Aëtius ne survécut que d'une année à Attila (1). Ce prudent Général qui, pendant trente années, avoit soutenu l'Empire romain, fut mis à mort par la main même

---

qui étoient établis sur les bords de la Loire; mais que son projet ne réussit pas; qu'il fut défait et mis en fuite par Thorismond. Quelques écrivains du moyen âge ont suivi la relation de Jornandès. *Vid.* Sigeberti chronic. etc.

(1) *Vid.* Gregor. turonens. hist. Francor. l. 2. c. 8. -- Prosper. et Idatii chronic.

de l'Empereur Valentinien, jaloux de sa gloire et de son trop grand crédit. Telle fut la récompense de ses services. Des soupçons injustes aveuglent souvent les Princes, et les précipitent vers leur ruine. Avec Aëtius se rompit le lien qui unissoit encore les Provinces divisées de la Gaule ; les peuples barbares reprirent les armes et étendirent leurs conquêtes de différens côtés. Les Bourguignons (1), en particulier, occupèrent le pays voisin de la Saône et du Rhône, qui, d'après eux, a été appelé le Comté et le Duché de Bourgogne ; ils en partagèrent les terres avec les principaux propriétaires gaulois, afin de les attirer à leur parti, et de ne pas avoir à craindre des révoltes.

CHAP. XIII.

An 454 depuis J. C.

456. Conquêtes des Bourguignons.

Mérovée ne fut pas oisif dans ses Etats (2): fermement assis sur son trône après la retraite d'Attila, et ne craignant plus la rivalité de son frère qui n'étoit soutenu par aucun appui, il arma ses sujets qui ne vivoient que pour la guerre ; Metz, déjà

Expéditions de Mérovée.

(1) *Vid.* Marii aventicens. Episcopi chronic.

(2) *Vid.* gesta Reg. francor. ex editione Freheri, c. 5.

CHAP. XIII.

An 456 depuis J. C.

saccagée par les Huns, vit brûler ses foibles restes par l'armée qu'il avoit mise sur pied; il détruisit Trèves, et parvint jusqu'aux portes d'Orléans : cette ville lui ayant résisté, il ne poursuivit pas plus loin son expédition; il rentra dans ses Etats, après avoir parcouru une vaste étendue de pays, plutôt en pillard qu'en conquérant aucun établissement durable ne résulta de ses succès.

Règne de Childeric.

Il mourut bientôt après (1), et eut pour successeur son fils Childeric. Ce jeune Prince avoit des talens militaires, et, sous ce rapport, il étoit fait pour plaire aux Francs; mais ses belles qualités étoient souillées par

---

(1) *Vid.* moissiacens. cænobii chronic. -- Adon. viennens chronic. — Gesta Reg. francor. ex edition. Freheri, c. 5, 6 et 7. — Gregor. turon. hist. Franc. l. 2, c. 12. — Fredeg. epitomat. c. 11. — Aimoin. gest. Francor. l. 1. c. 7 et 8. — Roric. gest. Franc. l. 1. — Chronique de St. Denys, l. 1. c. 7, 8 et 9. -- Sigebert. gemblacens. chronic.

On doit au Rhéteur Priscus (*histor. inter excerpta de legationibus*) de savoir qu'Egidius étoit Gaulois; ce Général avoit été le compagnon de guerre de Majorien; on ne connoît de son règne qu'une seule guerre qu'il soutint contre les Goths, et dans laquelle il remporta quelqu'avantage.

une extrême galanterie, qui ne pouvoit se concilier avec la simplicité des mœurs de sa nation; il vivoit dans la dissipation, et, au lieu de soigner les intérêts publics, il ne pensoit qu'à séduire les femmes et les filles de ses sujets. Les Francs, indignés d'une pareille conduite, se révoltèrent contre son autorité, et le chassèrent du trône; ils poussèrent même leur ressentiment jusqu'à vouloir lui ôter la vie. Il auroit péri dans cette occasion, s'il n'avoit pris la fuite à la hâte, et si, sortant de son Royaume, il n'étoit allé chercher un asile chez un Prince étranger. Les Francs, abandonnés à eux-mêmes, sentirent bientôt qu'un Gouvernement démocratique ne pouvoit pas leur convenir, et qu'ils avoient besoin d'un conducteur unique pour tenir le timon de leurs affaires; ou bien peut-être furent-ils entraînés par une ancienne habitude et par les lois de leur pays: il est certain qu'ils pensèrent à se choisir un chef. Aucun homme dans leur propre nation ne leur parut assez distingué pour remplacer dignement Childeric; aussi, jetèrent-ils les yeux sur un étranger; ils choisirent unanimement Egidius, Gaulois célèbre par sa valeur et par

CHAP. XIII.
An 456 depuis J. C.

457.
Il est chassé du trône.

CHAP. XIII. An 457 depuis J. C.

les services qu'il avoit rendus depuis qu'il étoit commandant de l'armée romaine en Gaule. Ce Général, flatté d'un choix aussi honorable, vint immédiatement prendre possession de ses nouveaux Etats.

Il se réfugie dans la Thuringe.

Pendant ce tems (1), Childeric, réfugié auprès du Roi de la Thuringe, nommé Basin, y recevoit l'accueil le plus favorable; mais l'amour de la patrie et du trône n'étoit point éteint dans son cœur; il avoit laissé des partisans en France, entr'autres un ami intime, nommé Viomade, qui avoit promis de tout faire pour appaiser l'indignation des Francs, et pour le rétablir dans ses Etats. Avant de se séparer de cet ami, il avoit rompu avec lui une pièce d'or en

(1) Les historiens anciens ne disent rien de précis sur le moment où Childeric fut chassé de ses Etats. Quelques auteurs modernes placent cet événement neuf ans après son avénement au trône. Si l'on adoptoit cette opinion, on auroit un nouveau moyen d'expliquer le passage de Priscus, que nous avons rapporté ci-dessus, pag. 101. On comprendroit en effet comment Mérovée (suivant l'interprétation donnée par divers écrivains au récit de Priscus) pouvoit en 450 n'avoir pas encore de barbe au menton, et comment cependant son fils, en 465, put être chassé de son trône pour avoir séduit les filles et les femmes des Francs.

deux parties ; chacun en avoit gardé une, et ils étoient convenus que lorsque Childeric recevroit le fragment qui manquoit pour former la pièce entière, il pourroit revenir en sûreté chez les Francs. Viomade, afin de mieux servir la cause de son ami, chercha à s'insinuer dans les bonnes grâces d'Egidius ; il parvint à être son confident ; sous prétexte d'affermir son autorité, il l'engagea à charger les Francs d'impositions, et même à en faire périr plusieurs injustement ; il sut diriger avec adresse les proscriptions sur les ennemis de Childeric les plus prononcés. Ces moyens produisirent l'effet qu'il en attendoit ; peu à peu les Francs oublièrent les torts de Childeric, et regrettèrent son administration ; leurs plaintes contre Egidius se convertirent en sédition. Un peuple aussi zélé pour l'indépendance, aussi peu respectueux pour ses Rois, que l'étoient alors les Francs, ne fut pas arrêté par ses sermens ; au bout de huit ans ils secouèrent l'autorité d'Egidius, et rappelèrent leur ancien Souverain. Viomade envoya auprès de son ami un messager affidé qui lui remit le fragment de la pièce d'or, signal de la fin de son exil. Aussitôt,

CHAP. XIII.
An 457 depuis J. C.
457 — 465.
465.
Il est rappelé dans ses États.

CHAP. XIII.

An 465 depuis J. C.

Childeric reparut dans ses Etats ; plus heureux que dans sa première administration, il régna sans exciter aucune plainte chez ses sujets. Egidius mourut peu de tems après ; son fils Syagrius, qui le remplaça dans son commandement, s'établit à Soissons.

Il se marie.

Du reste, Childeric n'avoit pas renoncé chez les Thuringiens à ses galanteries accoutumées; Basine, femme du Roi qui lui donnoit asile, n'avoit pu résister à ses séductions et aux charmes de sa figure. Entraînée par une passion violente, et ne pouvant vivre éloignée de Childeric, elle le suivit peu après son retour en France; elle abandonna ainsi sa patrie, son mari et sa famille. Une conduite aussi contraire aux principes actuels sur l'honnêteté, ne peut s'excuser que sur les mœurs de ce tems-là, et sur les idées différentes que l'on se faisoit alors de la sainteté du mariage. Childeric, en voyant arriver Basine à sa Cour, témoigna son étonnement de ce qu'elle avoit entrepris un aussi grand voyage pour le chercher : « J'ai connu, » lui dit-elle, « ta beauté et ta force ; c'est pour cela » que je viens vivre avec toi. Si je con» noissois, même aux extrémités de la mer,

Chap. XIII.

An 465 depuis J. C.

» un homme qui te fût préférable, les dif-
» ficultés d'une longue route ne m'arrête-
» roient point; j'irois également le cher-
» cher, n'en doutes pas, et je deman-
» derois à devenir sa femme. » Ce discours, bien loin d'offenser Childeric, fut pour lui une preuve suffisante de la tendresse et de l'amour de Basine; il l'épousa aussitôt, sans s'inquiéter du ressentiment du Roi de la Thuringe, ni de la reconnoissance qu'il lui devoit. Clovis, le plus grand des Rois francs de la race mérovingienne, fut le fruit de cette union.

Guerres des Francs contre les Romains.

Immédiatement après le retour de Childeric (1), une partie des Francs, probablement ceux qui habitoient sur les frontières de la Germanie, et qui sont connus

(1) *Vid.* Gregor. turon. hist. Franc. l. 2. c. 18. — Fredeg. epitomat. c. 12. — Gest. Reg. francor. ex editione Freheri. c. 8. — Vetus stemma genealogicum Regum Franciæ, apud Labbeum, t. 1. et t. 2. du Recueil des historiens des Gaules et de la France; par Martin Bouquet. — Aimoin. l. 1. gest. Francor. c. 7. — Roric. gest. Francor. l. 1. — Chronique de St. Denys, l. 1. c. 9. — Sigebert. chronic. — Vitam Sti. Remigii apud Chesnium, t. 1. scriptorum Francic. et t. 3. du Recueil des historiens des Gaules et de la France; par Martin Bouquet.

CHAP. XIII.
An 465 depuis J. C.

sous le nom de *Ripuaires*, firent quelques expéditions sur les bords du Rhin, et attaquèrent, de ce côté, les possessions des Romains. Egidius, qui vivoit encore, ne put leur résister; à peine lui-même évita-t-il par sa fuite d'être fait prisonnier. Cologne et Trèves tombèrent au pouvoir des Francs; mais il ne durent pas faire un grand butin dans ces villes qui avoient déjà été tant de fois saccagées par divers peuples barbares.

471.
Contre les Saxons.

Childeric projeta des conquêtes plus importantes; il s'avança avec une nombreuse armée jusques à Orléans; là, il combattit contre les Saxons, qui, dans ce tems-là, exerçoient leurs de brigandages aux environs de la Loire. Ce peuple pirate avoit son domicile sur les bords de l'Océan et de la Baltique, dans le Nord de l'Allemagne; ses corsaires, habitués à la mer dès leur enfance, bravoient les tempêtes et les rigueurs des saisons; descendant les rivières de l'Elbe et du Veser, ils venoient fréquemment piller les côtes de la Gaule; ils remontoient la Seine, la Loire et peut-être la Charente, la Garonne, et portoient ainsi tout à coup la désolation dans

l'intérieur du pays; ils exigeoient des otages, et se chargeoient de butin; ils disparoissoient dès qu'un ennemi trop redoutable se présentoit à eux; la légèreté de leurs bâtimens leur permettoit de les transporter par terre, et de regagner la mer par d'autres routes que celles qu'ils avoient d'abord suivies. Chap. XIII. An 471 depuis J. C.

Les Saxons, profitant de l'agonie de l'Empire romain, et, conduits par leur Roi Adovacre, s'étoient emparés de plusieurs îles sur la Loire, jusqu'aux environs d'Orléans; Childeric les en dépossèda, et les força à se retirer vers l'Océan; il les poursuivit lui-même jusqu'à Angers, dont il forma le siége. Cette ville tomba en son pouvoir; il en brûla le temple, et fit périr le Comte Paulus qui y commandoit pour les Romains. On peut reprocher à Childeric son inconstance dans ses amitiés, car, un an avant le siége d'Angers, il avoit réuni ses armes avec ce même Comte Paulus, et tous les deux d'un commun accord avoient fait la guerre aux Goths qui prétendoient alors à l'Empire de la Gaule entière (1).

---

(1) Il y a beaucoup de confusion dans les écrits des premiers historiens de France sur ces événemens du

CHAP. XIII.

An 471 depuis J. C.

Le règne de Childeric ne présente pa d'autres événemens importans, si ce n'es une guerre qu'il soutint avec les Saxon contre les Allemands; mais la Gaule, pendant sa vie, fut agitée par de grande révolutions, dont il convient de dire quelques mots.

458.
Emigrations des Bretons dans l'Armorique.

Les habitans de l'Armorique reçurent dans leur pays, l'an 458 environ, un grand nombre de Bretons que les conquêtes des Anglo-Saxons obligeoient à fuir de l'Angleterre. Les Bretons avoient la même langue, la même Religion, et, à beaucoup d'égards, les mêmes mœurs que les Gau-

règne de Childeric. *Voyez* au tome 2. du Recueil des historiens des Gaules et de la France, la note *n* au livre 2 c. 8. hist. Franc. Gregor. turonens. -- *Voyez* aussi Dubos, histoire critique de l'établissement de la Monarchie françoise dans les Gaules, l. 3. c. 8, 10 et 11. -- Ce dernier auteur se livre à des hypothèses qui nous paroissent hasardées, particulièrement dans ce qui concerne la guerre de Childeric avec les Saxons; il change sans fondement et arrange à sa manière un passage de Grégoire de Tours, qui ne cadroit pas avec ses idées.

On trouve dans les lettres de Sidonius Appollinaris plusieurs détails sur les corsaires saxons. *Voyez* en particulier. epistol. l. 8. epistol. 6.

lois ; en sorte que leur arrivée ne parut point étrange, et n'entraîna pas de grandes difficultés ; ils s'établirent au milieu des Armoriques, et peu à peu ils leur donnèrent leur nom ; le pays qu'ils habitèrent, fut aussi appelé *Bretagne*, d'après eux. CHAP. XIII. Au 458 depuis J. C.

Les Alains (1), long-tems redoutables par leurs brigandages, mais dont la puissance n'étoit pas solidement établie, attirèrent sur eux, par leurs déprédations, l'indignation de la Gaule entière ; on sentit qu'il n'y avoit aucun ménagement à garder avec de pareils brigands, et qu'il falloit les détruire, ou s'attendre aux plus grands malheurs. Thorismond, Roi des Goths, les battit peu après la bataille de Châlons ; plus tard, Ricimer, Patrice romain, qui depuis devint gendre de l'Empereur Anthémius, marcha contr'eux et les tailla en pièces avec leur Roi Beurgus ou Beorgor : depuis ce moment, leur nation fût absolument éteinte dans les Gaules. Les Alains de la Gaule sont exterminés. 464.

---

(1) *Vid.* Greg. turon. hist. Franc. l. 2. c. 7. -- Jornandem de rebus getic. c. 45 et not. *n.* ad hunc locum Jornandis au tome 2 du Recueil des historiens des Gaules et de la France ; par Martin Bouquet. -- Cassiodor. et Marcellin. chronic.

CHAP. XIII. Les Goths, que l'on appelle aussi quelquefois Visigoths (1), jouèrent un rôle brillant en Europe sous les fils de Théodoric (2). Cependant Thorismond, qui avoit annoncé des talens distingués, ne régna qu'une année ; il fut assassiné par ses frères, et Théodoric, l'un deux, lui succéda. Ce Prince remporta de grandes victoires sur les Suèves en Espagne, obligea leur Roi Rechiaire de fuir dans la Lusitanie (le Portugal), enfin, l'ayant arrêté il le fit mettre à mort ; mais lui-même, après un règne de quatorze ans, partagea le sort

Conquêtes des Visigoths.

452.

466.

(1) Les Goths, établis dans la Gaule et dans l'Espagne, sont appelés tantôt Goths, tantôt Visigoths, par les auteurs contemporains. Le mot de Visigoths vouloit dire Goths-Occidentaux, et s'employoit par opposition à celui d'Ostro-Goths ou de Goths-Orientaux, qui étoient originairement le même peuple ; mais qui s'étoient séparés lors de l'entrée des Goths sur les terres romaines.

(2) *Vid.* Gregor. turon. hist. Francor. l. 2. c. 7, 17, 18 et 25. -- Jornand. de rebus getic. c. 45 et 47. -- Idat. chronic. -- Fredegar. epitomat. c. 12 et 14. -- Procop. de bell. gothic. l. 1. c. 12. -- Sidon. Appollinar. l. 7. epistolar. epistola 6. Papæ Basilio. et 7. Papæ Græco. -- Isidor. histor. Gothor. apud Labbeum. t. 1.

de

de Thorismond; assassiné et remplacé par son frère Euric, il reçut la juste punition du crime dont il s'étoit rendu coupable.

CHAP. XIII.

An 466 depuis J. C.

Règne glorieux d'Euric, Roi des Goths.

Euric profita avec habileté des circonstances favorables où il vécut; pendant dix-neuf ans que dura son règne, il agrandit extrêmement ses Etats; ses succès en Espagne ne furent pas moins considérables que ceux de Théodoric, et il lui fut bien supérieur par ses conquêtes dans la Gaule. On lui reproche avec raison les persécutions qu'il fit éprouver aux Chrétiens dès le commencement de son règne; les cruautés qui se commirent alors par ses ordres ternissent sa gloire, et donnent à connoître quel étoit le fond de son caractère. Il faisoit mutiler les malheureux qui ne vouloient pas renoncer à leur Religion; il incarcéroit les Prêtres; il exiloit ou faisoit mettre à mort les Evêques; il faisoit fermer avec des fagots d'épines les entrées des temples; enfin, il porta sa fureur sur une vaste étendue de pays; partout où ses armes lui donnoient accès, il renouveloit les persécutions. Plusieurs villes de la Novempopulanie (Gascogne, Béarnois, etc.) et des deux Aquitaines eurent à en souf-

467.

CHAP. XIII. frir ; quelques Ecrivains assurent même
An 467 depuis J. C. que les deux Germaniques, malgré leur éloignement, en ressentirent les effets. Cette persécution dura assez long-tems pour que l'herbe eût le tems de croître dans les églises, et que les troupeaux pussent y trouver leur pâture. L'Evêque Sidonius Appollinaris a décrit avec amertume ces désordres dont il étoit témoin oculaire et victime lui-même.

Pendant que l'Empire romain d'Occident approchoit de ses derniers momens, et ne vivoit plus que dans l'agonie qui précède la mort, Euric chercha à envahir la domination des Gaules ; l'Empereur Anthémius, trop foible pour marcher contre lui, ne put pas secourir lui-même les Gaulois contre son usurpation ; il demanda des
468. secours aux Bretons qui habitoient dans l'Armorique. Riothime (1), leur Roi, ne fut pas sourd à ses sollicitations ; il se rendit avec douze mille hommes à Bourges, et attendit là quelques renforts des Romains

---

(1) Sidonius Appollinaris (epistol. l. 3. epistol. 9.) appelle Riothame le même Prince Breton que Jornandès nomme Riothime.

et de leurs alliés. Euric, informé de son arrivée, ne lui laissa pas le tems de devenir plus redoutable; il le joignit avec une armée immense et l'attaqua aussitôt. Le combat fut sanglant; mais à la fin Riothime fut défait, perdit une grande partie de ses troupes, et s'enfuit, avec celles qui lui restoient, chez les Bourguignons qui lui donnèrent un asile, parce qu'ils étoient alors alliés des Romains. CHAP. XIII. An 469 depuis J. C.

Euric poursuivit sa carrière victorieuse, et s'empara d'un grand nombre de Provinces. Le Berry se soumit à lui; l'Auvergne résista long-tems, défendue par le courage d'Ecdicius, fils de l'Empereur Avitus, et beau-frère du célèbre poëte Sidonius Appollinaris; mais enfin elle tomba, comme 475. bien d'autres contrées, au pouvoir du Roi des Goths; l'Empereur Julius Népos la lui abandonna par un traité. Les malheureux Arverniens souffrirent avec patience les plus grands maux pour conserver leur indépendance; renfermés dans leurs villes, ils eurent à la fois à résister au fer des ennemis, à la misère, à la famine, à la peste; ils se virent réduits à arracher l'herbe des murailles pour leur nourriture; souvent

CHAP. XIII. leur ignorance ou peut-être même le besoin leur fit manger des plantes vénéneuses.
An 475 depuis J. C. Pour comble de maux, ils n'obtinrent pas la récompense due à leur courage ; après tant de souffrances, ils perdirent leur indépendance ; des Barbares s'emparèrent d'une contrée où les dernières étincelles des beaux-arts, brilloient encore. Au reste, les Arverniens eurent la gloire d'être presque les derniers des peuples de l'Occident de l'Europe, qui furent atteints par les ténèbres de l'ignorance. Le terme fatal fixé par la Providence pour la durée de l'Empire de Rome, étoit sur le point d'arriver.

477. Euric tourna ensuite ses armes contre les possessions romaines, voisines de l'Italie; Arles et Marseille ne purent lui résister; en un mot, il devint le plus puissant des Monarques de l'Occident. Les Francs, pendant sa vie, ne mirent pas de grands obstacles à ses conquêtes ; il étoit réservé à Clovis d'arrêter les efforts du successeur d'Euric.

481. Mort de Childeric, Roi des Francs. Childeric mourut (1) vingt-quatre ans après être monté sur le trône ; cependant il

(1) Il est bon d'avertir, une fois pour toutes, que

n'avoit régné réellement que seize ans, parce que durant huit années il avoit vécu exilé en Thuringe. Il fut enterré à Tournai qui servoit alors de capitale à ses Etats, et où son tombeau a été découvert en 1655 (1). On y a trouvé un anneau où sa tête est représentée avec cette légende *Childerici Regis*; en outre, plusieurs médailles d'or, toutes frappées au coin des Empereurs romains; des abeilles en or massif de grandeur naturelle, et quelques autres objets.

CHAP. XIII. An 481 depuis J. C.

---

nous avons suivi, pour les dates des événemens rapportés dans ce chapitre et dans le précédent, les autorités les plus sûres, sans nous arrêter aux auteurs du moyen âge, qui donnent souvent des dates très différentes. Ainsi, par exemple, on trouve dans une chronologie des Rois francs, imprimée à la suite de l'histoire de France, de Paul Emile de Vérone, que Pharamond monta sur le trône en 420, Clodion en 431, Mérovée en 449, Childeric en 459, et Clovis en 485. Toutes ces dates manquent d'exactitude.

(1) *Voyez* Chifflet, dissertat. -- Dubos, hist. critique de l'établissement de la Monarchie françoise dans les Gaules, l. 3. c. 16. — Les objets trouvés dans le tombeau de Childeric, furent donnés en présent par l'Empereur Léopold à l'Electeur de Cologne, et par celui-ci à Louis XIV; ils sont conservés dans la bibliothèque nationale à Paris.

CHAP. XIII.

An 481 depuis J. C.

Peut-être ces abeilles, qui servoient anciennement d'ornemens aux Rois de France, ont-elles été dans la suite métamorphosées en fleurs de lis, par un effet de la maladresse des peintres et des sculpteurs chargés de les représenter, et ont-elles été adoptées, sous cette nouvelle forme, pour les armoiries des Rois de France, dans le tems des croisades, où les Etats de l'Europe commencèrent à se servir d'armes blasonnées.

Le grand Clovis monte sur le trône.

Clovis, fils de Childeric, succéda à son père à l'âge de quinze ans (1); il annonça de bonne heure des dispositions militaires. Prudent, sévère avec ses soldats, habile à se concilier leur respect et leur attachement, il contribua, plus qu'aucun de ses

(1) *Vid.* Greg. turonens. l. 2. c. 27. — Fredeg. epitomat. c. 15. — Gest. Reg. francor. ex edition. Freheri, c. 9. — Vetus chronic. cœnobii moissiacensis. — Adon. viennens. chronic. — Aimoin. gest. Francor. l. 1. c. 12. — Roric. gest. Francor. l. 1. ad finem et l. 2. — Chroniq. de St. Denys, l. 1. c. 15. — Sigebert. chronic. — Hermanni contracti chronic. — Chronic. virdunense. — Vitam Sti. Remigii.

N. B. Le nom de *Clovis* étoit originairement le même que celui de *Louis;* l'usage de les différencier a prévalu.

prédécesseurs à la gloire de sa nation ; aussi l'a-t-on regardé comme le véritable fondateur de la Monarchie françoise. Il ne possédoit, à son avénement au trône, qu'un Royaume peu étendu dans le Nord de la Gaule, aux environs de Tournai ; il régnoit alors, suivant toute apparence, sur une seule tribu des Francs qu'on appeloit les *Saliens ;* plusieurs Princes francs gouvernoient dans la Gaule des Etats indépendans des siens : en moins de trente ans on le vit changer complétemeut la face des choses, et décupler l'étendue de son Royaume ; il profita des circonstances du tems où il vivoit, et de la faveur des Chrétiens, dont il embrassa la Religion, pour étendre et maintenir son autorité, en sorte qu'il déploya réellement de grands talens politiques. Cependant, plus guerrier encore qu'habile négociateur, il dut à son courage et à celui de ses armées la plupart de ses conquêtes (1).

Chap. XIII. An 481 depuis J. C.

(1) Dubos (histoire critique de l'établissement de la Monarchie françoise dans les Gaules) représente plutôt Clovis comme un grand politique, que comme un conquérant. *Voyez* sur ce sujet un Mémoire du Duc de Nivernois, dans le Recueil des

CHAP. XIII.

An 486 depuis J. C.

Il défait les Romains, et fait périr leur chef Syagrius.

Son premier exploit fut contre Syagrius (1) qui avoit établi son domicile à Soissons, et qui gouvernoit les foibles restes de l'Empire romain dans les Gaules. Clovis, s'étant réuni avec son parent Ragnacaire, qui lui-même régnoit à Cambrai sur une partie des Francs, s'avança vers Soissons, attaqua Syagrius, le battit et le mit en fuite. Le malheureux Romain crut trouver un abri à Toulouse auprès d'Alaric, Roi des Goths, qui, depuis deux ans, avoit succédé à son père Euric; mais là encore il fut poursuivi par la puissance de Clovis. Ce Prince, fier de sa victoire, l'envoya réclamer avec hauteur, menaçant les Goths de la guerre s'ils osoient le lui refuser. Alaric, quoiqu'il fût alors un des Princes les plus puissans de l'Europe, fut intimidé, et livra lâchement son hôte aux députés de Clovis. On chargea de fers Syagrius, et on l'amena dans cet état aux pieds de

---

Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. 20. pag. 147. — *Voyez* aussi Hénault, histoire de l'établissem. des François dans les Gaules, l. 1. part. 2.

(1) *Voyez* les auteurs cités dans la note 1.re, page 134.

son vainqueur. La clémence eût été naturelle dans cette occasion ; mais elle n'étoit guères pratiquée dans ces tems de barbarie et de défiance. Clovis, qui possédoit toutes les qualités d'un grand Roi, avoit aussi tous les vices de son siècle ; il fit enfermer Syagrius après s'être emparé de ses Etats. Il le fit périr enfin, pour éteindre toutes les prétentions au trône, qu'il auroit pu élever dans la suite. Le seul égard que Clovis eut pour sa gloire, fut de commettre ce meurtre en secret, afin de ne pas attirer sur lui le blâme que méritoit une pareille cruauté.

CHAP. XIII. An 486 depuis J. C.

Clovis étoit encore païen (1); il en donna la preuve, en pillant plusieurs églises chrétiennes ; cependant, dès ce moment il se montra accessible aux remontrances d'un Evêque célèbre par son zèle et par ses succès dans la propagation de la foi. St. Remi étoit son nom, il avoit son siége

Il fait rendre un vase précieux à St. Remi.

(1) *Vid.* Gregor. turon. l. 2. c. 27. — Fredegar. epitomat. c. 15 et 16. — Gest. Reg. francor. ex edit. Freheri, c. 10. — Vetus chronic. moissiacens. cænobii. — Adon. viennens. chronic. — Aimoin. gest. Franc. l. 1. c. 12. — Roric. gest. Francor. l. 2. — Chroniq. de St. Denys, l. 1. c. 15. — Vitam Sti. Remigii.

CHAP. XIII.
An 486 depuis J. C.

épiscopal à Reims, l'une des villes qui étoient récemment tombées au pouvoir des Francs. Clovis avoit enlevé, entr'autres choses, un vase d'une grandeur et d'une beauté remarquables dans l'église de cette ville ; la perte d'un vase aussi précieux étoit irréparable et douloureuse pour les Fidèles de Reims. St. Remi forma le projet de le redemander ; quelque peu d'apparence de succès que lui offrît ce recours à la générosité d'un Prince païen, il ne se laissa point rebuter par la difficulté d'une pareille entreprise ; il envoya au Roi des Francs des députés qui l'atteignirent pendant qu'il voyageoit dans ses nouveaux Etats. Les députés formèrent leur demande, et, lui rappelant le pillage de Reims, ils le supplièrent de leur rendre au moins le vase précieux qu'il leur avoit enlevé. « Suivez-» moi, » leur répondit Clovis, « jusqu'à » Soissons où l'on doit faire le partage de » tout le butin ; là je vous satisferai, si » le sort m'accorde le vase que vous de-» mandez. » Les députés le suivirent. Quand ils furent arrivés à Soissons, le butin fut déposé dans une grande place au milieu de l'armée. Clovis, qui ne jouissoit

point d'un pouvoir despotique, tel que celui dont ses successeurs s'emparèrent dans la suite, pria les Francs qui étoient rassemblés, de vouloir bien lui accorder, outre sa part du butin, le vase réclamé par St. Remi. Le plus grand nombre et les plus sages des assistans s'écrièrent aussitôt qu'il pouvoit en agir comme il lui plairoit; que tout le butin lui appartenoit; qu'eux-mêmes étoient ses sujets, et qu'aucun d'eux ne s'opposeroit à sa volonté. Un soldat seul murmura de cette réponse; animé d'un esprit d'envie et d'indiscipline, il éleva la voix, et frappant le vase avec sa hache: « Tu ne recevras rien, » dit-il à Clovis, « que ce que le sort t'ac- » cordera. » Tous les assistans furent étonnés de ces paroles; on s'attendoit vraisemblablement à une vengeance éclatante de la part de Clovis, mais il dissimula son indignation: faisant à peine semblant d'avoir entendu le propos tenu par ce soldat, il prit le vase au milieu du butin, et le remit aux députés de St. Remi; il n'ajouta rien sur l'injure qu'il avoit reçue, mais il en garda un profond ressentiment, et, l'année suivante,

CHAP. XIII.

An 487 depuis J C.

Il met à mort un soldat qui s'étoit opposé à ses volontés.

il en donna la preuve dans une revue générale de ses troupes.

Elles étoient rassemblées dans une plaine qui recevoit le nom de *Champ-de-Mars*, à l'occasion de ce rassemblement; Clovis, parcourant les rangs, examinoit chaque soldat et l'état de ses armes : quand il fut arrivé auprès de celui qui, l'année précédente, avoit osé lui résister, il lui reprocha sa mauvaise tenue et la malpropreté de ses armes; puis, lui arrachant sa hache des mains, comme pour l'examiner, il la jeta par terre : le soldat se baissa pour la ramasser; alors Clovis, profitant de ce moment où il n'étoit pas sur ses gardes, et élevant sa propre hache avec les deux mains, le frappa sur la tête et le tua d'un seul coup. « Voilà, » lui dit-il, « comment » tu as traité le vase de Soissons. » Ces mots indiquoient quel étoit le motif qui l'avoit fait agir. Mais que ne peut l'ascendant d'un homme de courage et de génie sur la multitude! Aucun soldat n'osa murmurer de cet acte d'autorité, quelque peu conforme qu'il fût aux principes de liberté des Francs : l'armée se retira pénétrée de crainte et de respect.

Quatre ans après, Clovis Thuringiens (1), les battit leurs forêts, et les rendit avoit de vieilles haines à ces peuples qui souvent av mis des Francs, qui, quan ravant, avoient suivi le par tre son aïeul Mérovée, qui e pas dû lui pardonner la conduite de Basine, sa mère, et l'affront qu'elle avoit fait à leur Roi, lorsqu'elle l'avoit abandonné pour suivre Childeric. CHAP. XIII. 493 depuis J. C.

La réputation de Clovis (2) s'étendoit à mesure qu'il faisoit de nouvelles conquêtes. Les Princes ses voisins recherchèrent son amitié; Théodoric, Roi des Ostro- Il s'allie avec Théodoric, Roi d'Italie.

(1) Grégoire de Tours (l. 2. c. 27.) dit que Clovis soumit les Thuringiens à son domaine; il est plus probable, suivant la vieille chronique de Moissac, Roricon (l. 2.) et les gestes des Rois francs (*ex editione Freheri c. 16.*), que Clovis ne fit que les rendre tributaires; en effet, on voit que, peu d'années après, les Thuringiens avoient des Rois indépendans. *Voyez* aussi Sigeberti chronic. — Hermanni contracti chronic. — Vitam Sti. Remigii.

(2) *Vid.* Jornand. de reb. geticis, c. 58. — Rorico. l. 3. — Excerpta autoris ignoti, t. 1. du Recueil des historiens des Gaules, pag. 563.

CHAP. XIII. An 487 depuis J. C. goths d'Italie, lui envoya demander en mariage sa sœur Audeflède; Clovis la lui accorda volontiers, afin de cimenter la paix avec un Prince aussi puissant; mais, malgré cette alliance, la guerre éclata souvent entr'eux lorsque leurs posessions furent devenues voisines; s'ils eussent été d'accord, ils auroient pu facilement subjuguer tout l'Occident de l'Europe.

493. Les Thuringiens et les Goths établis dans la Gaule sentirent qu'il leur importoit de diviser deux Princes aussi puissans et aussi rapprochés de leurs Etats (1); ils agirent dans ce but, chacun de leur côté: leurs efforts ne furent point inutiles; ils s'unirent étroitement par des alliances au Roi d'Italie; ils obtinrent, par ce moyen, un rival à opposer aux invasions de Clovis, dont la puissance commençoit à devenir redoutable à leur liberté. Théodoric, de son côté, ne pouvoit pas trop compter sur l'esprit inquiet des Francs; d'ailleurs, il nourrissoit les projets les plus ambitieux depuis sa victoire sur les Hérules, et depuis la mort du célèbre Odoacre qui avoit

(1) *Vid.* Procop. de bell. gothic. l. 1. c. 12.

mis fin à l'Empire romain d'Occident ; il fut bien-aise de se lier avec des peuples qui étoient les ennemis naturels des Francs. Chap. XIII. An 493 depuis J. C.

Clovis fut informé de ces alliances ; l'idée qu'il se faisoit de la puissance de Théodoric, et la crainte de l'avoir pour ennemi, l'engagèrent à renoncer, pour le moment, aux projets qu'il pouvoit avoir contre les Goths et les Thuringiens ; mais comme il falloit un aliment à son activité, il dirigea ses armes sur le Royaume de Bourgogne. L'amour, cette passion qui se mêle si souvent aux destinées du monde, eut aussi de l'influence sur sa conduite. Comme il s'agit ici d'un des événemens les plus importans de la vie de Clovis, nous entrerons dans quelques détails.

État de la Bourgogne.

Le Royaume des Bourguignons avoit pris de grands accroissemens pendant les derniers momens de l'Empire romain d'Occident ; il comprenoit, outre la Bourgogne et la Franche-Comté, une grande partie de l'Helvétie, la Savoie, le Bugey, la Bresse, Lyon, le Dauphiné, et une partie de la Provence (1). Gondeuc ou Gon-

(1) Les ouvrages consultés pour ce morceau et pour le mariage de Clovis, sont : Greg. turon. l. 2. c. 28.

CHAP. XIII.

An 493 depuis J. C.

deric, dernier Roi de ces vastes Provinces, les avoit laissées à ses quatre fils Gondebaud, Godégisèle, Chilperic et Godemar; ceux-ci, d'après les lois de leur nation, devoient se les partager également; mais Gondebaud trouva moyen de s'emparer de la principale autorité; il attaqua Godemar et Chilperic, et essuya d'abord un échec; mais ensuite, étant revenu à la charge, il les battit, et prit possession de leurs Etats. Non content de ce succès, il poursuivit ses frères avec acharnement; il fit mettre le feu à une tour dans laquelle s'étoit réfugié le malheureux Godemar; quant à Chilperic, qui devint son prisonnier, il le fit mettre à mort avec deux de ses fils; ensuite il noya la femme de ce Prince, en lui attachant une pierre au cou, et en la précipitant dans un puits. De pareils exemples

Succès de Gondebaud.

— Fredegar. epitomat. c. 17, 18 et 19. — Gest. Reg. francor. ex editione Freheri, c. 11, 12 et 13. — Adon. viennens. chronic. — Aimoin. l. 1. c. 14. — Roric. l. 2. — Vita Stæ. Chrothildis Reginæ, t. 3. p. 397 du Recueil des historiens des Gaules et de la France. — Chroniq. de St. Denys, l. 1. c. 16 et 17. — Hermanni contracti chronic. — Chronic. virdunense. — Vitam Sti. Remigii.

de

de cruauté n'étoient pas rares alors, à la honte de l'humanité. CHAP. XIII.

Chilperic avoit été Catholique quoique ses frères fussent Ariens ; il laissa deux filles que leur oncle ne jugea pas être des ennemies assez redoutables pour ordonner leur mort ; il se contenta de les retenir à Genève (1) où il demeuroit lui-même, et de les y faire vivre dans la retraite loin des regards du public. L'aînée des deux sœurs, nommée *Sédeleube*, se fit Religieuse ; quant à la cadette, qui s'appeloit *Clotilde* (2), elle se distingua par des actes de piété et de

Beauté de sa nièce Clotilde.

(1) *Vid.* Fredeg. epitomat. c. 18. — Not. *a.* pag. 399, t. 2. du Recueil des historiens des Gaules et de la France. — On montre encore à Genève la maison qui servoit de palais au Roi Gondebaud ; elle est située à côté de *l'arcade du Bourg-de-Four*, sur un terrein qui étoit autrefois à vers l'une des portes, et l'extrémité méridionale de la ville. On a trouvé dans cette maison des armoiries, des inscriptions et d'autres monumens qui ne permettent pas de douter de son ancienne destination.

(2) Les auteurs anciens varient dans le nom qu'ils donnent à cette Princesse. Grégoire de Tours et Frédegaire l'appellent *Chrotechilde* ; l'auteur des gestes des Rois francs, celui de la vie de St. Rémi, Aimoin et Hugues de Flavigny, *Chrotilde* ou *Cro-*

CHAP. XIII. charité, sans néanmoins renoncer au monde comme sa sœur. Elle étoit d'une beauté remarquable, et d'un esprit supérieur à son âge et à son sexe. Le bruit de ces qualités se répandit dans la cour de Gondebaud, malgré ses précautions jalouses et sévères; des députés de Clovis, qui se trouvoient en mission dans la Bourgogne, en furent informés; ils parvinrent à la voir, et rapportèrent à leur maître ce que le bruit public et ce que leurs propres yeux leur avoient appris sur ce sujet.

493.
Clovis désire de l'épouser.

Clovis, à cette nouvelle, sentit un commencement d'amour germer dans son cœur; il désira de s'assurer plus positivement de la vérité de ce qu'on lui disoit sur les

---

tilde; Roricon, *Chrochilde;* Sigebert de Gemblours, *Rothilde;* Hermannus, *Hrodhildé;* d'autres, *Chrotchilde, Chrotigelde, Rodielde, Chrodielde, Chrodichelde.* Nous avons pris le nom adopté par la pluplupart des modernes, qui est *Clotilde.* Sédeleube est appelée *Chrone* ou *Chrome* par quelques écrivains. On remarque, en général, beaucoup de variété dans les noms propres donnés à un même personnage par les auteurs du moyen âge; cela tient probablement à l'ignorance et à la mauvaise orthographe des écrivains de ces tems-là.

Chap. XIII.

An 493 depuis J. C.

charmes de Clotilde ; vraisemblablement il pensa dès lors à épouser cette Princesse, non-seulement pour elle-même, mais encore à cause des droits qu'elle lui donneroit sur le Royaume de Bourgogne.

Il lui envoie en secret un député.

Il n'étoit pas facile d'aborder Clotilde ; des députés auroient effrayé le soupçonneux Gondebaud, et il ne leur auroit pas permis d'approcher de sa nièce ; Clovis, pour surmonter cet obstacle, fit choix d'un Gaulois plein d'adresse, nommé *Aurélien*, en qui il avoit une grande confiance ; il le chargea de s'introduire auprès de Clotilde, de la voir, et (1) s'il la trouvoit aussi belle qu'on l'avoit rapporté, de lui faire des propositions de sa part, et de lui remettre quelques présens avec un anneau en signe de mariage.

Succès de la députation.

Aurélien s'acquitta avec intelligence de sa commission. Il partit seul et se déguisa

(1) Les auteurs contemporains disent qu'Aurélien étoit *Romain ;* mais, comme on a déjà eu occasion de le remarquer, les Gaulois étoient, dans le cinquième siècle et même auparavant, tout-à-fait confondus avec les Romains ; ils portoient leur nom ; en sorte qu'il est probable qu'Aurélien étoit réellement Gaulois, quoiqu'il soit qualifié du nom de Romain.

CHAP. XIII. An 493 depuis J. C.

en mendiant; sous ce vêtement, qui éloignoit tous les soupçons, il arriva à Genève; il attendit Clotilde à la sortie de la Messe, et, se mêlant avec les autres mendians qui se tenoient sur son passage, il lui demanda l'aumône. Les moyens qu'il avoit pris pour intéresser sa compassion réussirent; animée par le sentiment de la bienfaisance, elle lui tendit une pièce d'or; il saisit cet instant pour la tirer par sa robe, et pour lui faire signe qu'il avoit un secret à lui communiquer; elle comprit ce signe : sous prétexte de faire une charité plus abondante à ce malheureux, elle fit entrer Aurélien dans son appartement; là, elle lui offrit de l'eau pour se laver les pieds, suivant l'usage des Chrétiens de ce tems-là; elle attendit ensuite avec impatience de savoir quel étoit le mystère qu'il avoit à lui révéler. Aurélien, suffisamment assuré de sa beauté, certain de l'aveu de Clovis, lui découvrit le véritable caractère sous lequel il venoit auprès d'elle, lui fit part de la commission dont il étoit chargé, et, pour preuve de la vérité de ce qu'il avançoit, il lui remit l'anneau et les présens qu'il avoit apportés.

Clotilde, vers qui la réputation de Clovis étoit parvenue, fut flattée de l'honneur que lui faisoit un si grand Prince; elle entrevit avec joie un moyen de sortir de la dure captivité où elle gémissoit, et de venger l'assassinat de ses parens; elle espéra aussi de pouvoir convertir un jour Clovis à la Religion Chrétienne, et de gagner en même tems tout un peuple à une croyance à laquelle elle étoit sincèrement attachée. D'après ces motifs, elle répondit favorablement à la demande d'Aurélien, elle récompensa généreusement son zèle, lui remit un anneau pour son maître, et l'invita à hâter les démarches que Clovis feroit pour l'obtenir. Elle craignoit, avec raison, que son oncle Gondebaud ne prévît les suites redoutables de son inimitié, si elle devenoit l'épouse d'un Roi puissant, elle qui avoit tant de vengeances à exercer contre lui; elle appréhendoit qu'il ne cherchât, en conséquence, tous les moyens de s'opposer à son mariage, et qu'il n'en trouvât peut-être quelqu'un, si on lui laissoit le tems d'y réfléchir.

CHAP. XIII.
An 493 depuis J. C.

Le retour d'Aurélien n'étoit pas plus facile que n'avoit été son voyage; il avoit encore plus à craindre d'être découvert

Chap. XIII.
Au 493 depuis J. C.

pendant qu'il traverseroit le Royaume de Bourgogne; cependant, en conservant le déguisement qu'il avoit adopté, il arriva sans mauvaise rencontre jusques sur le territoire d'Orléans; là, tout près du terme de son voyage, il fut sur le point d'échouer, au moins en partie, dans son entreprise. Un jour qu'il s'étoit endormi fatigué de la route, un mendiant, qui lui servoit de compagnon, profita de cette occasion pour le voler; à peine éveillé, Aurélien s'aperçut que son sac lui manquoit; ce sac contenoit tout l'argent et probablement l'anneau qu'il avoit reçu de Clotilde. Comment osera-t-il se présenter devant Clovis sans ce gage précieux? Il court aussitôt après le voleur, parvient heureusement à l'atteindre; il lui reprend le sac volé, et le renvoie après l'avoir retenu et traité durement pendant trois jours en punition de son crime.

Clovis demande Clotilde en mariage.

Aurélien arriva enfin auprès de Clovis, et lui remit l'anneau qu'il avoit reçu de Clotilde; il donna de nouvelles forces à l'amour de son maître par la peinture des charmes de cette belle Princesse, et par le récit de l'entrevue qu'il avoit eue avec

elle. Clovis alors ne balança plus ; il envoya en hâte des députés à Gondebaud pour demander Clotilde en mariage. Surpris de cette demande et effrayé des conséquences qu'elle pourroit avoir, le Roi des Bourguignons refusa d'abord d'y consentir ; mais enfin, sur les sollicitations de ses conseillers qui craignoient une guerre dangereuse et prochaine en cas de refus, il se décida à se séparer de sa nièce, et à la livrer aux députés de Clovis : ceux-ci, suivant l'usage des Francs, lui offrirent un écu et un denier ; cette cérémonie, toute simple qu'elle étoit, suffisoit pour la fiancer au nom de leur maître ; ils la conduisirent ensuite à Soissons, où Clovis les attendoit pour célébrer son mariage. CHAP. XIII. An 493 depuis J. C.

A peine Clotilde étoit-elle partie de la cour de son oncle, qu'il y arriva un confident particulier de Gondebaud ; cet homme, nommé *Aridius*, jouissoit d'un grand crédit sur l'esprit de son maître ; il le méritoit par la sagesse et la prudence de ses conseils. Pendant la négociation du mariage de Clovis, il avoit été employé dans une ambassade à Constantinople. Lorsqu'il eut appris le départ de Clotilde, il se garda

CHAP. XIII. An 493 depuis J. C.

de prendre part à la joie générale. « Ne » croyez pas, » dit-il à Gondebaud, « que » vous veniez de former un lien d'amitié » avec les Francs : au contraire, cette » alliance sera le commencement d'une dis» corde éternelle. Vous auriez dû vous » souvenir que vous avez fait périr par le » fer votre frère Chilperic, père de Clotilde; » que vous avez ordonné la mort de sa » mère ; que vous lui avez fait attacher » une pierre au cou ; enfin, que vous avez » fait trancher la tête à ses deux frères, » et que vous les avez fait précipiter dans » un puits avec leur mère. N'en doutez » pas, si Clotilde en a le pouvoir, elle » vengera la mort de ses parens. Faites » courir après elle ; qu'on vous la ramène, » s'il en est tems encore : il vaut mieux » pour vous, offenser dans ce moment un » homme seul, que d'avoir toujours dans » la suite à craindre les Francs. »

Ce discours étoit sage, mais il étoit trop tard; en vain Gondebaud envoya des troupes à la poursuite de Clotilde ; on ne put l'atteindre; déjà elle étoit en sûreté sur une terre étrangère ; elle avoit eu même assez de tems pour signaler par un acte

An 493 depuis J. C.

éclatant la haine qu'elle portoit à Gondebaud. Tout près d'arriver à sa destination, et cependant avant d'avoir atteint les frontières de la Bourgogne, elle obtint de ses conducteurs et de Clovis même, qui fut informé de son désir, qu'on ravageroit et brûleroit deux lieues de pays. Quand cette exécution cruelle fut achevée, Clotilde en témoigna de la joie; le souvenir douloureux des crimes de son oncle l'emporta dans son cœur sur la voix de l'humanité; elle ne réfléchit point que des innocens venoient d'être victimes de son ressentiment; elle se prosterna devant Dieu: « Je te rends » grâces; » s'écria-t-elle, « Etre tout- » puissant, de ce que tu as permis que » je fusse témoin de ce spectacle; de ce » que tu as bien voulu que je visse com- » mencer la punition du meurtre de mes » parens. »

Zèle de Clotilde pour la Religion Chrétienne.

Clotilde avoit un zèle ardent pour la Religion Chrétienne: malgré la position misérable où Gondebaud l'avoit réduite, elle n'avoit consenti à épouser un Prince païen, que dans l'espoir d'opérer sa conversion; aussi ne perdit-elle point de vue ce projet, et ne se laissa-t-elle pas dé-

CHAP. XIII.
An 493 depuis J. C.

tourner de son but par l'éclat de sa nouvelle position ; elle s'aperçut que sa vue avoit produit un grand effet sur Clovis, et qu'il étoit passionnément amoureux d'elle ; cette circonstance étoit favorable à ses désirs ; elle ne la laissa point échapper ; dès le premier soir de ses noces, elle aborda Clovis en particulier : « Ecoutes, » lui dit-elle ; « avant que nous achevions de nous » unir, promets-moi de m'accorder les grâces que j'ai à te demander. » Clovis, transporté d'amour, promit, et elle ajouta : « Je » demande d'abord que tu croyes au Dieu » tout-puissant qui t'a créé, en son Fils et » au Saint-Esprit ; que tu abandonnes de » vaines idoles, et que tu rétablisses les » saintes églises que tu as brûlées. » Puis, pensant à la mort de ses parens : « Sou- » viens-toi aussi, » continua-t-elle, « de » réclamer l'héritage de mon père et de » ma mère que mon oncle Gondebaud » a indignement assassinés. Veuille le Sei- » gneur venger leur sang répandu ! »

Clovis se hâta de répondre qu'il embrassoit volontiers toutes les idées et les sentimens de Clotilde sur Gondebaud ; mais il fut plus embarrassé quant à l'article qui

concernoit la Religion; il n'osoit pas renoncer à des Dieux que tous les Francs adoroient; c'est pourquoi il répondit qu'il lui étoit difficile de se déclarer, mais qu'au moins il cesseroit toute persécution, et qu'elle pourroit exercer en paix son culte; il lui laissa même, à ce qui paroît, quelqu'espoir d'une prochaine conversion. Chap. XIII. An 493 depuis J. C.

Aussitôt après son mariage, Clovis envoya Aurélien en députation auprès de Gondebaud, pour réclamer de lui l'héritage de Clotilde, bien décidé à lui déclarer la guerre si sa demande étoit refusée. Gondebaud prévit les intentions ambitieuses de Clovis; il résolut d'abord de ne rien accorder, et de soutenir la guerre qu'il ne pouvoit également plus éviter. Dans les premiers transports de sa colère, il ordonna même la mort d'Aurélien, peu inquiet d'aggraver son offense par cette nouvelle injure. Les Bourguignons qui l'entouroient, parvinrent encore cette fois à l'appaiser, et à détourner l'orage prêt à fondre sur leur pays. Gondebaud consentit à abandonner une partie des trésors qu'avoit possédés son frère Chilperic.

CHAP. XIII. L'année suivante (1); Clotilde eut un
Au 494 depuis J. C. fils, et obtint qu'il seroit baptisé; mais il mourut peu de tems après : cette mort retarda l'effet des dispositions de Clovis en faveur de la Religion Chrétienne. « Ton » Dieu, » disoit-il à sa femme, « n'a » point de puissance, puisqu'il n'a pu sau» ver notre enfant que tu lui avois con-
495. » sacré. » Clotilde obtint encore de baptiser le second fils dont elle accoucha; et, pour cette fois, l'enfant ne mourut point, quoiqu'il eût été malade au moment de sa naissance : on attribua sa guérison aux prières de Clotilde. Cet événement, qui agissoit sur Clovis en sens contraire du pré-

(1) *Voyez* sur ce qui suit et sur la conversion de Clovis, Gregor. turon. l. 2. c. 30 et 31. — Fredeg. epitomat. c. 20 et 21. — Gest. Reg. francor. ex edit. Freheri, c. 15. — Vetus chronic. moissiacens. cœnobii. — Adon. viennensis chronic. — Aimoin. l. 1. c. 15 et 16. — Roric. l. 2. — Vitam Stæ. Chrothildis, t. 3. du Recueil. des historiens des Gaules et de la France pag. 397. — Chroniq. de St. Denys, l. 1. c. 18, 19 et 20. — Sigebert. chronic. — Hermanni contracti chronic. — Chronic. virdunense. — Vitam Sti. Remigii. — Theodorici Regis Italiæ epist. Chlodoveo, t. 4. du Recueil des historiens des Gaules et de la France, pag. 2.

cédent, ne manqua pas de détruire les impressions qu'il avoit reçues de la mort de son premier enfant.

CHAP. XIII. An 495 depuis J. C.

Une circonstance plus importante acheva ce que les sollicitations seules de Clotilde ne pouvoient obtenir. La guerre se déclara entre les Allemands et les Francs. Clovis marcha contre ces nouveaux ennemis; les deux armées se rencontrèrent (1), et le combat se livra. La valeur étoit égale des deux côtés, et la mêlée devint sanglante; mais enfin les Francs commencèrent à plier: alors Clovis, se ressouvenant des exhortations de sa femme, et poussé peut-être par les conseils d'Aurélien qui étoit auprès de lui, éleva les yeux au ciel et s'écria

496. Conversion de Clovis.

(1) La plupart des historiens modernes disent que la rencontre des Francs et des Allemands se fit à Tolbiac (Zulpich à quatre lieues de Cologne). Cependant, ce fait n'est pas certain, et l'on n'a tout au plus que des conjectures pour y croire. Ainsi Grégoire de Tours (l. 2. c. 3.) dit que Sigebert, Roi de Cologne, fut blessé au genou, en combattant contre les Allemands auprès du bourg de Tolbiac; mais il ne rapporte point dans quelle occasion Sigebert reçut cette blessure; il n'assure pas surtout que ce fut dans le combat où Clovis fit vœu de croire en Jésus-Christ, s'il remportoit la victoire.

CHAP. XIII. vivement ému : « O ! Jésus, toi qui es » le Dieu de Clotilde, j'implore ton se» cours. Mes Dieux, que j'ai invoqués, » m'ont abandonné ; si tu m'accordes la » victoire, je connoîtrai ta puissance, et » je me ferai baptiser en ton nom. » Pendant qu'il parloit, il se fit un changement favorable dans le combat ; le Roi des Allemands fut tué, ses sujets perdirent peu à peu courage, prirent la fuite, et se soumirent enfin à Clovis.

An 496 depuis J. C.

Une victoire aussi inespérée, qui ajoutoit un nouveau lustre à la gloire des Francs, et qui devoit leur attirer les félicitations des Princes les plus puissans de l'Europe, ébranla fortement le cœur de Clovis ; il raconta à Clotilde le danger où il s'étoit trouvé, et la manière dont il en avoit été délivré. Alors elle fit venir en secret St. Remi, Evêque de Reims, qui jouissoit d'une grande réputation de piété ; elle le pria d'achever la conversion de son mari. Clovis déclara qu'il étoit prêt à devenir Chrétien, qu'il n'étoit retenu que par la crainte de déplaire à son peuple, et d'éprouver de sa part une résistance trop forte ; que du reste il alloit faire tous ses

efforts pour le persuader, et pour lui faire recevoir la vérité. CHAP. XIII. An 496 depuis J. C.

Il fit, en conséquence, convoquer une assemblée des Francs, et se prépara à les haranguer; mais il n'eut pas besoin du secours de son éloquence; il trouva les esprits mieux disposés qu'il ne s'y attendoit; Clotilde et St. Remi, suivant toute apparence, avoient déjà exercé leur influence sur eux. Avant que Clovis eût commencé à parler, les Francs s'écrièrent qu'ils renonçoient à des Dieux mortels, et qu'ils étoient prêts à reconnoître le Dieu immortel annoncé par St. Remi. Ce moment d'enthousiasme ne fut pas perdu: St. Remi fit orner aussitôt le temple de Reims avec toute la magnificence que la simplicité de ce tems-là comportoit; il y fit brûler de l'encens; revêtu lui-même de ses habits pontificaux, il se disposa à achever l'importante conversion qui étoit déjà commencée (1). Ce dut être un beau spectacle

(1) Suivant Hincmar et quelques autres auteurs du neuvième et du dixième siécle, une phiole d'huile céleste, connue sous le nom de *Sainte-Ampoule*, fut apportée par une colombe, pour le baptême de Clovis.

CHAP. XIII. An 496 depuis J. C.

que celui d'un Prince barbare, qui, éclairé d'une lumière nouvelle, venoit avec son armée victorieuse abjurer les erreurs de ses ancêtres; d'un Prince qui, au milieu de ses triomphes, adoptoit le culte des peuples qu'il avoit vaincus, avouant ainsi, en quelque sorte, leur supériorité sur lui.

Clovis reçut le premier le baptême. « Roi Sicambre, » lui dit St. Remi, « courbes ta tête devant le Seigneur; promets de l'adorer dans les saints temples que tu as brûlés jusques à présent, et de livrer aux flammes les idoles que tu adorois. » Clovis promit. Trois mille hommes de son armée, et un grand nombre de femmes et d'enfans reçurent après lui le baptême; ses deux sœurs Alboflède et Lantechilde se convertirent aussi; bientôt toute la nation des Francs imita cet exemple, et le Paganisme fut banni pour jamais de la

On se servoit encore de cette phiole et de cette huile au sacre des derniers Rois de France. Au reste, la fable relative à cette phiole, n'est point rapportée par Grégoire de Tours, ni par aucun des auteurs qui ont vécu pendant les trois siécles qui ont suivi la conversion de Clovis.

Gaule,

Gaule, ou du moins, il n'y fut plus protégé par les Princes et les Rois (1). Chap. XIII. An 496 depuis J. C.

Pendant la cérémonie de son baptême, Clovis montra un grand zèle en faveur de la Religion Chrétienne. St. Remi lui lisoit l'histoire de la passion de Jésus-Christ : « Que n'étois-je là avec mes » Francs ! » s'écria-t-il ; « je l'aurois dé- » livré, et j'aurois tiré vengeance de cet » attentat. »

La puissance de Clovis prenoit toutes les années de nouveaux accroissemens (2) ; un an après la conversion des Francs, il s'allia, ou plutôt il renouvela d'une manière plus étroite, les alliances qui avoient été faites par ses prédécesseurs avec les 497. Alliance de Clovis et des Armoriques.

(1) Suivant l'auteur de la vie de St. Remi, la conversion des Francs ne fut totale qu'à la mort de Raganaire ou Ragnacaire, parent de Clovis, qui résidoit au delà de la Somme, et qui avoit persisté dans le Paganisme avec les Francs qui vivoient avec lui ; lorsqu'il eut été tué par Clovis (en 509), ses sujets se firent baptiser par St. Remi.

(2) *Vid.* Procop. de bell. gothic. l. 1. c. 12. — Il règne quelqu'obscurité dans le récit de cet auteur ; on peut lire, à cet égard, Dubos, hist. critique de l'établissement de la Monarchie françoise dans les Gaules, l. 4. c. 3.

CHAP. XIII.
An 497 depuis J. C.

Armoriques. Ce peuple le reconnut pour son protecteur ; et le lien entr'eux devint d'autant plus facile à serrer, qu'une même Religion les unissoit. De cette manière, une moitié de la Gaule se trouva soumise aux lois de Clovis, ou du moins dévouée à ses intérêts.

Quelques troupes romaines, qui étoient cantonnées aux extrémités de la Gaule, et qui, malgré la chute de l'Empire d'Occident, avoient conservé quelqu'autorité dans les Provinces reculées où elles résidoient, furent tout-à-fait interceptées par l'alliance de Clovis avec les Armoriques ; les chemins pour revenir dans leur patrie leur furent fermés, et la puissance éloignée des Empereurs de Constantinople ne leur fut plus d'aucun secours. Alors, pour échapper à une entière et inévitable destruction qui les attendoit en cas de guerre, elles se soumirent aux nouveaux alliés, elles implorèrent leur générosité ; ceux-ci reçurent favorablement leur soumission, et leur laissèrent la vie et la liberté ; ils leur permirent même de conserver leurs usages ; en sorte que, pendant long-tems, ces troupes donnèrent l'exemple de mœurs romai-

nes, cultivées dans un petit coin de terre isolé au milieu des Barbares du Nord. Du tems de Procope, c'est-à-dire, près de deux générations après leur établissement, elles avoient encore leurs lois, et portoient l'habillement romain. CHAP. XIII. An 497 depuis J. C.

Ainsi s'éteignit, après plus de six siécles, la dernière étincelle de la domination des Romains dans les Gaules.

Nous arrivons à l'époque d'une des guerres les plus importantes du règne de Clovis, de celle qu'il soutint contre les Bourguignons (1). En vain Gondebaud avoit 500. Guerre de Bourgogne.

---

(1) Les auteurs que nous avons consultés sur cette guerre, sont : Greg. Turon. histor. Francor. c. 32 et 33. — Fredeg. epitomata c. 22, 23 et 24. — Gest. Reg. franc. ex editione Freheri c. 16. — Moissiacens. cænobii chronic. — Adon. viennens. chron. — Marii aventicens. chronic. — Aimoin. gest. Franc. l. 1. c. 19. — Roric. l. 3. — Chroniq. de St. Denys, l. 1. c. 20. — Hermanni contracti chronic. — Sigebert. chronic. — Vita Sti. Remigii — Vita Sti. Sigismundi apud Bollandianos, primâ Maii et t. 5 du Recueil des historiens des Gaules et de la France, pag. 402. n.os 2 et 3.

Procope (de bell. gothico l. 1. c. 12.) raconte d'une manière toute différente la guerre des Bourguignons; il y fait jouer un rôle à Théodoric, Rói

CHAP. XIII.
An 500 depuis J. C.

voulu, par diverses concessions, acheter la paix; il ne pouvoit en espérer de solide avec un voisin puissant et ambitieux. La passion du conquérant est un feu qui ne s'éteint que lorsqu'on l'étouffe tout-à-fait, ou lorsqu'il a consumé tous les objets qui sont à sa portée; de foibles barrières opposées à ses ravages, ne peuvent l'arrêter, et servent, au contraire, de stimulant et de nourriture à son activité. Tel étoit Clovis; il attendoit avec impatience un moment favorable pour pénétrer dans les vastes et riches Provinces de la Bourgogne. Un prétexte se présenta enfin, et il le saisit avec avidité.

Le Royaume de Bourgogne s'étendoit,

---

des Goths d'Italie, et prétend qu'il étoit allié de Clovis; qu'il le laissa agir le premier, et qu'il n'arriva qu'après une bataille sanglante, où les Bourguignons avoient été mis en fuite; mais qu'en s'excusant sur les mauvais chemins, et en payant une légère somme à Clovis, il partagea avec les Francs le fruit de leur victoire. Ce récit n'étant pas appuyé par d'autres auteurs, mérite peu de confiance; on peut d'ailleurs le concilier avec celui de Grégoire de Tours, comme le montre l'abbé Dubos, hist. critique de l'établissement de la Monarchie françoise dans les Gaules, l. 4. c. 5 et 6.

depuis l'Alsace, la Lorraine et la Champagne, jusqu'aux Alpes, à Marseille et au Languedoc; Godégisèle ne commandoit qu'à la plus petite partie de ce vaste pays, et cependant l'autorité qu'il conservoit encore, excitoit la jalousie de son frère; de là des inimitiés et des guerres. Godégisèle, trop foible pour soutenir seul le choc de Gondebaud, appela Clovis à son secours, et obtint sans peine la protection qu'il lui demandoit. L'ambitieux Clovis vit avec joie qu'on lui offroit un moyen de faire de nouvelles conquêtes; mais pour assurer davantage le succès de ses armes, il convint avec Godégisèle que leur alliance demeureroit secrète jusqu'au moment où la guerre seroit déjà engagée entre les Francs et les Bourguignons. CHAP. XIII. An 500 depuis J. C.

Après ces conventions, Clovis rassembla son armée, et pénétra sur les terres de la Bourgogne; Gondebaud s'arma pour le repousser, et appela son frère à son aide pour la défense commune de leurs Etats; Godégisèle arriva avec son contingent; tous les deux marchèrent à la rencontre de l'ennemi; ils l'atteignirent près de Dijon. Le combat s'engagea, et peut-être l'issue

CHAP. XIII.

An 500 depuis J. C.

en eût-elle été fatale aux Francs, si Godégisèle n'avoit quitté à tems le parti de son frère. Après sa défection, la victoire ne fut plus incertaine : Gondebaud n'eut d'autre parti à prendre que la fuite; il abandonna ses États, et alla s'enfermer dans Avignon.

Clovis parcourut en vainqueur les bords de la Saône et du Rhône, qui n'avoient encore jamais vu les Francs aussi puissans; il s'avança jusqu'à Avignon, et forma le siége de cette ville ; mais fatigué des retards qu'il y éprouvoit, gagné en même tems par l'adresse d'Aridius, confident de Gondebaud, il accorda la paix à ce Prince, moyennant un tribut, et retourna dans ses Etats, après avoir laissé à Godégisèle quelques troupes pour l'aider à maintenir son autorité.

A peine fut-il parti, que Gondebaud conçut l'espérance de se délivrer du joug qu'on venoit de lui imposer ; il assembla de nouvelles troupes et attaqua son frère. Le malheureux Godégisèle, toujours le plus foible lorsqu'il étoit abandonné à lui-même, fut vaincu et obligé de fuir dans Vienne, où on ne le laissa pas même tranquille. Gondebaud l'assiégea, et forma un blocus

assez étroit pour ne laisser passer aucunes provisions ; alors la famine se fit sentir dans cette malheureuse Cité, et Godégisèle fit sortir les habitans de la classe inférieure pour ménager le peu de ressources qui lui restoient. Un ouvrier, qui avoit soin de l'aqueduc de la ville, fut mis dehors avec les autres : indigné d'un pareil traitement, il s'en va auprès de Gondebaud, et lui découvre un moyen de surprendre son frère ; il se met lui-même à la tête d'un corps de troupes, et les conduit dans la ville au travers de l'aqueduc. Les assiégés surpris cèdent la victoire ; Godégisèle lui-même fut tué dans un temple où il s'étoit refugié ; ses Etats passèrent sous la domination de son frère. Tel est le sort ordinaire des foibles qui s'allient avec les puissans.

CHAP. XIII.

An 500 depuis J. C.

Gondebaud épargna un corps de Francs (1) qu'il fit prisonniers dans une tour de Vienne où ils s'étoient retirés après la prise de la ville ; il ordonna qu'on ne leur fît aucun

(1) Les auteurs cités dans la note précédente ne sont pas tous d'accord sur ce fait ; suivant quelques-uns, Gondebaud fit périr les Francs dans la tour où ils étoient renfermés.

CHAP. XIII. An 500 depuis J. C. mal, et se contenta de les envoyer en exil à Toulouse auprès du Roi Alaric; par ce moyen, il fit sur l'esprit de Clovis une impression favorable à ses desseins, et rejetta sur un autre la vengeance que ce Prince auroit pu tirer des mauvais traite-
501. mens faits à ses sujets. Dans le même tems, il donna des lois douces aux Bourguignons, aux Romains et aux Gaulois qui habitoient dans son Royaume; ces lois conservées jusqu'à nos jours, et connues sous le nom de *loi gombette*, ou *loi des Bourguignons*, lui gagnèrent les cœurs; elles affermirent son pouvoir en lui conciliant l'amour de ses peuples; ainsi, après avoir été long-tems cruel et tyrannique, nouvel Auguste, il répara, en partie, les maux qu'il avoit faits. Ses efforts furent couronnés par le succès; une longue paix devint le fruit de son attitude imposante et de l'union de toutes les parties de ses Etats. Heureuses les nations chez qui les principes d'une politique aussi sage sont adoptés! Heureuses celles où les dépositaires de l'autorité deviennent meilleurs, ainsi que Gondebaud, à mesure qu'il ont manié plus long-tems les rênes de l'administration!

Chap. XIII.

An 501 depuis J. C.

Guerre contre les Visigoths.

Clovis ne pensa plus à attaquer les Bourguignons, soit qu'il craignît leur puissance, soit qu'il fût occupé d'autres projets. Pendant quelques années, il ne forma pas d'entreprises nouvelles, et s'appliqua à affermir son autorité dans ses Etats; mais il projetoit de conquérir le Royaume des Goths ou des Visigoths de la Gaule. Le zèle religieux des Evêques qui l'entouroient, ne contribuoit pas peu à l'affermir dans ce dessein: « Je souffre impatiemment, » disoit-il aux Francs, « que ces Ariens » occupent une partie de la Gaule; mar» chons contr'eux avec le secours de Dieu, » et réduisons leur pays sous notre domi» nation. » Alaric, par ses persécutions envers les Catholiques, rendoit son empire odieux à ses sujets, et favorisoit les intérêts de Clovis; plusieurs villes de ses Etats désiroient une invasion des Francs; il sentit le danger s'approcher, et demanda une entrevue à Clovis pour serrer avec lui les nœuds de la paix. Les deux Rois se virent dans une île de la Loire auprès d'Amboise, mais ils ne se lièrent point d'une manière durable (1).

---

(1) *Voyez*, sur ce sujet, Gregor. turonens. l. 2.

CHAP. XIII. An 501 depuis J. C. Théodoric, Roi d'Italie, fit aussi divers efforts pour empêcher Clovis de faire la guerre à Alaric ; on a encore les lettres qu'il écrivoit à cette occasion à Clovis, à Alaric, à Gondebaud et à divers autres Princes qui étoient dans ce tems-là voisins de la Gaule (1) ; mais les peines qu'il se donna furent inutiles ; elles ne pouvoient appaiser une animosité aussi forte que celle qui existoit entre les Francs et les Goths.

506. Clovis annonça enfin ouvertement ses prétentions ; il marcha avec une armée vers Poitiers où Alaric séjournoit alors ; en pas-

---

c. 35 et 37. — Fredegar. epitomat. c. 25. — Fredegar. excerpt. ex Idatio, c. 4. — Gest. Reg. franc. ex editione Freheri c. 17. — Adon. viennens. chronic. — Chronologiam et seriem Reg. gothorum, ex veteri codice moissiacens. cænobii. — Proc. de bell. Gothic. l. 1. c. 12. — Aimoin. l. 1. c. 20 et 21. — Rorico. l. 4. — Chroniq. de St. Denys, l. 1. c. 22 et 23. — Sigebert. chronic. — Hermann. contract. chronic. — Harîulfi chronic. l. 1. c. 1. — Chronic. virdunense. — Vitam Sti. Aviti apud Bollandianos 17 Junii et t. 3. du Recueil des historiens des Gaules et de la France, pag. 390.

(1) *Voyez* le Recueil des histor. des Gaules et de la France; par Martin Bouquet, tom. 4 au commencement.

sant à Tours, il rendit de grands honneurs à St. Martin; par cet acte de piété il se concilia les cœurs des peuples du voisinage, qui avoient une grande vénération pour ce Saint. Fort de l'opinion publique, il traversa la rivière de Vienne (1), et attaqua les Goths dans les plaines de Vouïllé à trois lieues de Poitiers; la lutte n'étoit pas égale; de longues prospérités avoient amolli le courage des Goths; celui des Francs, au contraire, étoit dans toute sa vigueur; les troupes de Clovis rompirent les bataillons ennemis et remportèrent la victoire; Clovis lui-même eut la gloire de tuer de sa propre main Alaric son rival; mais au moment où il achevoit cet exploit,

CHAP. XIII.

An 506 depuis J.-C.

---

(1) Grégoire de Tours et d'autres auteurs du moyen âge, mêlant le merveilleux avec les récits historiques, racontent que Clovis ne savoit comment traverser la Vienne, dont les eaux étoient fort enflées par les pluies, lorsqu'une biche d'une grandeur remarquable lui découvrit un passage facile. Ils disent aussi que, tandis que Clovis étoit dans son camp assez loin de Poitiers, un feu miraculeux se montra au-dessus de l'église de Saint-Hilaire, et parut s'avancer vers son armée, comme pour la diriger dans sa marche et lui assurer la victoire.

CHAP. XIII. An 506 depuis J. C. deux soldats ennemis le frappèrent avec leur lance ; il ne dut la vie qu'à la force de sa cuirasse, et à la rapidité de la course de son cheval. Un corps nombreux d'Arverniens, qui faisoient partie de l'armée des Goths, fut exterminé ; la plupart des Seigneurs de l'Auvergne, au nombre desquels étoit le fils du célèbre Sidonius Appollinaris, Evêque de Clermont, périrent dans le combat. Amalaric, fils du malheureux Alaric, voyant que la bataille étoit irrévocablement perdue, prit la fuite, et alla s'assurer en Espagne du Royaume que son père y possédoit : ainsi, la Gaule resta sans défense, et la lutte des Goths et des Francs pour la succession de cet Empire, fut terminée.

Thiéry, fils aîné de Clovis, ne perdit point de tems après le gain de la bataille de Vouïllé ; il marcha contre les villes d'Alby et de Rhodès, et s'en empara, ainsi que de l'Auvergne et du pays qui s'étend jusqu'aux frontières des Bourguignons. Clovis, de son
507. côté, s'avança jusqu'à Bordeaux où il passa l'hiver ; il recueillit dans Toulouse tous les trésors d'Alaric, qu'il emporta avec lui ; ensuite il mit le siége devant Angoulême,

Chap. XIII.

An 507 depuis J. C.

et cette ville se soumit à lui comme les autres. Les auteurs du moyen âge, pour donner plus d'éclat à son triomphe, ont imaginé d'y faire intervenir une action spéciale de la Providence ; ils racontent que les murs d'Angoulême, comme ceux de Jéricho devant Josué, s'écroulèrent d'eux-mêmes à l'arrivée de Clovis.

Après avoir achevé ces conquêtes, Clovis revint à Tours, où il combla de présens l'église de St. Martin; de là il se rendit à Paris, où il établit le siége de son Royaume.

L'année suivante (1), le célèbre Théodoric, Roi d'Italie et beau-père d'Alaric, arrêta les progrès des Francs ; il leur opposa une valeur et des talens militaires auxquels ils n'étoient pas accoutnmés; il les battit, soit par lui-même, soit par ses Généraux, en deux occasions, et reprit sur eux une partie du Royaume des Goths dont ils s'étoient emparés ; cependant, ne pouvant pas leur enlever toutes leurs conquêtes, il consentit à faire un traité par lequel il leur cédoit définitivement la vaste Province 508.

(1) *Vid.* Procop. de bell. gothic. l. 1. c. 12. — Cassiodor. chronic.

CHAP. XIII.

An 508 depuis J. C.

Gloire de Clovis.

d'Aquitaine, et ne se réservoit qu'une partie de la Provence et du Languedoc.

La réputation de Clovis étoit parvenue jusqu'aux extrémités de l'Europe; il méritoit, à juste titre, le surnom de *Grand* que la postérité lui a donné. Pendant qu'il résidoit à Tours, il reçut de l'Empereur Anastase un brevet de Consul, ou du moins de Patrice romain; on le vit se parer de ce titre si glorieux autrefois, et qui étoit encore respecté, quoiqu'il n'emportât plus avec lui aucune autorité (1).

Nous avons parlé jusqu'ici des conquêtes de Clovis, il nous reste à tracer les dernières expéditions par lesquelles il augmenta sa puissance; si elles contribuèrent à étendre ses Etats, elles servirent en même tems à signaler sa cruauté; on voudroit en effacer le souvenir, ainsi qu'un petit nombre d'autres traits, du tableau de sa vie, si brillant à tant d'autres égards (2).

(1) *Vid.* Gregor. turonens. l. 2. c. 38. — Gest. Reg. francor. ex edit. Freheri. c. 17 ad finem. — Vetus chronic. moissiacens. cænobii. — Adon. viennens chronic.

(2) *Voyez*, sur les guerres de Clovis contre les Rois Francs, ses parens, Gregor. turonens. histor. Francor. l. 2. c. 40, 41 et 42. — Fredegar. epitom.

Clovis avoit plusieurs parens, qui, comme lui, étoient Rois des Francs, et jouissoient d'une autorité séparée de la sienne; il voulut s'affranchir de leur concurrence. Pour parvenir à son but, il employa des moyens qui paroîtroient odieux dans le siécle où nous vivons; mais qui alors sembloient, jusqu'à un certain point, excusables, du moins on ne s'aperçoit pas qu'ils soient blâmés par les auteurs contemporains qui en parlent; leur silence, sur ce sujet, est une des singularités de l'histoire; il est un monument de la barbarie qui régnoit alors. CHAP. XIII. An 509 depuis J. C. Il fait périr plusieurs Princes francs, ses parens.

Les Francs, nommés *Ripuaires*, habitans des bords du Rhin et de la Meuse, étoient gouvernés par des lois particulières, qui ont été conservées jusqu'à nos jours, sous le nom de *lois ripuaires;* ils avoient un Roi qui demeuroit à Cologne, et qui alors s'appeloit *Sigebert;* Clovis engagea Cloderic, fils de ce Prince, à le faire périr, il lui représenta que Sigebert étoit

---

c. 26, 27 et 28. — Gesta Reg. francor. ex editione Freheri, c. 18. — Adon. viennens. chronicon. — Aimoin. l. 1. c. 23. — Roric. l. 4. — Chroniq. de St. Denys, l. 1. c. 23 et 24. — Hermanni contracti chronic. — Chronic. virdunense.

CHAP. XIII.

An 509 depuis J. C.

vieux et foible, et lui promit ses Etats après sa mort. Cloderic saisit un moment où son père étoit sorti de Cologne, et où il prenoit après midi du repos dans sa tente, pour envoyer auprès de lui des meurtriers qui le firent périr. Quand il se fut acquité de cette horrible commission, il en avertit Clovis; il lui annonça en même tems qu'il étoit maître des trésors de son père, et l'invita à les partager avec lui. Clovis profita de cet avis, mais il se garda bien d'accomplir la promesse qu'il avoit faite à Cloderic; au contraire, il punit le crime de ce fils parricide par un autre crime; il envoya des députés pour visiter ses trésors, et leur donna en secret l'ordre de le faire périr. Ces députés profitèrent d'un moment où Cloderic avoit la tête baissée dans un coffre rempli d'or, pour le frapper avec leurs haches; ils lui infligèrent ainsi le juste supplice que méritoit son infâme avarice. Clovis déclara aussitôt qu'il y avoit vacance au trône; il se fit élire Roi des Ripuaires, et élever sur un bouclier, suivant l'usage des Francs; de cette manière, il devint maître de ce nouveau Royaume qu'il joignit à ses autres Etats.

Il marcha ensuite contre un autre Prince Franc, nommé *Chararic*, qui régnoit sur les Moriniens dans le Nord de la Gaule; le prétexte de cette entreprise fut que vingt-trois ans auparavant, lors de la guerre de Clovis contre Syagrius, Chararic avoit refusé de se déclarer pour lui, et avoit attendu le succès du combat pour s'allier avec le vainqueur. Clovis défit par ruse Chararic; il le fit prisonnier avec son fils; tous les deux se virent chargés de chaînes, eurent la tête rasée, et furent consacrés Prêtres par ses ordres : c'étoit un moyen de les écarter du trône; mais leur infortune n'étoit pas encore à son dernier terme.

Chap. XIII.

An 509 depuis J. C.

Chararic, manquant de courage pour supporter le traitement qu'il éprouvoit, se livra à la douleur; son fils, qu'animoit l'ardeur de la jeunesse, s'abandonna à l'espérance; son imprudence fut cause de sa perte. Il disoit hautement, faisant allusion à ses cheveux tondus : « Le feuillage qu'on a coupé sur » un arbre vert, reparoîtra bientôt. Puisse » périr aussi promptement celui qui a » fait tondre cet arbre! » Ce propos parvint aux oreilles de Clovis; il vit bien que Chararic et son fils menaçoient de le

Chap. XIII. An 509 depuis J. C.

faire périr, et de laisser croître leur chevelure, afin de pouvoir remonter sur le trône; il les prévint, les fit mettre à mort, et s'empara de leurs Etats.

Un troisième Prince Franc, nommé *Ragnacaire*, qui régnoit à Cambrai, et son frère Richiaire, n'eurent pas un sort plus heureux; Clovis marcha contr'eux et les battit. Il s'étoit ménagé des intelligences parmi leurs sujets qui les arrêtèrent et les lui amenèrent, les mains liées derrière le dos. Alors, faisant lui-même l'office de bourreau, il les frappa avec sa hache, et les fit périr en ajoutant à sa cruauté des railleries insultantes; il reprocha à Ragnacaire de s'être laissé garrotter; et à Richiaire, de n'avoir pas porté du secours à son frère.

Pour rendre, jusqu'à un certain point, cet assassinat moins odieux, il faut dire que Ragnacaire vivoit dans la plus grande débauche avec un nommé *Farron* qui étoit son favori; mais en même tems il faut convenir qu'en diminuant l'intérêt qu'auroit pu inspirer Ragnacaire, on n'affoiblit que bien légérement le crime commis à

son égard. En effet, l'ambition et non pas la justice, en étoit le motif. Chap. XIII. An 509 depuis J. C.

Clovis montra, dans ce même tems, combien il faisoit peu de cas des traîtres. Il avoit fait donner des bracelets et d'autres présens qui paroissoient d'or, aux sujets de Ragnacaire qui lui livrèrent leur maître. Ceux-ci vinrent se plaindre à lui d'avoir été trompés, et de n'avoir reçu qu'un vil métal au lieu d'or véritable. « Quiconque trahit son maître, » leur répondit-il, « et le livre volontairement à » la mort, ne mérite pas de l'or meilleur » que celui qu'on vous a donné. Estimez-» vous heureux de conserver la vie; vous » mériteriez d'expier votre crime au milieu » des tourmens. » Après avoir entendu cette terrible leçon, les traîtres se retirèrent tout tremblans; ils ne pensèrent plus à se plaindre de la fraude dont on avoit usé envers eux.

Peu après, Clovis fit tuer au Mans Rignomer qui y commandoit, et qui étoit frère de Ragnacaire. Tous ces meurtres étendirent sa puissance, et lui procurèrent des trésors; cependant il ne fut pas encore complétement satisfait; il voulut découvrir

CHAP. XIII.
An 509 depuis J. C.

s'il ne lui restoit point encore quelque parent qui pourroit, dans la suite, élever des prétentions au trône et chercher à s'emparer de son autorité : en conséquence, il appela la dissimulation à son secours; il fit semblant d'être affligé de la mort des Rois Francs qu'il avoit fait périr. « Malheur à » moi! » disoit-il; « je suis resté comme » un voyageur dans un pays étranger; je » n'ai pas un seul parent qui, en cas d'ad- » versité, pût m'être de quelque secours. » Il espéroit, par de pareil propos, semés de tous côtés, engager les membres de sa famille qui se seroient cachés, à se découvrir; cette ruse, il faut en convenir, étoit bien grossière; aussi ne réussit-elle pas : ses parens étoient avertis par des exemples trop funestes, pour se laisser surprendre, ou peut-être avoit-il si bien pris ses mesures, qu'il n'en restoit pas un seul. Quoi qu'il en, soit, aucun d'eux ne se présenta dans la suite, et il n'eut à éprouver aucun effet de leur ressentiment.

Mort de Clovis. 511.

La puissance de Clovis étoit parvenue à son comble; elle n'augmenta plus pendant sa vie qui dura encore deux ans. Le ciel sembla vouloir le punir de sa cruauté;

il mourut à Paris, âgé seulement de quarante-cinq ans; il avoit occupé le trône pendant trente années. On l'enterra dans la basilique des Saints-Apôtres, qu'il avoit fait construire de concert avec sa femme Clotilde; cette basilique a porté depuis le nom d'église de *Sainte-Geneviève*. CHAP. XIII. An 511 depuis J. C.

Le vaste Empire que Clovis avoit conquis en grande partie, comprenoit les trois-quarts de la Gaule; la plus grande partie du quart qui ne lui appartenoit pas, tomba bientôt au pouvoir de ses successeurs. La Province des Armoriques, comme on l'a déjà vu, soit qu'elle fût trop foible pour se soutenir par elle-même, soit qu'elle eût cédé à l'impulsion générale, avoit reconnu les Francs pour ses protecteurs, et, en quelque sorte, pour ses Souverains (1); elle eut dans la suite ses Princes particuliers; mais ils reconnoissoient la suprématie des Rois de France, et pouvoient se considérer

(1) Grégoire de Tours (l. 4. c. 4.) dit que les Bretons (c'est à dire ceux qui étoient établis dans le pays des Armoriques) demeurèrent toujours sous la puissance des Francs, depuis la mort du Roi Clovis.

CHAP. XIII. comme leurs vassaux. Le Royaume des

An 534 depuis J. C. Bourguignons, après avoir subsisté environ cent vingt ans, devint en 534, par la défaite et la mort de son dernier Roi, Gondemar, la proie des fils et petits-fils de

536. Clovis qui le partagèrent entr'eux (1). Deux ans après, Théodat, Roi d'Italie, proposa aux Francs de leur abandonner ses Etats dans les Gaules, à condition qu'ils le secourussent contre Bélisaire, Général au service de Justinien, qui menaçoit de l'accabler; il mourut bientôt après, laissant imparfaite la négociation qu'il avoit commencée. Vitigès, son successeur, renouvela les mêmes offres qui furent aussitôt acceptées; le traité fut conclu la même année, c'est-à-dire en 536; la Gaule entière passa dans ce moment sous la domination des Francs; Justinien confirma, quatre ans après,

540. Mélange des Francs et des Gaulois. cette donation (2). C'est ici que nous devons nous arrêter; en effet, c'est alors qu'acheva de s'opérer le mélange des Francs avec les Gaulois.

---

(1) *Vid.* Marii aventicens. chronic. — Procop. de bell. gothic. l. 1. c. 13. etc.

(2) *Vid.* Procop. de bell. Gothic. l. 3. c. 33.

Nous avons déjà dit que les Gaulois, dès la fin du second siécle, furent tout-à-fait confondus avec les Romains, et qu'ils ne jouèrent qu'un rôle passif dans la lutte de l'Empire avec les Barbares du Nord de l'Europe et de l'Asie; il ne faut pas croire cependant qu'ils eussent renoncé au métier des armes, et perdu toute espèce d'énergie; au contraire, ils se distinguèrent dans les armées romaines, et leur fournirent un grand nombre de Généraux et d'Empereurs; ils ne furent plus comptés parmi les nations indépendantes, mais ils devinrent un des appuis les plus solides de l'Empire: si Rome avoit toujours allégé le poids de leurs chaînes, ils auroient sans doute retardé pendant plus long-tems les progrès des Barbares. CHAP. XIII.

Combien d'hommes célèbres ne pourroit-on pas citer dans leur nation, même depuis les irruptions des Francs? Un Saturnin (1) qui fut proclamé Empereur en Egypte; un Carus et ses deux fils Carinus et Numérien (2) nés à Narbonne, et qui

(1) *Vid.* Flav. Vopisc. in Saturnino, anno 280.

(2) Carus parvint à l'Empire l'an 282, et ses deux

CHAP. XIII. parvinrent tous les trois à l'Empire; un Carausius (1) qui usurpa et conserva pendant sept ans le commandement de la Grande-Bretagne; un Ausone (2) qui, sous Gratien, devint Préfet du prétoire des Gaules, et immortalisa son nom et celui de sa patrie par ses Ouvrages; un Rufin (3), qui, sous Théodose, et ensuite sous son fils Arcadius, jouit d'un crédit illimité, et tint pendant près de neuf ans, le timon de l'Empire; un Jovin (4), qui se fit cou-

---

fils Carinus et Numérien, l'an 284. De là ces vers de Sidonius Appollinaris (*carm. 23. in Narbone, v. 88.*):

Quid quod Cæsaribus ferax creandis,
Felix prole virûm, simul dedisti
Natos cum genitore principantes?

« Que dirai-je, Narbonne, de ta fécondité à produire des Césars? Heureuse dans les citoyens que tu as engendrés, tu as donné à la fois pour chefs à l'Empire un père avec ses enfans. »

(1) Il étoit né chez les Ménapiens, pays arrosé par la Meuse, aux environs de Kessel. Son usurpation dura depuis 286 à 293.

(2) *Voyez* la table des auteurs cités dans cet Ouvrage, à la fin du tome 3e.

(3) *Voyez* ce qui en est dit pages 65 et 66.

(4) Jovin et Sébastien furent créés Empereurs l'an 412; ils périrent tous les deux l'an 413. *Vid.*)

ronner Empereur à Mayence, qui s'associa depuis son frère Sébastien, et qui, pendant toute une année, porta le trouble dans la Gaule, et lutta contre les forces romaines ; un Avitus (1), né en Auvergne, qui, pendant trente ans, remplit les places les plus importantes dans sa patrie, et fût enfin couronné Empereur d'Occident en 455 ; un Egidius qui régna sur les Francs eux-mêmes, et tant d'autres encore qu'il seroit facile de nommer, et dont il est parlé dans l'histoire du Bas-Empire. En voilà assez pour venger les Gaulois du reproche qu'on pourroit leur faire d'avoir manqué d'énergie.

Lorsque les Barbares du Nord s'empa-

Oros. l. 7. c. 42. — Olympiodor. histor. apud Photium. — Idatii, Prosperi aquitani et Prosperi Tyronis chronicon.

(1) Avitus étoit d'une des familles les plus illustres des Gaules ; il ne fut Empereur que pendant un an et demi ; mais durant ce court espace de tems, il eut de grands succès contre les Suèves et les Vandales, soit par ses troupes, soit par le secours des Goths. *Voyez* les chroniques d'Idace, de Cassiodore, etc. — Grégoire de Tours l. 2. c. 11. — Sidonius Appollinaris, etc.

CHAP. XIII. rèrent de la Gaule, les indigènes ne l'abandonnèrent pas pour cela ; au contraire, ils les reçurent sans se déplacer; quelquefois même ils les favorisèrent, tant le joug des Romains leur étoit odieux. Lorsque Clovis eut embrassé la Religion Chrétienne, leur obéissance ne fut plus forcée ; elle devint volontaire ; au bout d'un certain tems ils s'amalgamèrent avec eux, et ne formèrent plus qu'un seul et même peuple auquel on donna le nom de *François*. Ils furent contraints d'adopter quelques-unes des lois des Francs ; mais leur propre influence fut bien plus considérable qu'on n'auroit pu le croire. L'avantage du nombre (1) et des lumières se fit sentir ; il leur fit exercer

(1) Bullet (Mémoires sur la langue celtique, part. 1. c. 11.) s'applique à prouver que le nombre des Francs, sous Clovis, ne passoit pas trente mille combattans, tandis que celui des Gaulois montoit à huit ou neuf millions d'âmes; c'est-à-dire, que le nombre des Gaulois étoit à peu près cent fois plus considérable que celui des Francs. *Voyez* aussi, sur ce sujet, Dubos, hist. crit. de l'établissement de la Monarchie françoise dans les Gaules, l. 3. c. 19. — Quoiqu'on ne puisse pas compter sur l'exactitude parfaite de ces calculs, ils peuvent au moins servir par approximation.

un ascendant glorieux pour des vaincus. Les Francs, sans s'en douter, adoptèrent en grande partie leurs mœurs et leurs usages; bientôt, devenus réellement Gaulois, ils ne conservèrent presque, des anciens Francs habitans de la Germanie, que le nom et les conquêtes. CHAP. XIII.

Il n'entre pas dans notre plan de décrire les événemens qui appartiennent à l'histoire de la France proprement dite. Revenons donc à présent en arrière, et jetant un coup-d'œil plus général sur sur la nation que nous avons entrepris de peindre, examinons dans la seconde partie de cet Ouvrage, quel étoit autrefois l'état physique des Gaules, et quels étoient le caractère, les mœurs et les usages de ses habitans.

Fin du livre premier.

HISTOIRE DES GAULOIS.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

Dessein de ce Livre. — Climat de la Gaule. — Nature de son sol. — Ses diverses productions en animaux, en plantes et en métaux.

CHAP. I.er EN traitant des mœurs et des institutions des anciens Gaulois, il est deux écueils à éviter. Quelques écrivains (1), voulant rehausser la gloire de ces peuples, et se

(1) Jean Picard, Prisca Celtopædia. — Stephan. Forcatulus, de Gallorum imperio et philosophiâ. — L'abbé Dordelu du Fays, Observations historiques sur la nation gauloise. etc.

livrant sans frein à leur imagination les ont élevés sans raison au-dessus de toutes les autres nations ; ils ont prétendu même qu'ils avoient surpassé les Grecs et les Romains dans les sciences, dans les arts, dans les exploits militaires, et ont porté leur prévention pour eux jusqu'à assurer qu'ils ont répandu, dans l'Europe, les premiers germes des connoissances humaines. D'autres (1), se jettant dans l'excès contraire, ont considéré les anciens Gaulois, comme un peuple absolument barbare, qui ressembloit à tous les autres peuples sauvages, et dont les annales méritoient à peine d'être étudiées. CHAP. Ier.

La vérité réside entre ces deux opinions ; il sera facile de s'en convaincre en lisant la suite de cet Ouvrage.

Les Gaulois, par leur position géographique, furent appelés de bonne heure à recevoir quelques degrés de civilisation : au moment où ils perdirent leur indépendance, ils étoient dans un état mitoyen entre la

(1) Montesquieu, de la Grandeur et de la Décadence des Romains. — Ferrand, Esprit de l'histoire t. 1. lettre 16.

CHAP. I[er]. barbarie des Germains et la civilisation romaine. Ce passage de la barbarie aux lumières, dépendant de la situation locale, mérite de fixer l'attention. Il est un exemple de la manière dont les nations se développent, et des degrés, par lesquels elles sont obligées de passer avant de parvenir à leur perfectionnement.

Jules César est le premier, qui, par ses conquêtes, ait fait connoître la Gaule d'une manière précise et complète; jusqu'alors on n'en avoit visité qu'une petite partie, ou, si l'on avoit pénétré plus avant, ce n'étoit que rarement, et dans des vues mercantiles, peu profitables pour les observations et les découvertes. Après Jules César, les Grecs et les Romains commencèrent à voyager dans toute l'étendue des Gaules, à s'y établir même, et à s'unir aux indigènes par les liens du commerce et d'une même administration. Un grand nombre d'écrivains publièrent des Ouvrages sur ces peuples. Quelques-uns les avoient visités eux-mêmes. Ceux qui nous ont transmis le plus de renseignemens, vivoient la plupart peu avant ou après le commencement de l'ère chrétienne. (1)

(1) César, Strabon, Diodore de Sicile, Trogue

Les lumières qu'on avoit, avant cette époque, sur les mœurs des Gaulois, se trouvent surtout dans les écrits de Polybe. Du reste, les Gaulois, ainsi que les autres peuples qui n'ont fait que peu de progrès vers leur civilisation, étoient remarquables par leur persévérance dans les mœurs et dans les usages qu'ils avoient hérités de leurs pères. L'empire de la mode, qui varie sans cesse les habitudes chez les peuples modernes, avides de jouissances, étoit presque nul chez eux. De là vient que tant qu'ils ne se mélangèrent pas avec des nations étrangères, on les trouve à peu près les mêmes, quoiqu'à des époques différentes de leur histoire.

Climat de la Gaule.

La Gaule passoit pour un pays extrêmement salubre (1); il est vraisemblable que la nature de l'air qu'on y respiroit, contribuoit à la force et à la beauté de ses habitans, et qu'elle influoit aussi sur leur caractère; de tout tems le climat a exercé une

---

Pompée, Tite-Live, Pomponius Méla, vivoient dans ce tems-là. *Voyez* au t. 3. le tableau des écrivains cités dans cet Ouvrage.

(1) *Vid.* Cæs. de bell. civilib. l. 3. c. 3.

CHAP. Ier. grande influence sur les hommes; c'est un maître dont l'empire est irrésistible, et qui n'éprouve jamais d'opposition durable à ses volontés.

La Gaule n'étoit pas, comme à présent, parsemée de riantes campagnes, de jardins fleuris, de champs fertiles, de riches vignobles; elle n'offroit pas l'aspect de l'abondance; au contraire, elle étoit couverte d'étangs et de vastes forêts, comme le sont les pays sauvages (1). On n'y connut pendant long-tems que la vie pastorale et errante; les hommes s'abandonnoient à l'oisiveté, et ce ne fut que tard qu'ils commencèrent à cultiver les terres. Cette culture même ne devint générale que depuis les conquêtes des Romains (2). De là venoit en grande partie ce froid rigoureux, dont parlent les auteurs anciens, et qui n'existe plus actuellement au même degré. Ils racontent (3) qu'en hiver le pays étoit

Température.

(1) *Vid.* Pompon. Melam, l. 3. — Solin. polyhist. c. 34.

(2) *Vid.* Strab. l. 4.

(3) *Vid.* Diod. Sic. l. 5. — Varro. de re rusticâ. l. 1. c. 7.

couvert

couvert de neiges et de glaces, que presque tous les fleuves se geloient, et que des armées entières avec armes et bagages pouvoient alors aisément traverser ces fleuves à pied sec, comme sur des ponts; ils ajoutent que le pays étoit si froid, que non-seulement il ne produisoit point d'oliviers, mais que la vigne même n'y portoit pas de fruit; en sorte que les habitans, forcés de se passer de vin, faisoient avec de l'orge une liqueur semblable à la bière, ou buvoient l'eau dont ils s'étoient servis pour laver des rayons de miel. CHAP. Ier.

L'abondance des forêts et le défaut de culture étoient sans doute la principale cause du froid qui régnoit autrefois dans la Gaule; et en effet lorsque le goût de l'agriculture se fut généralement répandu, le froid cessa d'être aussi vif, la vigne prospéra dans des latitudes où on ne l'avoit pas vue jusqu'alors, et qu'elle n'a guères dépassées dans la suite, malgré les efforts de l'industrie agricole. L'empereur Julien raconte (1) que, de son tems, il y avoit près de Paris des vignes excellentes.

(1) In Misopogone.

CHAP. Ier. Vents.

Une grande partie de la Gaule étoit exposée à des vents violens de l'Occident et du Nord (1); ils souffloient quelquefois avec assez de force pour soulever de grosses pierres, pour amonceler des sables, pour enlever aux hommes leurs armes et leurs vêtemens, pour séparer même un cavalier de son cheval. Le plus terrible étoit celui qu'on nommoit *Cercius* ou *Circius*. Il exerçoit ses ravages dans la Gaule-Narbonnoise; c'est le même qui est connu de nos jours sous le nom de *Cers* à Narbonne (2) et dans le Département de l'Aude; il souffle du Nord-Ouest, et il est d'une telle violence, qu'on peut difficilement s'en faire une juste idée; il a conservé les mêmes qualités qui le rendoient précieux autrefois, c'est-à-dire qu'il redonne la fraîcheur, et qu'il ramène la pureté de l'air.

---

(1) *Vid.* Diod. Sic. l. 5. — Strab. l. 4. — Aulu-Gell. l. 2. c. 22. — Senec. l. 5. quæst. natur. c. 17. — Plin. l. 2. c. 47. et l. 17. c. 2. — Sueton. in Claudio. c. 17. — Lucan. Phars. l. 1. v. 407. — Justin. l. 44. c. 1.

(2) *Voy.* Essai sur le Département de l'Aude, publié par le Cit. Barante, Préfet; brumaire an 11.

Peut-être l'historien Florus (1) pensoit-il à cette violence des vents, à l'abondance des forêts, et à la rigueur du climat des Gaules, lorsqu'il disoit que rien n'étoit plus odieux que ce pays, et que le ciel y étoit affreux. CHAP. Ier.

Forêts. Les forêts de la Gaule (2) abondoient en bouleaux, en chênes majestueux qui étoient l'objet d'un culte religieux, et en diverses autres espèces d'arbres; le platane, du tems de Pline, étoit déjà connu chez les Moriniens (près de Boulogne-sur-Mer); ces peuples payoient un impôt aux Romains pour jouir de son ombre.

Animaux. Plusieurs espèces d'animaux sauvages peuploient la campagne; on y trouvoit, en particulier, un grand nombre de porcs (3) qui faisoient une des principales richesses des habitans; on les élevoit dans les champs, mais ils conservoient une telle férocité, qu'on les regardoit comme aussi redoutables que des loups pour les personnes qui n'y étoient pas accoutumées. Ces ani-

(1) *Vid.* l. 3. c. 2.
(2) *Vid.* Plin. l. 16. c. 18. et l. 12. c. 1.
(3) *Vid.* Strab. l. 4.

 maux, sous les Romains et sous les Francs, continuèrent à être répandus en grand nombre dans les campagnes; la loi salique contient un chapitre entier sur le vol des cochons. On trouvoit, dans les forêts de la Belgique, des ures et des bisons (1); ces animaux y sont maintenant inconnus.

L'*ure* ou *urus* est le véritable taureau sauvage; il est supérieur au taureau ordinaire par sa force et par sa grandeur; c'est l'aurochs des Allemands: on le trouve, de nos jours, dans les montagnes de la Prusse et de la Lithuanie; il étoit célèbre autrefois par la vaste capacité de ses cornes, très différentes, suivant César, de celles des bœufs ordinaires; on les ornoit

---

(1) *Vid.* Cæs. de bell. gallico. l. 6. c. 28. — Strab. l. 4. — Solin. polyhist. c. 32. — Serv. ad Georgic. Virgilii l. 2. v. 374. — Gregor. turonens. histor. Francor. l. 10. c. 10. — Agath. hist. l. 1. — Bomare, dictionaire d'histoire naturelle, aux articles *Urus* et *Aurochs* — Solin dit que le peuple confond à tort l'ure avec le bubale; et en effet par bubale il faut entendre l'animal qui est connu sous ce nom en Afrique et aux Indes; il est fort timide, léger à la course, et tient, pour la forme, de la vache et du cerf.

avec de l'argent, et elles servoient, sur la table des Rois ou des Seigneurs, pour renfermer les boissons. L'ure avoit une grande force et beaucoup de rapidité à la course; il attaquoit les bêtes sauvages et les hommes qu'il rencontroit; on ne pouvoit l'apprivoiser en aucune manière, pas même lorsqu'on le prenoit et qu'on l'élevoit dès son enfance. CHAP. Ier.

Le bison est une variété de l'aurochs; c'est une espèce de bœuf sauvage, qu'on ne pouvoit accoutumer au joug, et qui a une bosse sur le dos; cette bosse n'est qu'une excroissance de chair tendre; elle est aussi bonne à manger que la langue des bœufs; sa grosseur est considérable; elle pèse quelquefois jusqu'à quarante ou cinquante livres.

L'ure et le bison se tenoient autrefois dans les forêts les plus froides et les plus solitaires; ils habitoient aussi dans les montagnes, particulièrement dans les Vosges, dans les Pyrénées et dans les Alpes; il a fallu beaucoup de tems avant qu'on les vît complétement relégués dans les pays situés au Nord de la Gaule; il en est fait mention dans l'histoire des premiers Rois

CHAP. Ier. de la France; Théodebert, l'un d'eux, au rapport d'Agathias, périt à la chasse de l'ure dans l'année 547; il y avoit encore alors un grand nombre d'ures ou de taureaux sauvages dans les vastes et épaisses forêts de la Gaule; ces animaux se rendoient extrêmement redoutables par leur force, leurs cornes énormes et leur furie.

Si l'on en croyoit le rapport de Solin, et vraisemblablement on doit l'accuser ici d'inexactitude, on trouvoit, de son tems, dans le Nord de la Gaule, des *alcées*, animaux semblables aux mules, mais dont la lèvre supérieure étoit si proéminente, qu'ils ne pouvoient paître, à moins de marcher à reculons (1). César, suivant toute apparence, a été induit en erreur dans ce qu'il rapporte sur les animaux qui habitoient la forêt Hercynie; il parle d'un bœuf qui avoit la forme d'un cerf et une seule corne au milieu du front; ce qu'il dit des alcées est plus détaillé; suivant lui, ces animaux ressembloient aux chèvres, mais leur peau

(1) *Vid.* Solin. polyhistor. c. 32. — Cæs. de bell. gallic. l. 6, c. 26 et 27. — Pausan. in Bæoticis. — Bomare, dictionn. d'histoire naturelle, article *Alcée*.

étoit différente ; ils étoient plus grands, leurs cornes étoient mutilées et leurs jambes sans articulations ; en sorte qu'ils ne se couchoient point pour se reposer ; si par malheur ils venoient à tomber, ils ne pouvoient plus se relever ; les troncs d'arbres leur servoient de lit, ils s'y appuyoient, et prenoient du repos dans cette posture. Lorsque les chasseurs du pays avoient découvert le lieu où un alcée avoit coutume de se reposer, ils étoient presqu'assurés de le prendre ; pour cet effet, ils coupoient tous les arbres de cet endroit ; mais au lieu de les renverser, ils les laissoient debout, de manière qu'ils eussent encore l'apparence de n'être point coupés. L'alcée venoit, suivant son usage, s'appuyer contre ces arbres ; il les faisoit tomber par le poids de son corps ; lui-même étoit entraîné dans cette chute, et restoit étendu par terre sans pouvoir se relever ; les chasseurs pouvoient alors s'en emparer sans difficulté.

Pausanias dit que les alcées de la Gaule, tenoient un milieu, pour la ressemblance, entre le cerf et le chameau ; quoi qu'il en soit de ces récits peu vraisemblables et en partie

CHAP. Ier. contradictoires, les naturalistes modernes soupçonnent que l'alcée est le même animal qu'on connoît actuellement sous le nom d'*élan*.

Pâturages.

Il y avoit de beaux pâturages dans les Gaules (1), et par conséquent on pouvoit y entretenir de nombreux troupeaux; ces troupeaux, avant l'entrée des Romains, faisoient la principale richesse des habitans, celle qu'ils estimoient le plus, parce qu'ils pouvoient la transporter aisément avec eux, lorsqu'ils changeoient de demeures; dans la suite, l'agriculture, lors même qu'elle se fut répandue dans les plaines, ne s'étendit pas jusqu'aux montagnes, et particulièrement jusqu'aux Alpes; la vie pastorale s'y maintint; elle s'y est conservée jusqu'à nos jours dans sa première simplicité. C'est là que les pâturages sont le plus abondans, et qu'il est plus facile de nourrir de nombreux troupeaux.

Fertilité de la Gaule.

Le terrain de la Gaule, arrosé par un grand nombre de ruisseaux et de rivières,

(1) *Vid.* Polyb. l. 2. — Strab. l. 4. — Pompon. Mela. l. 3. — Isidori origin. l. 14. c. 4.

étoit naturellement fertile (1) ; on en tira un grand parti dès qu'on voulut le cultiver. Les Phocéens de Marseille apprirent les premiers aux Gaulois à tailler la vigne et à élever des oliviers ; le citronnier fut aussi cultivé par leurs soins, du moins il paroît qu'il étoit connu très anciennement dans la Gaule ; on voit dans Velléïus Paterculus, qu'il servit d'ornement au triomphe des Romains, lorsque César eut conquis cette Province. CHAP. Ier.

Dans la suite, les Romains firent fleurir l'agriculture dans les Provinces où ils s'établirent. Le plus grand succès couronna leurs efforts. C'est à eux et aux Grecs que les Gaulois ont dû l'introduction d'un grand nombre de légumes et de fruits dans leurs campagnes ; au reste, ce bienfait fut réciproque, et les Romains naturalisèrent en

(1) *Vid.* Pompon. Melam. l. 13.—Sueton. in Cæsare c. 54. — Justin. l. 43. c. 4. — Plin. l. 14. c. 3 ; l. 18. c. 7, et l. 19. c. 1. — Plutarch. symposiac. l. 5. quæst. 3. — Vell. Patercul. l. 2. c. 56. — Macrobe (*in somno Scipionis. c. 2.*) dit que les Gaulois apprirent à cultiver la vigne et l'olivier pendant que Rome étoit dans son adolescence, c'est-à-dire, environ trois cents ans avant Jésus-Christ.

CHAP. Ier. Italie quelques plantes utiles de la Gaule. Pline nous apprend que, de son tems, la farine qu'on recueilloit dans les Gaules, étoit très estimée à cause de sa grande blancheur et de sa légèreté. Il raconte que les Gaulois semoient beaucoup de lin, et en faisoient des toiles ; enfin, qu'en Italie on faisoit cas de leurs raisins; d'où l'on voit que leurs vignes ont eu, de bonne heure, la réputation qu'elles ont conservée jusqu'à nos jours.

Solin rapporte que, dans le tems où il écrivoit, les Gaules étoient très fertiles en arbres fruitiers, en vignobles, en arbustes et en tout ce qui sert à la nourriture des animaux (1); Pomponius Méla parle aussi de la fertilité des pâturages et des champs de ce pays : il faut convenir cependant que toutes les Provinces n'étoient pas également fertiles ; ainsi, par exemple, l'Aquitaine, dans sa partie voisine de la mer, étoit sablonneuse, comme elle l'est encore de nos jours ; dans le Nord et dans les terres voisines de l'Océan, la vigne ne

(1) *Vid.* Solin. polyhist. c. 34. — Pompon. Mel. l. 3, c. 2. — Strab. l. 2.

croissoit pas, ou du moins elle ne portoit pas de fruits ; il en étoit de même des oliviers et de diverses autres plantes qu'on ne trouvoit que dans les Provinces méridionales.. CHAP. Ier.

Voici comment Strabon s'exprime sur ce sujet (1) : « La Gaule-Narbonnoise, » dit-il, « produit les mêmes espèces de » fruits que l'Italie. En avançant vers le » Nord et vers les monts Cévennes, vous » trouverez un sol fertile en toutes espè» ces de productions, excepté en figuiers » et en oliviers. Plus au Nord encore, la » vigne voit rarement ses raisins arriver à » maturité ; du reste, la Gaule entière rap» porte du froment, du millet, des glands, » et peut nourrir toutes sortes de bestiaux ; » elle est partout cultivée, excepté là où » les forêts et les marais s'y opposent. »

Salines et eaux thermales.

Les bords de la mer fournissoient des salines (2) ; il y avoit dans plusieurs Provinces des eaux thermales estimées ; celles qu'on trouvoit dans l'Aquitaine chez les

(1) L. 4.
(2) *Vid.* Strab. l. 4. — Diodor. Sicul. l. 5. — Athen. l. 6. c. 4. — Plin. l. 31. c. 2.

CHAP. Ier. Ausciens, et à Onésia (Bagnères) chez les Tarbelliens, jouissoient d'une réputation particulière; il y avoit chez les Tongres une source célèbre qui est connue aujourd'hui sous le nom d'*eaux de Spa*; elle étoit remplie de bulles, et avoit un goût ferrugineux, dont on ne s'apercevoit pas d'abord, mais seulement en achevant d'en boire un verre; cette eau étoit réputée bonne pour purger, pour chasser les fièvres tierces, et pour guérir les maux de la pierre ou de la gravelle.

Mines de métaux précieux.

Le pays des Tarbelliens et des Tectosages avoit des mines d'or qui passoient pour excellentes (1); ces mines ont été exploitées dès les tems les plus anciens, dont la mémoire ait été conservée; l'art de préparer et de fondre les métaux étoit alors connu; il l'étoit pendant que l'ignorance la plus profonde régnoit d'ailleurs sur toute la Gaule. On peut inférer de là combien l'amour et le besoin de l'or sont naturels aux hommes.

On recueilloit ordinairement l'or, non

---

(1) *Vid.* Diod. Sicul. l. 5. — Athen. l. 6. c. 4. Strab. l. 4.

dans les mines elles-mêmes, mais sur le bord des torrens ou des rivières qui en découloient; les habitans, après avoir fait leur provision de paillettes, les séparoient de la terre ou du sable qui y étoient mêlés, par le moyen d'un lavage avec de l'eau; ensuite ils les fondoient dans un fourneau; ils en fabriquoient divers ornemens pour leur parure, et en déposoient une grande partie en offrande dans les temples de leurs Dieux.

Les Alpes étoient aussi connues pour leurs mines d'or; le pays des Gabaliens et des Ruténiens étoit riche en mines d'argent (1); celui des Pétrocoriens et des Berruyens-Cubiens fournissoit du fer qui étoit fort estimé.

La richesse des mines de la Gaule engagea les Romains à abandonner l'exploitation de celles de l'Italie (2). On peut juger de la richesse de ces mines, par les trésors énormes que Cépion trouva à Toulouse, lorsqu'il s'empara de cette ville cent

---

(1) *N. B.* Diodore de Sicile ne connoissoit pas les mines d'argent de la Gaule, car il dit (l. 5.) qu'on n'en exploite point du tout dans ce pays.

(2) *Vid.* Strab. l. 5.

CHAP. Ier. six ans avant Jésus-Christ. Ces trésors, suivant l'estimation la plus modérée, s'élevoient, comme on l'a déjà vu, à quinze mille talens, c'est-à-dire, à environ quarante millions cinq cent mille francs. Il se présente ici une question à examiner, savoir pourquoi ces mines des Pyrénées et des Cévennes, si fertiles et si célèbres autrefois, sont presqu'abandonnées, et ont perdu la plus grande partie de leur réputation? Faut-il attribuer cette singularité à la découverte des mines du Mexique et du Pérou, ou bien a-t-on perdu la connoissance des procédés par lesquels on les exploitoit autrefois avec facilité? Doit-on croire que les progrès de l'agriculture et des arts ont dégoûté les habitans voisins de ces mines, du travail fatigant qu'entraîne la recherche des métaux précieux, et qu'ils leur ont offert des occupations plus lucratives; ou enfin, nos ancêtres avoient-ils épuisé les meilleurs filons, et ne nous ont-ils laissé que le rebut de leurs travaux? C'est ce que nous n'osons pas décider; il est probable que toutes ces causes ont produit, par leur réunion, l'abandon qu'on remarque de nos jours.

On trouvoit des poissons fossiles dans les champs du Roussillon, voisins des rivières d'Illibéris et de Ruscinon (1); l'explication que Polybe donne de leur pétrification, mérite d'être rapportée; elle nous instruit des idées de ce tems-là, sur un des faits géologiques qui a le plus occupé les savans modernes. Le terrain de ces champs, suivant Polybe, étoit léger et produisoit beaucoup d'herbes; sa nature sablonneuse, jusqu'à deux ou trois coudées de profondeur, permettoit à l'eau des rivières voisines de s'y infiltrer, et les poissons, qui, à l'en croire, aiment beaucoup la racine des herbes qui croissoient dans ces champs, pénétroient avec l'eau dans l'intérieur de ces sables, d'où venoit que tout le terrain étoit rempli de poissons fossiles. Une explication aussi invraisemblable atteste combien les notions géologiques des anciens étoient peu avancées.

Malgré ce que nous venons de dire, il faut convenir que l'histoire fournit peu de détails sur le climat et les productions de

---

(1) Entre Collioure et Perpignan. *Vid.* Polyb. historiar. l. 34. apud Athenæum l. 8. c. 2.

CHAP. Ier. la Gaule; nous avons cependant recueilli les renseignemens eexacts qui nous sont parvenus sur ce sujet, parce qu'ils sont importans pour l'explication de ce qui doit suivre. De tout tems, comme nous l'avons déjà dit, la nature du climat a eu beaucoup d'influence sur les qualités physiques et morales des nations.

CHAPITRE

CHAPITRE SECOND.

Examen des qualités physiques des Gaulois. — Leur taille, leur figure, leur force, etc.

AVANT de parler des qualités, des mœurs et des occupations des Gaulois, il faut dire que nous les examinons au moment où ils étoient encore libres, et où ils formoient une nation sans mélange; nous aurons soin d'avertir le Lecteur toutes les fois que nous parlerons de leurs mœurs, telles qu'elles devinrent après la perte de leur indépendance. CHAP. II.

Qualités physiques des Gaulois.

Les Gaulois étoient grands et robustes; ils avoient de l'embonpoint, la peau blanche les yeux vifs et bleus, le regard farouche et menaçant, les cheveux très longs, de couleur rousse ou blonde; la voix rude et forte, enfin, les traits beaux et imposans. Tels étoient les caractères physiques auxquels on les distinguoit. Reprenons chacun de ces traits en particulier.

CHAP. II.

Leur haute taille.

On ne peut douter de la haute taille des Gaulois. (1) Les historiens nous les peignent sans cesse comme des espèces de géants (2), comme ayant des corps énormes qui faisoient l'admiration des étrangers, et l'effroi de leurs ennemis ; comme ornant les triomphes des Généraux romains, à cause de leur grandeur étonnante (3) ; comme servant de signal et d'étendard aux armées (4). Ils les comparent à des éléphans (5) ; ils racontent que les Gaulois se moquoient de la petite stature des Romains (6) ; ils conviennent qu'en effet la petitesse des uns

---

(1) *Vid.* Diod. Sicul. l. 5. — Amm. marcellin. l. 15. c. 12. — Tit. Liv. l. 38. c. 17 et 21. — Sueton. in Caligulâ c. 47. — Strab. l. 4. — Arrian. expedit. Alexand. — Pausan. in Phoc. — Appian. in Celtic. — Florum l. 1. c. 13, et l. 2. c. 4. etc.

(2) *Vid.* Hirt. Pansa. de bello africano, c. 40. — Tit. Liv. l. 22. c. 46.

(3) *Vid.* Plutarch. in vitâ Marcelli.

(4) *Vid.* Sil. Italic. l. 15. v. 718.

Proceræ stabant Celtarum signa cohortes.

« Les bataillons des Celtes, gigantesques tenoient lieu d'étendards et de points de ralliement dans l'armée. »

(5) *Vid.* Flor. l. 3. c. 2.

(6) *Vid.* Cæs. de bell. gallico, l. 2. c. 30.

paroissoit méprisable auprès de la taille élevée des autres; en un mot, ils sont unanimes sur ce sujet : leurs témoignages réunis ne permettent aucun doute à ceux même qui n'auroient pas d'autres moyens pour s'assurer de la vérité.

Il est aussi resté des monumens qui attestent d'une manière encore plus précise le même fait (1). On a trouvé, dans diverses parties de la France, plusieurs tombeaux qui ont servi aux anciens habitans de ce pays; la taille moyenne qu'on infère de la grandeur des os qu'on y a trouvés et de quelques autres circonstances, est entre six et sept pieds, soit un peu plus de deux mètres. Ainsi, l'observation est venue au secours du témoignage; elle concourt avec lui au même résultat.

Quelles étoient les causes de la haute taille des Gaulois? Suivant César, (2) c'étoit la simplicité de leur nourriture qui con-

---

(1) *Voy*. Laureau, hist. de France avant Clovis, t. 1. page 27, note *a*. Cet auteur entre dans divers détails sur des tombeaux et des ossemens découverts en divers lieux de la France, et particulièrement dans la Bourgogne.

(2) De bello gallico, l. 1. c. 1. et l. 6. c. 21.

CHAP. II. sistoit dans du lait et dans la viande de bétail ; c'étoit l'exercice continuel qu'ils faisoient ; la grande liberté dans laquelle ils vivoient dès leur enfance ; c'étoit encore leur sagesse et leur modération dans les plaisirs de l'amour, auxquels ils ne se livroient que très tard. Tacite ajoute, en parlant des Germains (1), que la grandeur de leurs membres provenoit de ce qu'ils n'étoient gênés par aucuns vêtemens. Le rapport qui existoit entre la manière de vivre des Germains et des Gaulois, permet d'appliquer aux uns ce que Tacite raconte ici des autres ; on peut croire encore que le grand usage que les Gaulois faisoient de la bière, contribuoit au développement de leur taille (2). Elle produit maintenant cet effet chez les Allemands et chez les autres peuples qui en font un usage journalier. Les Gaulois s'abstenoient du vin, ou tout au moins ils en buvoient rarement ; ils ne connoissoient pas les aromates qui ont été apportés des pays chauds. Ces poisons

---

(1) In Germaniâ.

(2) *Vid.* Keysleri antiquitates selectas septentrionales et celticas sect. 2.

lents, en brûlant le corps et en y occasionnant une trop grande dépense des esprits animaux, ont sans doute contribué à diminuer la taille de race actuelle des hommes, à la faire dégénérer de celle de nos ancêtres. Les Romains ont été exposés à une grande partie de ces causes destructrices, long-tems avant qu'elles aient agi sur les Gaulois et sur les autres nations du Nord de l'Europe. De là venoit en partie la différence de stature qu'on remarquoit entre ces peuples. CHAP. II.

Ce que nous avons dit de l'espèce mâle chez les Gaulois, peut également s'appliquer aux femmes (1); suivant Diodore de Sicile, elles étoient d'une taille aussi avantageuse que leurs maris; les mêmes causes produisoient cette ressemblance.

Leur force corporelle.

La force des Gaulois ne peut pas se contester davantage que leur haute taille; (2) elle en étoit une conséquence; elle provenoit également de l'éducation qu'ils recevoient; toujours en plein air, couchés sur la dure, obligés de conquérir la plupart des

(1) *Vid.* Diod. Sicul. l. 5.

(2) *Vid.* Diod. Sicul. l. 4. et l. 5. — Amm. marcellin. l. 15. c. 12. etc.

Chap. II. objets dont ils avoient besoin ; occupés sans cesse de la chasse, du maniement des armes, et des exercices militaires ; vivant dans un pays où la loi du plus fort l'emportoit souvent sur toutes les autres, et semblables, à cet égard, aux animaux de leurs forêts, ils devoient naturellement acquérir une grande force de corps ; aussi étoient-ils robustes, agiles et légers.

Leurs femmes, si l'on en croit quelques auteurs, n'étoient pas moins redoutables qu'eux par leur force. Ammien assure que des étrangers ne pourroient supporter l'attaque des Gaulois, surtout si leurs femmes se joignoient au combat. « Elles sont, » dit-il, « encore plus fortes qu'eux ; leurs bras » blancs comme la neige, sont énormes, et » elles lancent leurs poings avec vigueur » comme des catapultes. »

Les femmes partageoient avec les hommes les travaux rustiques ; bien souvent même leurs maris leur abandonnoient totalement la culture des terres; ils se livroient à leur goût pour la paresse et la débauche ou bien à leur ardeur pour la chasse, tandis qu'elles s'occupoient du soin de leur subsistance. Diodore raconte sur l'une d'elles

un trait qui fera connoître la constitution robuste dont elles jouissoient (1). CHAP. II.

La femme dont il s'agit étoit enceinte et travailloit à la journée chès un maître ; pendant qu'elle étoit à l'ouvrage, elle sentit quelques douleurs, et se retira derrière un buisson pour y accoucher ; elle ne poussa aucun cri, et revint immédiatement se remettre à son travail, de manière que personne ne se seroit aperçu de son accouchement, si l'on n'avoit entendu les cris de l'enfant. Diodore ajoute que, touché du sort de cet enfant, le maître chez qui cette femme travailloit, la renvoya aussitôt chez elle en lui payant le salaire de sa journée.

La vigueur et la santé robuste des Gaulois, car ils connoissoient peu les maladies, étoient une suite de leur vie active, comme aussi de l'éducation simple et conforme aux loix de la nature, qu'ils recevoient. S'ils avoient su combien, au bout de vingt siécles, la constitution de leurs descendans seroit dégénérée ; s'ils avoient pu voir ces êtres foibles et délicats, qui devoient un jour leur succéder, et qui les remplacent ac-

(1) *Vid.* Diod. Sicul. l. 4.

CHAP. II. tuellement sur cette même terre où ils bravoient, avec tant de facilité, toutes les intempéries de l'air, ils auroient sans doute éprouvé un sentiment douloureux ; ils auroient jeté un coup-d'œil de pitié sur les femmes de nos villes, qui, pendant six mois de l'année, osent à peine s'exposer au grand air ; ils auroient méprisé ces précautions innombrables, qui ont été imaginées pour protéger la foiblesse humaine, mais qui ne font que l'accroître. Pourquoi faut-il qu'un changement aussi complet soit tout au désavantage du siécle où nous vivons ? Ne pourroit-on pas, par une éducation plus conforme à la nature, par une sage tempérance dans les plaisirs et dans les alimens, récouvrer en partie la santé vigoureuse dont jouissoient nos ancêtres ?

Leur embonpoint.

L'embonpoint des Gaulois est, ainsi que leur force, attesté par les anciens (1). Diodore de Sicile, Tite-Live, Appien, Florus, Ammien Marcellin sont précis à cet égard. La vie paresseuse qu'ils menoient

(1) *Vid.* Diod. sicul. l. 5. — Tit. Liv. passim. — Appian. in Celticis. — Flor. l. 3. c. 10. — Amm. Marcellin. l. 15. c. 12.

dans les momens qui n'étoient pas employés à la chasse ou à la guerre ; le long tems qu'ils accordoient au sommeil, pouvoient peut-être influer sur cet embonpoint ; la nature de leurs alimens y contribuoit aussi. Le lait, dont ils faisoient un grand usage, a la propriété d'engraisser ceux qui s'en servent journellement. La bière produit le même effet ; ces nourritures douces n'agissoient pas seulement sur la taille, mais elles favorisoient le développement de toutes les parties du corps. Pelloutier remarque, avec raison (1), que chez les peuples où l'on a conservé l'usage de la bière, on trouve plus d'embonpoint que chez ceux qui s'en servent peu ou point ; il est de même facile de se convaincre que les bergers des Alpes et des montagnes où l'on se nourrit presqu'uniquement de laitage, ont généralement les dimensions plus fortes et plus de fraîcheur que les habitans des plaines où les alimens sont plus variés.

Cependant, les Gaulois craignoient un trop grand embonpoint : un ventre proéminent étoit considéré chez eux comme une

---

(1) Hist. des Celtes, l. 2. c. 1.

CHAP. II.

espèce de honte, surtout si celui qui l'avoit, étoit un jeune homme. Une de leurs loix condamnoit à l'amende ceux qui ne pouvoient entrer dans une certaine ceinture dont les magistrats étoient dépositaires (1).

Par cette loi ils avoient voulu probablement éloigner les jeunes gens du vice de la paresse, et conserver des hommes légers, souples et parfaitement propres à soutenir les guerres continuelles auxquelles leur nation étoit appelée.

La blancheur de leur peau.

Les Gaulois avoient la peau d'une blancheur remarquable, qui servoit à les distinguer des autres nations (2); on comparoit

---

(1) *Vid.* Ephor. apud Strabonem. l. 4. — Pelloutier (histoire des Celtes, l. 2. c. 12.) croit que les Gaulois et les Celtes en général, qu'il étend à presque tous les peuples d'Europe, portoient ces ceintures pour soutenir leurs reins, et pour empêcher qu'un homme qui faisoit de longues traites, ne fût mis trop promptement hors d'haleine. Il regarde comme ridicule l'opinion d'Ephore sur ces ceintures; opinion que Nicolas de Damas avance aussi en parlant des Espagnols. On ne voit pas pourquoi Pelloutier préfère à ces témoignages respectables une opinion qui n'est appuyée sur aucune autorité.

(2) *Vid.* Isidor. origin. l. 14. c. 4, et l. 19. c. 23. — Diod. Sicul. l. 5. — Tit. Liv. l. 38. c. 17 et 21.

cette blancheur à celle de la neige ou du lait; il est possible même qu'ils lui aient dû leur nom, et que les Grecs et les Romains le leur aient donné d'après le mot grec γάλα (gala) qui signifie du lait. CHAP. II.

La blancheur de leur peau tenoit à la nature du climat sous lequel ils vivoient; le soleil n'y étoit pas assez ardent pour les brunir; d'ailleurs, les habillemens qu'ils étoient obligés de porter pour se garantir du froid, empêchoient l'air et le soleil d'exercer sur eux leur action ordinaire; on voit le même effet se produire actuellement sur les peuples qui habitent le Nord du continent. L'histoire représente souvent, il est vrai, les Gaulois comme marchant nus aux combats; mais Tite-Live nous apprend qu'ils ne se découvroient que dans le moment même de l'action : une courte

— Amm. Marcellin. l. 15. c. 12. — Virgile, Æneïd. l. 8. v. 660, en parlant des Gaulois, dit :

. . . . *Lactea colla.*

« Leurs cous blancs comme du lait. »

Et Silius Italicus l. 4. 151 :

Colla viri fulvo radiabant lactea torque.

« Un collier d'or brilloit sur le cou de ce Gaulois blanc comme du lait. »

CHAP. II.

exposition au grand air ne pouvoit produire sur leur peau qu'un effet foible et peu durable.

Leurs yeux vifs et bleus.

Les Gaulois avoient les yeux vifs et bleus ; (1) leur regard farouche et menaçant frappoit tous ceux qui étoient appelés à les voir ; ce regard tenoit en partie à la vie sauvage qu'ils menoient ; mais ils s'étudioient aussi à en augmenter la dureté par tous les moyens qui étoient en leur pouvoir ; ils croyoient se rendre par là plus redoutables à leurs ennemis, et ne négligeoient rien pour parvenir à ce but.

Leurs cheveux roux ou blonds.

Les enfans en naissant avoient les cheveux blancs, mais à mesure qu'ils grandissoient, cette couleur devenoit plus foncée ; elle finissoit par être blonde ou rousse (2).

---

(1) *Vid.* Amm. Marcell. l. 15. c. 12. — Diod. sicul. l. 5. — Lucan. Pharsal. l. 7. v. 231. — Claudian. in Rufinum l. 2. v. 110.

(2) *Vid.* Diod. Sicul. l. 5. — Amm. Marcellin. l. 15. c. 12. — Tit. Liv. l. 38. c. 17. — Virgile (Æneïd. l. 8. v. 659.) dit en parlant des Gaulois :

Aurea Cæsaries ollis.

« Leur chevelure est de couleur d'or. »

Claudien (*in Rufinum l. 2. v. 110.*) parle ainsi des Gaulois :

Ils ne trouvoient pas cependant qu'elle fût d'un roux assez prononcé, et ils l'augmentoient encore par l'art, c'est-à-dire, par une lessive de chaux, ou, suivant d'autres, avec un savon fait avec du suif et des cendres. CHAP. II.

Tenus dans un grand désordre.

Il semble que les Gaulois avoient pris à tâche de s'enlaidir par toutes sortes de moyens : leurs cheveux étoient naturellement longs et épais ; non-seulement ils se gardoient bien de les couper, mais encore ils les entretenoient dans un grand désordre, de manière qu'ils ressemblassent à des crinières de chevaux (1) ; ils avoient aussi

---

Inde truces flavo comitantur vertice Galli.

« Les Gaulois au regard menaçant et à la tête blonde l'accompagnent. »

Et de laud. Stiliconis, l. 2. v. 239.

. . . . *Tum flava repexo*
Gallia crine ferox. . . . . .

« Alors la blonde Gaule, orgueilleuse de sa chevelure relevée sur la tête. »

Suivant Sextus Pompeïus Festus (*de verborum significatione l. 16.*) la préférence pour les cheveux roux étoit générale chez les femmes.

(1) *Voyez* les auteurs cités dans la note précédente. — Silius Italicus. Punicor. l. 15. v. 674.

Rhodanique comas intonsa juventus.

« La jeunesse qui habite sur les bords du Rhône ne coupe point ses cheveux. »

CHAP. II.

une certaine méthode de les rejeter depuis le front sur le sommet de la tête et sur le cou, par laquelle ils donnoient à leur figure du rapport avec celle des satyres : ils regardoient sans doute cette disposition comme belle et imposante; d'où l'on peut juger combien les goûts et combien les idées qu'on se forme de la beauté, varient suivant les mœurs et suivant le degré de civilisation. Aujourd'hui, ce sont les modes d'Athènes que l'on suit avec scrupule; les modèles de chevelure des statues antiques et des pierres gravées, sont reproduits en France chez l'un et l'autre sexe; autrefois on eût dédaigné de les imiter.

Les Gaulois se coupoient quelquefois la barbe, mais alors même ils laissoient subsister de grandes moustaches qui les gênoient lorsqu'ils vouloient boire et manger.

Leur voix rude et forte.

La rudesse et la force de leur voix leur servoient encore de moyen pour inspirer de la terreur à ceux qui les approchoient (1). Ils en faisoient un grand usage dans les

---

(1) *Vid.* Diod. Sicul. l. 5. — Tit. Liv. l. 5. c. 37 et 38.

combats ; leurs cris alors étoient si horribles, qu'ils suffisoient quelquefois pour mettre en fuite leurs ennemis. L'histoire a conservé plusieurs exemples de l'effroi qu'ils causoient par ce moyen (1). CHAP. II.

Ensemble de leur physionomie.

On vient de voir que les Gaulois nuisoient à la beauté de leur figure par la manière dont ils arrangeoient leur barbe et leurs cheveux ; nous verrons aussi qu'ils y nuisoient par les ornemens dont ils se chargeoient la tête, le cou et les bras ; cependant, la nature avoit tant fait pour eux, qu'ils étoient beaux malgré cela, et, pour ainsi dire, malgré eux-mêmes. Leur haute taille, leur air de santé et de vigueur, leurs belles couleurs, la fraîcheur enfin de leur visage ; tout cela contribuoit à former un bel ensemble. Leurs femmes étoient belles, au rapport des anciens (2) ; elles étoient même, suivant Athénée, les plus belles de toutes les femmes barbares. Les monumens qui subsistent des anciens Gaulois concourent avec le témoignage de l'histoire : ils nous représentent de belles figures, soit

---

(1) *Voyez* Tite-Live, Polybe, Justin, etc.

(2) *Vid.* Diod. Sicul. l. 5. — Athen. l. 13. c. 8.

CHAP. II. chez les hommes, soit chez les femmes (1).

Il ne sera pas inutile de remarquer que les Gaulois, ayant peu d'occasions de se mélanger avec des étrangers et de contracter des mariages hors de leur nation, conservèrent long-tems sans altération, le caractère de physionomie et les traits distinctifs dont on vient de parler dans ce chapitre.

(1) *Voyez* les planches de l'*Antiquité expliquée*; par Montfaucon.

CHAPITRE

CHAPITRE TROISIÈME.

Examen du caractère moral des Gaulois. Leurs vices, leurs vertus.

APRÈS avoir parlé des qualités extérieures et corporelles des Gaulois, il est naturel d'examiner leur caractère, leurs vices, leurs vertus; ce sujet offre de l'intérêt, parce qu'il se lie avec toutes les parties de l'Histoire des Gaulois. Nous regrettons de ne pouvoir le traiter avec les détails convenables; ce seroit une tâche au-dessus des forces d'un historien moderne; tant d'élémens composent le caractère d'un peuple, qu'il est difficile d'en saisir toutes les nuances; d'ailleurs, on manque des couleurs nécessaires pour peindre ce tableau; les récits épars des auteurs contemporains offrent bien les traits les plus prononcés des habitudes de ce peuple; mais ils le représentent plutôt dans l'état de guerre que dans l'état de famille. S'il nous restoit quelqu'historien ou quelque poète gaulois, nous serions plus avancés. Homère, par exemple, fait connoître les Grecs de

CHAP. III.

CHAP. III. son tems, comme si l'on vivoit parmi eux: on est ici privé de cette ressource. Nous avons été forcés de recueillir çà et là les matériaux épars que fournit l'antiquité; cette recherche laisse des vides à remplir; elle est bien éloignée de satisfaire à tous les égards; cependant, elle offre des détails qui ne seront pas indignes de la curiosité du Lecteur.

Nous nous arrêterons sur les changemens qui se sont opérés dans le caractère des Gaulois, à mesure qu'ils ont abandonné la vie sauvage et qu'ils se sont mêlés à des nations civilisées. Ce n'est qu'après avoir fait avec soin cet examen, qu'on peut reconnoître les véritables traces distinctives du caractère de ces peuples, celles qui subsistent malgré les divers changemens dans le climat, les usages, les lois, le gouvernement, et, en un mot, dans toutes les circonstances particulières de la vie.

Défauts des Gaulois. La fainéantise, la mollesse.

Les Gaulois, quoique robustes, étoient mous, paresseux, grands dormeurs (1); ils ne savoient supporter la fatigue ni la chaleur;

---

(1) *Vid.* Diod. sicul. l. 5. — Cæs. de bell. gall. l. 3. c. 19. l. 5. c. 54—56, et l. 7. c. 1. — Tit. Liv.

les difficultés les rebutoient; la poussière même les faisoit murmurer; ils se livroient aisément au découragement. Leur embonpoint leur étoit nuisible, et contribuoit à cette mollesse qu'on leur reprochoit. Dès qu'ils se livroient à un travail tant soit peu pénible, la sueur et le défaut de respiration leur enlevoient bientôt toutes leurs forces. Elevés sous un ciel humide, ils avoient contracté une espèce de relâchement général dans leurs membres. Florus les compare aux neiges des Alpes. « Dès qu'ils » ont été réchauffés, » dit-il, « par le com- » bat, ils fondent en sueur, et se relâ- » chent par de légers mouvemens, comme » ces neiges se fondent par le soleil. » Ils étoient prompts et ardens à entreprendre des guerres, mais ils ne savoient en soutenir les difficultés. « Leur premier choc, » disent les historiens, « étoit plus terrible » que celui d'un homme ordinaire; mais » le second étoit plus foible que celui d'une » femme. » On pourra juger, par le trait CHAP. III.

---

l. 5. c. 44 et 48. l. 10. c. 28, l. 27. c. 48. l. 34. c. 47, et l. 38. c. 17. — Appian. alexandrin. excerpt. à Valesio. — Flor. l. 2. c. 4. — Plutarch in vitâ Crassi. — Oros. l. 5. c. 16.

CHAP. III.

suivant, de la vérité de ce que nous venons d'avancer (1).

Pendant la seconde guerre punique, Annibal avoit avec lui en Italie un nombreux corps de Gaulois; il fut obligé de traverser un marais; ses soldats eurent alors beaucoup à souffrir, parce qu'ils s'enfonçoient dans la boue, et qu'ils étoient plongés dans une humidité continuelle; mais les Gaulois furent ceux qui supportèrent le plus impatiemment ces souffrances, et qui en ressentirent le plus de mal; ils n'étoient point accoutumés à de pareilles difficultés. Annibal, pour les forcer à faire cette route, fit marcher à la tête de son armée ses soldats espagnols et carthaginois, dont il connoissoit la constance dans les situations les plus pénibles; il mit en queue un corps de cavalerie; les Gaulois placés dans le milieu, ne pouvoient reculer; ils se trouvèrent dans la nécessité d'avancer, malgré le découragement qui les accabloit.

L'ivrognerie et le goût de la débauche.

Les Gaulois s'abandonnoient volontiers à la débauche et à l'ivrognerie; ces vices pro-

(1) *Vid.* Polyb. l. 3.

venoient chez eux de l'oisiveté (1). Quand ils ne pouvoient se procurer du vin, ils buvoient des liqueurs qui l'imitoient plus ou moins, et qu'ils savoient faire eux-mêmes; lorsqu'ils pouvoient s'en procurer, ils négligeoient toutes les autres boissons et se livroient à celle-là avec fureur; ils étoient capables de tout entreprendre pour en acquérir, et ils laissoient faire un bénéfice incroyable aux négocians qui leur en apportoient d'Italie; ils alloient jusqu'à donner un esclave en échange contre une seule cruche de vin (2). Dans la suite, lorsqu'ils eurent appris l'art de cultiver la vigne, ils CHAP. III.

(1) *Vid.* Polyb. l. 2. — Platon. de legibus l. 1. — Diod. sic. l. 5. — Tit. Liv. l. 5. et l. 10. — Plin. l. 14. c. 22. — Plutarch. in vitâ Camilli. — Clem. alexand. Pæd. l. 2. — Polyæn. stratagemat. l. 8. c. 25. — Amm. Marcellin. l. 15. c. 12.

(2) Plusieurs traducteurs de Diodore de Sicile, ont rendu le mot grec κεράμιον (ceramion) dont ce sert Diodore, par celui de *cadus* qui veut dire un tonneau; de cette manière ils peignent bien moins fortement l'amour des Gaulois pour le vin, que Diodore ne l'a entendu; le mot κεράμιον veut dire un vase de terre, une amphore, une cruche, et non pas un tonneau.

CHAP. III. en plantèrent en grande quantité, afin de pouvoir se satisfaire plus aisément.

Il est facile de montrer, par des exemples, combien l'ivrognerie produisoit d'excès chez les Gaulois, de combien de maux elle étoit la cause (1). Un corps de troupes gauloises étoit en Sicile, et faisoit la guerre aux Romains, l'an 251 avant Jésus-Christ. Elles se gorgèrent un jour d'une grande quantité de vin que des marchands leur avoient apporté ; la confusion se répandit dans leurs rangs à la suite de cette débauche ; pendant ce tems, le Consul Cécilius tomba sur elles, leur enleva soixante éléphans, et les battit complétement.

Le vice de l'ivrognerie étoit profondément enraciné chez les Gaulois ; il subsista long-tems au milieu d'eux ; Charlemagne fut obligé de le proscrire par des lois sévères (2) ; il ordonna que les juges ne pourroient pas tenir leurs séances, ni les particuliers plaider leurs causes, et être admis en

(1) *Vid.* Diod. sicul. l. 23. eclog. 12. — *Voyez* pour d'autres exemples du même genre, le chapitre suivant.

(2) *Vid.* Addit. Caroli Magni ad legem salicam. — Capitular. Caroli Magni, l. 3.

témoignage, à moins qu'ils ne fussent à jeun; il établit aussi des peines rigoureuses pour les soldats qui seroient trouvés ivres pendant la durée d'une campagne. CHAP. III.

L'ignorance.

Les Gaulois, ainsi que tous les peuples sauvages, étoient ignorans (1), et s'en faisoient même une espèce de mérite; ils ne s'appliquoient ni aux arts, ni aux sciences; la chasse et la guerre étoient leurs seules occupations; ils laissoient aux femmes et aux enfans le soin de cultiver la terre et de garder les troupeaux. Ces travaux leur paroissoient indignes de l'homme. Lorsque les Romains se furent rendus maîtres de leur pays et les eurent forcés à poser les armes, ils se livrèrent à l'agriculture; bientôt, renonçant tout-à-fait à leur oisiveté, ils firent des progrès rapides dans les études auxquelles ils s'adonnèrent. Tel est le caractère de l'homme; il a besoin d'être conduit dans la bonne voie; et il suffit quelquefois d'une étincelle pour faire briller chez lui des talens jusqu'alors ensevelis sous la cendre.

L'ignorance et le mépris des lettres, sui-

(1) *Vid.* Polyb. l. 2. — Strab. l. 4.

CHAP. III. vant une opinion assez généralement adoptée, sont la véritable origine de la poésie (1) ; sans s'arrêter à discuter cette opinion, on peut convenir que la prose n'a jamais été employée qu'après les vers. Les Gaulois, dans le tems même de leur ignorance la plus profonde, avoient des espèces de poètes nommés *Bardes*, qui chantoient en vers les exploits des héros, et qui jouissoient d'une assez grande considération dans leur pays.

Les Druides, qui étoient les chefs de la Religion, cherchoient, par toutes sortes de moyens, à entretenir une ignorance dont ils profitoient, et qu'il étoit de leur intérêt de conserver ; ils ne permettoient pas, en particulier, qu'on écrivît aucun ouvrage concernant leur religion, leurs lois, leur histoire. Cette défense a été scrupuleusement observée ; il n'est parvenu aucun ouvrage de ce genre jusqu'à nous (2) ; des étran-

---

(1) *Voy*. Pelloutier, hist. des Celtes, l. 2. c. 10. — Mémoir. de l'Académie des Inscriptions et Bell. Lettres, édition in-8°. t. 11. page 418. Mém. de l'abbé Fraguier, sur ce sujet, qu'il ne peut y avoir de poëme en prose.

(2) *Vid*. Origen. contra Celsum. l. 1.

gers nous ont transmis tous les renseignemens, toutes les lumières que nous possédons sur ce sujet.

CHAP. III.

La légèreté, la curiosité, l'inconstance.

Les Gaulois étoient légers, curieux à l'excès, changeans, mobiles dans leurs conseils, avides de nouveauté (1). Ils avoient coutume d'arrêter les voyageurs, même malgré eux, et de les questionner sur ce qu'ils pouvoient avoir ouï dire ou vu de nouveau. Le peuple entouroit les marchands dans les villes; il les forçoit à dire de quel pays ils venoient, et ce qu'on racontoit de nouveau dans ce pays. Bien souvent, sur un simple ouï-dire et sur des bruits vagues, ils assembloient leurs conseils, et y décidoient les affaires les plus importantes. Il arrivoit, comme il est facile de le comprendre, qu'après des décisions aussi légères et aussi inconsidérées, ils se repentoient, mais quelquefois trop tard, d'avoir agi mal à propos,

(1) *Vid.* Polyb. l. 2 et l. 3. — Cæs. de bello gallico, l. 2. c. 1, l. 3. c. 8 et 10, l. 4. c. 5, l. 6. c. 20, et l. 7. c. 42. — Plutarch. in vitâ Annibalis. — Veget. l. 1. c. 2. — Vopisc. in Saturnino. — Trebell. Pollio. in Gallienis duobus. — Horat. epod. od. 16. v. 6.

Novisque rebus infidelis Allobrox.

« L'Allobroge infidèle et avide de nouveautés. »

CHAP. III.

et de s'être embarqués dans de mauvaises affaires ; la plupart de ceux qu'ils questionnoient, leur déguisoient la vérité, soit pour leur plaire, soit pour en retirer quelqu'avantage. Il étoit facile de tromper des hommes aussi crédules.

Leur légèreté dégénéroit quelquefois en trahison ; leur inconstance étoit presque passée en proverbe, comme la perfidie des Carthaginois (1). Annibal, faisant la guerre en Italie, et ayant parmi ses troupes un grand nombre de Gaulois, craignoit extrêmement que leur inconstance ne les portât à attenter à sa vie ; dans cette crainte, il s'étoit fait faire plusieurs sortes d'habits, de faux cheveux de diverses couleurs et différemment arrangés ; il vouloit ainsi pouvoir échapper, dans le besoin, à leurs recherches et à leurs mauvais desseins.

L'orgueil, la fanfaronnerie.

Les Gaulois étoient orgueilleux, fanfarons ; ils se plaisoient aux bravades et aux menaces, croyant par là rehausser leur mérite et ravaler celui des autres (2) ; ils pro-

(1) *Vid.* Polyb. l. 3. — Tit. Liv. l. 22. c. 1.

(2) *Vid.* Diod. sic. l. 5. — Pompon. Melam, l. 3. — Dion. Cassium passim. — Tit. Liv. l. 5. c. 37 et 38, l. 7. c. 10, et l. 38. c. 17. — Aulu Gell. l. 9. c. 11 et 13.

voquoient ordinairement leurs ennemis par les injures les plus grossières, les accusant de lâcheté et de poltronnerie ; les gestes les plus insultans n'étoient pas oubliés dans ces occasions. Tite-Live raconte que le Gaulois qui combattit avec Titus Manlius sur le pont de l'Anio, avoit provoqué auparavant les Romains en tirant sa langue, et la montrant par dérision à toute l'armée.

Lorsqu'ils marchoient au combat et qu'ils étoient prêts à commencer l'action, ils chantoient, hurloient, secouoient leurs boucliers et faisoient du bruit avec leurs armes ; c'étoit un moyen de se faire précéder par la terreur, et de s'étourdir eux-mêmes sur les dangers qu'ils alloient courir ; ils remplaçoient par là, en quelque manière, le bruit des tambours et des autres instrumens militaires, qui sont employés avec tant de succès chez les nations modernes, et dont ils ne faisoient pas usage.

Quelquefois, pour braver leurs ennemis, ils se tenoient en leur présence, assis sur le champ de bataille, et ne paroissoient pas s'inquiéter de leur approche (1). Lorsqu'ils

---

(1) *Vid.* Cæs. de bello gallico. l. 8. c. 15.

CHAP. III.

La cruauté envers les prisonniers.

étoient vainqueurs, la barbarie succédoit à leurs fanfaronnades, et ils usoient de toutes sortes de cruautés envers leurs prisonniers (1). Souvent même ils les sacrifioient à leurs Dieux, et les faisoient périr au milieu des tourmens; les femmes, les vieillards et les enfans n'étoient pas exempts de leur fureur. En un mot, ils étoient capables de tout, lorsqu'ils s'étoient livrés aux réjouissances et à la débauche, suite ordinaire de leurs victoires. Leur caractère naturellement doux devenoit féroce; et, même, ils faisoient alors de leurs crimes un sujet de plaisanterie. Nous voudrions pouvoir effacer cette tache de leur histoire. Des peuples nobles et louables à tant d'égards n'auroient pas dû souiller leur caractère d'une manière si outrageante pour l'humanité. Strabon cherche à excuser leur violence sur leur force et sur l'immensité de

---

(1) *Vid.* Polyb. l. 2. — Diod. sic. l. 5. excerpta ab Henrico Valesio l. 26. — Sopat. Sophium apud Athenæum l. 4. c. 16. — Flor. l. 3. c. 4. — Paus. in Phocicis. — Plutarch. in vitis Camilli et Cæsaris. — Sext. Rufam. — Strab. l. 4. — Isidor. origin. l. 9. c. 2.

leur taille ; Isidore, sur la nature du climat de leur pays. Il faudroit plutôt alléguer en leur faveur l'ignorance dans laquelle ils étoient plongés, et l'éducation grossière qu'ils recevoient.

La colère, l'emportement.

Les Gaulois étoient colères, emportés, et se livroient avec violence à leurs premiers mouvemens. Malheur à qui les rencontroit dans ces momens de fureur ; ils étoient alors capables des plus grands excès (1) !

---

(1) *Vid.* Strab. l. 4. — Tit. Liv. l. 5 c. 37. — Silius Italicus (l. 8. v. 16. et seq.) peint à la fois la légèreté et la férocité des Gaulois. C'est en parlant de l'effet que les sages délais de Fabius le temporiseur produisoient sur l'armée d'Annibal :

Quin etiam ingenio fluxi, sed prima feroces
Vaniloquum, Celtæ, genus ac mutabile mentis
Respectare domos ; mœrebant cæde sine ullâ
(*Insolitum sibi*) *bella geri, siccasque cruore*
Inter tela siti Mavortis hebescere dextras.

« Les Gaulois, peuple fanfaron et changeant, étoient légers ; mais leur vice le plus saillant étoit la férocité ; ils ne pensoient qu'à retourner dans leurs foyers ; ils étoient tellement accoutumés au carnage, qu'ils s'affligeoient de faire la guerre sans pouvoir s'y livrer ; leurs bras leur sembloient s'engourdir, quand au milieu des camps, ils ne pouvoient les teindre de sang. »

CHAP. III.

Le penchant au découragement.

Ils étoient arrogans lorsque la fortune les favorisoit, et qu'ils étoient les maîtres; ils tomboient, au contraire, dans le plus affreux découragement lorsqu'ils étoient vaincus (1). « Ils se portent à toute espèce » de choses, » dit Dion Cassius, « avec » une passion extraordinaire, et ils ne con» noissent aucune limite ni dans leur au» dace, ni dans leurs craintes; ils passent » subitement de la témérité la plus grande » au plus profond découragement. » On les voyoit mornes et abattus dans la captivité ne pas proférer une seule parole, et sembler avoir perdu tout sentiment de leur existence; mais si une lueur de liberté se faisoit apercevoir, leur énergie renaissoit au même instant; ils étoient animés de nouveau d'un courage extrême.

Diodore de Sicile (2) assure que les Gaulois, à une époque extrêmement reculée, avoient la coutume barbare de massacrer les étrangers, et qu'Hercule eut la gloire d'abolir cet usage pendant ses voya-

(1) *Vid.* Cæs. de bell. gall. l. 3. c. 19. — Strab. l. 4. — Dion. Cass. l. 39.

(2) L. 4.

ges dans la Gaule ; Malgré ce témoignage, on ne doit pas croire à l'existence de cette coutume ; son origine se perd dans les tems fabuleux, et elle n'est d'ailleurs mentionnée que par Diodore de Sicile ; nous aurons, au contraire, occasion de montrer que les Gaulois usoient de beaucoup d'hospitalité envers les étrangers, et que leur caractère, si cruel quand ils croyoient avoir affaire avec des ennemis, devenoit doux et humain lorsqu'ils se trouvoient avec des hommes désarmés, ou qui imploroient leur assistance.

L'avidité pour l'or et l'argent.

On a reproché aux Gaulois leur avidité pour l'or et l'argent (1) ; ce reproche, il

---

(1) *Vid.* Diod. sicul. l. 5. — Tit. Liv. l. 21. c. 20. — Plutarch. in vitâ Pyrrhi. — Justin. l. 25. c. 2. — Liv. 1. c. 7. pag. 191 — Silius Italicus, l. 15. v. 499. s'exprime ainsi, en parlant d'une levée de troupes que les Carthaginois firent dans la Gaule, pendant la durée de la seconde guerre punique :

. . . . Præmissa feroces
Augebant animos, argenti pondera et auri
Parta metalliferis longo discrimine terris ;
Hinc nova complerunt haud tardo milite castra
Venales animæ Rhodani quæ gurgite gaudent,
Quorum serpit Arar per rura pigerrimus undæ.

« Les Carthaginois se firent précéder dans la

CHAP. III. faut en convenir, étoit légitime ; cependant, on conçoit à peine d'où pouvoit venir à ces peuples le besoin des richesses. A quoi pouvoient-elles leur être utiles au milieu de leurs forêts, dans les cabanes grossières qui leur servoient de demeure? Leurs armes ne leur suffisoient-elles pas? Il n'est d'autre moyen d'expliquer cette singularité que de mettre à découvert un des défauts de l'esprit humain. Rien n'est si rapide que la contagion des vices ; ils se communiquent avant même qu'on sache quel profit on en pourra tirer.

Les Gaulois, pendant leurs guerres en Macédoine, ne craignirent pas de piller les tombeaux des Rois, et d'enlever les trésors qui y étoient renfermés; ils ne s'inquiétèrent point de ce que ces tombeaux étoient considérés par le peuple, comme

---

Gaule par des monceaux d'or et d'argent, recueillis au loin dans les terres qui produisent ces métaux. L'appât de ces trésors aiguillonna l'esprit naturellement guerrier des Gaulois; bientôt ces peuples remplirent les camps des Carthaginois. On y vit accourir ces troupes vénales, qui boivent les eaux du Rhône, et dont la Saône paresseuse arrose les campagnes. »

des

des asiles sacrés et inviolables. Ils n'accordoient qu'à prix d'argent les secours que les autres nations sollicitoient d'eux, et bien souvent leur avarice fut cause de guerres sanglantes dans les pays où ils étoient transplantés: il suffit, pour s'en convaincre, de repasser sur l'histoire de leurs établissemens en Asie; on y verra qu'ils ne devenoient les alliés que des Princes les plus riches et les plus généreux; ils méritèrent à juste titre l'épithète d'*âmes vénales* qui leur fut donnée par les anciens; cette avarice leur fut quelquefois nuisible à eux-mêmes; le trait suivant montre qu'elle les aveugloit sur leurs véritables intérêts (1). CHAP. III.

Mithridate avoit été vaincu; il étoit poursuivi par un corps de Gaulois, et auroit été inévitablement arrêté dans sa fuite, si une mule chargée d'or et d'argent ne se fût rencontrée sur le chemin des vainqueurs: frappés d'un spectacle aussi doux pour eux, ils ne purent résister à la tentation; ils s'arrêtèrent auprès de cette mule pour la piller; pendant ce tems, Mithridate, gagnant toujours du chemin, put arriver

(1) *Vid.* Memnon. histor. apud Photium, c. 30.

CHAP. III. sans obstacle en Arménie où il fut à l'abri de toute poursuite.

Les Souverains qui connoissoient l'avarice des Gaulois, en profitoient quelquefois pour les faire tomber dans des piéges; ils leur offroient un camp ou quelques villages à piller; tandis que ce pillage les occupoit tout entiers et les forçoit à se disperser, ils se précipitoient sur eux, et remportoient une victoire facile.

Quelques peuples Gaulois, instruits par une funeste expérience, prévinrent les malheurs que l'or traîne à sa suite; prenant ce métal en horreur, ils défendirent qu'on en apportât dans leur pays; les Scordisques en particulier avoient établi cette loi (1). Heureux tous les Gaulois s'ils avoient imité un exemple aussi sage!

La superstition.

Nous n'avons pas encore parlé du vice le plus funeste au repos et à la moralité des Gaulois; ils étoient superstitieux (2): ce penchant à la superstition provenoit de l'ignorance; ainsi tous les défauts se donnent la main, et dérivent les uns des autres.

---

(1) *Vid.* Athen. l. 6. c. 5.

(2) *Vid.* Diod. sicul. l. 4 et l. 5. — Strab. l. 4. — Plin. l. 25. c. 9, et l. 30. c. 1. — Justin. l. 24. c. 4.

Les Gaulois s'adonnoient à l'étude des augures; ils consultoient le vol des oiseaux; ils croyoient à l'art de prédire l'avenir, et écoutoient en conséquence des fourbes qui les trompoient; ils répandoient en offrandes dans les temples beaucoup d'or, leur avidité pour ce métal n'étoit point un obstacle à leur genérosité envers les Dieux; ils n'osoient toucher à rien de ce qui étoit déposé dans les sanctuaires de la Religion, ils les respectoient trop pour les souiller par des sacrilèges, ou même l'amour qu'ils avoient pour les richesses, provenoit, en grande partie, de leur dévotion. Si leur superstition n'avoit produit d'autres effets que ceux dont nous venons de tracer l'esquisse, on ne pourroit leur en faire un crime, mais elle avoit des conséquences cruelles dont il est tems de faire mention. CHAP. III.

Les Gaulois, voisins du Rhin, ou du moins quelques-uns d'entr'eux, faisoient une épreuve dans ce fleuve, afin de juger de la légitimité de leurs enfans (1). Peu après la naissance de ces enfans, ils les portoient à

(1) *Vid.* Julian. epistol. 16. ad Maxim. Philosophum.

CHAP. III. la rivière, persuadés que ceux qui n'étoient pas nés légitimement s'enfonceroient et se noieroient, et que l'eau soutiendroit, au contraire, les autres. Si l'épreuve réussissoit, si les enfans étoient rendus sains et saufs à leurs mères tremblantes qui les attendoient sur le bord de la rivière, ils croyoient avoir une preuve certaine de la chasteté incorruptible de leurs femmes; si l'enfant périssoit, sa mère avoit le double désespoir de perdre le fruit le plus cher de ses douleurs, et d'être déshonorée.

Les sacrifices humains étoient en usage chez les Gaulois (1); ils les regardoient comme plus agréables à la Divinité que ceux des animaux; ils croyoient que la vie d'un homme ne peut se racheter que par celle d'un autre homme; ainsi, lorsqu'ils avoient été délivrés de quelque danger, ils s'empressoient d'en témoigner leur reconnoissance, en immolant quelqu'un de leurs sem-

(1) *Vid.* Diod. sicul. excerpt. ab. Henric. Valesio. l. 26. — Ciceron. pro M. Fonteïo. — Strab. l. 4. — Pompon. Melam, l. 3. — Solin. polyhist. c. 34. — Dyonis. Halicarnass. l. 1, et l. 7. — Plutarch. de superstitione. — Sopat. paphium, apud Athenæum, l. 4. c. 16.

blables. Telle étoit leur affreuse doctrine ; nous ne nous y arrêterons pas pour le moment, et nous renverrons à en parler avec plus de détails, en traitant de la Religion des Gaulois. Ce qu'il faut ajouter ici, c'est qu'ils faisoient ces sacrifices avec une grande cruauté ; ils ne se contentoient pas d'ôter la vie à leurs victimes, mais ils les tourmentoient sans pitié ; quelquefois leur barbare superstition se tournoit contr'eux-mêmes, et alors ils ne s'épargnoient pas davantage qu'ils n'auroient épargné leurs plus grands ennemis (1).

CHAP. III.

Les Gaulois d'Asie, qui marchoient contre Antigone, Roi de Macédoine, immolèrent des victimes, pour en augurer le succès de la guerre ; ils examinèrent à leur manière les entrailles de ces victimes ; mais au lieu de leur donner un présage favorable, elles leur annoncèrent l'extermination de leur propre armée. D'autres peuples, témoins d'un pareil présage, se seroient retirés dans leurs foyers ; les Gaulois ne se livrèrent point à la crainte, mais s'abandonnant aux accès de fureur les plus vio-

(1) *Vid.* Justin. l. 26. c. 2.

CHAP. III. lens, ils espérèrent appaiser la colère des Dieux par des massacres ; ils égorgèrent leurs propres femmes et leurs enfans ; tant de rage les transportoit, qu'ils n'épargnèrent pas ceux que leur âge auroit fait epargner des ennemis ; ceux pour lesquels eux-mêmes entreprenoient ordinairement de faire la guerre. Après cette horrible exécution, ils marchèrent, tout couverts de sang, au combat, comme si des parricides eussent dû leur assurer la victoire.

Quand on lit de pareilles horreurs, on s'estime heureux de ne plus vivre dans le tems où elles se commettoient ; on se félicite de ce qu'une Religion éclairée et humaine a pris la place d'un culte aussi erronné et aussi barbare. Le François qui regardoit comme inouis les crimes commis dans la dernière révolution, trouvera cependant quelqu'exagération dans ses plaintes ; il pensera que ses contemporains n'ont pas atteint les dernières limites de la barbarie ; il se rappellera qu'il est encore des actes de cruauté dont nous n'avons pas vu d'exemples, et dont nos ancêtres s'étoient rendus coupables ; ces réflexions adouciront peut-être la douleur que lui inspire

le souvenir des tems où il a vécu. Convenons-en cependant, il faut que la cruauté des Gaulois outrageât la nature d'une manière bien atroce, pour qu'on puisse faire une pareille remarque. CHAP. Ier.

Vertus des Gaulois.

Nous avons tracé les vices des Gaulois; il est tems de parler de leurs vertus; le tableau affligeant des uns fera ressortir davantage le mérite des autres.

La frugalité.

Les Gaulois, en tems ordinaire, lorsqu'ils ne trouvoient pas à satisfaire leur goût pour la débauche, pour le vin et pour les liqueurs fortes, lorsqu'enfin ils n'étoient pas entraînés par quelque circonstance particulière, vivoient avec beaucoup de frugalité (1); ils n'avoient que peu de besoins, et n'en étoient que plus heureux et plus contens de leur sort; l'ambition et les tourmens qu'elle traîne à sa suite, ne troubloient pas leur repos; ils trouvoient autour d'eux et sans se donner beaucoup de peine, les objets nécessaires à leur existence. Une santé vigoureuse étoit le fruit de leur frugalité.

---

(1) *Vid.* Polyb. l. 2. — Cæs. de bell. gallico, l. 1. c. 1, et l. 2. c. 15.

CHAP. III.

Ils aimoient en général la propreté, bien différens en cela de la plupart des peuples sauvages (1); les habitans de l'Aquitaine étoient surtout remarquables à cet égard. Ammien Marcellin rapporte qu'on n'auroit pas pu trouver une seule femme dans ce pays, qui eût des vêtemens sales et déchirés, comme cela se voyoit fréquemment ailleurs.

L'hospitalité.

On sait que la vertu de l'hospitalité est presqu'aussi ancienne que le monde (2); ce doux penchant, qui fait de tous les hommes une société de frères, et qui contribue si fort à la douceur de la vie, semble avoir été donné au genre humain par la nature elle-même; toutes les nations ont plus ou moins connu l'hospitalité dans leur enfance; les Gaulois surtout la pratiquoient d'une manière tout-à-fait noble. Quand un étranger arrivoit dans leur pays, ils le recevoient dans leurs habitations, ils l'invitoient à leurs repas, et par-

(1) *Vid.* Amm. Marcell. l. 15. c. 12.

(2) *Vid.* Aristot. de Mirab. Aud. t. 1. — Diod. sicul. l. 5. — Strab. l. 4. — Nicol. damasc. apud Stobæum, serm. 165. — Mémoires de l'Academ. des Inscript. et Bell. Lettres, édition in-8°. t. 5. pag. 62.

tageoient avec lui leurs frugales provisions; ce n'étoit qu'après avoir satisfait à ce premier devoir, qu'ils lui demandoient son nom, sa famille, et pourquoi il étoit venu au milieu d'eux. Aristote assure même avoir ouï dire que lorsqu'un étranger voyageoit dans la Gaule, les habitans le suivoient, l'observoient pour qu'il ne fût point inquiété dans sa route, et étoient responsables, sous peine d'une amende, des malheurs qui auroient pu lui arriver (1). Nicolas de Damas rapporte qu'il existoit une loi, par laquelle un Gaulois, qui avoit fait périr un étranger, étoit puni de mort, tandis que celui qui avoit tué un de ses compatriotes, étoit seulement condamné à l'exil.

Quoi qu'il en soit, les Gaulois exerçoient généreusement l'hospitalité; cette vertu se soutint chez eux pendant tout le tems que dura la simplicité de leurs mœurs; on en pourra juger par cette loi des Bourguignons, loi qui a été citée par la plupart

---

(1) Chez les Egyptiens, celui qui pouvoit sauver un homme attaqué, et qui ne le faisoit pas, étoit puni de mort, aussi rigoureusement que l'assassin. *Vid.* Diod. sicul. l. 1.

CHAP. III. des auteurs qui ont écrit sur ce sujet; elle ne concerne pas précisément les Gaulois; cependant elle ne leur étoit pas étrangère, puisqu'ils étoient mélangés avec les Bourguignons: « Quiconque, » dit la loi, « aura refusé son toit ou son foyer à un » étranger, paiera trois écus d'amende; » si un homme voyageant pour ses affaires » particulières, vient frapper à la maison » d'un Bourguignon, et lui demander l'hos» pitalité, et qu'on puisse prouver que le » Bourguignon ait indiqué la maison d'un » Romain à cet homme, alors le Bour» guignon paiera trois écus d'amende, et » outre cela trois autres écus au Romain » dont il aura indiqué la maison. » Par la même loi, le métayer ou le censier qui avoient refusé l'hospitalité, devoient être fustigés.

La bonté, la générosité.

La vertu de l'hospitalité annonçoit chez les Gaulois une âme bonne et compatissante; prompts à secourir les malheureux, ils savoient faire de grands sacrifices pour se rendre utiles; ils savoient renoncer à leurs intérêts les plus chers pour obliger leurs amis; en un mot, ils montroient un désintéressement dans leurs amitiés, qui est bien rare aujourd'hui. Nous rapporterons,

sur ce sujet, l'exemple remarquable donné par une femme gauloise (1). CHAP. III.

Elle se nommoit *Stratonice*, et étoit l'épouse du Tétrarque Déïotarus, dont nous avons parlé dans le premier livre de cet Ouvrage, qui gouverna la Galatie du tems de Sylla, de Pompée et de César. Quoique mariée depuis long-tems, elle n'avoit point d'enfans; elle savoit cependant que son mari désiroit de laisser des héritiers de son trône. Vivement affectée de son chagrin, elle l'engagea elle-même à prendre une autre femme, ainsi que cela étoit permis par les lois du pays; Déïotarus, qui n'auroit point osé concevoir un pareil dessein, fut frappé d'admiration en entendant la proposition de sa femme; il s'en remit complétement à elle sur ce qu'il convenoit de faire. Alors Stratonice choisit une jeune et belle femme qu'elle lui présenta, et qu'elle l'engagea à recevoir. Dans la suite, elle éleva les enfans de cette femme avec la même tendresse et les mêmes soins que si elle en eût été la véritable mère.

La générosité des Gaulois paroissoit en-

---

(1) *Vid.* Plutarch. de virtutibus mulierum.

CHAP. III. core dans la manière dont ils se secouroient les uns les autres. Strabon assure (1) que les torts et les injustices qu'on faisoit à leurs voisins, les affectoient aussi vivement qu'auroient pu le faire des injures personnelles.

Ils savoient respecter la vertu sans défense, même chez leurs ennemis; nous trouvons une preuve non équivoque de ce respect, dans leur conduite envers les Romains pendant le siége du Capitole (2). C. Fabius, l'un des assiégés, traversa leur armée pour aller faire un sacrifice sur le mont Quirinal; il étoit seul, sans armes, et portoit dans ses mains les objets nécessaires au sacrifice; les Gaulois auroient pu l'arrêter et en disposer à leur gré; c'étoit un ennemi; les lois de la guerre auroient justifié leur conduite; mais il étoit hors d'état de se défendre; ils respectèrent son courage et sa piété; bien loin de l'inquiéter dans son passage, ils lui permirent encore de rentrer sain et sauf dans

---

(1) L. 4.

(2) *Vid.* Tit. Liv. l. 5. c. 46. — Dion. Cass. excerpt. ab Henrico Valesio.

le Capitole. On voit par là que s'ils étoient barbares dans les combats, et féroces dans leurs momens de colère, ils revêtoient du moins des sentimens plus doux, lorsque leurs passions n'étoient pas en mouvement. CHAP. III.

Ils étoient fidèles à leurs engagemens, et justes dans leurs procédés; quelquefois, cette justice se mêloit à leur barbarie accoutumée (1): en voici un trait raconté par Plutarque. Un chef des Gaulois, nommé *Brennus*, ravageoit l'Asie; il s'avança vers Ephèse; là il devint amoureux d'une femme du peuple; celle-ci promit d'être favorable à son amour, et de lui livrer même la ville d'Ephèse; mais elle exigea un prix si exorbitant pour sa récompense, que Brennus en fut indigné. Pour la punir d'une pareille avarice, il ordonna à ses soldats d'apporter tout l'or qu'ils possédoient, et de le jeter sur le sein de cette femme; son ordre fut exécuté; elle périt accablée sous des monceaux d'or.

La fidélité, la justice.

Les défauts qui résultent de la civilisation, n'étoient pas connus des Gaulois; ils

La franchise, la sincérité.

(1) *Vid.* Strab. l. 4. — Plutarch. in parallelis.

CHAP. III. ignoroient l'art de la flatterie ; ils étoient simples dans leurs manières, francs et sincères dans leur conversation ; la crainte même ou leur intérêt personnel ne pouvoient les engager à déguiser la vérité (1). Les Gaulois, qui habitoient au Nord de la Macédoine, envoyèrent une ambassade à Alexandre-le-Grand; ce Prince venoit de faire une expédition contre les Gètes, et remplissoit déjà tout le pays du bruit de sa puissance ; il demanda aux députés ce qu'ils craignoient le plus, pensant qu'ils alloient le nommer ; mais ceux-ci, sans faire attention qu'il leur importoit de ménager l'orgueil d'Alexandre, « ce que nous craignons le plus, » répondirent-ils, « c'est la chute du ciel, de peur qu'il ne nous écrase ; cependant nous faisons le plus grand cas de l'amitié d'un homme aussi grand et aussi puissant que vous l'êtes ? »

L'adresse, le talent d'imitation.

Les Gaulois étoient adroits et habiles à imiter ce qu'ils avoient vu faire à d'autres (2); lorsqu'ils commencèrent à se civi-

(1) *Vid.* Julian. in misopogone. — Strab. l. 4, et l. 7. — Cæs. de bell. africano, c. 73.

(2) *Vid.* Cæs. de bell. gallico, l. 7. c. 22. — Diod. sicul. l. 5. — Strab. l. 4.

liser, ils firent des progrès rapides dans les arts que les Romains leur enseignoient, bientôt même ils surpassèrent leurs maîtres à divers égards. Ils avoient aussi l'esprit vif et propre aux sciences; on pouvoit aisément leur persuader de se livrer à des entreprises utiles. Chap. III.

La ruse.

Ils faisoient rarement usage de la ruse; cependant, quand ils l'employoient, ils savoient aussi-bien que d'autres la faire réussir.

Les Gaulois établis au Nord de la Macédoine, étoient depuis très long-tems en guerre avec les Autariates leurs voisins (1); fatigués des longueurs de cette guerre, ils imaginèrent, pour la terminer tout d'un coup, une ruse qui leur réussit; ils feignirent de prendre la fuite, et abandonnèrent leur camp pendant la nuit; ils y laissèrent des provisions qu'ils avoient eu soin d'empoisonner avec le suc d'herbes purgatives et venimeuses. Les Autariates, croyant que la crainte avoit fait fuir les Gaulois, s'emparèrent de leur camp; ils burent et man-

(1) *Vid.* Polyæn. stratagem. l. 7. c. 42. — Theopomp. apud Athenæum. l. 10. c. 12.

CHAP. III. gèrent avec avidité les provisions qu'on y avoit laissées ; le poison opéra, et les rendit victimes de leur imprudence ; pendant qu'ils étoient foibles, malades et abattus, les Gaulois survinrent, et les taillèrent en pièces sans beaucoup de peine.

Tite-Live et Frontin dans ses stratagèmes, parlent d'une autre ruse employée par les Gaulois (1); elle paroît trop extraordinaire, pour que nous osions en garantir la vérité ; l'on peut assurer tout au moins qu'elle a rarement trouvé d'imitateurs. C'étoit pendant la seconde guerre punique, l'an 216 avant Jésus-Christ. Les Gaulois-Cisalpins savoient que le Consul désigné, L. Posthumius marchoit contr'eux, et qu'il devoit traverser la forêt Litana pour les attaquer ; ils coupèrent, ou plutôt ils scièrent, à droite et à gauche de la route, les arbres près du tronc, de manière qu'ils parussent encore tenir solidement, mais que le moindre choc suffît pour les mettre à bas. Quand Posthumius eut pénétré dans la forêt avec son armée,

(1) *Vid.* Tit. Liv. l. 23. c. 24. — Front. stratagemat. l. 1. c. 6.

ils

ils donnèrent l'impulsion aux arbres les plus éloignés ; ceux-ci, se renversant sur ceux qui étoient auprès d'eux, les précipitoient à leur tour sur d'autres ; ainsi, tous ceux qui avoient été sciés tombèrent et accablèrent dans leur chute l'armée romaine ; ceux des Romains qui ne furent pas écrasés, ne purent pas mieux éviter leur perte ; ils furent enveloppés par les Gaulois qui les taillèrent en pièces. Chap. III.

Le courage.

La principale vertu des Gaulois, celle qui a été le plus souvent et le plus généralement remarquée, c'étoit le courage (1); ils le possédoient au suprême degré, et l'estimoient eux-mêmes davantage que tou-

(1) *Vide* Polyb. l. 2. l. 4. et in Collectaneis Constantini Augusti Porphyrogenetæ. — Strab. l. 4. — Veget. l. 1. c. 2. — Quintilian. institut. orator. l. 8. — Julian. apud Cyrillum. l. 4. — Justin. l. 24. c. 4. — Plutarch. in vitâ Cæsaris. — Cæs. comment. passim. etc.

Horace, carminum l. 4. od. 14. parle ainsi des Gaulois :

Devota morti pectora . . . .
Non paventis funera Galliæ.

« Ils se dévouent courageusement à la mort. . . . . Le trépas ne les effraie point. »

CHAP. III. tes les autres vertus ; ils le poussoient jusqu'à la témérité ; la crainte de la mort ne pouvoit les empêcher de se précipiter au milieu des dangers ; l'amour de la liberté et de la patrie, porté à un grand point d'exaltation, étoit la cause de ce courage ; des victoires et des conquêtes multipliées en furent l'effet.

Les femmes imitoient, quant au courage, l'exemple des hommes ; elles sembloient même les surpasser s'il est possible. Elles n'étoient point, comme chez nous, éloignées des combats et du bruit des armes ; on ne les voyoit point reléguées dans leurs maisons, s'occuper uniquement des soins domestiques ; au contraire, elles accompagnoient leurs maris dans toutes leurs guerres ; elles se tenoient derrière les combattans, pour les exciter par leur présence et par leurs exhortations ; elles les arrêtoient lorsqu'ils vouloient fuir, ou bien elles les recevoient dans leurs bras lorsqu'ils avoient été blessés ; elles les soignoient alors avec toute la tendresse imaginable. Quelquefois elles prenoient part elles-mêmes à la bataille ; si leurs maris avoient été vaincus, s'ils succomboient

dans l'action, elles savoient ne pas leur survivre ; on les voyoit se donner la mort, ou la chercher, le fer à la main, au milieu des ennemis. Plus cruelles que des hommes, dans ces momens de désespoir, la crainte de l'esclavage les portoit quelquefois aux dernières extrémités ; on en a vu massacrer leurs propres enfans, et s'en servir comme d'une arme contre les vainqueurs. CHAP. III.

Les enfans, dès leur bas âge, étoient élevés au métier des armes ; on les accoutumoit de bonne heure aux exercices militaires ; ils suivoient leurs pères dans les combats ; ils se formoient sur leurs exemples ; dès qu'ils étoient en état de soutenir un bouclier et de faire usage de l'épée, on les admettoit au rang des guerriers.

Les vieillards ne se croyoient pas plus dispensés que les jeunes gens du devoir de combattre ; ils faisoient comme eux le service militaire (1) ; leur courage suppléoit aux forces qui leur manquoient ; la loi de leur pays étoit toujours présente

(1) *Vid.* Cæs. de bell. gallico, l. 6. c. 11. — Hirt. Pansam de bell. gallico, l. 8. c. 15. — Amm. Marcell. l. 15. c. 12.

CHAP. III. à leur pensée ; ils savoient qu'un homme qui n'avoit plus de moyens pour défendre sa patrie, n'étoit regardé que comme un être inutile ; ce principe, suite d'un état de guerres continuel, a été commun à un grand nombre de peuples sauvages ; il suffit de parcourir les récits des historiens anciens et des voyageurs pour s'en convaincre ; cependant, nous voudrions pouvoir le passer sous silence, et nous le déguiser à nous-mêmes ; il est affligeant pour l'humanité ; il suffiroit seul pour dégoûter de tous les systèmes qui ont été imaginés par des philosophes modernes, de ces systèmes qui représentent la vie sauvage comme préférable à l'état de société. Quoi de plus affreux en effet que l'existence d'un peuple chez lequel on compteroit pour rien les services rendus, chez lequel le premier et le plus sacré des devoirs, le respect dû aux vieillards, seroit méconnu ; chez lequel enfin, ce repos que la nature accorde au grand âge, lui seroit refusé par l'opinion? Consentirions-nous à recevoir une pareille législation au prix même de tous les autres biens ?

Un autre principe adopté chez les Gau-

CHAP. III.

lois, étoit la cause de celui que nous venons d'exposer; la loi du plus fort étoit la première de toutes; on la limitoit rarement par des réglemens; on ne se la déguisoit point à soi-même, comme font la plupart des peuples modernes. Voici, d'après Plutarque (1), un discours de Brennus, Roi des Gaulois, qui confirme cette vérité. Ce chef assiégeoit la ville de Clusium, l'an 388, avant Jésus-Christ; des députés romains se présentent à lui, et lui demandent de s'éloigner d'un territoire qui ne lui appartenoit pas. « Ne vous êtes-» vous pas emparés, » leur répondit-il, « du pays des Albains, des Fidénates, des » Ardéates, et, tout récemment, de celui » des Veïens, des Capénates, et de la » plus grande partie de celui des Vols-» ques et des Falisques? S'ils ne vous aban-» donnent pas une partie de leurs biens, » vous les attaquez, vous ravagez leurs » campagnes, vous détruisez leurs villes, » vous les emmenez en esclavage. Cepen-» dant, je suis loin de trouver injuste » votre conduite, vous suivez pour guide

(1) In vitâ Camilli.

CHAP. III. » cette loi, la plus ancienne de toutes, » qui veut que les biens des lâches appar» tiennent aux hommes courageux; cette » loi vient de la Divinité, et s'étend jus» qu'aux brutes; la nature exige que les » forts soient préférés aux foibles. Cessez » donc de vous plaindre du siége de Clu» sium que nous faisons, de peur qu'à » votre exemple, nous ne plaignions aussi » les peuples que vous avez opprimés. »

Nous pouvons encore citer le mot célèbre de ce même Brennus, au moment où les Romains lui payoient pour le rachat de leur ville la rançon convenue de mille livres d'or (1); ils se plaignoient de l'infidélité qu'il avoit mise dans les poids, et lui demandoient quelle étoit la raison d'une pareille injustice. « Que voulez-vous que » cela signifie, » leur répondit-il, « si » ce n'est *malheur aux vaincus?* » Ce mot appartient à la langue de tous les conquérans, mais il convenoit particulièrement aux Gaulois; il fait assez connoître les principes qui les dirigeoient.

---

(1) *Vid.* Tit. Liv. l. 5. c. 48. — Plutarch. in vitâ Camilli.

Sans entrer dans plus de détails, il faut convenir que les principes qu'on vient d'exposer, produisoient quelques bons effets ; l'énergie se conservoit plus long-tems par cela même qu'elle étoit nécessaire ; les infirmités de la vieillesse étoient aussi vraisemblablement peu connues ; on les prévenoit par un exercice continuel ; la mort surprenoit ces généreux courages avant qu'ils eussent eu le tems d'en sentir les approches. CHAP. III.

La guerre étoit le goût principal, et l'état habituel des Gaulois ; quand ils ne trouvoient pas à la faire avec leurs voisins, ils tournoient leurs armes contre leurs propres compatriotes, et se déchiroient entr'eux par des guerres civiles ; personne, sous aucun prétexte, ne se refusoit au combat ; et ces prétextes même n'auroient pas été admis. Les Romains admiroient les Gaulois sous ce rapport ; chez eux, en effet, rien n'étoit si commun que de se mutiler afin de se soustraire au métier de la guerre (1).

(1) Pendant les dernières guerres de la France, on n'a vu que trop souvent se répéter des exemples de ces mutilations volontaires; elles étoient l'effet

CHAP. III. Les Gaulois fortifioient leur courage par des vœux et des sermens, auxquels ils tenoient si fortement, que les plus grands dangers n'étoient pas capables de les leur faire oublier (1). Dans une de leurs guerres contre César, ils jurèrent tous que celui qui ne traverseroit pas deux fois à cheval l'armée ennemie, ne seroit admis ni dans sa maison, ni auprès de sa femme et de ses parens. Lorsqu'ils assiégèrent le Capitole, ils jurèrent qu'avant de s'en être emparés, ils ne se dépouilleroient point de leurs boucliers. Dans d'autres occasions, ils promettoient d'avance à leurs Dieux, tantôt les armes des ennemis, tantôt quelqu'autre offrande, ou bien enfin des sacrifices : aucun d'entr'eux n'auroit osé manquer à de pareils sermens.

Les Gaulois étoient sans cesse en guerre

---

de la crainte d'un enrôlement forcé. On doit remercier le Gouvernement actuel, qui permet les remplacemens; il faut espérer qu'il les favorisera tous les jours davantage, et qu'il préviendra ainsi tout-à-fait ces attentats, ces demi-suicides, qui révoltent l'humanité.

(1) *Vid.* Cæs. de bell. gallicò, l. 7. c. 66. — Flor. l. 2. c. 4.

avec les Romains; ces derniers même étoient ceux de leurs adversaires contre lesquels ils furent le plus souvent appelés à mesurer leurs armes (1); ils les haïssoient au suprême degré, et furent toujours considérés comme leurs plus grands ennemis; peut-être la continuité de leurs guerres contre ces vainqueurs du monde étoit-elle la cause de leur haine; peut-être aussi l'orgueil des Gaulois étoit-il blessé de la supériorité que les Romains vouloient s'arroger, et étoient-ils indignés de la hauteur avec laquelle on traitoit en Italie leurs prisonniers. Il est certain que cette haine dura tant qu'ils conservèrent quelques restes de liberté; elle survécut même à leur soumission: leurs fréquentes conspirations contre les Empereurs en ont été la preuve. CHAP. III

Ils cherchoient à exciter le courage par toutes sortes de moyens (2); lorsqu'ils

(1) *Vid.* Cæs. de bell. gallico, l. 2, 3, 4, 5 et 6. — Tit. Liv. passim. — Sallust. in oratione Porcii Catonis.

(2) *Vid.* Diod. sicul. l. 5. — Plutarch. in vitâ Marii. — Horat. epod. od. 9. v. 18. — Amm. Marcellin, l. 31. — Ælian. histor. l. 12. c. 23. — Athen. l. 4. c. 13.

CHAP. III. marchoient à un combat, ils chantoient à haute voix, ils frappoient tous ensemble leurs armes avec mesure et régularité, ils ornoient leurs têtes avec des couronnes; après le combat, ils composoient des hymnes en l'honneur de ceux qui étoient morts avec valeur sur le champ de bataille; ils élevoient enfin des trophées, comme pour se glorifier de leurs exploits, et pour laisser à la postérité des monumens de leur intrépidité. Les hommes les plus courageux étoient distingués par différentes marques d'honneur; on leur donnoit la première place dans les repas, dans les festins, dans les assemblées publiques. Chez un peuple libre et simple, de pareilles distinctions devoient produire une grande émulation.

Nous avons vu de nombreux exemples du courage des Gaulois en traçant leur histoire; il est presqu'inutile d'en rapporter de nouveaux; bornons-nous à montrer qu'ils conservoient leur valeur, dans les occasions même désespérées, où tout espoir de victoire leur étoit enlevé; lorsque leur défaite étoit assurée, ils se précipitoient sur leurs ennemis comme des bêtes féroces, et bravoient la mort avec un acharnement

inconcevable (1). Polybe parle d'un combat où leurs épées, d'une mauvaise trempe, s'étoient émoussées et recourbées, où elles étoient enfin devenues hors d'usage, où leurs petits boucliers ne garantissoient qu'à moitié leurs immenses corps nus, où, par conséquent, ils étoient en butte à tous les coups des Romains, sans pouvoir leur faire le moindre mal, et où cependant leur intrépidité ne se démentit point : sans écouter les avis de la prudence, ils se jetèrent au milieu des rangs des Romains, et préférèrent une mort certaine à l'infamie d'une fuite.

Dans une autre occasion (2), 118 ans avant Jésus-Christ, une nation gauloise, placée au pied des Alpes, fut enveloppée par le Consul Q. Marcius ; quand elle sentit qu'il étoit impossible de résister, elle prit un parti désespéré ; les hommes massacrèrent leurs femmes et leurs enfans ; ils allumèrent ensuite un bûcher et se jetèrent au milieu des flammes ; il ne s'en trouva que très peu, ou même pas un seul, qui aimas-

---

(1) *Vid.* Polyb. l. 2. — Pausan. in Phocicis.

(2) *Vid.* Oros. histor. l. 5. c. 14.

CHAP. III. sent assez la vie, pour l'acheter au prix de leur liberté.

Les plus grands sacrifices ne coûtoient point aux Gaulois pour conserver leur gloire et pour servir leur patrie; les liens les plus forts ne pouvoient les arrêter, lorsque ces objets tout-puissans de leur intérêt étoient compromis; ils craignoient moins d'être barbares que de céder à un ennemi; aussi ont-ils obtenu cette réputation qu'ils ambitionnoient avec tant d'ardeur : on leur accorde la gloire de n'avoir jamais fui pendant un combat.

Dans la guerre des Cimbres et des Teutons, les Gaulois, resserrés dans leurs villes et tourmentés par la famine, n'ouvrirent pas pour cela leurs portes aux ennemis (1); ils soutinrent le siége en mettant à mort ceux de leurs concitoyens que l'âge rendoit incapables d'être employés dans le combat; non contens de s'être débarrassés par ce moyen d'un grand nombre de bouches inutiles, ils se nourrirent de la chair de ces malheureuses victimes; ils alimentèrent leur vie par ce procédé qui paroît si

(1) *Vid.* Cæs. de bell. gallico, l. 7. c. 77 et 78.

inhumain dans l'état de notre civilisation, mais qui sembloit naturel alors. Il est vraisemblable, cependant, que les mœurs s'étoient déjà adoucies du tems de César; lorsqu'un chef, nommé *Critognatus*, proposa aux Gaulois enfermés dans Alise et réduits à la famine, d'imiter l'exemple de leurs ancêtres, son avis parut inspirer quelqu'horreur; l'exécution en fut renvoyée au moment de la plus affreuse extrémité; on se contenta pour lors de faire sortir de la ville, ceux qui, à cause de leur âge ou de leur santé, ne pouvoient contribuer à sa défense.

Au commencement de cette même campagne, qui fut la plus sanglante de toutes celles que César soutint dans la Gaule, les Gaulois brûlèrent vingt de leurs propres villes chez les Berruyens; ils en agirent de même ailleurs, afin d'affamer les Romains (1); ils aimoient mieux ruiner complétement leur pays, que d'en faciliter, en aucune manière, l'entrée à leurs ennemis. Ils épargnèrent la seule ville d'*Avaricum* (Bourges), parce qu'elle leur parut assez forte pour se défendre.

---

(1) *Vid.* Cæs. de bell. gallico, l. 7. c. 15.

CHAP. III.

La témérité.

Ils portoient souvent jusqu'à la témérité l'exagération du courage. Elien et Nicolas de Damas racontent, à cet égard, des traits qui paroissent incroyables, et auxquels nous ne pouvons ajouter une entière foi (1); ils assurent que les Gaulois ne montroient pas de crainte quoique témoins d'un tremblement de terre; que la fuite leur paroissoit ignominieuse au plus haut degré; que souvent la vue d'un édifice prêt à s'écrouler, ou d'un incendie dont les flammes alloient les environner, n'étoit pas suffisante pour les engager à se retirer; ils soutenoient même, disent-ils, les inondations de la mer; quelques-uns se jetoient tout armés dans les flots; ils en recevoient le choc avec le tranchant de leurs épées ou avec la pointe de leurs lances, comme s'ils pouvoient les effrayer par des menaces, et les faire repentir de leur audace.

Quoi qu'il en soit de ces récits, qui sont probablement exagérés, et qui annonce-

(1) *Vid.* Ælian. histor. l. 12. c. 23. — Nicol. damascen. apud Stobæum, serm. 48. — Plutarch. de superstitione. — *N. B.* Strabon, l. 7, réfute l'opinion exagérée d'Elien et de Nicolas de Damas.

roient plus de folie que de courage, les Gaulois ont donné fréquemment des marques d'une témérité inconsidérée ; semblables aux animaux les plus sauvages des forêts, ils bravoient en aveugles les dangers, et venoient se heurter, se briser, en quelque sorte, contre les obstacles qu'ils ne pouvoient renverser. Lorsqu'ils n'avoient pas d'ennemis, on les voyoit quelquefois se battre entr'eux jusqu'à la mort (1). Le célèbre Annibal, après avoir traversé les Alpes et être descendu dans les plaines de l'Italie, voulut donner un spectacle à son armée ; il fit venir des Gaulois qu'il avoit faits prisonniers dans les montagnes; il leur promit la liberté, et outre cela des armes et un cheval à chacun des vainqueurs, s'ils vouloient se battre les uns contre les autres : une pareille proposition auroit dû être rejetée; les Gaulois l'acceptèrent avec joie ; bien plus, ils regardèrent comme un bienfait d'être désignés pour cette espèce de combat, où l'un des deux champions périssoit ordinairement. Ceux qui obtinrent cette étrange faveur, reçurent, à cette occa-

(1) *Vid.* Polyb. l. 3. — Tit. Liv. l. 21. c. 42.

CHAP. III. sion des félicitations de leurs camarades; le sort de ceux qui moururent en combattant avec courage, fut même considéré comme aussi heureux que celui des vainqueurs. Quel mépris de la vie annonce une pareille conduite! Le trait suivant est plus frappant encore; on aura de la peine à le croire, à cause de la folie du dévouement qu'il suppose (1).

Athénée assure que quelquefois, dans les réunions publiques, les Gaulois consentoient à s'étendre le dos couché sur un bouclier, et à se laisser couper la gorge par quelqu'un des assistans; ils recevoient, à cette occasion, de l'or, de l'argent, ou un certain nombre de tonneaux de vin. Avant de subir la mort, ils avoient le plaisir de faire présent à leurs amis les plus chers, des objets qu'ils avoient reçus pour prix de leur vie: il ne paroît pas que ces amis trouvassent ce sacrifice trop extraordinaire.

Nous ne pouvons nous empêcher de croire que les faits dont on vient de lire le récit, étoient rares et hors des usages

(1) *Vid.* Athen. l. 4. c. 13.

ordinaires des Gaulois; cependant, ils ont dû se présenter quelquefois, puisqu'un grand nombre d'écrivains anciens les ont transmis comme authentiques. CHAP. III.

Les Gaulois avoient pour principe que l'esclavage étoit le plus grand des malheurs; en conséquence, après une défaite, ils tuoient ceux des blessés qui ne pouvoient pas les suivre (1); c'étoit même une grâce que ces derniers leur demandoient. Brennus, après la défaite de Delphes, ayant reçu trois blessures, et voyant ses troupes extrêmement maltraitées, assembla les restes de l'armée gauloise; il leur conseilla de brûler les chars, et de tuer tous les blessés, sans s'excepter lui-même, afin, dit-il, que ceux qui resteroient, pussent faire une retraite plus prompte. Cet avis, suivant Diodore de Sicile, fut suivi; vingt mille Gaulois furent mis à mort. Brennus se servit de meurtrier à lui-même, et trancha le fil de sa propre vie.

Idées des Romains sur le courage des Gaulois.

Des peuples qui montroient un aussi grand mépris de la vie, devoient être infiniment redoutables pour leurs ennemis;

(1) *Vid.* Diod. sicul. excerpt. legationes. l. 22.

CHAP. III. aussi l'histoire est-elle pleine du récit de l'effroi qu'ils inspiroient à toutes les nations ; les Romains surtout furent placés de manière à connoître leur valeur (1); le nom seul des Gaulois suffisoit pour jeter l'effroi dans leurs cœurs; ils convinrent que ces peuples les avoient surpassés en différentes occasions dans la gloire militaire, et qu'ils les avoient presqu'amenés sur les bords de leur ruine toutes les fois qu'ils s'étoient armés contr'eux; il fut même un tems où les Romains regardoient les Gaulois comme une nation invincible, et où ils n'osoient qu'en tremblant s'opposer à eux; ils les comparoient à un torrent dont on ne peut soutenir l'impétuosité, à la foudre qui se précipite du haut des nuages. En effet, dans ce tems-là, les Gaules avoient inondé de leurs armées l'Italie, la Pannonie, la Thrace et l'Asie; partout vainqueurs dans les combats, ils n'avoient point éprouvé de résistance véritable; on

(1) *Vid.* Polyb. l. 2. — Sallust. in bello catilinario cap. 53. — Justin. l. 38. c. 4. — Julian. Imper. oratio. in Constantin. Imperator. — Oros. historiar. l. 3. c. 22.

n'avoit pas encore appris le secret de les battre. CHAP. III.

Dans la suite, lorsque les Romains eurent commencé à dominer sur les peuples qui les entouroient, ils ne craignirent plus de combattre les Gaulois; mais pendant long-tems encore ils n'osèrent les attaquer ni marcher contr'eux les premiers (1); ils crurent que c'étoit assez faire que de les repousser, et que, dans leurs guerres avec ce peuple, ils ne devoient pas penser à leur gloire, mais seulement à leur salut.

César s'acquit une réputation immortelle par la conquête de la Gaule; lorsqu'il commença cette grande entreprise, le Sénat trembloit pour le succès (2); après même qu'il l'eut achevée, il y eut un grand nombre de Sénateurs qui continuèrent à redouter l'inimitié des Gaulois; ils vouloient qu'on leur rendît la liberté pour ne pas avoir à réprimer leurs révoltes.

Lorsqu'une guerre contre les Gaulois s'annonçoit, on prenoit à Rome des précau-

---

(1) *Vid.* Cicer. de prov. consularib. — Sallust. in bello jugurthino. cap. ultimo.

(2) *Vid.* Appian. de bell. civilib. l. 3.

CHAP. III. tions extraordinaires. Alors, il y avoit le plus souvent ce qu'on appeloit un *tumulte*, c'est-à-dire, un grand effroi (1); on nommoit un Dictateur pour le mettre à la tête des armées, et pour concentrer davantage toutes les forces de l'Etat; on faisoit des préparatifs immenses. L'on peut se rappeler ici que c'est pour une guerre avec les Gaulois qu'on fit l'armement le plus considérable qui ait jamais été mis sur pied par les Romains, jusqu'au moment où ils portèrent leurs forces au delà de l'Italie.

Il y avoit à Rome une loi (2) qui accordoit une dispense de service militaire aux Prêtres et aux vieillards; mais il étoit expressément réservé qu'elle cesseroit d'être en vigueur lors d'une guerre contre les Gaulois.

---

(1) *Vid.* Polyb. l. 2. — Cicer. Philipp. 8. — Tit. Liv l. 7. c. 9 et 11. — Sext. Pomp. Fest. de verborum significatione, l. 18. — *N. B.* Le mot *tumulte*, en latin *tumultus*, dérive des mots *timor multus*, une grande crainte.

(2) *Vid.* Cicer. epistol. ad Atticum. l. 1. epist. 18. — Plut. in vitâ Camilli et Marcelli. — Appian. de bell. civilib. l. 2.

On fit plus, on jugea qu'il falloit prendre des précautions extraordinaires toutes les fois qu'on s'avanceroit contre ces peuples. On appela la Religion au secours de l'Etat (1); les Décemvirs, d'après l'inspection des livres des Sybilles, déclarèrent qu'on devoit faire un sacrifice sur les frontières de la Gaule, avant de hasarder une armée dans l'intérieur de ce pays.

Il y avoit à Rome un trésor particulier qu'on nommoit le trésor sacré. Ce trésor restoit toujours fermé, excepté lors des guerres avec les Gaulois; il étoit défendu d'y toucher sous peine de l'exécration publique (2). César, après sa conquête des Gaules, en enleva l'argent; pour justifier un pareil sacrilège, il dit qu'on n'avoit plus besoin de semblables précautions, et qu'il avoit agi de manière que les Gaulois ne fussent plus redoutables à l'avenir.

Les Grecs partageoient avec les Romains l'admiration qu'inspiroit le courage des Gaulois (3). Polybe rapporte que la crainte

(1) *Vid.* Jul. Obsequent. de prodigiis. c. 19.

(2) *Vid.* Appian. alexandrin. de bell. civilib. l. 2.

(3) *Vid.* Polyb. l. 2. — Plutarch. in vitâ Pyrrhi.

CHAP. III. des Gaulois avoit tenu bien souvent les Grecs dans l'anxiété, non-seulement dans les siécles passés, mais encore de son tems. Pyrrhus, après avoir battu Antigone, roi de Macédoine, qui avoit avec lui un corps nombreux de troupes gauloises, consacra dans le temple de Minerve-Itonienne les plus belles et les plus brillantes de leurs dépouilles. « Au milieu de ses nombreux succès, » dit Plutarque, « il estimoit par-dessus toutes choses la gloire d'avoir vaincu les Gaulois. »

Les Princes et les Rois regardoient comme très avantageux d'avoir des Gaulois dans leurs armées. (1) Crassus, pendant la guerre qu'il soutint contre les Parthes, avoit la plus grande confiance dans la valeur des Gaulois qui servoient sous lui; ils avoient une manière particulière de combattre, dont le danger ne réfroidissoit pas leur valeur; ils saisissoient les lances des cavaliers, les prenoient eux-mêmes à brasse-corps, et les jetoient à bas de leurs chevaux; d'autres fois, ils se précipitoient sous le ventre des chevaux, et les blessoient, de manière qu'ai-

---

(1) *Vid.* Cæs. de bell. civilib. l. 1. c. 51 et de bell. africàno. c. 6. — Plutarch. in vitâ Crassi.

guillonnés par la douleur, ils se cabrassent et renversassent leurs cavaliers. CHAP. III.

Courage des femmes gauloises.

Les femmes Gauloises, comme on l'a déjà dit, montroient dans les combats autant de courage que leurs maris. Nous avons vu des exemples de ce courage ; il nous reste à montrer qu'il ne se développoit pas seulement à la guerre, mais qu'elles savoient encore en faire usage dans d'autres occasions tout aussi difficiles : on verra, en même tems, qu'elles respectoient leurs devoirs, et qu'elles leur sacrifioient les intérêts les plus chers de la vie. Nous ne répéterons point ici le mot de Chiomara à son mari, au moment où elle lui apporta la tête sanglante du Centurion romain qui avoit osé attenter à son honneur, ni le trait touchant de la conduite d'Eponine avec Sabinus (1). Voici un autre exemple de cou-

(1) *N. B.* L'histoire de Chiomara est rapportée au livre premier, chapitre septième, page 202, et celle d'Eponine, au livre premier, chapitre onzième, p. 318.

Plusieurs auteurs modernes, en faisant l'histoire des femmes gauloises, racontent, d'après Florus (l. 3. c. 3.), un exemple de courage que les femmes des Cimbres donnèrent en Italie. Ces femmes, assurées de la défaite de leurs maris, et ne pouvant obtenir

CHAP. III. rage tout aussi remarquable, et peut-être plus digne encore d'admiration (1).

L'un des Tétrarques ou petits Rois des Galates, appelé *Sinatus*, avoit une femme nommée *Camma*, qui étoit extrêmement belle; *Sinorix*, autre Tétrarque, parent de Sinatus, devint passionnément amoureux de Camma; mais ne pouvant réussir à la rendre complice de ses vœux adultères, ce monstre attira Sinatus dans un piége et le fit assassiner. Il échappa à la vengeance des lois, soit à cause du secret qu'il avoit mis dans cette affaire, soit à cause de la grande autorité dont il jouissoit. Peu de tems après, il demanda Camma en mariage. Cette veuve infortunée, que Plutarque représente comme

des Romains un accommodement honorable, étouffèrent ou massacrèrent leurs propres enfans; ensuite elles se donnèrent réciproquement la mort, ou se pendirent aux arbres et aux chars qui étoient dans leur camp; elles employèrent pour cette cruelle opération des liens faits avec leurs cheveux. Nous n'avons pas rapporté ce trait en parlant de la victoire de Marius sur les Cimbres, parce que les Cimbres n'étoient pas Gaulois.

(1) *Vid.* Plutarch. de virtutibus mulierum, et in amator. — Polyæn. stratagemat. l. 8. c. 39.

encore plus distinguée par ses vertus et sa tendresse conjugale, que par sa jeunesse et sa beauté, s'étoit retirée dans un temple de Diane, dont elle étoit Prêtresse. Elle n'ignoroit point la conduite criminelle de Sinorix; elle savoit qu'il étoit le meurtrier de son mari, mais elle cachoit sa douleur, et n'osoit manifester son indignation contre un homme aussi puissant; elle se réservoit de la faire éclater dans un moment plus favorable. Feignant donc de se rendre aux vœux de ses parens, et d'accepter la proposition de Sinorix, elle demanda qu'il vînt auprès d'elle pour célébrer leur hyménée. Quand il fut arrivé, elle le reçut avec un empressement apparent, et le conduisit vers l'autel; là, prenant un vase d'or dans ses mains, elle fit à la Déesse une libation de la liqueur qui y étoit contenue, puis elle en but tranquillement elle-même, et en fit boire à Sinorix. Cette liqueur étoit un poison qu'elle avoit préparé pour l'exécution de sa vengeance; lorsqu'elle fut assurée que son projet avoit réussi, elle cessa de se contraindre, et se prosternant au pied de l'autel de Diane: « Je te remercie, » lui dit-elle, « de ce que tu as

CHAP. III. » permis que mes projets s'exécutassent dans » ton temple ; tu m'es témoin que je n'ai » vécu jusqu'à présent que pour venger » mon mari ; maintenant je descendrai » avec joie dans le tombeau pour le re- » joindre. » Puis, se retournant vers Sinorix, elle ajouta : « Et toi, le plus scé- » lérat des hommes, au lieu du lit nup- » tial que tu ambitionnois, tu vas être cou- » ché dans un cercueil. » Camma, rapporte l'histoire, ne mourut qu'après Sinorix ; elle témoigna beaucoup de satisfaction dans ses derniers momens, en apprenant qu'elle étoit vengée. Si des hommes qui ont joui des douceurs de la civilisation, pouvoient regretter la simplicité et l'énergie de la vie sauvage, ce seroit le souvenir de vertus aussi belles qui les y engageroit.

Les Gaulois se livroient moins facilement à la douleur que la plupart des autres peuples sauvages (1) ; ils montroient, en général, plus de fermeté dans l'affliction ; cette vertu étoit chez eux une suite de leur courage et de la générosité de leur âme. On eût dit presque qu'ils avoient adopté le

(1) *Vid.* Plutarch. de consolatione.

système des stoïciens, et qu'ils ne vouloient pas avouer que la douleur fût un mal. CHAP. III.

Conclusion.

Après avoir achevé le tableau des principales qualités des Gaulois, il resteroit à examiner quelles étoient celles de ces qualités qui leur étoient vraiment particulières, et quelles autres, au contraire, ils avoient en commun avec tous les peuples qui se trouvoient dans des circonstances semblables de climat et de civilisation. Cette recherche est délicate; les nuances des rapports et des différences sont difficiles à saisir; cependant, il est quelques flambeaux qui peuvent diriger vers la vérité l'observateur attentif. La comparaison des mœurs des divers peuples doit servir de pierre de touche pour reconnoître leurs caractères particuliers et distinctifs. Nous ferons cette comparaison dans les derniers chapitres de cet Ouvrage. Ceux qui suivront la même marche, trouveront que les défauts les plus marquans des Gaulois étoient la légèreté, la mobilité dans les conseils, la curiosité, l'ardeur pour les nouveautés, le manque de persévérance dans leurs entreprises. Quant aux vertus et aux qualités estimables, ils

CHAP. III. surpassoient presque tous leurs voisins en vivacité dans l'esprit, en adresse, en générosité, en courage, et en fermeté pour soutenir les afflictions.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Vie privée des Gaulois. — De leur manière de se nourrir, de se vêtir. — De leur éducation, de leurs mariages, de leurs funérailles.

On a remarqué, avec raison, que les détails de la vie privée d'un homme faisoient mieux connoître son caractère que les grands événemens qui le concernent ; la même observation peut se faire sur les nations ; on les juge plus sainement sur leurs usages et leurs coutumes journalières que sur l'histoire de leurs guerres et de leur vie politique. Cette histoire, en effet, apprend davantage à connoître le caractère des chefs et des Rois que celui des individus, c'est-à-dire, que celui de la masse de la nation. En conséquence de ce principe, on ne regardera pas comme un simple objet de curiosité les détails dans lesquels nous allons entrer sur la demeure, la nourriture, les vêtemens, l'éducation, les mariages et les funérailles des Gaulois.

CHAP. IV.

Habitations des Gaulois.

Tant qu'ils vécûrent dans un état tout-à-fait sauvage, ils n'eûrent sans doute d'autres retraites que des cavernes, des creux d'arbres, et d'autres abris semblables, tels que la nature les avoit formés elle-même. Aux premiers abris succédèrent des huttes grossières et des réduits fermés par des cloisons de pierres entassées sans art : libres alors, et adonnés à une vie errante et pastorale, ils pouvoient facilement changer de patrie et renoncer sans regret à des retraites qui ne leur avoient coûté presqu'aucune peine à construire, et que les premiers venus pouvoient partager avec eux. Leurs émigrations lointaines, les voyages qu'ils faisoient avec leurs troupeaux et leurs familles supposent une indépendance complète, qui ne peut avoir lieu chez un peuple attaché à son pays natal par des liens quelconques.

Après la fondation de Marseille, les Phocéens et les Romains dûrent apprendre aux Gaulois à se bâtir des demeures plus commodes; cependant, tant que la Gaule ne fut pas assujettie à un joug étranger, ces demeures furent simples, ainsi que le comportoient les mœurs et la manière de vivre

de ses habitans : du bois, du chaume ou des roseaux, quelquefois seuls, quelquefois réunis avec de l'argile, en formoient l'assemblage (1) ; le toit ou le couvert étoit composé de la même matière que les parois ; quelquefois on y employoit des plaques d'ardoise ; il étoit arrondi en forme de voûte, ou terminé en cône ; l'intérieur de la maison étoit vaste et de forme ronde ; le jour n'y entroit que par la porte, qui étoit très-grande, et qui s'élevoit quelquefois jusqu'au toit. On voit, d'après cette description, que les Gaulois ignoroient l'usage des fenêtres. A Marseille (2), où les arts étoient bien plus avancés, les toits étoient couverts en terre glaise réunie avec de la paille ; on y faisoit des tuiles si légères, s'il en faut croire Vitruve, qu'elles nageoient sur la surface de l'eau. CHAP. IV.

Les Gaulois, pour éviter les chaleurs de l'été, recherchoient, autant qu'il leur étoit possible, les bois et les bords des riviè-

---

(1) *Vid.* Strab. l. 4. — Plin. l. 36. c. 22. — Vitruv. l. 1. c. 1. — Montfaucon. antiq. expliq. supplem. t. 3. l. 2. c. 8.

(2) *Vid.* Vitruv. l. 1. c. 1 et 3.

CHAP. IV. res, afin d'y placer leurs habitations (1).

Leurs villes. On ne sait pas précisément quand ils ont commencé à bâtir des villes ; mais sans doute, cet usage ne remonte pas chez eux à une bien haute antiquité ; les Grecs et les Romains ont dû être leurs maîtres à cet égard comme à tant d'autres. L'on a vu précédemment que les assertions de Diodore de Sicile et du Père de Colonia n'étoient pas fondées (2) ; nous rappellerons ici que ces auteurs parloient de l'existence de villes gauloises plus anciennes que Marseille.

D'un autre côté, il faut convenir que les Gaulois ont bâti des villes plusieurs siècles avant les Germains et les Bretons ; ils en avoient déjà, au rapport de César et de Strabon (3), dans le tems de la guerre des Cimbres ; peut-être ces villes n'étoient-elles alors que des retranchemens qui servoient en tems de guerre, et ne devinrent-elles des villes proprement dites que sous l'Empire des Romains ; il est difficile de rien prononcer d'exact sur ces questions.

---

(1) *Vid.* Cæs. de bell. gallic. l. 6. c. 30.

(2) *Voy.* t. 1. c. 4. pag. 95.

(3) *Vid.* Cæs. de bell. gall. l. 7. — Strab. l. 4.

La

CHAP. IV.

Leur manière de conserver les récoltes.

La manière dont les Gaulois conservoient leurs récoltes et leurs provisions, mérite d'être rapportée (1). Ils creusoient dans la terre des espèces de cavernes ou de puits ; ils avoient grand soin que le terrain fût parfaitement sec, et que l'air n'y pût jouer en aucune manière ; ces cavernes souterraines conservoient très long-tems les récoltes ; les grains s'y maintenoient sans altération jusqu'à cinquante et même cent années ; ils étoient ainsi garantis des charansons qui, sans la sécheresse du sol et l'absence de l'air, auroient pu les détériorer. Ces souterrains pouvoient encore servir de retraite contre le froid, les injures de l'air (2), et contre

(1) *Vid.* Varro. de re rusticâ, c. 57 et 63. — Columellam de re rusticâ, l. 1. c. 6. — Plutarch. in amatorio. — Pelloutier (hist. des Celtes, l. 2. c. 5.) dit que l'usage de conserver les récoltes dans des cavernes souterraines, ne fut adopté par les Celtes que pendant le tems où ils n'avoient pas de maisons et de demeures fixes. Cette assertion n'est pas exacte quand on l'applique aux Gaulois ; ils avoient encore de ces cavernes sous les Empereurs romains : l'histoire de Sabinus, que nous avons rapportée précédemment (t. 1. c. 11.), en est une preuve.

(2) *Vid.* Tacit. German. c. 16.

CHAP. IV. les poursuites des ennemis; on les recouvroit de terre, de manière à ce qu'il fût, en quelque sorte, impossible de les apercevoir à l'extérieur. Ce fut dans une de ces cavernes, qui servoit à renfermer des provisions, que Sabinus se cacha pour éviter la colère de Vespasien; ce fut là qu'il échappa, pendant neuf ans, à toutes les recherches de ses persécuteurs (1).

Leur nourriture.

La nourriture des Gaulois étoit simple, comme il convient à des peuples sauvages; ils ignoroient l'art de multiplier les mets en les combinant ensemble; ils satisfaisoient leur faim en se servant des animaux et des plantes tels qu'ils les trouvoient dans leur pays, ou, tout au plus, en y ajoutant un léger assaisonnement; ils connoissoient cependant l'usage des moulins à bled; mais au lieu de se servir seulement de moulins à bras, comme firent pendant longtems les Romains, ils employoient les mou-

(1) L'usage de conserver les récoltes, et particulièrement les grains dans des creux souterrains, est encore en vigueur dans quelques parties de la France. *Voyez* Le Grand d'Aussy, histoire de la vie privée des François, c. 1. sect. 1.

lins à eau, bien plus commodes à toutes sortes d'égards. Ausone (1) parle d'une rivière nommée *Erubrus* (la Roër), qui se jette dans la Moselle, et qui faisoit aller des moulins à eau. Les lois des Francs, des Bourguignons et des Visigoths, parlent au long de la police de ces moulins, d'où l'on voit que l'usage en étoit généralement répandu dans la Gaule, vers la fin du cinquième siécle; les moulins à vent n'ont été connus que plus tard. CHAP. IV.

La Gaule abondoit en gibier et en produits de la pêche (2). Pline parle d'un grand nombre de poissons et d'oiseaux qu'on y trouvoit, tels que des mulets, des saumons, des cormorans, des gélinottes, des perdrix,

---

(1) In Mosellæ descriptione, v. 362.
Præcipiti torquens cerealia saxa rotatu.
« Cette rivière dans son cours rapide fait tourner des pierres destinées à broyer les présens de Cérès. »

(2) *Vid.* Plin. l. 9, 10 et 11. — Athen. l. 4. c. 13. — Les Aquitains, suivant Pline, l. 9. c. 18, préféroient le saumon de rivière à tous les poissons marins. On doit croire que les poissons étoient communs chez les Gaulois, d'après ce que rapporte Elien (*de animalium naturâ, l. 15. c. 25.*) que les bœufs et les chevaux s'en nourrissoient.

CHAP. IV. des alouettes. Les Gaulois les faisoient sans doute servir à leur nourriture. Ils aimoient, en particulier, les poissons, soit de mer, soit de rivières ; ils les accommodoient avec du sel, du vinaigre et du cumin ; ils n'y mettoient pas d'huile, parce qu'elle étoit rare, et parce que toute addition à leurs usages ordinaires leur paroissoit une superfluité ; il est même vraisemblable qu'ils étendoient cette abstinence jusqu'au beurre, et que s'ils connoissoient ce produit du lait, du moins ils ne le faisoient point servir à l'assaisonnement de leurs mets (1).

Du reste, les Gaulois mangeoient de toutes sortes de viandes ; ils faisoient une grande consommation de celle des porcs frais ou salés (2). De tout tems, cette nourriture a été généralement connue dans l'univers ; il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les récits des anciens auteurs, et les relations des voyageurs. Les peuples de l'Asie, et les insulaires de l'Atlantique, font,

(1) Homère, Théocrite, Euripide, Aristote et les autres écrivains de cette antiquité, qui parlent souvent du lait et du fromage, ne disent rien du beurre. *Voy.* Diction. Encyclopéd. art. *Beurre.*

(2) *Vid.* Strab. l. 4.

de nos jours, un grand usage de la chair des porcs ; ces animaux étoient si abondans chez les Gaulois, qu'ils en fournissoient à Rome et à presque toute l'Italie ; les Séquaniens, habitans de la Franche-Comté, étoient surtout renommés pour ce genre de commerce, parce que leurs porcs salés étoient les plus estimés. CHAP. IV.

Le lait et le laitage formoient un des alimens les plus ordinaires des Gaulois (1); ils faisoient des fromages qui jouissoient d'une assez grande réputation dans l'étranger ; celui des Cévennes et des Alpes étoit estimé à Rome. L'Empereur Antonin le Pieux, mourut (l'an 161) d'une fièvre qu'il prit en mangeant, en trop grande abondance, du fromage des Alpes.

Le miel n'étoit pas moins en usage chez les Gaulois ; les lois des Francs et des Visigoths contiennent chacune un chapitre entier de réglemens sur les ruches et les abeilles ; d'où l'on peut juger de l'importance qu'on attachoit alors à ces objets.

Pendant long-tems la Gaule ne produisit

(1) *Vid.* Strab. l. 4. — Plin. l. 11. c. 42. — Jul. Capitolin. in vitâ Antonini Pii.

CHAP. IV. pas de vin ; les habitans, forcés de s'en passer, faisoient avec de l'orge une liqueur qui devoit ressembler beaucoup à la bière, et qui se préparoit à peu près de la même manière (1); on l'appeloit *zythum* ou *zythus* selon Théophraste, Diodore de Sicile et Athénée; suivant Pline et quelques autres, on la nommoit *cervisia* (cervoise); les Gaulois buvoient aussi l'eau dont ils avoient lavé des rayons de miel; ils composoient encore une autre boisson avec du miel et du froment; cependant, ces diverses liqueurs ne remplaçoient pas pour tous complétement le vin; les gens riches, qui pouvoient s'en procurer, en faisoient venir de l'Italie ou des environs de Marseille;

---

(1) *Vid.* Diod. sic. l. 5. Posidon. apud Athen. l. 4. c. 13, et l. 10. c. 10. — Cæs. de bell. gallic. l. 1. c. 1, et l. 2. c. 15. — Tit. Liv. l. 5. c. 44. — Macrob. in somno Scipionis l. 2. c. 10. — Plin. l. 14. c. ultimo, et l. 22. c. 25. — Plut. in Camillo. — Amm. Marcellin. l. 15. c. 12. — Oros. l. 5. c. 7. — Isidor. origin. l. 20. c. 3. — Il est probable que le mot *Zythum*, qui vient du grec Ζέω (Zeo) je bouillis, n'avoit pas été donné par les Gaulois à l'espèce de bière qu'ils buvoient, mais plutôt le mot de *cervisia* (cervoise) venoit de leur langue. Pline semble l'indiquer l. 22. c. 25.

nous avons vu avec quelle passion ils se livroient à cette boisson ; nous aurons encore occasion de nous arrêter sur les malheurs qui résultoient de leur ivrognerie ; leurs ennemis en profitoient souvent pour les vaincre ; ils épioient le moment où des liqueurs fortes leur avoient enlevé toute énergie, ou les avoient plongés dans le sommeil ; les attaquant alors, ils les tailloient en pièces sans qu'ils pussent se défendre.

Quelques peuples Gaulois, les Nerviens surtout, frappés de ces inconvéniens, avoient défendu l'importation du vin dans leur pays ; ils l'avoient proscrit avec les autres objets de luxe, parce qu'ils estimoient qu'il faisoit languir le génie, qu'il diminuoit le courage, et qu'il efféminoit l'esprit.

Du reste, la Gaule produisoit un grand nombre de fruits et de plantes nutritives (1); les unes croissoient naturellement, les autres se cultivoient avec succès; quelques-unes furent assez estimées par les Romains, pour être transportées dans l'Italie et dans

(1) *Vid.* Strab. l. 4. — Dioscorid. l. 1. et l. 3. — Plin. l. 14, 15 et 16, et l. 18. c. 7. — Athen. l. 1. c. 12.

CHAP. IV. d'autres pays étrangers. On peut lire dans Dioscoride et dans Pline la description ou du moins le nom de plusieurs de ces plantes. La farine des Gaules étoit très estimée, à cause de sa blancheur; à poids égal elle donnoit plus de pain qu'aucune autre farine. Les Gaulois, ainsi que les Espagnols faisoient du pain fermenté; pour cet effet, ils se servoient de la lie ou de l'espèce d'écume coagulée, qui reste après la fabrication de la bière; ils employoient cette lie au lieu de levain.

Quant aux vignes de la Gaule, elles ne furent généralement cultivées que sous les Empereurs romains; il paroît qu'elles étoient rares du tems de Posidonius et de Diodore de Sicile; soixante ans plus tard, du tems de Strabon, elles étoient connues dans les Provinces qui sont au Midi des Cévennes; bientôt après elles furent cultivées dans un grand nombre de districts plus septentrionaux; elles acquirent de bonne heure la réputation qu'elles ont conservée jusqu'à nos jours; les jugemens qu'en portent les auteurs anciens, ont beaucoup de rapport avec ceux qu'on pourroit porter actuellement sur les mêmes vignobles; les

vins de l'Aquitaine (de Bordeaux), par exemple, ceux du Languedoc et ceux de la Bourgogne étoient très estimés; on reprochoit à ceux de Marseille d'être épais et d'avoir trop de corps, on peut conclure, d'une expérience de tant de siécles, que la nature du terrain influe, plus qu'on ne le pense généralement, sur la qualité des vins, et que la culture n'y opère pas de très grands changemens. CHAP. IV.

Les Gaulois, ceux au moins qui avoient des sources d'eau salée dans leur pays, et qui ne pouvoient se procurer du sel ordinaire, usoient d'un moyen particulier pour en fabriquer (1), moyen qui, suivant Pline et Tacite, leur étoit commun avec les Germains; ils versoient sur des charbons ardens de l'eau salée; ces charbons, après s'en être complétement imprégnés, leur tenoient lieu de sel. Le charbon de chêne et de noisetier étoit réputé excellent pour cette opération.

Leurs repas ordinaires.

Les Gaulois (2) mangeoient assis; ils différoient en cela des peuples orientaux qui

(1) *Vid.* Varro. de re rusticâ, l. 1. c. 7. — Plin. l. 31. c. 7.

(2) *Vid.* Diod. sicul. l. 5. — Strab. l. 4. — Tit.

CHAP. IV. s'étendoient et se couchoient sur des lits, pour être plus à leur aise ; les tables des Gaulois étoient de bois, peu élevées au-dessus du terrain ; pendant le repas ils s'asseyoient par terre, quelquefois sur des peaux de chien ou de loup, sur des lits peu exhaussés, sur de la paille ou du foin ; quand ils étoient en famille, leurs enfans les plus jeunes les servoient à table ; les ustensiles qu'ils employoient pour contenir leurs alimens, étoient des plats et des vases de terre épais ; quelques-uns de ces ustensiles étoient de cuivre ou d'argent, et ornés de fleurs sculptées ; ils se servoient aussi de corbeilles faites en bois et en osier ; au lieu de vases à boire ordinaires, quelques Gaulois employoient les crânes des ennemis qu'ils avoient tués, ou des cornes d'Ure d'une très grande capacité ; ces objets leur rappeloient l'adresse et le courage qu'ils avoient déployés dans les com-

Liv. l. 23. c. 24. — Sil. Italic. l. 13. v. 482. — Amm. Marcell. l. 16. c. 8. — Athen. l. 4. c. 13, et dans quelques éditions c. 12. — Solin. polyhist. c. 32. — Pline, Isidore et César parlent, ainsi que Solin et Athénée, de l'usage de boire dans des cornes, répandu chez les peuples du Nord.

bats ou à la chasse; ils étoient d'ailleurs plus simples et plus assortis à leurs mœurs que les vases de terre. CHAP. IV.

A côté des convives étoit le feu où cuisoient toutes sortes de chairs dans des pots, sur le gril, ou à la broche; les Gaulois mangeoient peu de pain, mais beaucoup de viande bouillie ou rôtie. La personne la plus distinguée de la table étoit servie des meilleurs morceaux. Les mets étoient préparés avec propreté, mais on ne les mangeoit pas de même; les Gaulois ignoroient l'usage des cuillers et des fourchettes; ils prenoient la viande avec les deux mains et la déchiroient avec les doigts à la manière des animaux sauvages; lorsqu'un morceau étoit plus difficile à déchirer que les autres, ils le coupoient avec un petit couteau qu'ils portoient toujours dans un étui suspendu à leur ceinture; la même coupe servoit à tous les assistans, chacun y buvoit successivement; cette manière de manger ne présente pas d'abord un tableau bien agréable à l'esprit, cependant sa simplicité avoit quelque chose de patriarchal; la coutume de boire dans une seule coupe établissoit une sorte de fraternité.

CHAP. IV.

Les femmes portoient quelquefois leur nourriture au bain (1), et la prenoient là avec leurs enfans, quoiqu'elles eussent le corps plongé dans l'eau ; il ne paroît pas, au reste, que cet usage fût général ; il n'est rapporté que par Plutarque.

Les grands Seigneurs (2), quand ils alloient à la guerre, menoient avec eux des parasites, espèce de poëtes, qui chantoient leurs louanges, et qui, en récompense, mangeoient à leur table.

Etoient-ils anthropophages?

Quelques auteurs ont insinué que les Gaulois étoient anthropophages (3) ; une pareille accusation n'est fondée sur aucun fait, et ne paroît nullement méritée, du moins si on veut la rendre générale : peut-être, dans les tems les plus anciens, avoit-elle quelque fondement ; nous n'en savons rien, et nous n'avons aucun moyen de nous en assurer ; l'exemple d'un certain nombre de peuples sauvages, tant anciens que modernes, n'est pas un motif suffi-

(1) *Vid.* Plutarch. symposiac. l. 8. quæst. 9.

(2) *Vid.* Posidon. apud Atheneum, l. 6. c. 12.

(3) *Vid.* Plin. l. 30. c. 1. — Strab. l. 4. — Cæs. de bell. gallic. l. 7. c. 77. — Pausan. in Phocic.

sant pour appuyer cette opinion révoltante ; mais certainement, dans les tems dont les annales existent encore, les Gaulois n'ont jamais eu l'habitude de se nourrir de chair humaine ; ce n'étoit que dans les détresses les plus affreuses, ou dans des momens de fureur bien rares, qu'ils se portoient à de pareilles extrémités. Ainsi, dans la guerre des Cimbres et des Teutons, on vit les Arverniens mettre à mort ceux de leurs compatriotes qui étoient inutiles aux combats, et manger des cadavres pour éviter les horreurs de la famine. Pendant l'expédition de Delphes, une troupe de soldats, pour satisfaire sa brutale cruauté, massacra en Etolie des enfans, et but leur sang. Ces traits sont horribles, il est vrai, mais ils étoient extrêmement rares, et on n'en peut rien conclure sur la vie ordinaire des Gaulois ; les auteurs anciens sont d'accord avec nous sur ce sujet. Strabon rapporte qu'on disoit que les Scythes se nourrissoient de chair humaine, et que les Gaulois, les Espagnols et plusieurs autres peuples avoient adopté cette coutume dans les détresses d'un siége : par cette explication, il montre clairement qu'on ne pouvoit accuser les

CHAP. IV. Gaulois d'être anthropophages, que dans ces extrémités.

Festins des Gaulois.

Les Gaulois se réunissoient fréquemment pour des espèces de festins ou de grands repas (1); on plaçoit alors au milieu de la table la personne la plus distinguée par sa valeur, sa noblesse et ses richesses; à côté d'elle s'asseyoit celui qui donnoit le repas, ensuite les autres convives se rangeoient à droite et à gauche plus ou moins éloignés suivant leur mérite; derrière eux étoient placés les écuyers qui portoient leurs boucliers; ils vouloient que le souvenir des armes fût sans cesse présent à leur pensée, même au milieu des réjouissances.

Si quelqu'un de leurs Rois ou quelque chef distingué se trouvoit au repas, on lui laissoit l'honneur de se servir le premier, et les assistans ne touchoient aux plats qu'après lui. Il existoit fort anciennement une coutume barbare et singulière dans ces repas (2), mais elle n'avoit déjà plus lieu du tems d'Athénée qui la rapporte. On servoit des membres de bestiaux; le plus

(1) *Vid.* Athen. l. 4. c. 13.
(2) *Vid.* Athen. l. 4. c. 17.

vaillant des assistans prenoit la cuisse ; si quelqu'un vouloit la lui disputer, aussitôt on prenoit les armes, et il falloit que les deux rivaux se battissent jusqu'à la mort de l'un des deux.

Excès qui en étoient la suite.

L'ivresse et la débauche (1) produisoient les plus grands malheurs chez les Gaulois ; bien souvent, après les réjouissances qui suivoient une victoire, ils se querelloient et s'enlevoient de force le butin qu'ils avoient fait sur leurs ennemis ; d'autres fois ils se provoquoient pour les plus légères insultes, et se frappoient avec l'épée, sans le moindre égard pour leur vie ; on en voyoit qui, après un repas, se battoient d'abord par amusement et sans se blesser ; mais bientôt le combat devenoit sérieux ; ils s'animoient et en venoient jusqu'à tuer leur adversaire, à moins que les assistans ne séparassent à tems les combattans. De pareils excès peuvent être imputés en partie à l'ivrognerie, mais ils étoient aussi une suite de l'état sauvage ; ils diminuèrent peu à peu, et cessèrent enfin avec les progrès de la civilisation.

(1) *Vid.* Polyb. l. 2. — Diod. sicul. l. 5. — Athen. l. 4. c. 17, et l. 13. c. 18.

CHAP. IV.

Leur manière de dormir.

Les Gaulois portoient dans tous les usages de la vie leur simplicité ordinaire ; ils dormoient étendus sur la terre ou sur le gazon (1) ; leur plus grand luxe étoit d'étendre sous eux un peu de paille, ou des peaux de bêtes féroces. Strabon dit que, de son tems, la plupart d'entr'eux se couchoient simplement sur la terre.

Leurs habillemens.

Pelloutier a prétendu que tous les peuples Celtes n'avoient autrefois aucun habillement; quoi qu'il en soit de cette assertion qu'il est bien difficile de concilier en entier avec la rigueur du climat dans les pays septentrionaux, il est certain que les anciens peuples du Nord de l'Europe étoient vêtus fort légérement; César, Tacite, Pomponius Méla, Sénèque et quelques autres assurent ce fait quant aux Germains, et ils disent même que les enfans étoient toujours nus malgré les plus grands froids. Tout porte à croire que les Gaulois, à une époque très reculée, avoient les mêmes coutumes ; leurs habillemens alors ont dû consister dans les peaux des ani-

(1) *Vid.* Polyb. l. 2. — Diod. sicul. l. 5. — Strab. l. 3, et l. 4.

maux

maux qu'ils tuoient à la chasse; c'est ainsi que toutes les nations sauvages ont commencé à se garantir des injures de l'air; il reste en France quelques traces de cet usage antique (1); on y a trouvé une statue qui représente un homme habillé de peaux garnies de poils, et si bien cousues ensemble, qu'on n'aperçoit pas leurs jointures; cet habillement laissoit voir les formes et les mouvemens du corps: il paroît que la tête étoit aussi recouverte de ces peaux en manière de chevelure. CHAP. IV.

Dans la suite, les besoins de tout genre augmentèrent avec les progrès des arts; les Gaulois apprirent à faire usage de la laine de leurs bestiaux (2); ils semèrent du

---

(1) *Voy.* Montfauc. antiq. expliq. t. 3. 1re. part. l. 2. c. 8, 17 et 18.

(2) *Vid.* Polyb. l. 2. — Diod. sic. l. 5. — Cicero. in secundâ philippicâ. — Strab. l. 4. — Plin. hist. natural. l. 19. c. 1, et l. 22. c. 2. — Servium ad Æneid. l. 8. v. 660. — Aulu-Gell. l. 13. c. 20. — Polyæn. stratagemat. l. 8. c. 16. — Vopisc. in Aureliano — Amm. Marcell. l. 15. c. 15. — Alexand. ab Alexandro, l. 5. c. 18. — Montfauc. antiq. expliq. t. 3. 1re. part. l. 2. c. 8, 17 et 18, t. 4. part. 1. l. 1. c. 13, et supplément, t. 4. l. 4. c. 1.

CHAP. IV. chanvre et du lin; ils en firent des toiles; ils apprirent aussi l'art de la teinture; leurs vêtemens devinrent plus variés et plus commodes; nous rapporterons ici quels étoient les principaux, en avertissant cependant qu'ils ne reste que très-peu de monumens de leur manière de se vêtir, avant qu'ils fussent subjugués par les Romains, mais qu'on en a conservé un grand nombre depuis le tems des Empereurs.

Le saye. 1°. Le vêtement le plus commun des Gaulois, qui leur étoit même particulier, étoit le *saye* (sagum) ainsi nommé d'après leur propre langue (1); c'étoit une espèce de petit manteau avec ou sans manches, qui s'attachoit sur l'épaule avec une agraffe; le saye étoit épais en hiver et léger en été; on le laissoit garni de longs poils; quelquefois on l'ornoit de bandes de pourpre étroites comme des verges, et alors on l'ap-

(1) Virgile, Æn. l. 8. v. 660, dit en parlant des Gaulois :

Virgatis lucent sagulis.

C'est du mot *sagum* qu'est venu le vieux mot françois *sayon*, employé par La Fontaine, qui dit du paysan du Danube :

Portant sayon de poil de chèvre.

peloit *saye à verges* (sagum virgatum); les Belges le faisoient de laine, très épais; ils lui donnoient le nom de *lœnas*. Scipion trouva le saye si commode, qu'il ordonna à ses soldats de l'adopter; ce vêtement étoit connu en Italie sous le nom de *saye des Gaulois* (sagum gallicum). Les Nobles le teignoient de différentes couleurs, et y attachoient des ornemens d'or; de bonne heure le goût du luxe s'étoit répandu parmi eux. CHAP. IV.

2°. Par-dessous le saye, les Gaulois portoient des vestes ouvertes à manches, ou des tuniques qui descendoient jusqu'au-dessous de la hanche; on peut les considérer comme des espèces de chemises. La tunique.

3°. Ils avoient aussi, particulièrement dans la Gaule-Narbonnoise, des *brayes*, espèce de larges culottes qui tenoient à des bas larges aussi, lesquels descendoient jusqu'à la cheville du pied; ces brayes étoient quelquefois de couleur variée, et peintes en or comme celles que les Grecs connoissoient sous le nom d'*anaxyrides*. Les brayes.

Les Gaulois, ainsi qu'il paroît d'après les statues et les bas-reliefs qui restent d'eux, marchoient fréquemment nus pieds

CHAP. IV. ou avec une chaussure légère. On peut aussi conclure, d'après un vers de Juvénal (1), que les Galates d'Asie marchoient nus pieds. Dans les tems pluvieux, les Gaulois se servoient de souliers de bois ou de liége, qu'on appeloit *gallicæ* (en français *galloches*); les Dames romaines se servoient aussi de ces souliers.

Les Gaulois, hommes et femmes, pour se garantir la tête du froid, la couvroient d'un bonnet (2).

L'habillement des femmes étoit peu différent de celui des hommes (3), seulement elles portoient quelquefois des tabliers, et leur tunique descendoit jusqu'aux pieds; quant à leurs coiffures, on en a trouvé dans divers tombeaux d'une forme triangulaire et assez singulière.

Nous avons déjà observé que tous les Gaulois et les Aquitains en particulier mon-

---

(1) Satyr 7. v. 16. . . . . .
Altera quos nudo traducit Gallia talo.

(2) *Voy.* Montfaucon antiq. expliq. supplément, t. 4. l. 4. c. 5.

(3) *Voy.* Montfauc. antiq. expliq. 3. part. 1re. l. 2, et supplément, t. 3. l. 2. c. 6.

troient de la propreté dans leurs habillemens (1) ; il est dommage qu'il nuisissent à la beauté de leurs traits et de leurs formes par quelques pratiques désagréables. Ainsi, par exemple, ils se frottoient le corps d'urine, et s'en lavoient les dents, persuadés que cet usage étoit excellent pour la santé ; ils avoient soin de laisser vieillir cette urine dans des espèces de citernes ou de réservoirs avant de s'en servir ; d'autres fois, les femmes se frottoient le visage avec l'écume de la cervoise, c'est-à-dire, de la liqueur qui ressembloit à de la bière, dont elles faisoient une boisson. Ces coutumes rappellent naturellement celles d'un genre semblable, qui s'observent chez les Hottentots et chez d'autres peuples sauvages de l'ancien et du nouveau Monde. On s'étonne de ce que la nature, dans des climats si différens et à des époques si éloignées, a pu inculquer des pratiques si analogues quoique si bizarres ; cependant, il est assez curieux de remarquer que les Gaulois ains que les Germains ne partageoient point un

Chap. IV.

(1) *Vid.* Diod. sicul. l. 5. — Strab. l. 3. — Plin. l. 22. c. 25. — Amm. Marcell. l. 15. c. 12.

CHAP. IV.

usage généralement répandu chez leurs voisins ; savoir : de tracer sur leurs corps des figures d'animaux ; ils annonçoient par là plus de goût que les autres peuples, et un jugement plus sain sur la véritable beauté (1).

Ornemens des Gaulois.

Un autre point de ressemblance entre les peuples sauvages actuels et les anciens Gaulois, se trouve dans les ornemens qu'ils portoient à la tête, aux bras et sur les autres parties du corps (2) ; les hommes et les femmes s'en servoient également, et l'histoire ajoute qu'ils soignoient extrêmement

---

(1) *Voy.* Pellout. hist. des Celtes, l. 2. c. 6.

(2) *Vid.* Polyb. l. 2. — Diod. sic. l. 5. — Strab. l. 4. — Tit. Liv. l. 7. c. 10, l. 24. c. 42, l. 33. c. 36, et l. 36. c. 40. — Plin. l. 33. c. 1. — Aulu-Gell. l. 9. c. 13. — Eutrop. l. 3 et l. 4. — Montfauc. antiq. expliq. supplément, t. 3. l. 2. c. 7. — Virgilii Æneid. l. 8. v. 660.

. . . . *Tum lactea colla*
Auro innectuntur. . . . . .

Claudian. de laudibus Stiliconis, l. 2. v. 240 :

. . . . *Tum flava repexo*
Gallia crine ferox, evinctaque torque decoro.

Silium Italicum, l. 4. v. 154 :

Colla viri fulvo radiabant lactea torque
Auro virgatæ vestes, manicæque rigebant
Ex auro, et simili vibrabat crista metallo.

leur parure ; ces ornemens étoient d'or pour l'ordinaire ; ils fondoient eux-mêmes ce métal, et en préparoient des bracelets, des colliers et des anneaux dont ils couvroient leurs bras, leurs cols, leurs doigts et leurs poitrines ; les anneaux se portoient principalement au doigt du milieu, et en cela les Gaulois avoient un usage commun avec les Bretons. On a découvert en France, dans les siècles modernes, d'anciens bracelets ; ils étoient mêlés avec des ossemens, et renfermés dans des urnes enfouies dans la terre.

L'usage des colliers étoit très général ; ils en portoient à la guerre. Nous avons vu que Titus Manlius prit le surnom de *Torquatus*, pour avoir enlevé un collier (en latin *torquis*) à un Gaulois qu'il défit dans un combat singulier. Il est souvent fait mention de ces colliers chez les historiens anciens. Les Romains se sont vantés plus d'une fois de l'immense butin en colliers d'or, dont ils étoient revenus chargés après leurs guerres contre les Gaulois.

Les Gaulois ornoient de colliers les statues de leurs Divinités. Florus (1) parle

(1) L. 2. c. 4.

CHAP. IV. d'un combat qu'ils livrèrent aux Romains (l'an 223 avant Jésus-Christ), avant lequel ils firent vœu, s'ils remportoient la victoire, d'employer tout leur butin à fabriquer un collier pour le Dieu Mars qu'ils adoroient; leur attente fut trompée; le Consul Flaminius, qui depuis fut tué à la bataille de Thrasymène, les défit, et consacra à Jupiter un trophée de leurs propres colliers.

Catumandus, chef des Gaulois, dont nous avons parlé en faisant l'histoire de la fondation de Marseille (1), fit présent d'un collier d'or à la Déesse Minerve, pour laquelle il témoignoit un grand respect. Il seroit facile de rapporter d'autres exemples du même genre; ceux-ci suffiront pour montrer combien l'emploi des colliers étoit général chez les Gaulois.

Leurs coutumes.

Un usage commun à la plupart des peuples barbares, et qui tient à la paresse des hommes et à leur despotisme, est celui d'assujettir les femmes à de durs travaux (2); chez les Gaulois, elles labouroient la

(1) *Voy.* tom. 1. liv. 1. c. 4.
(2) *Vid.* Strab. l. 3 et l. 4.

terre, et faisoient la plupart des travaux qui auroient convenu aux hommes ; les hommes, au contraire, donnoient à l'oisiveté tout le tems qu'ils ne consacroient pas à la chasse et à la guerre ; cet usage subsista tant que ces peuples restèrent sauvages. CHAP. IV.

Certaines coutumes des Gaulois se ressentoient de la barbarie de leurs mœurs ; ainsi, suivant César (1), au commencement d'une guerre, ils rassembloient un conseil, où tous les jeunes gens étoient tenus de se rendre armés ; celui qui arrivoit le dernier étoit mis à mort, après avoir souffert diverses tortures en présence de la multitude.

Dans d'autres occasions, ils faisoient preuve d'un génie inventif et industrieux ; le moyen qu'ils avoient imaginé pour communiquer promptement et à de grandes distances les nouvelles importantes, en est un exemple (2). Des sentinelles étoient placées de distance en distance, et se crioient les unes aux autres la nouvelle ;

(1) De bell. gallico, l. 5. c. 56.

(2) *Vid.* Cæs. de bello gallico, l. 7. c. 3.

CHAP. IV. de cette manière, ils la faisoient passer rapidement d'une ville à l'autre. César raconte qu'un événement qui s'étoit passé à Orléans au lever du soleil, fut connu sur les frontières des Arverniens avant neuf heures du soir; cependant, la distance étoit d'environ cent soixante mille pas, c'est-à-dire de plus de cinquante lieues.

Education des enfans.

Les enfans étoient élevés avec sévérité (1); on les exposoit de bonne heure à l'humidité et au froid, afin qu'ils fussent plus propres au métier de la guerre. Aristote rapporte que les Celtes, c'est-à-dire, les Gaulois, et peut-être les Germains, avoient coutume de couvrir fort légérement leurs enfans; il regarde cet usage comme excellent, parce qu'il contribuoit à les rendre vigoureux; on les exerçoit de bonne heure à nager. Pausanias, en parlant de la guerre des Gaulois dans la Grèce, dit que, parmi ses soldats, Brennus avoit d'habiles nageurs;

(1) *Vid.* Aristotel. in politic. l. 7. c. 17. — Cæs. de bello gallico, l. 6. — Diod. sicul. l. 5. — Tit. Liv. l. 5. c. 48. — Pausan. in Phocicis. — Dion. Cass. l. 60 et l. 69 excerpta à Xiphilino. — Amm. Marcellin. l. 25. c. 6.

il ajoute qu'ils traversèrent de nuit le fleuve Sperchius, en se servant de leurs boucliers pour se soutenir sur l'eau en place de bateaux. Les Bataves étoient célèbres pour la manière dont leur cavalerie traversoit à la nage les fleuves les plus larges, les plus profonds et les plus rapides, le Rhin, par exemple, dont ils étoient voisins, et qui les séparoit de la Germanie où ils faisoient continuellement la guerre. CHAP. IV.

On apprenoit aussi de bonne heure aux enfans à manier les armes; en un mot, les exercices du corps n'étoient pas négligés; quant à ceux de l'esprit, on ne les connoissoit pas, et on en faisoit peu de cas; du reste, on inculquoit aux enfans un grand respect pour leurs parens; ils les servoient à table, et n'osoient paroître devant eux en public, jusqu'à ce qu'ils fussent en état de porter les armes; à cette époque, le pouvoir des pères cessoit tout-à-fait; ils perdoient le droit de vie et de mort dont ils avoient joui jusqu'alors sur leurs enfans, et ils les voyoient passer, de l'obéissance la plus servile, à l'indépendance la plus complète. Cette institution, il faut en convenir, avoit de grands inconvéniens; cepen-

CHAP. IV. dant elle a toujours été en vigueur chez les peuples sauvages ; elle est conforme à leurs mœurs, à leur caractère; les Francs et les Bourguignons la consacrèrent par des lois précises ; chez eux, la majorité étoit fixée à quinze ans (1).

L'éducation que recevoient les Gaulois leur procuroit une santé vigoureuse ; il paroît, d'après les récits des anciens, qu'ils étoient rarement malades (2). Pline parle seulement d'une maladie nommée *le charbon*, qui fut d'abord particulière aux habitans de la Gaule-Narbonnoise, et qui de là se répandit en Italie, l'an 164 avant Jésus-Christ; cette maladie, qui se manifestoit ordinairement sur la langue, emportoit en trois jours ceux qui en étoient attaqués; elle est encore connue dans le Midi de la France sous le nom de *charbon-provençal*.

Mariages. Les coutumes relatives aux mariages (3)

(1) *Vid.* Leg. ripuar. tit. 87. — Leg. burgundic. tit. 87.

(2) *Vid.* Plin. l. 26. c. 1. — Martin Bouquet, Recueil des histor. des Gaules, t. 1. p. 65. note *i*.

(3) *Vid.* Justin. l. 43. — Athen. l. 13. c. 5. — Plutarch. de claris mulieribus. — Alexand. ab Alexandro, l. 2. c. 5.

étoient avantageuses pour les femmes ; il est vraisemblable qu'on avoit voulu les dédommager, par la liberté du choix, de la contrainte où elles se trouveroient après le mariage. Le père d'une jeune fille nubile réunissoit tous ses prétendans dans un repas; là elle pouvoit examiner chacun à son aise; le premier auquel elle offroit une coupe d'eau, étoit celui qu'elle préféroit. Ce choix libre prévenoit les unions mal assorties. Un mariage fondé sur les rapports du caractère et des goûts, pouvoit difficilement n'être pas heureux. Comment une femme n'auroit-elle pas été attachée à un homme qu'elle avoit choisi elle-même parmi tous ceux qui prétendoient à sa main ? Comment un mari n'auroit-il pas été reconnoissant de la préférence qu'il avoit ambitionnée, et qu'il avoit obtenue sur ses rivaux?

Les fiançailles se faisoient avec la même simplicité, du moins, si l'on peut regarder comme suffisant un exemple cité par Plutarque, le seul qui soit resté sur ce sujet; on faisoit boire l'époux et l'épouse dans un même verre, et il ne paroît pas qu'on observât d'autres cérémonies; peut-être ce signe si simple de l'union conjugale suffi-

CHAP. IV. soit-il à un peuple religieux et fidèle à ses engagemens, tel que l'étoient les Gaulois.

Les femmes recevoient une dot en se mariant (1); les maris prenoient alors sur leurs biens une somme égale à cette dot, et la plaçoient en commun avec elle; celui des deux époux, qui survivoit à l'autre, acquéroit la possession de ces deux sommes réunies, et des accroissemens qu'elles pouvoient avoir reçus depuis le mariage.

Les maris se prévaloient quelquefois de la supériorité que leur donnoit leur force, pour être infidèles et pour vivre dans le libertinage (2). Tel est le défaut ordinaire des peuples sauvages. Diodore de Sicile forme des plaintes sur ce sujet, et s'afflige de ce qu'ayant des femmes aussi belles, les Gaulois se livroient à un vice aussi honteux. Il est vraisemblable, du moins, que ce libertinage étoit rare, et que les hommes ne s'y livroient qu'après avoir été long-tems fidèles aux devoirs du lien conjugal : sans doute, la reconnoissance qu'ils

---

(1) *Vid.* Cæs. de bello gallico, l. 6. c. 19.

(2) *Vid.* Diod. sicul. l. 5. — Rollin, histoire romaine, l. 40. § 1.

devoient à leurs femmes pour la préférence qu'elles leur avoient accordée au moment du mariage, ne s'effaçoit pas facilement de leur cœur. Au reste, je ne sais où Rollin a pris que la polygamie étoit admise chez les Nobles gaulois; rien ne prouve cette assertion dans les Ouvrages des écrivains anciens, à moins qu'on ne prenne le libertinage auquel se livroient quelquefois les Gaulois, pour de nouveaux mariages. CHAP. IV.

Célibat.

Le célibat n'étoit pas à la mode chez les Gaulois, il étoit contraire à leurs mœurs et à leur caractère; d'ailleurs, il étoit si facile d'élever les enfans, et leur éducation coûtoit si peu à leurs parens, qu'on n'étoit point arrêté par la crainte de la misère; les femmes étoient bonnes nourrices et extrêmement fécondes; on en a la preuve dans les émigrations continuelles des Gaulois, et dans la longue conservation de leurs colonies, malgré les défaites les plus meurtrières (1).

(1) *Vid.* Strab. l. 4. — Pompon. Melam, l. 3. c. 6. — Dyonis. Periegetam, v. 570 et seq. — Mém. de l'Académ. des Inscriptions et Belles-Lettres, t. 7. pag. 420 de l'édition in-8.°, histoire critique du célibat; par Morin.

CHAP. IV. Cependant, la Religion, si l'on en doit croire Pomponius Méla, avoit engagé quelques femmes gauloises au célibat; il y avoit des Vestales dans une île nommée *Sena* sur les côtes de l'Armorique, maintenant l'île de Sain, proche le Département du Finistère; cette île étoit célèbre par un oracle que gardoient neuf vierges, qui passoient pour avoir reçu du ciel des dons extraordinaires, pour faire des miracles, et pour prédire l'avenir. On respectoit ces filles consacrées, on leur cédoit le pas en public, et si elles commettoient un crime digne de mort, on ne pouvoit mettre les mains sur elles qu'après avoir attenté à leur virginité; leurs maisons étoient pour elles un asile inviolable. On ne sait qui pouvoit avoir donné lieu à cette institution, mais elle étoit unique en son genre dans toute la Gaule; encore même est-il permis de douter de l'authenticité de son existence. Strabon (1)

(1) *Vid.* l. 4. — Il faut convenir qu'il règne de l'obscurité et du merveilleux dans les passages de Strabon et de Pomponius Méla. — L'île de Sena étoit bien éloignée de l'embouchure de la Loire; d'où l'on pourroit présumer que Strabon et Méla n'ont pas voulu parler de la même île.

parle

parle d'une île de l'Océan, qui n'étoit pas éloignée de l'embouchure de la Loire, et dans laquelle vivoient des femmes consacrées au culte de Bacchus : cette île étoit peut-être celle dont parle Pomponius Méla ; mais Strabon ne dit rien du célibat des femmes qui y vivoient ; il remarque, il est vrai, qu'aucun homme n'étoit admis dans leur île ; il ajoute qu'elles traversoient la mer en bateaux, alloient visiter leurs maris sur le continent, et retournoient ensuite à leurs fonctions. CHAP. IV.

Lorsqu'un père de famille de condition noble étoit mort (1), ses parens s'assembloient et faisoient des recherches sur les causes de sa mort. Malheur à sa veuve si l'on avoit des soupçons sur elle, et si l'on découvroit qu'elle fût coupable! On la faisoit périr par le feu, au milieu des tourmens les plus horribles.

Funérailles.

Les funérailles des hommes élevés en dignité se faisoient avec beaucoup de magnificence et de somptuosité ; on sortoit alors de la simplicité ordinaire dans les autres usa-

(1) *Vid.* Cæs. de bello gallico, l. 6. c. 19. — Diod. sicul. l. 5. — Pompon. Melam, l. 3. c. 2.

CHAP. IV. ges de la vie ; on brûloit avec ces morts tout ce qui leur avoit été cher, même les animaux qui leur avoient appartenu; peu de tems avant César, les esclaves et les cliens du défunt étoient aussi brûlés avec lui. On observoit, après la mort, une autre pratique singulière : les amis du défunt jetoient dans son bûcher des lettres qui lui étoient adressées, dans la persuasion qu'il pourroit bientôt les lire dans le séjour des morts.

La coutume d'enterrer avec les morts leurs cliens et quelquefois leurs veuves, n'étoit pas particulière aux Gaulois ; elle leur étoit commune avec plusieurs anciens peuples sauvages ; on la retrouve même aujourd'hui chez quelques nations d'Asie, d'Afrique et d'Amérique (1). Celle de mettre sur les bûchers des lettres adressées aux

(1) *Voy.* De Paw, Recherches philosophiques sur les Américains, 4me. partie, section 2. — Sonnerat (Voyages aux Indes orientales et à la Chine, l. 1. c. 8.), en parlant des funérailles des Indiens, dit qu'autrefois les femmes se brûloient avec le corps de leurs maris; mais que, de son tems, cette barbare coutume étoit entièrement abolie dans les États mahométans, et que dans les États gentils elle se pratiquoit seulement dans la caste des Brames et dans

morts, est encore pratiquée dans le Bengale. Quelle est la cause d'usages si extraordinaires, et pourtant si généralement répandus? Seroit-ce uniquement la croyance d'une vie à venir? Si cela étoit vrai, il faudroit convenir que l'ignorance de l'homme abuse sans cesse des plus beaux dogmes de la Religion, en dénature la simplicité et la destination, et les fait servir à satisfaire sa barbarie et sa cruauté naturelles. CHAP. IV.

Tombeaux. On a trouvé, dans plusieurs Départemens de la France (1), des monumens de sé-

celle des militaires. Il raconte ensuite la manière dont se fait cette cérémonie; en général, on y déploie beaucoup de faste. Quelquefois, au lieu de brûler les veuves, on les enterre toutes vives avec les cadavres de leurs maris; on a vu, à la mort de certains Princes ou de certains Rois, des familles entières, pères, mères, enfans et domestiques, se dévouer aux flammes afin de prouver leur attachement au défunt. Sonnerat cite encore dans le même chapitre des exemples d'un dévouement semblable chez les Tartares et les Japonnois.

(1) *Voy.* Montfaucon, antiq. expliq. t. 5. partie 2, et supplém. t. 3. l. 1. c. 9, et t. 4. l. 7. c. 13. — Mémoir. de l'Académ. des Inscript. et Belles-Lettres, t. 5. pag. 413, édit. in-8°. — Mém. de Mr. Moreau de Mautour, sur des tombeaux trouvés dans l'Auxois en Bourgogne.

CHAP. IV. pulture des anciens Gaulois; près d'Avalon, on en a découvert dans lesquels des pendans d'oreilles et des éperons étoient renfermés; dans d'autres, des figures sculptées représentent les défunts tenant, les uns des petits chiens, les autres, des gobelets, des oiseaux, des coffrets, des seaux à puiser de l'eau, des marteaux, des bouteilles et divers autres objets : il est vraisemblable que c'étoit un usage de mettre, entre les mains des défunts, ce qu'ils y portoient le plus ordinairement pendant leur vie.

Quoi qu'il en soit, on faisoit dans la Gaule, ainsi que chez les peuples du Nord, des sépulcres avec des pierres brutes d'une énorme grandeur; il s'en trouvoit encore, du tems de Montfaucon, dans le Maine, la Bretagne et dans les pays environnans; plusieurs personnes à la fois pouvoient se mettre à l'abri des injures de l'air sous ces sépulcres; le poids des pierres dont ils sont composés, suppose une grande force dans les hommes qui ont élevé ces tombes grossières.

CHAPITRE CINQUIÈME.

De la chasse, et du métier de la guerre chez les Gaulois. — De leurs armes. — De leur manière de combattre. — De leurs usages avant et après le combat.

L'EXERCICE de la chasse étoit un des plus agréables aux Gaulois ; il satisfaisoit leur goût pour le maniement des armes, entretenoit leur force et leur santé, et leur procuroit une abondante nourriture. Comme tous les peuples sauvages, ils s'armoient de traits pour courir les bois et faire la guerre aux animaux ; mais ils différoient de la plupart des autres nations, en ce qu'ils employoient des chiens qu'ils dressoient à cet usage (1); ils en avoient d'excellens

CHAP. V.

Manière de chasser des Gaulois.

(1) *Vid.* Strab. l. 4. — Arrian. de venatione. — Polluc. l. 5. c. 5. — Ovid. metamorph. l. 1. v. 533:

Ut canis in vacuo leporem cum gallicus arvo
Vidit, et hic prædam pedibus petit, ille salutem.

« Tel un chien Gaulois, qui aperçoit un liévre fuyant dans une plaine ; tous deux courent avec rapidité, cherchant l'un sa proie, l'autre son salut. »

CHAP. V. et de deux sortes différentes, suivant Arrien. Les chiens de la Belgique avoient une réputation particulière ; ils étoient surtout estimés pour la chasse au sanglier ; Silius Italicus en parle avec beaucoup d'éloges.

Martial. l. 3. epigramma 47 :

Leporemque læsum gallici canis dente.

« Le liévre que la dent d'un chien gaulois a déchiré de ses morsures. »

Silius Italicus, l. 10. v. 77 :

Ut canis occultos agitat cum belgicus apros
Erroresque feræ sollers per devia mersâ
Nare legit, tacitoque premens vestigia rostro
Lustrat inaccessos venantûm indagine saltus,
Nec sistit, nisi conceptum sectatus odorem,
Deprendit spissis arcana cubilia dumis.

« Semblable au chien de la Belgique, quand il poursuit le sanglier caché dans les bois, et qu'abaissant ses narines sur le sol, il suit avec adresse les traces de l'animal, et parcourt tous les lieux où il a passé ; il visite, sans faire entendre ses aboiemens, les clairières les plus inaccessibles dans l'enceinte formée par les chasseurs, et ne reste en arrêt que lorsque l'odeur, qui le guide, l'a conduit près du hallier épais, où le sanglier s'est enfoncé. »

N. B. On trouve dans le Grand d'Aussy (hist. de la vie privée des François, t. 1. c. 2. sect. 3.) plusieurs détails curieux sur l'histoire de la chasse chez les Gaulois et chez les François.

Les Gaulois faisoient aussi venir des chiens de la Grande-Bretagne; ils s'en servoient non-seulement à la chasse, mais encore à la guerre; nous rappellerons à ce sujet le propos de Bituitus, Roi des Arverniens, qui se vantoit de défaire une armée romaine avec les chiens seuls qui étoient dans la sienne.

La chasse de l'ure ou de l'aurochs (1), étoit une de celles à laquelle on accoutumoit le plus les jeunes gens pour les endurcir à la fatigue; elle étoit dangereuse à cause de la force et de la férocité de l'ure; cet animal, suivant César, attaquoit les bêtes sauvages et les hommes même qu'il pouvoit apercevoir. Pour le prendre, on creusoit sur son passage des fosses dans lesquelles il tomboit, et où l'on pouvoit ensuite le mettre à mort facilement. Après en avoir tué un certain nombre, on leur ôtoit les cornes, et on les gardoit précieusement pour en faire ensuite parade en public; ce trophée valoit aux chasseurs de grands éloges et une réputation d'adresse fort honorable.

---

(1) *Vid.* Cæs. de bello gallico, l. 6. c. 28.

CHAP. V. l'épée et le bouclier; l'épée, en tems ordinaire, étoit suspendue à leur côté droit; elle étoit longue et sans pointe; elle ne pouvoit frapper que de taille; la lame en étoit mince et d'une mauvaise trempe, en sorte qu'elle s'émoussoit et se courboit facilement; si on lui opposoit du fer, elle devenoit bientôt hors d'usage, à moins que ceux qui s'en servoient n'eussent le tems de la redresser avec le pied.

Les boucliers des Gaulois étoient longs et avoient la surface plane, mais ils étoient trop étroits pour la grandeur de leur corps, dont ils laissoient à découvert une bonne partie. Les Romains savoient tirer parti du désavantage de l'armure des Gaulois; ils leur opposoient de longues lances qui les empêchoient de s'approcher, et contre lesquelles leurs épées mal trempées se courboient ou même se brisoient quelquefois; lorsqu'ils les voyoient hors d'état de se défendre, ils tiroient à leur tour l'épée, tomboient sur eux, en faisoient un grand massacre, et obtenoient une victoire facile. Si les Gaulois, comme il arrivoit assez souvent, jetoient bas leurs boucliers, et se précipitoient sur les Romains pour leur

enlever leurs lances et leurs armures, le carnage en devenoit beaucoup plus considérable. Chap. V.

Nous ne devons pas omettre ici une remarque qui frappe singulièrement, lorsqu'on y réfléchit avec quelqu'attention. Les Gaulois, qui, pendant tant de siécles, firent la guerre contre les Romains, qui souvent même servirent, en qualité d'auxiliaires, chez les nations les plus civilisées du monde alors connu, ne perfectionnèrent cependant que fort peu la fabrication de leurs armes, et leur tactique militaire. Quelle étoit la cause d'une pareille persévérance dans les usages de leurs ancêtres à cet égard, usages si funestes à leur gloire et à leurs succès? C'est ce qu'il n'est pas facile de découvrir au premier coup-d'œil; cependant, nous croyons trouver cette cause dans leur ignorance, dans leur mépris pour des usages étrangers, et dans ce principe généralement empreint dans leurs cœurs, que les secours de l'art étoient indignes de l'homme Ils comptoient trop sur leur force et leur courage; ils aimoient mieux mourir que de prendre des précautions qui leur paroissoient dés-

CHAP. V. honorantes, et qui pourtant eussent été nécessaires pour conserver leur vie.

Outre l'épée et le bouclier, les Gaulois se servoient fréquemment d'une longue lance, d'un casque, et quelquefois d'un arc ou d'une fronde (1); il y en avoit même qui se revêtoient d'un poitrail de fer, et qui, au lieu d'épée, portoient une massue de fer suspendue à leur côté par une chaîne de métal; cette massue étoit courte et grosse, à en juger d'après un monument ancien qui a été trouvé en Bourgogne. Ils se servoient aussi de haches de pierre fichées dans des manches de corne de cerf; on

(1) *Vid.* Diod. sic. l. 5. — Cicer. l. 4. Rhetor. — Tit. Liv. l. 7. c. 24. — Strab. l. 4. — Nonium Marcellum, c. 18. col. 798. — Serv. ad Æneid. l. 11. v. 682. — Montfaucon, Antiquité expliquée, t. 4. part. 1. l. 1. c. 13 et supplém. t. 4. l. 2. c. 5. Virgile (l. 8. v. 661.) parle ainsi des traits et des boucliers des Gaulois :

. . . . *Duo quisque alpina coruscant*
Gæsa manu, scutis protecti corpora longis.

« Deux traits, faits avec du bois des Alpes, brillent dans la main de chacun d'eux; de longs boucliers protègent leurs corps. »

en a trouvé plusieurs proche d'Evreux, et en Picardie. CHAP. V.

Les Gaulois faisoient usage de traits que, suivant César, ils appeloient *materis*, *mataris* ou *matara*; Cicéron parle du *materis transalpin*, c'est-à-dire, du *materis* dont se servoient les Gaulois-Transalpins. Tite-Live, en racontant le combat que le Consul Popilius Lænas livra aux Gaulois, dit qu'il fut blessé à l'épaule gauche d'un trait qui la traversa presqu'en entier, et qu'il nomme *mataris*. Le mot latin *gœsum* exprimoit une espèce de trait dont se servoient les Gaulois; de ce mot est venu le nom des *Gésates*, guerriers mereenaires, qui habitoient sur les bords du Rhône, et qui jouèrent, ainsi qu'on l'a vu, un grand rôle dans les guerres d'Italie. Les pieux nommés *sparus* étoient en usage dans les Gaules; on s'en servoit plutôt à la chasse qu'à la guerre. Les Gaulois connoissoient encore une espèce de glaive qui étoit garni de pointes recourbées, en sorte qu'après avoir fait une blessure avec ce glaive, on déchiroit les chairs en voulant le retirer; on rendoit ainsi la blessure plus difficile à guérir.

CHAP. V. Les armes sont un des objets les plus précieux pour un peuple sauvage et guerrier ; les Gaulois attachoient aux leurs une grande importance (1) ; ils ne les quittoient, pour ainsi dire, en aucune occasion ; pendant leurs fêtes, leurs repas et leurs assemblées publiques, elles restoient toujours à leurs côtés ; elles les suivoient même jusques dans le tombeau. Ils cherchoient à les embellir de différentes manières ; pour cela, ils les ornoient, particulièrement les casques et les boucliers, de figures en airain, représentant des quadrupèdes et des oiseaux ; ces ornemens n'étoient pas seulement un objet de luxe, mais ils donnoient plus de solidité aux armes. Les Gaulois décoroient encore leurs casques, leurs boucliers et leurs épées avec du corail. Du tems de Pline, cette substance étoit devenue fort rare, et ils étoient obligés, pour l'ordinaire, de s'en passer.

---

(1) *Vid.* Cæs. de bello gallico, l. 5. c. 56, et l. 7. c. 21. — Nicol. damascen. apud Stobæum serm. 164. — Diod. sic. l. 5. — Tit. Liv. l. 21. c. 20. — Plin. l. 32. c. 2. — Alexand. ab Alexand. l. 1. c. 20.

CHAP. V.

Manière de combattre des Gaulois.

On a peu de monumens où l'on voye les anciens Gaulois revêtus de leurs armes ; il paroît cependant (1) qu'au moment du combat ils se découvroient le corps jusqu'à la ceinture , et qu'ils demeuroient ainsi nus pendant toute la durée de la bataille. Il est difficile de savoir quel avantage ils comptoient retirer de cette méthode : peut-être rendoit-elle leurs mouvemens plus souples et plus légers; mais en revanche elle les exposoit bien davantage aux coups de leurs ennemis.

La cavalerie, chez les Gaulois, jouissoit d'une plus grande réputation que l'infanterie (2); il est vraisemblable que ce fut là, en partie, la cause de leurs défaites. ils avoient toujours des corps nombreux de cavaliers dans leurs armées; les Romains les incorporèrent parmi leurs propres troupes, lorsqu'ils eurent soumis la Gaule , et changèrent ainsi la nature de leurs armées: c'étoit commettre une grande faute ; elle contribua, dans la suite, à la décadence et

(1) *Vid.* Polyb. l. 2 et l. 3. — Diod. sicul. l. 5. Tit. Liv. l. 38. c. 21. — Plut. in vitis Camilli et Crassi.

(2) *Vid.* Strab. l. 4. — Pausan. in Phocicis.

CHAP. V. à la chute de leur Empire. C'est une observation générale à faire sur la nature de cette arme, et elle a déjà été faite dans les tems anciens par les gens de l'art; des troupes à pied soutiennent avec plus de fermeté le choc d'une armée ennemie, elles sont mieux maîtresses de leurs mouvemens, que des cavaliers qui ont à la fois à manier leurs armes et à conduire leurs chevaux, qui ne dépendent pas uniquement d'eux-mêmes, mais qui souvent sont obligés de se conformer aux écarts de l'animal auquel ils sont associés.

L'ordre et la composition des armées gauloises, méritent d'être remarqués; Pausanias les décrit en parlant des Gaulois qui habitoient au Nord de la Macédoine; il est probable que le même usage étoit en vigueur dans toute la Gaule: chaque cavalier étoit suivi de deux autres qui étoient ses esclaves; s'il étoit blessé, l'un des deux esclaves prenoit sa place, l'autre soignoit ses blessures. Pausanias croit que les Gaulois avoient pris cette coutume des Perses, chez lesquels les dix mille Immortels remplaçoient, à la fin du combat, les troupes qui avoient péri; une seule obser-

vation

vation suffira peut-être pour faire rejeter l'opinion de Pausanias. Chez les Gaulois, c'étoit pendant le combat même que les cavaliers prenoient la place les uns des autres; on appeloit cette manière de combattre *trimarcisia*, d'après le mot *marca*, qui, dans la langue gauloise ou celtique, veut dire un cheval. CHAP. V.

Les Gaulois avoient des espèces de chars, du haut desquels ils étoient accoutumés à combattre, et dont ils menoient toujours un grand nombre à la suite de leurs armées (1); chacun de ces chars étoit attelé de deux chevaux et conduit par un écuyer; le guerrier qui le montoit lançoit d'abord un trait, et mettoit ensuite pied à terre pour combattre avec l'épée; lorsqu'on se tenoit sur la défensive, ces chars liés ensemble servoient de rempart.

Les Nobles choisissoient pour les escorter (2) quelques hommes pauvres, mais

---

(1) *Vid.* Cæs. de bello gallico, l. 1. — Hirt. Pansam de bello gallico, l. 8. c. 14. — Diod. sicul. l. 5. — Tit. Liv. l. 10. c. 28.

(2) *Vid.* Cæs. de bello gall. l. 3. c. 22. — Diod. sicul. l. 5. — Athen. l. 6. c. 13. — La Tour d'Auvergne, Origines gauloises, c. 3.

CHAP. V. de condition libre, qui se dévouassent complétement à leur service, portassent leur bouclier, conduisissent leur char, et les soignassent en cas de blessures; ces hommes sont appelés *solduriers* (soldurii) par César, et *silodures* (siloduri) par Athénée: il est probable que le mot de *soldat* est dérivé de leur nom.

Les Gaulois présentoient, dans les batailles, leur corps d'armée sur un front double (1), ce qui ne permettoit pas de s'enfuir aux combattans de première ligne, qui soutenoient d'abord le choc; ils excitoient leur courage par des cris; ils se servoient aussi quelquefois d'une espèce de trompette grossièrement fabriquée, qui rendoit un son perçant, propre à effrayer leurs ennemis, et à ajouter à la terreur qu'inspiroient leurs cris. Quelques-uns chantoient avant le combat les exploits de leurs ancêtres et ceux de leurs compatriotes qui s'étoient distingués à la guerre; ils se répandoient en même tems en invectives contre leurs ennemis; ils les déprimoient comme s'ils

(1) *Vid.* Polyb. l. 2. — Diod. sicul. l. 5. — Tit. Liv. l. 5 et l. 38. — Appian. de bell. civilib. l. 1.

n'eussent mérité de leur part que du mépris. C'étoit l'usage que les plus vaillans guerriers sortissent en avant du corps d'armée, et provoquassent à un combat singulier quelqu'un de leurs adversaires; si l'on n'acceptoit pas leur défi, ils redoubloient leurs provocations, et y ajoutoient les injures les plus grossières. Nous avons cité un grand nombre d'exemples de ces combats singuliers, dans le premier livre de cet Ouvrage; l'histoire en fournit encore d'autres. Appien parle d'un Gaulois, d'une taille gigantesque, qui fit un défi à l'un des Romains de l'armée de Sylla, contre lequel il se battoit avec un corps de ses compatriotes; le Romain, quoique petit de corps, remporta l'avantage; les Gaulois, effrayés de cette défaite, qui étoit d'un mauvais augure pour eux, prirent la fuite.

On ne peut pas donner de grands détails sur la manière dont les Gaulois manœuvroient pendant une action; leur méthode, à cet égard, devoit varier suivant les circonstances; d'ailleurs, les historiens fournissent peu de lumières sur ce sujet; on sait, en général, que les Gaulois manquoient de tactique, et qu'ils combattoient

CHAP. V. souvent en désordre, ce qui leur donnoit un grand désavantage vis-à-vis des Romains, qui réunissoient tous leurs efforts pour n'être point attaqués isolément.

Ils manquoient de tactique.

On pourra juger, jusqu'à un certain point, du défaut de tactique des Gaulois, par un fragment du discours que Tite-Live fait tenir à Camille, pour engager les Ardéates à combattte les Gaulois qui venoient attaquer Ardée, après s'être rendus maîtres de Rome, et avoir mis le siége devant le Capitole (1). « Cette nation, » dit Camille aux Ardéates, « inspire plus de terreur » qu'elle n'a de véritable force; la défaite » des Romains en est un exemple; les » Gaulois se sont emparés d'une ville ou» verte, et maintenant un petit corps » de troupes leur résiste depuis le Capi» tole; vaincus par l'ennui d'un siége, ils » se retirent, ils érrent épars çà et là » dans les campagnes; ils se gorgent du » vin et des provisions qu'ils ont pillées; » quand la nuit est arrivée, ils s'étendent » pêle mêle sur la terre au bord des ruis» seaux, comme des bêtes sauvages; ils

(1) *Vid.* Tit. Liv. l. 5. c. 44 et 45.

» n'établissent point de remparts, point » de gardes, point de patrouilles autour » d'eux pour leur sûreté; la prospérité les » a rendus encore plus insoucians qu'à l'or- » dinaire. Si vous voulez défendre vos mu- » railles, et empêcher que votre pays ne » devienne la proie de ces barbares, pre- » nez tous les armes à la première veille, » et suivez-moi, non pas à un combat, mais » à un massacre; si je ne vous les livre » pas plongés dans le sommeil, et faciles à » égorger comme un troupeau de brebis, » je ne refuse point d'être traité par vous, » comme je l'ai été par les Romains. » La confiance de Camille ne fut point vaine, suivant Tite-Live; il attaqua les Gaulois au milieu de la nuit, sans qu'ils eussent pris aucune précaution pour se défendre.

Nous avons déjà vu avec quelle intrépidité les Gaulois supportoient une défaite, comment alors ils préféroient la mort à l'esclavage, et se jetoient en furieux sur leurs vainqueurs; il reste à examiner comment ils se conduisoient après une victoire (1).

---

(1) *Vid.* Polyb. l. 2. — Diod. sicul. l. 5 et l. 14.

CHAP. V.

Conduite des Gaulois après une victoire.

Lorsque le succès leur paroissoit assuré, ils célébroient leur triomphe par divers actes barbares ; ils coupoient les têtes de leurs ennemis morts, et les attachoient au cou de leurs chevaux, ou les fichoient sur la pointe de leurs lances ; ensuite ils les présentoient à leurs chefs pour obtenir quelque récompense, ou seulement comme une preuve de leur conduite courageuse ; d'autres fois ils les faisoient porter par leurs domestiques, et les suspendoient, en chantant des hymnes, aux portes de leurs habitations ; là ils les laissoient exposées aux regards du public, pour être un témoignage de leur valeur ; elles s'y trouvoient entremêlées avec les dépouilles des bêtes féroces qu'ils avoient prises à la chasse. Posidonius raconte qu'il avoit été fréquemment témoin d'un pareil spectacle en voyageant dans les Gaules ; quelquefois ils embaumoient les têtes des ennemis, les plus distingués, qu'ils avoient mis à mort, et ils renfermoient ces têtes avec le plus grand soin dans des coffres, pour les conserver

---

— Tit. Liv. l. 10. c. 26, et l. 23. c. 24. — Strab. l. 4. — Justin. l. 24. c. 5.

plus long-tems, et les montrer à leurs hôtes; mais ils ne les livroient, à aucun prix, ni aux parens du mort, ni à qui que ce soit; ils auroient refusé même de les échanger contre un poids égal en or; ils aimoient à se vanter des propositions qu'on leur avoit faites à cet égard, et des refus qu'ils y avoient opposés.

On faisoit aussi des vases à boire avec les crânes des vaincus; les Boïens, après une victoire remportée en Italie, sur le Consul désigné, Posthumius (215 ans avant Jésus-Christ), apportèrent en triomphe sa tête dans leur temple; après l'avoir nettoyée et vidée, ils en enchassèrent le crâne dans de l'or, et s'en servirent dans la suite, comme d'un vase sacré pour faire des libations dans leurs sacrifices. Au reste, l'usage de boire dans les crânes de ses ennemis n'étoit pas particulier aux Gaulois; il se pratiquoit chez un grand nombre de peuples barbares (1); chez quelques-uns même on se faisoit un devoir de conserver les crânes de ses parens, et

(1) *Vid.* Pompon. Melam, l. 2. c. 1. — Herod. l. 4. — Paul. Diac. histor. Longobard. l. 2. c. 14.

CHAP. V. de s'en servir comme d'une coupe; c'étoit une marque de piété filiale qui faisoit honneur à ceux qui la donnoient. Paul Diacre d'Aquilée, raconte qu'Alboin, Roi des Lombards, qui vivoit vers l'an 570 de Jésus-Christ, fit faire une coupe de la tête du Roi Cunimonde son beau-père, et qu'il la présenta à sa femme, pour qu'elle y bût du vin; il l'invita, en même tems, à se réjouir *de ce qu'elle boiroit ainsi avec son père.* Paul Diacre assure avoir vu lui-même cette coupe.

Cette coutume, quelque barbare qu'elle nous paroisse, subsiste de nos jours chez quelques peuples sauvages de l'Amérique. Frésier raconte (1) que les Indiens du Chily la pratiquent envers de leurs ennemis. « Malheur, » dit-il, « à ceux qui » donnent dans leurs piéges, car ils les » déchirent, leur arrachent le cœur qu'ils » mettent en morceaux, et se jettent dans » leur sang comme des bêtes féroces; si » c'est quelqu'un de considération, ils met- » tent sa tête au bout d'une pique, boi- » vent ensuite dans le crâne, dont ils

(1) Relat. du Voyage du Sud, t. 1.

» font enfin une tasse qu'ils gardent comme » une marque de triomphe! »

Nous terminerons ce chapitre par une réflexion qui se présente naturellement, quand on parcourt l'histoire des guerres soutenues par les Gaulois. Les Romains, qui se plaignoient si souvent de la férocité de ce peuple qu'ils nommoient barbare, auroient dû faire des retours sur eux-mêmes, et examiner quelle étoit leur propre conduite à l'égard des Gaulois; ils auroient vu que leurs armées et leurs Généraux déployèrent, plus d'une fois, une cruauté tout aussi grande, et bien plus condamnable, en ce qu'elle n'avoit pas pour cause l'ignorance et une éducation sauvage. Sans rappeler ici quelques exemples de la cruauté romaine, qu'on a pu voir dans le cours de cet Ouvrage, contentons-nous de rapporter deux faits qui regardent deux des hommes les plus distingués par le rang qu'ils occupoient dans leur patrie.

Lorsque César assiégeoit la ville d'Alise, (52 ans avant Jésus-Christ), les Gaulois, qui y étoient renfermés, éprouvèrent tou-

CHAP. V. tes les horreurs de la famine (1); ils furent réduits, ainsi qu'on l'a déjà vu, au plus violent désespoir. Un des chefs de leur armée, nommé *Critognatus*, proposa de faire périr tous les individus que leur âge ou leur foiblesse rendoient inutiles à la défense de la ville ; il ajouta qu'on se nourriroit de leurs cadavres ; que ce seroit un moyen de prolonger le siége, et d'éviter une servitude qui lui paroissoit plus odieuse que tous les maux. Cette proposition ne fut pas acceptée ; les Gaulois résolurent de faire toutes les tentatives possibles, avant d'en venir à une pareille extrémité; ils se contentèrent, pour le moment, de faire sortir de la ville les femmes, les enfans et les vieillards. Ces infortunés, repoussés par leurs propres concitoyens, arrivèrent en pleurant auprès des retranchemens de César; ils implorèrent sa miséricorde; ils lui demandèrent, pour toute grâce, de les recevoir en esclavage, et de vouloir bien les arracher à la mort certaine qui les attendoit, dans le cas où ils demeureroient plus long-tems privés de

(1) *Vid.* Cæs. de bello gallico, l. 7. c. 77 et 78.

nourriture. L'humanité réclamoit hautement en faveur de cette supplication ; cependant César demeura sourd aux plaintes qui frappoient ses oreilles ; il ferma ses yeux au spectacle déchirant qui s'offroit à lui. Plus cruel que Critognatus, dont il accuse la barbarie dans ses commentaires, il établit des sentinelles le long des retranchemens, afin d'empêcher qu'on ne reçût les malheureux habitans d'Alise, qui se rendoient prisonniers. C'est lui-même qui raconte cette particularité ; en sorte qu'il est impossible de la révoquer en doute. Certainement les Gaulois, tout féroces qu'ils étoient, n'auroient pas été capables d'un pareil acte d'inhumanité envers leurs ennemis désarmés, envers les Romains eux-mêmes qu'ils haïssoient plus que tous les autres ; ils montrèrent plus de générosité, lorsqu'étant maîtres de Rome, ils laissèrent passer, au milieu de leurs rangs, le romain Fabius Dorson, qui alloit offrir un sacrifice sur le mont Quirinal.

Le second fait, que nous devons rapporter, est plus odieux encore ; il concerne le Consul L. Quintius Flaminius (1) qui com-

(1) *Vid.* Tit. Liv. l. 39. c. 42 et 43. — Cicero.

CHAP. V. mandoit dans la Gaule-Cisalpine, (l'an 192 avant Jésus-Christ). Ce Consul étoit un jour à table, lorsqu'on vint lui annoncer qu'un Noble Boïen avec ses enfans venoit se rendre à lui en qualité de transfuge, et demandoit à lui parler pour se mettre sous sa protection. Rien de plus sacré pour une âme honnête qu'une pareille confiance. On fit entrer ce Boïen, mais à peine eut-il commencé à parler, que Flaminius l'interrompit; il se tourna vers une courtisanne qui étoit auprès de lui, et lui demanda froidement si elle vouloit voir périr ce Gaulois; il ajouta que ce seroit une occasion de réparer la perte d'un spectacle de gladiateurs, dont dernièrement elle n'avoit pu jouir en entier; ensuite, sans attendre

de senectute. — Sext. Aurel. Victor. de viris illustrib. c. 47. — Suivant ce dernier auteur, Flaminius étant en Gaule, et voulant amuser une courtisanne, fit sortir un homme de prison, et le fit mourir au milieu d'un festin, en présence des convives. La conduite de Flaminius n'est guères moins condamnable en adoptant cette dernière relation. Du reste, il faut rappeler, pour l'honneur des Romains, que Flaminius fut chassé du Sénat, en punition de ses débauches et de sa cruauté.

seulement de réponse, il tira son épée et en frappa le Gaulois qui parloit encore; en vain ce malheureux implora la bonne foi du peuple Romain et le secours des assistans; il mourut percé de coups. Tous les actes de cruauté que les Gaulois purent commettre, après avoir été informés d'une pareille atrocité, n'étoient-ils pas, jusqu'à un certain point, excusables? Chap. V.

Fin du second volume.

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS LE SECOND VOLUME.

Fin de la Table des Chapitres du second volume.

ERRATA DU SECOND VOLUME.

Page 26, ligne 16, supplications de grâces, *lisez*, supplications et des actions de grâces

71, ligne 11, ce ne pas ici, *lisez*, ce n'est pas ici

124, ligne 16, leurs de brigandages, *lisez*, leurs brigandages

144, en marge, AN 493 depuis J. C., *effacez* ces mots.

152, ligne 10, que vous lui, *lisez*, à laquelle vous

208, ligne 1, recueilli les, *lisez*, recueilli tous les

ibid. ligne 2, eexacts, *lisez*, exacts

236, note, l. 2, Sophium, *lisez*, paphium

5c

